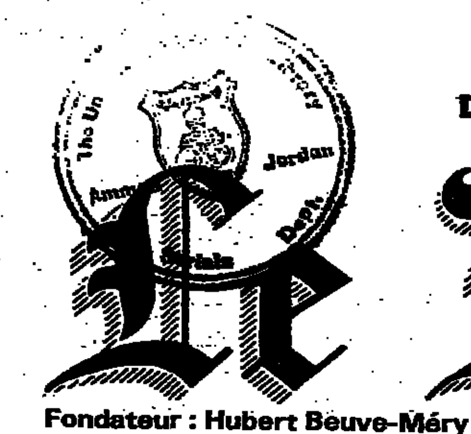
DERNIÈRE ÉDITION –



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11923 — 4,80 F — DIMANCHE 29-LUNDI 30 MAI 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Dans « le Monde Dimanche » quatre pages de radio et de télévision

LE SOMMET DE WILLIAMSBURG

MM. Mitterrand et Reagan veulent éviter un duel franco-américain

C'est ce samedi 28 mai que s'ouvre le sommet de Williamsburg. Il se terminera lundi, sans que l'on ait assisté, pense-t-on, à un duel franco-américain. Ni M. Mitterrand ni M. Reagan ne veulent en effet d'un affrontement. Le chef de la Maison Blanche l'a réaffirmé vendredi, ajoutant que M. Mitterrand « ne perdra pas son temps » *aux Etats-Unis.*



PLANTU.

De notre envoyé spécial

Williamsburg (Etats-Unis). – Historique, la petite ville de Williamsburg l'est déjà puisqu'elle fut la capitale de la colonie britannique de Virginie qui s'étendait alors jusqu'au Canada et au Mississippi avant de le rester pendant les premières années de l'indépendance américaine. Elle l'est aussi parce qu'elle cultive son passé avec une touchante sollicitude : bâtiments anciens, grands et petits, de brique et de bois, soigneusement restaurés ou reconstruits, artisanat réactivé, voitures à cheval et chars à bœufs remis en circulation, le tout avec du personnel en costume du dix-huitième siècle.

Historique, Williamsburg espère l'être plus encore avec le sommet annuel des sept plus grands pays industrialisés, qui se tient ici de ce samedi soir 28 mai à lundi. Mais, à la vérité, seule la presse locale à l'air d'y croire en citant à plaisir des chiffres impressionnants : 30 kilomètres de câbles téléphoniques supplémentaires, mille cinq cents officiels et policiers mobilisés, plus de trois mille journalistes attendus, deux tonnes de poulet froid, etc.

Le reste de la presse américaine est plutôt sceptique, en donnant à M. Mitterrand, sans d'ailleurs lui en faire le reproche, une place de vedette dont il se passerait volontiers. A en croire les journaux d'outre-Atlantique, lui seul met en avant la nécessité de reconstruire un système monétaire international stable, les autres chefs d'Etat et de gouvernement, en particulier M. Reagan, donnant la priorité à la lutte intérieure contre l'inflation.

(Lire la suite page 4.)

MAURICE DELARUE.

EN RÉPONSE AUX PERSHING

Moscou menace d'installer chez ses alliés des missiles nucléaires

Dans la Pravda *du 28 mai, Moscou met une nouvelle fois en garde les pays de l'OTAN contre l'installation des euromissiles américains en cas d'échec des négociations de Genève. Sa riposte comporterait entre autres mesures l'installation de « moyens nucléaires supplémentaires » chez ses alliés du pacte de Varsovie.*

La déclaration du gouvernement soviétique donne une tournure plus solennelle et plus catégorique aux avertissements formulés antérieurement par le Kremlin sur ce que sera sa riposte dans le cas, maintenant très probable, où l'installation des missiles américains commencera en Europe occidentale. Cette riposte s'articule en trois volets dont il faut noter qu'ils ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, mais s'ajoutent sans impliquer un choix :

1) Une nouvelle extension de la construction de missiles SS-20. Le déploiement occidental, indique la déclaration, *« obligera l'Union soviétique à revenir sur sa décision, prise l'année dernière, concernant un moratoire unilatéral sur le déploiement des armements à moyenne portée dans la zone européenne »* de l'U.R.S.S. Ce moratoire avait été annoncé par Brejnev le 16 mars 1982 ; il impliquait la *« suspension »* du remplacement des SS-4 et 5 par des SS-20 dans la partie européenne de l'U.R.S.S. et n'était valable qu'aussi longtemps que l'OTAN n'aurait pas commencé la *« préparation pratique »* de son déploiement. Le geste avait été en fait très vite dénoncé comme une manœuvre par les Américains et leurs alliés, toutes les observations ayant montré que l'installation des SS-20 s'était poursuivie sans changement : on en comptait 207 en mars 1982, 234 en décembre et environ 250 en avril dernier, sans parler de la centaine de ces missiles déployés en Asie.

En fait, il semble aujourd'hui que M. Brejnev ait compté comme déjà opérationnels en mars 1982 des sites de lancement encore en projet, et dont la construction s'est achevée depuis : dès octobre 1981, il avait communiqué aux Allemands un chiffre de 243 SS-20 « anti-européens », soit à peu près celui que l'on constate aujourd'hui.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

M. Mauroy invite le P.S. à l'enthousiasme

Devant la convention nationale du parti socialiste, réunie samedi 28 mai au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), M. Pierre Mauroy a invité ses amis à soutenir sa politique avec « enthousiasme » *et à mettre fin, pour certains d'entre eux, à leurs hésitations.* « Rien ne serait pire, *a-t-il dit,* qu'une politique faite à moitié. *(...)* Il n'y a pas de motion nègre-blanc qui tienne en économie. »

L'inflation va trop vite, les salaires vont trop fort et le taux artificiellement élevé du dollar risque de passer à la moulinette le plan d'austérité du gouvernement, axé sur la réduction du déficit extérieur. Là est l'essentiel, pour la gauche, puisqu'elle cherche encore à acquérir cette *« légitimité de gestion »* chère à M. Pierre Mauroy, qui doit prolonger la légitimité institutionnelle que lui ont accordée les Français.

D'avoir fait mentir M. Jacques Chirac en franchissant le cap des deux ans d'exercice du pouvoir ne suffit pas au bonheur du premier ministre. Encore faut-il que la présence de la gauche au pouvoir soit *« banalisée »*. Et cette banalisation passe par la démonstration de ses capacités de gestion.

Le reste, dès lors, apparaît presque dérisoire aux yeux de M. Mauroy. Malgré la crainte d'un *« mai 1968 à l'envers »* mai 1983 n'a laissé, pense-t-il, pour l'instant, d'autres traces que quelques plaies et bosses, quelques voitures brûlées. Certes, les représentants de l'État auraient tort de se priver d'utiliser ces troubles : ils peuvent montrer leur autorité d'autant plus fermement que le péril est lointain. M. Mauroy l'a fait en son temps. Il réduit aujourd'hui le *« nouveau mai 1968 »* aux *« actions de commando d'un quarteron d'activistes d'extrême droite »*.

Le premier ministre, pourtant, ne résiste pas au couplet obligatoire sur les menées d'une droite qui n'a *« pour seul objectif »* que de *« précipiter les échéances »*. Là encore, le péril paraît pourtant lointain. Bien qu'elles négocient péniblement sur une sorte de programme commun minimal, les principales formations de l'opposition – U.D.F. et R.P.R. – ne semblent pas en mesure de proposer, d'ici peu, un choix plus crédible que celui refusé par les Français en 1981. (Lire page 10 les articles de Christine Fauvet-Mycia.)

Quant à l'autre couplet, devenu lui aussi obligatoire – la dénonciation de la droite *« élitiste »* et *« antiégalitariste »*, – il n'a pour fondé qu'il soit, d'autre fonction dans la période actuelle que de sensibiliser l'opinion de gauche sur les conséquences d'un retour au pouvoir de l'opposition.

Le temps passant, l'idée que l'expérience de la gauche au pouvoir n'est qu'un accident de parcours, une simple *« parenthèse »*, ne devrait plus guère être dangereuse.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 10.)

M. LOUIS MERMAZ invité du « Grand jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 29 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

Au moment où se réunira la convention nationale du parti socialiste, M. Mermaz répondra aux questions d'Anne Chaussebourg et de Thierry Bréhier, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Bruno Cortès, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Les riches heures de Roland-Garros

Ah ! Dieu ! que la vie était belle à Roland-Garros dans les années 50 !...

Au lendemain de la guerre, nous n'étions pas « quatre de l'infanterie » mais sept chevau-légers du stylo à hanter Roland-Garros : en dehors du signataire de ces lignes, Kléber et Paul Haedens, Max Corre, le colosse de *Paris-Presse*, l'athlétique Marcel Haedrich de *Samedi Soir*, Jacques Bex, notre doyen, et Jean Samazeuill, tous deux de *l'Equipe*, le dernier nommé ancien champion de France de tennis aux dépens d'André Gobert en 1921, mais ne faisant jamais état de ce titre et le plus enthousiaste pour nous entraîner dans des matches marathoniens sur les courts les plus reculés du stade.

Peu après midi, notre petit commando se retrouvait dans la tribune de presse, la même qu'aujourd'hui, mais plus étroite et rigoureusement déserte en cette heure caniculaire.

Durant la semaine inaugurale, les plus grands joueurs de simple passaient leur premier tour devant les banquettes vides du central. Le silence était religieux et l'on n'entendait à la ronde que le chapelet du score égrené par l'arbitre, le « divin chauve » Kermadec, qu'aucun rebelle à l'image de McEnroe n'aurait jamais été en droit de contester. Entre deux bouffées de cigare, nous étions les seuls à vibrer ; il nous arrivait même de manifester notre sympathie au serveur hors d'haleine que nous surplombions – car, en ce temps-là, les amateurs trempaient leur chemisette sans aucun répit sous la chaise d'arbitre, où ils n'avaient pas le droit de s'asseoir, étant tout juste autorisés à s'éponger au passage... Heureusement pour nous, la suspension des débats était alors de rigueur sur terre battue – une bonne vingtaine de minutes à l'abri des vestiaires, – ce qui nous permettait de gagner le « deux » ou le « trois », où l'on prenait au vol les parties de déblayage de l'après-midi. En nous serrant les coudes, nous tournions ainsi le dos aux voyeurs de l'avenue d'Auteuil, qui se tordaient le col entre deux échancrures de taillis.

La position ne devenait intenable que sur le tard, lorsque les contrôleurs avaient quitté leur poste et que les échappés du bureau, mêlés à un flot anonyme, se pressaient d'envahir les enceintes.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 16.)

AU JOUR LE JOUR

Bavures

On s'est bien étripé, vendredi, à l'émission « Apostrophes », à propos de stalinisme et de maoïsme.

Mme Macciocchi, qui fut communiste au temps de Staline et maoïste quand Mao régnait, a subi de rudes assauts pour ses écrits d'antan. M. Jean Jérôme, qui fut et restera – lui – communiste jusqu'à la fin des temps, a dû résister aux évocations du passé.

Les accusateurs, M. Simon Leys, pour le côté chinois, Mme Jeanine Verdès-Leroux, pour le côté stalinien, se sont régalés.

Ainsi va la vie pour qui prête sa plume agile aux combats et aux certitudes du moment, qui deviennent, au fil des ans, des erreurs peu réparables. Il y a des bavures d'écrivain.

BRUNO FRAPPAT.

Dates

RENDEZ-VOUS

28 mai. Début du sommet de Williamsburg (jusqu'au 30).

29 mai. *Cameroun :* Elections législatives.

Manifestations des communautés d'expatriés soutenant les Sikhs de l'Inde.

30 mai. *Baden-Baden :* Visite du président de la République fédérale aux forces françaises d'Allemagne.

Paris : Première émission quotidienne en langue russe de Radio-France internationale (R.F.I.).

31 mai. *Colombie :* Premier voyage officiel du prince héritier Felipe d'Espagne.

Berlin-Est : Audition des témoins français du procès Heinz Barth.

1er juin. *Genève :* Ouverture de la session de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) (jusqu'au 22).

2 juin. *Belgrade :* Sixième conférence de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) (jusqu'au 30).

Luxembourg : Conseil des ministres européens des affaires sociales et conseil des ministres européens de l'éducation.

3 juin. *Luxembourg :* Conseil conjoint des ministres européens *des affaires sociales* et de l'éducation.

Vingtième anniversaire de la mort de Jean XXIII.

4 juin. Manifestation de la *Confédération européenne* des syndicats à Stuttgart (R.F.A.)

SPORTS

Du lundi 30 mai au dimanche 5 juin : Tennis, fin des Internationaux à Roland-Garros.

Mardi 31 mai : Football, Belgique-France à Luxembourg.

Du vendredi 3 juin au dimanche 5 juin : Athlétisme, championnats de France scolaire et universitaire à Strasbourg.

Samedi 4 juin : Rugby, finale du Challenge Du Manoir.

Dimanche 5 juin : Automobilisme, Grand Prix de formule 1 de Detroit.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

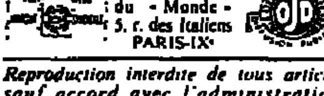
Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

TRENTE ANS DE RÈGNE D'ELIZABETH II

L'art d'être un symbole

Être britannique n'est pas plus difficile que la plupart des autres choses que l'homme est capable d'accomplir sur cette terre, mais cela prend un peu plus de temps. Au moins un siècle de présence en Inde pour savoir faire correctement le thé, environ trois cents ans pour qu'un gazon mérite le beau nom de *lawn*, et pas moins d'un millénaire pour qu'une monarchie acquière cette patine inimitable, ce poli à nul autre pareil dont luit doucement, dans l'ombre de la cour de Saint-James, la couronne royale d'une Majesté que la tradition, tendrement et respectueusement indulgente, qualifie sans autre examen de gracieuse.

Lorsqu'elle se posa, le 2 juin 1953, sur la tête de celle qui n'était encore que la princesse Elizabeth, le sacre avait, en fait, commencé durant l'hiver de l'année précédente. Début février, le roi George VI, dont la santé chancelante paraissait pourtant s'être stabilisée, meurt durant son sommeil au château de Sandrigham. Elizabeth-Alexandra-Mary, sa fille aînée, qui avait vu le jour le 20 avril 1926 dans le « seizième » londonien, à Mayfair, est appelée à lui succéder. Mais, en vertu du statut non écrit qui régit la vie des membres de la famille royale britannique, elle était partie – passant outre à ses inquiétudes – représenter la couronne au Kenya. C'est déjà l'ère de l'avion, certes ; mais pas encore celle du jet. Revenir de Nairobi à Londres reste une petite expédition : Dakota jusqu'à Entebbe, en Ouganda, puis long vol à bord de l'*Argonaut* jusqu'au cher vieux pays, partagé, selon la meilleure tradition, entre le deuil et l'allégresse, entre « *Le roi est mort* » et « *Vive la reine !* ». Rien ne manque à ce retour pour le faire entrer dans la légende, pas même l'hommage des populations africaines précipitamment quittées : les chefs coutumiers des Zoulous proclament incontinent Elizabeth II « *Ndhlovokazi* », autrement dit « *Éléphante* », titre hautement honorifique qu'avait déjà reçu avec plaisir la reine Victoria.

Le 8 février 1952, à 11 h 15 du matin, Elizabeth II est proclamée souveraine et chef du Commonwealth – un ensemble auquel appartient un homme sur quatre dans le monde – par le « roi d'armes de la Jarretière ». « *Je suivrai l'exemple de mon père*, assure-t-elle. *Dieu m'aide à remplir dignement cette lourde tâche, qui m'échoit si tôt dans ma vie.* » Le couronnement solennel est renvoyé à l'année suivante : une monarchie qui vient du fond des âges peut prendre son temps.

En mai 1953, on prépare enfin le sacre de Westminster. Deux répétitions de la cérémonie, l'une plus ou moins secrète, l'autre publique, ont lieu. L'année passée, la nouvelle souveraine avait déjà prêté serment devant les « lords spirituels et temporels ». Cette fois, il s'agit pour la jeune reine de recevoir la triple onction de l'Eglise d'Angleterre dont elle est devenue le chef, du peuple britannique qui va lui faire fête, et de la tradition hors laquelle rien de vraiment important ne saurait se passer outre-Manche. Une foule immense acclame, sur le passage du cortège de carrosses, au-delà d'une jeune femme, une certaine idée de l'Angleterre éternelle : la certitude sereine de cette nation viscéralement démocrate que la monarchie est encore la meilleure des républiques. Pour assurer le respect de la tradition, il y a le duc de Norfolk.

Une fête grandiose

C'est lui en effet qui, en tant que *Earl Marshall*, est le grand ordonnateur d'une cérémonie bien davantage fondée sur le respect du rituel que sur les concessions au siècle. Le petit prince Charles – il a tout juste quatre ans – assiste à la cérémonie, contrairement à ce que l'on avait tout d'abord indiqué, parce que, « *à son âge, il est déjà en mesure d'en retirer des impressions durables* ». Pendant plusieurs semaines, Londres vit hérissée d'échafaudages et d'estrades, partout où doit passer le cortège. Le Mall lui-même n'est plus qu'un alignement de tubes métalliques et de planches érigé pour permettre à la marée humaine qui va se presser le long du parcours de ne pas perdre de vue le défilé des attelages royaux et princiers, les parades militaires, les escortes crinière au vent, les gardes à pied et à cheval, bref tout cet appareil de garde d'honneur où, comme pour les bus et les boîtes aux lettres, le rouge vif domine. La fièvre du *Coronation Day* s'est emparée de Londres, qui grouille d'une foule bigarrée. En tant que chef d'un groupe de nations liées à des degrés divers à la couronne, la reine Elizabeth recevra l'hommage de cinquante-deux présidents de Parlement...

Une fois éteints les derniers lampions de la fête et les accents lyriques des commentateurs de la « mondovision », commence à Buckingham le cours à la fois exceptionnel et banal des travaux et des jours. Entrecoupé de voyages officiels, certes, comme celui de Paris, en avril 1957. Le « clou » en sera une promenade en bateau sur la Seine dont les rives ont été illuminées pour la circonstance, au cœur d'une France qui oublie pour quelques jours, l'espace de cette illustre visite, et son républicanisme de principe, et les soucis de la IVe République agonisante, empêtrée dans la guerre d'Algérie et l'instabilité chronique. Elizabeth devait revenir en France quinze ans plus tard, accueillie non plus par René Coty, mais par Georges Pompidou, avec une égale cordialité.

La reine n'a pas cessé de courir le monde, en particulier les pays du Commonwealth, y compris lorsque cela n'allait pas sans risque d'impopularité, comme au Canada francophone ou dans certaines anciennes colonies. Elle ne s'est pas dérobée à des fonctions assez astreignantes et parfois dangereuses, comme lorsque, en août 1977, elle se rendit en Irlande du Nord.

D'où vient qu'une reine à laquelle le système britannique accorde *si peu de pouvoir politique* réel ait conservé un tel ascendant sur son peuple ? D'abord, précisément et paradoxalement, de la modicité de ses pouvoirs institutionnels. Lisant d'une voix égale les « discours du trône » préparés par « son » premier ministre, se pliant respectueusement au rituel par lequel les Communes manifestent leur suprématie sur la couronne tout en s'en faisant le fidèle défenseur, la reine a su rester au-dessus de toute mêlée.

Un côté kitsch

En outre, il n'est pas jusqu'à ses petits ennuis familiaux qui ne l'aient grandie. Les frasques de sa sœur Margaret, beaucoup moins encline qu'elle à plier sa vie privée aux impératifs de son rôle public, loin de ternir son image, l'ont servie, par contraste. Quant aux amours tumultueuses, et fort peu respectueuses du protocole, de son troisième enfant, le sémillant prince Andrew, qui n'est sorti de l'éprouvante reconquête des Malouines que pour se jeter dans de beaucoup plus tendres corps-à-corps, elles ont finalement ajouté une touche humaine à une *destinée royale passablement glacée* : au fond, Elizabeth n'est qu'une maman comme les autres, à qui son grand garçon donne un peu de souci bien que l'aîné ait *fait un beau mariage et que* la cadette, en bonne Anglaise, mette manifestement au-dessus de tout les joies saines de l'équitation au grand air. Il n'est jusqu'à cet importun venu, un matin, s'asseoir sur le lit royal pour demander une cigarette à la souveraine, au grand dam des services de sécurité de Buckingham, qui n'ait rapproché la couronne de ses sujets, en prouvant que « ces choses-là » n'arrivent qu'aux autres...

Sous ce règne sans trop d'histoires, mais non sans Histoire, la Grande-Bretagne a pourtant considérablement changé. Des valeurs qui paraissaient établies depuis *toujours et pour toujours* ont volé en éclats, sans parler d'une certaine pudibonderie anglicane qui n'aura pas résisté longtemps à la minijupe, à la pilule et aux Beatles. Mais les « Quatre garçons dans le vent » ont été reçus avec les honneurs à Buckingham, et le « jubilé » des vingt-cinq ans de règne d'Elizabeth a été salué, en 1978, par les orchestres jamaïquains des quartiers immigrés de la capitale, autant que par les fanfares écarlates de Saint-James, même si, entre-temps, l'arrivée de millions de « sujets de couleur » avait changé la physionomie de Londres et parfois donné lieu à des tensions dramatiques.

Un certain côté kitsch permet à l'ensemble des Britanniques, même et surtout les plus modestes, de s'identifier à la jeune femme au maintien modeste couronnée voilà trente ans, devenue au fil des années cette « première dame », aux chapeaux d'un mauvais goût très sûr, mais tout de même arbitre des élégances au pesage d'Ascot, qui monte à cheval quand il le faut et incarne une certaine qualité de courage bien britannique. Dans les carrosses des grandes circonstances, comme dans sa Rolls de tous les jours, agencée comme une vitrine qui peut s'éclairer la nuit, il lui manque parfois, semble-t-il, une certaine chaleur du sourire, un peu plus de spontanéité dans le petit salut de la main qu'elle sait répéter sans se lasser tout le long d'un parcours officiel.

Visiblement, même la popularité est, à ses yeux, un attribut du non-pouvoir qui caractérise la monarchie britannique, et il n'est pas question de badiner avec elle. La vérité intime de la reine d'Angleterre reste un mystère. C'est l'apanage – ou le fardeau – des grands de ce monde, même et surtout *s'ils se savent* tenus de jouer un rôle symbolique, adjectif qu'aucun Britannique ne tiendrait pour restrictif. La jeune femme gaie de 1953 est devenue une souveraine stricte, *pour ne pas dire* plus. Mais « *la vraie grandeur est triste* ». Ce n'est pas précisément un ami de la couronne britannique qui le disait : c'est Napoléon.

BERNARD BRIGOULEIX.

Dessin de Violette LEQUERRE



20 MAI 1973

Le premier raid du Front Polisario

Le 20 mai 1973, un groupe de sept maquisards effectue un raid contre El-Khanga, avant-poste du nord-est du Sahara occidental : la petite garnison, composée de soldats sahraouis, est commandée par un officier espagnol qui, ce jour-là, est absent. C'est la première attaque armée du *Front populaire pour la libération de Saguiet-el-Hamra et du rio de Oro* (provinces nord et sud du Sahara espagnol), plus connu sous les initiales de Polisario.

L'expédition aurait pu tourner au désastre : Moustapha Sayed el Ouali, secrétaire général du Front, et un autre maquisard ont, en effet, été interceptés par une patrouille alors qu'ils cherchaient de l'eau. Ne les voyant pas revenir, leurs camarades, armés de vieux fusils, attaquent à la tombée de la nuit. Profitant de l'effet de surprise, principal atout des nomades, ils libèrent les prisonniers, s'emparent des armes et, après avoir expliqué aux soldats les objectifs de leur mouvement, ils les libèrent pour qu'ils aillent témoigner.

Depuis, les Sahraouis parlent de la « *révolution du 20 mai* ».

En fait, le congrès constitutif du Front Polisario s'était tenu clandestinement le 10 mai, « *quelque part dans le désert* », près de la frontière mauritanienne, et avait adopté une proclamation. Elle affirme que le Front est « *l'unique expression des masses, optant pour la violence révolutionnaire et la lutte armée, seuls moyens par lesquels le peuple sahraoui, arabe et africain, pourra recouvrer sa totale liberté et déjouer les manœuvres du colonialisme espagnol* ». C'est le deuxième congrès, réuni du 25 au 31 août 1974, qui proclamera l'objectif de l'indépendance totale après avoir rejeté la formule de l'autonomie interne proposée par Madrid un mois plus tôt. Il adressera aussi une lettre au roi Hassan II, affirmant : « *Toute tentative marocaine pour annexer le Sahara se heurtera à une farouche résistance.* »

Un premier échec

Ce n'est pas une fanfaronnade : résister est une constante chez les tribus maures. Entamée au début du siècle, la conquête du Sahara espagnol ne s'est achevée qu'en 1934, et celle de la Mauritanie en 1935. Mais, comme dans tous les déserts – c'est vrai aussi de la Libye et de l'Arabie Saoudite, – les nomades savent esquiver l'ennemi supérieur en nombre, puis l'attaquer à l'improviste et se remettre à l'abri dans leur sanctuaire. Une accalmie plus ou moins longue suit avant qu'ils ne frappent à nouveau, et ainsi de suite jusqu'à ce que le coup soit décisif.

C'est ainsi qu'en 1957-1958 l'Armée de libération (marocaine), formée essentiellement de Sahraouis, avait attaqué les Français en Mauritanie et s'apprêtait à expulser les Espagnols assiégés dans les enclaves côtières. C'est alors que la France, embourbée dans la guerre d'Algérie, proposa à l'Espagne de monter l'« *opération Ouragan* » (février 1958). L'intervention française, baptisée « *opération Écouvillon* », permit de restaurer l'autorité de Madrid mais provoqua l'exode des combattants sahraouis, qui se réfugièrent au Maroc pour échapper aux représailles.

Dix ans plus tard, c'est un Reguibat né dans les années 40 près de Tan-Tan, *alors territoire espagnol*, Mohamed Sidi Ibrahim Bassiri, qui, après des études en Égypte et en Syrie, revient au Maroc en 1966 et y crée un journal ronéoté, *Al Chihab* (le flambeau), dans lequel il défend la culture sahraouie. Déçu du peu de soutien qu'il trouve dans le royaume, il gagne Smara, capitale religieuse du Sahara espagnol, et fonde, en décembre 1967, le Mouvement de *libération du Sahara* (M.L.S.), appelé parfois Front de libération du Sahara (F.L.S.), ou encore *Hizb al Mouslim* (le parti musulman). Il réclame l'autonomie, première étape avant l'indépendance. Le 17 juin 1970, une manifestation pacifique de masse à El-Aïoun est durement réprimée : plusieurs dizaines de morts et de blessés, cinq cents arrestations, dont celle de Bassiri. Les Espagnols affirmeront l'avoir déporté au Maroc, où il aurait disparu, mais, selon une autre version, ils l'auraient exécuté en prison.

Cet échec incite des militants du M.L.S. et des étudiants sahraouis, dont certains ont été formés au Maroc, à créer, en 1971, le Mouvement embryonnaire pour la libération du Sahara. Parmi eux figurent la plupart des futurs chefs du Front Polisario : El Ouali, Mohamed Lamine, Bachir Mustapha Sayed, Mohamed Ould Sidati. Abandonnant ses études à l'université Mohamed-V, El Ouali fait la tournée des Sahraouis réfugiés dans la région de Zouerate et de Tindouf pour les rallier. En 1972, le mouvement adresse des lettres aux gouvernements *libyen, algérien, mauritanien* et irakien pour leur demander de l'aide. Alger refuse, Tripoli accorde quelques armes, Nouakchott offre un refuge aux militants, Bagdad se tait. Rabat *n'est pas pressenti, car* Hassan II est plus préoccupé de rétablir son pouvoir après deux tentatives de régicide que de soutenir de jeunes agitateurs.

La réaction marocaine

Ce travail de réflexion et d'organisation permet au mouvement, au départ peu structuré, de rallier d'autres groupes, dont celui de Mohamed Ould Ziou, vétéran de la campagne de 57-58 installé à Zouerate. Il pousse à la création du Front Polisario ce qui lui vaut d'être élu président du Conseil national provisoire (Parlement) sahraoui (28 novembre 1975), puis ministre de la justice de la République sahraouie démocratique, proclamée le 27 février 1976.

L'Espagne fut, sans doute, la première à percevoir le danger que représentait ce mouvement de libération, que la proclamation de la R.A.S.D. empêcha l'O.U.A. de reconnaître à quelques heures près. Aussi lui opposa-t-elle l'éphémère Parti révolutionnaire progressiste (octobre 1974), dont l'échec entraîna la formation, un mois plus tard, du Parti de l'union nationale sahraouie (PUNS). Mais ses militants, autorisés à défiler à El-Aïoun devant une mission d'enquête de l'ONU en mai 1975, arborèrent à la *dernière minute le drapeau du* Polisario et scandèrent ses mots d'ordre, tandis que leur chef, M. Khali Henna Ould-Rachid, allait faire allégeance à Hassan II.

A *son tour, le trône suscita* divers mouvements, dont le Front de libération et de l'unité (F.L.U.), le 21 mars 1975, et récupéra le Morehob (Mouvement de résistance des hommes bleus), fondé en 1972 par M. Bachir Figuigui sous le nom surprenant d'Eduardo Moha. Il assure maintenant la présidence de l'Association des originaires du Sahara anciennement sous domination espagnole (A.O.S.A.R.I.O.), fondée au Maroc en 1975-1976, sous le pseudonyme plus adapté de Ahmed Rachid Ould.

La suite est bien connue : le soutien de l'Algérie à partir de 1975, un conflit qui ruine le Maroc en s'éternisant, la crise de l'O.U.A., après l'admission de la R.A.S.D. comme cinquante et unième membre, la réconciliation Alger-Rabat, les espoirs soulevés par la relance du Maghreb et... toujours l'absence de solution pour l'inextricable conflit saharien.

PAUL BALTA.









Etranger

BULLETIN

Lueur d'espoir pour l'Erythrée

Près de neuf ans après le début d'une révolution qui devait, dans un premier temps, provoquer la chute de l'empire et, par la suite, déboucher sur une alliance de plus en plus étroite avec les Etats du bloc soviétique, l'Ethiopie est toujours aux prises avec d'immenses difficultés, sans pourtant qu'une lame de fond puisse venir engloutir le régime.

Avec la Somalie, qui compte sur la protection américaine après avoir été longtemps très proche de Moscou, les problèmes de frontière sont loin d'être réglés. De graves incidents ont lieu régulièrement, en dépit de la défaite subie par Mogadiscio en 1978 en Ogaden, notamment en raison de l'intervention d'unités cubaines aux côtés des Ethiopiens. En fait, tout se passe, aujourd'hui, comme si Addis-Abeba, où le colonel Menguistu a bien assis son autorité, tablait sur l'usure du régime du général Syaad Barre pour tenter de trouver un « modus vivendi » avec d'éventuels successeurs somaliens.

A l'autre extrémité de l'ancien empire, où les Erythréens se battent depuis plus de vingt ans pour faire valoir leurs droits, une faible lueur d'espoir semble, en revanche, se dessiner avec la continuation à Rome, depuis le début de l'année, de négociations secrètes et si délicates que les deux parties continuent d'en nier l'existence. Compte tenu des échecs répétés, par le passé, de telles initiatives, il faut les accueillir avec les plus grandes réserves. Mais près de quatre mois de discussions paraissent avoir déjà permis l'ouverture d'un débat sur une consultation de la population érythréenne dans des conditions qui resteraient encore à définir.

Le contexte s'y prête sans doute. Après plusieurs offensives très coûteuses, la junte d'Addis-Abeba pourrait être enfin disposée à admettre qu'une solution militaire est hors de portée et qu'il faut négocier avec le F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée), seul mouvement insurgé encore bien organisé et dont les repaires semblent imprenables. Les contacts pris à Rome peuvent à cet égard traduire le début de la sagesse.

Il reste que le pouvoir marxiste d'Addis-Abeba demeure confronté, ailleurs qu'en Erythrée, aux réserves de nationalités qui ne revendiquent pas l'indépendance, mais exigent une réelle autonomie et sont prêtes à se battre pour l'obtenir. C'est notamment le cas du Tigré, où la résistance armée du F.P.L.T (Front populaire de libération du Tigré), qui coopère étroitement avec le F.P.L.E. voisin, contrôle de larges secteurs, ainsi que l'a démontré le récent enlèvement de huit volontaires d'organisations caritatives internationales venus secourir les victimes de la sécheresse.

Déjà, l'un des pays les plus pauvres de la planète, l'Ethiopie doit aussi faire face, cette année, à ce fléau cyclique qui s'est abattu sur des millions de paysans, notamment dans les provinces du Tigré et du Wollo. Mais l'analogie avec la famine de 1973-1974 s'arrête là. A l'époque, l'empire de Haïlé Sélassié était à bout de souffle et avait manifesté une insolente indifférence à la tragédie. Le régime militaire en place aujourd'hui, qui s'est consolidé au fil des ans, a pris la mesure du risque politique de la famine. Bien ancrée au camp socialiste, qui tire avantage de sa situation stratégique en bordure de la mer Rouge, l'Ethiopie serait-elle, enfin, en mesure de régler la question des nationalités, qui conditionne toutes les autres ?

Pékin s'inquiète de la détérioration de la situation financière à Hongkong

De notre correspondant

Pékin. — La détérioration de la position du dollar de Hongkong ces derniers jours vient d'amener la Banque de Chine à faire connaître, haut et fort, son point de vue sur les moyens de remédier à la crise. Dans une déclaration à la presse, M. Jiang Wengui, vice-président du conseil des directeurs de la banque et directeur général de sa filiale de Hongkong, a en même temps exhorté vivement les autorités de la colonie britannique à agir pour *« stabiliser la devise »*.

Depuis le début de l'année, l'index du taux de change du Hongkong dollar, établi à partir d'une corbeille de quinze devises étrangères, a baissé de 6,56 %. Le seuil de sept dollars de Hongkong pour un dollar américain a été franchi, pour la première fois dans l'histoire, le 18 mai. Malgré un relèvement, le 20 mai, des taux d'intérêt bancaires de 2 % (qui faisait suite à une première hausse de 1 % fin avril), la chute s'est poursuivie au cours de la semaine écoulée.

Le 25 mai, la parité s'établissait à un dollar américain pour 7,20 dollars de Hongkong. Une telle baisse, a estimé M. Jiang, est *« nuisible à la prospérité économique »* du territoire.

Parmi les causes de la faiblesse actuelle du dollar de Hongkong, M. Jiang a mentionné la hausse générale sur toutes les places financières du dollar américain, l'inflation élevée dans le territoire (environ 10 %), ainsi que l'action de quelques spéculateurs. Il a contesté, en revanche, que l'inquiétude de la population en ce qui concerne l'avenir de Hongkong y soit pour quelque chose.

L'incertitude quant au futur statut de la colonie à l'expiration, en 1997, du bail cédant la majeure partie du territoire aux Anglais pèse pourtant depuis l'an dernier sur le climat des affaires. En un an, l'index des valeurs industrielles et commerciales (Hang Seng index) a baissé de 24 %. Depuis quelques mois, Britanniques et Chinois ont engagé des négociations en vue de définir un nouveau statut de Hongkong. Mais l'épais secret qui les entoure ne contribue pas à rassurer les esprits.

Rejoignant une idée à laquelle le gouvernement de Hongkong paraît enclin, M. Jiang Wengui a suggéré de supprimer la taxe de 10 % qui frappe, dans la colonie, les dépôts bancaires en dollars de Hongkong et dont sont exemptés depuis l'an dernier les dépôts en devises étrangères. Il a critiqué, en revanche, le relèvement des taux d'intérêt, mesure qui, a-t-il dit, portera *« un coup sévère »* à l'industrie locale.

Cette intervention d'un des plus importants responsables chinois du monde des affaires à Hongkong est remarquable, car elle traduit le désir de Pékin de se manifester davantage dans les orientations de la politique économique de la colonie. Sur le plan politique, la Chine populaire avait déjà montré l'intérêt accru qu'elle porte à la question de Hongkong en annonçant, le 19 mai, la nomination, pour la première fois, comme directeur de l'agence Xinhua dans le territoire, d'un membre du comité central du P.C., M. Xu Jiatun, qui était jusqu'il y a quelques semaines premier secrétaire de la province du Jiangsu (est de la Chine). Le directeur de Xinhua à Hongkong joue le rôle d'un ambassadeur occulte de Pékin.

MANUEL LUCBERT.

LA TENSION ENTRE JÉRUSALEM ET DAMAS

« Nous ne nous laisserons entraîner à aucun acte d'hostilité »

déclare le ministre israélien de la défense

Les affrontements entre miliciens chrétiens et musulmans druzes ont repris, ce samedi matin 28 mai, dans la montagne du Chouf, surplombant Beyrouth. Plusieurs secteurs de la capitale, dont le quartier d'Achrafieh et la route côtière menant au port de Jounieh ont été touchés. Le secteur de Baabda, où se trouve le palais présidentiel, a été atteint par des roquettes.

Vendredi soir, le département d'Etat américain avait lancé un appel à Damas et à Jérusalem les invitant **« à faire preuve de la plus grande modération afin de réduire les risques d'un éventuel conflit ».**

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Si le général Mustapha Tlass est sincère, voilà une bonne nouvelle »*, a déclaré le 27 mai le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, en se référant aux propos tenus la veille par son homologue syrien, qui affirmait que les dipositions actuellement prises par la Syrie étaient purement *« défensives »*.

M. Arens, qui s'adressait aux membres du Herout, le parti de M. Begin, principale composante du Likoud, a ajouté : *« Nous sommes dans une période de tension au cours de laquelle les Syriens vont faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher l'application de l'accord israélo-libanais. Cependant, ils ne parviendront pas à nous intimider. Nous prendrons, de notre côté, toutes les mesures nécessaires, mais nous ne nous laisserons entraîner à aucun acte d'hostilité et ne perdrons pas notre sang-froid. »*

Ces mots ont été prononcés à point pour détendre un peu l'atmosphère en Israël au moment où se multipliaient les signes d'une sensible aggravation de la situation, comme la décision prise quelques heures plus tôt par M. Begin de réunir les chefs de l'opposition travailliste pour les tenir informés des derniers développements. Une pareille initiative est certes *« de routine en pareil cas »*, mais elle n'en a pas moins été interprétée comme la confirmation d'un danger qui semble de plus en plus évident aux Israéliens depuis l'incident aérien du 25 mai.

Il est clair, d'autre part, que l'armée israélienne a pris des *« dispositions »*, selon le terme pudique toléré par la censure militaire. Selon les dirigeants militaires israéliens, la situation est *« fluide »* et l'armée doit être prête *« à parer à toute éventualité »*, bien que le mot d'ordre soit toujours d'éviter le moindre incident pour ne pas tomber dans *« le jeu des Syriens »*. Les experts militaires continuent de penser que, pour l'instant, l'activité de l'armée syrienne et ses divers mouvements, au Liban comme sur le Golan, ont seulement pour but de faire *« monter la tension »*, parce qu'ils correspondent d'abord à une volonté politique et à des calculs faits aussi bien à Damas qu'à Moscou. Ils ajoutent qu'en général les préparatifs de l'armée syrienne sont *« défensifs »*, mais que *« ces positions défensives peuvent en quelques heures devenir offensives »*.

De l'avis de la plupart des observateurs, les précautions que prend Israël sont surtout dictées par le souci de ne pas raviver *« le traumatisme du Kippour »*. Les autorités israéliennes veulent rassurer la population afin de ne pas être accusées d'*« incurie »*, comme l'avait été le gouvernement de Golda Meir.

Sur le plateau du Golan, où ont lieu d'importantes manœuvres du côté syrien, tout est apparemment calme du côté israélien. Dans le nord de la Galilée, la vie suit son cours normal. Si, par endroits, les habitants ont pris soin de *« préparer les abris »*, l'armée tient à souligner qu'elle n'en a pas donné la consigne.

Le mouvement Yesh Gvoul (« Il y a une limite »), composé de soldats et d'officiers de réserve, qui depuis quelques semaines anime au sein de l'armée la contestation de la campagne au Liban, a adressé le 27 mai un message à M. Begin pour le mettre en garde contre les risques d'un conflit avec la Syrie, en soulignant qu'il le tiendrait pour *« responsable »* de cette nouvelle guerre du fait qu'il a déclenché l'intervention au Liban et qu'il n'a pas su y mettre fin.

FRANCIS CORNU.

Moscou menace d'installer des missiles nucléaires chez ses alliés

(Suite de la première page.)

Ce parc correspondait à un palier que les militaires soviétiques entendent aujourd'hui dépasser. Dès octobre 1982 d'ailleurs, dans son dernier discours, Brejnev avait noté que les « préparatifs » du déploiement des missiles américains étaient *« en cours »* à l'Ouest, ce qui levait la clause suspensive du moratoire formulé quelques mois plus tôt.

2) *« L'installation de nouveaux engins dans les pays du « glacis »* avait, en revanche, été beaucoup moins évoquée en public. *« Il deviendrait par ailleurs nécessaire*, poursuit la déclaration de Moscou, *d'appliquer, de concert avec les autres Etats membres du pacte de Varsovie, d'autres mesures en vue du déploiement de moyens supplémentaires pour créer un contre-poids indispensable au groupement croissant de moyens nucléaires de stationnement avancés des Etats-Unis en Europe et des armements nucléaires des autres pays de l'OTAN »*. On ne voit pas très bien pourquoi les *« autres pays de l'OTAN »* sont mentionnés ici, puisqu'aucun changement qualitatif n'est prévu dans l'immédiat dans leur armement, mais la réponse aux Pershing est plus claire : en substance, cette nouvelle menace serait contrée par des fusées à courte portée de type SS-22 ou 23 installées en R.D.A. ou en Tchécoslovaquie, et qui menaceraient le dispositif de l'OTAN d'un tir à « préavis » égal ou inférieur aux fameuses six minutes du temps de vol du Pershing.

Jusqu'à présent, les spécialistes occidentaux n'ont que mollement contesté les assurances soviétiques selon lesquelles aucune arme nucléaire n'est déployée sur le territoire des satellites européens de l'U.R.S.S. Certains estiment que des armes y sont stockées en dépôt, à la disposition de vecteurs, qui pourraient être amenés d'U.R.S.S., ou encore que les vecteurs — notamment les avions — déjà sur place, peuvent très rapidement être équipés d'armes nucléaires venues d'ailleurs. Mais personne n'a fait état de la présence en R.D.A., par exemple, de missiles SS-22 ou SS-23 en position de tir. C'est cette situation qui pourrait être modifiée à partir de l'an prochain, encore que les gouvernements d'Europe centrale semblaient, jusqu'à tout récemment, être peu tentés par cette perspective. Ainsi, M. Puja, ministre hongrois des affaires étrangères, nous avait indiqué lors de sa visite à Paris en février qu'il ne *« croyait pas nécessaire »* d'installer des armes nucléaires en Hongrie ou dans d'autres pays du pacte, même après l'apparition des euromissiles à l'Ouest (*le Monde* du 12 février). Mais il est bien évident que cet avis sera de peu de poids auprès de celui du haut commandement soviétique.

Pas de fusées au Nicaragua

3) La dernière réplique soviétique est moins nouvelle et reste vaguement formulée : *« On serait amené également*, conclut la déclaration, *à appliquer en réponse les mesures requises ayant en vue le territoire des Etats-Unis eux-mêmes. »* Brejnev avait déjà formulé dans le même discours de mars 1982 cet avertissement qui a fait l'objet d'exégèses officieuses : installations de missiles sous-marins à courte portée au large des côtes américaines, déploiement de SS-20 au Kamtchatka ou sur les Kouriles visant l'Alaska et une partie de la Californie, telles sont les variantes évoquées. Les porte-parole soviétiques ont en revanche exclu tout déploiement nucléaire à Cuba, afin de ne pas violer l'accord conclu en 1962 avec Kennedy, et en fait aussi au Nicaragua : deux membres du gouvernement sandiniste, MM. Ramirez et Borge, viennent d'ailleurs de le réaffirmer par écrit à un représentant démocrate américain, M. Torricelli, le second ajoutant que les Soviétiques ne lui ont jamais proposé d'installer des missiles dans son pays.

Les experts militaires occidentaux risquent d'être divisés dans leurs appréciations de ces diverses mesures. Les Américains ne seront sans doute pas satisfaits de se savoir visés par de nouveaux moyens nucléaires, encore que la menace sous-marine n'est nullement nouvelle pour eux. Les contestataires allemands verront sans doute dans l'installation de missiles chez leurs frères de l'Est une nouvelle aggravation de la confrontation nucléaire et un accroissement du *« risque de déclenchement de la guerre »*, comme le souligne, d'ailleurs complaisamment, la déclaration soviétique elle-même. D'autres, enfin, feront valoir que cette nouvelle course aux armements, à l'Est, ne changera pas grand-chose au risque qui existe déjà, et que l'essentiel est de renforcer qualitativement la dissuasion par l'installation des missiles de l'OTAN. En particulier, l'arsenal de SS-20 actuel est déjà bien assez redondant, avec sept cent cinquante têtes affectées aux seuls objectifs occidentaux. On ne voit pas ce que des dizaines de lanceurs supplémentaires apporteront de plus au commandement soviétique.

Il reste que celui-ci tire parti de la décision de l'OTAN pour réclamer et obtenir de nouveaux crédits du Politburo et relancer son effort d'armement, déjà considérable, des quinze dernières années. Dans le domaine stratégique (intercontinental) également, la déclaration gouvernementale annonce le *« déploiement de nouveaux systèmes stratégiques appropriés »* pour faire pièce aux *« importants programmes de moyens sophistiqués »* lancés par M. Reagan, notamment aux missiles de croisière installés en mer et dans l'air.

A propos des armements européens en tout cas, le document soviétique confirme qu'aucun accord n'est possible à Genève sur la base des propositions occidentales actuelles, qui sont *« inacceptables d'avance »* le représentant soviétique, M. Kvitsinsky, l'a confirmé en refusant, purement et simplement, de prendre connaissance du projet d'accord que lui soumettait récemment son homologue américain). Il faudrait donc un miracle pour que la négociation souhaitée par les auteurs de la décision de l'OTAN, en 1979, aboutisse à quelque progrès avant le début du déploiement occidental.

MICHEL TATU.

LES ÉTATS-UNIS ET L'AMÉRIQUE LATINE

Les tenants de la ligne dure confirment leur influence

Williamsburg. — Une annonce inattendue a été faite, vendredi 27 mai, dans l'avion qui amenait le président Reagan de Washington à Williams burg : le remplacement de M. Thomas Enders, assistant du secrétaire d'Etat pour les affaires interaméricaines, par l'ambassadeur au Brésil, M. Langhorne Motley. Il a été précisé, d'autre part, que le nombre des conseillers militaires américains au Honduras serait augmenté de façon à entraîner davantage de soldats salvadoriens à proximité de leur territoire.

De notre envoyé spécial

Depuis le début du mandat de M. Reagan, M. Enders était chargé de l'Amérique latine. Il dirigeait cet important secteur du département d'État et exposait régulièrement la politique officielle du gouvernement devant la presse et le Congrès.

Cet ancien d'Indochine défendait cependant, en privé, des thèses plus modérées. Dans une note confidentielle, établie en février dernier, M. Enders suggérait notamment une *« politique à deux voies »* : les Etats-Unis continueraient à soutenir le gouvernement du Salvador, mais engageraient parallèlement des négociations avec les forces révolutionnaires. Cette proposition fut rejetée. Le conflit s'accentua peu à peu avec plusieurs représentants de la ligne « dure », comme M. William Clark, le responsable du Conseil national de sécurité, et Mme Jeane Kirkpatrick, l'ambassadeur à l'ONU.

Selon l'usage, M. Enders est couvert de compliments. On présente son départ comme *« une rotation normale »* sans aucune signification politique. Mais nul n'ignore que le véritable maître d'œuvre de la politique centre-américaine depuis quelques mois est M. William Clark. Le départ de M. Enders ne ferait que confirmer une durcissement.

Agé de quarante-quatre ans, son successeur n'est pas un diplomate de carrière. Rien ne le prédestinait à devenir ambassadeur au Brésil, puis à diriger la politique latino-américaine des Etats-Unis, sinon le fait d'être né à Rio-de-Janeiro et d'y avoir vécu quelque temps. Ce républicain servit comme officier dans l'armée de l'air de 1960 à 1970, avant de devenir agent immobilier à Anchorage (Alaska). Il se spécialisa ensuite dans l'aménagement du territoire de cet Etat et présida une entreprise privée. Sous M. Carter, M. Motley avait pris la défense des compagnies pétrolières à propos d'un projet de loi sur l'environnement en Alaska. Il apporta un soutien actif à la candidature du vice-président Bush en 1980. L'année suivante, il était nommé ambassadeur à Brasilia.

Malgré l'assassinat de l'un d'entre eux le 25 mai, Washington n'a nullement l'intention de retirer ses conseillers militaires du Salvador. Leur nombre restera inférieur à cinquante-cinq — plafond fixé par le Congrès — et ils ne seront toujours pas autorisés à participer aux combats. En revanche, le nombre des instructeurs américains au Honduras (soixante-deux actuellement) sera augmenté pour entraîner des soldats salvadoriens.

Dépassera-t-on la centaine, comme l'affirmait vendredi le *New York Times* ? Le secrétaire d'Etat a refusé de répondre, ne voulant pas *« retomber dans un autre jeu de chiffres »*. Le Congrès n'a fixé aucune limite au nombre des conseillers militaires au Honduras. Mais plusieurs sénateurs et représentants voient dans la nouvelle initiative de l'administration une façon de tourner l'accord tacite qu'elle avait conclu avec eux à propos du Salvador et une dangereuse escalade.

M. Shultz affirme que c'est *« le moyen le moins coûteux et le plus simple »* de développer l'entraînement des soldats salvadoriens. Les transférer aux Etats-Unis reviendrait, en effet, beaucoup moins cher. *« Il n'y a là aucun changement de politique »*, a affirmé le secrétaire d'Etat. On se demande si Washington ne voit pas un autre avantage dans cette initiative : rapprocher les Honduriens et les Salvadoriens, qui ne s'aiment pas et qui s'étaient fait la guerre en 1969.

Le Honduras a donné son accord à l'augmentation du nombre des conseillers, à condition que ses propres troupes bénéficient de leur enseignement. On n'exclut pas que d'autres pays « amis » d'Amérique centrale en profitent aussi.

ROBERT SOLÉ.

Etranger

Le sommet de Williamsburg

(Suite de la première page.)

Ainsi, M. Mitterrand est placé dans la tradition du cavalier seul, chère aux anciens présidents de la V[e] République.

Comme le veut le protocole, le président français, seul chef d'Etat étranger, sera accueilli le dernier par M. Reagan sur la pelouse de l'ancien palais des gouverneurs britanniques de Virginie. Il occupera la résidence la plus imposante, la seule en dur, construite pour un riche planteur vers 1750. Les cinq chefs de gouvernement habiteront des maisons de bois, d'ailleurs charmantes, peintes en blanc, avec de luxeux ameublements passant pour authentiques. Le président américain lui-même se contentera d'une ancienne forge, deux fois centenaire et confortablement aménagée.

Les deux seules séances plénières, dimanche après-midi et lundi matin, réunissant à la fois les chefs d'Etat et de gouvernement et les deux ministres qui les accompagnent (affaires étrangères et économie) se tiendront dans un hôtel, lui aussi monument historique. Tous les repas et les autres rencontres, multi ou bilatérales, auront lieu, pour le plupart, dans un endroit différent, ce qui multipliera les déplacements à pied ou en calèche, à l'ombre des chênes et des catalbas, dans une ville dont tout le quartier central est, depuis samedi midi, interdit aux touristes et même aux journalistes — sauf ceux, surtout photographes et cameramen, constitués en « pool ». Les charmes de l'architecture coloniale américaine, d'une nature exubérante et en pleine fraîcheur, devraient faire de Williamsburg un succès télégénique. C'est d'ailleurs, en période pré-électorale américaine, une de ses raisons d'être.

Le sommet se terminera lundi soir sur un récital de la cantatrice Leontyne Price, seul sacrifice aux divertissements, mais d'un goût plus discret, il faut le reconnaître, que le feu d'artifice de Versailles.

Retour à Rambouillet

Un point sur lequel MM. Mitterrand et Reagan sont d'accord, c'est qu'il faut en revenir à la simplicité des origines qui marqua, en 1975, le sommet de Rambouillet. Mais, le style mis à part, la seule innovation véritable est que les chefs d'Etat et de gouvernement qui, comme précédemment, prendront leurs trois premiers repas seul à seul pour parler de la situation internationale, auront également, dimanche matin, une discussion économique restreinte sans l'assistance de leurs ministres.

MM. Mitterrand et Reagan revendiquent chacun le mérite de cette initiative, qui inquiète quelque peu les fonctionnaires de la Maison Blanche. Le président des Etats-Unis ne passe pas en effet pour un économiste émérite : l'an dernier, à Versailles, il avait quelque peu surpris les autres participants en lisant, lors de ses interventions économiques les plus importantes, des textes préparé par ses experts. D'après le correspondant du *New Yord Times* à la Maison Blanche, Hedrick Smith, le président aurait pris chaque vendredi, depuis six mois, une heure de leçon particulière d'économie politique avec le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, le secrétaire d'Etat, M. Shultz et le spécialiste des affaires commerciales, M. Brock en vue de cette discussion dominicale. *« On s'y est pris tôt*, aurait dit un collaborateur de M. Reagan aux journalistes américains, *pour qu'il n'ait pas à se bourrer à la fin »*.

Une chose sûre, est que MM. Reagan et Mitterrand souhaitent que le sommet des sept ne tourne pas au duel franco-américain et que le président des Etats-Unis, comme le président français l'an dernier, fera beaucoup pour que Williamsburg apparaisse comme un succès. C'est ce qu'on appelle à l'Elysée *« le syndrome de la maîtresse de maison »*.

Mais la bonne volonté suffira-t-elle quand les divergences sont évidentes ? Le porte-parole de l'Elysée, M. Vauzelle, a souligné, jeudi dernier, que M. Mitterrand s'était interrogé après Versailles sur l'utilité de ces sommets, selon lui, c'est l'an prochain seulement, au vu des actes des participants, et non à la lecture du communiqué de lundi, que l'on pourra juger si le principe des sommets annuels des sept devrait être maintenu.

S'il ne l'était pas, la rencontre de Williamsburg serait effectivement un événement historique.

MAURICE DELARUE.

« LES SOMMETS ÉCONOMIQUES », DE GEORGES DE MÉNIL

Opéras ou conclaves ?

De Rambouillet (1975) à Versailles (1982), les huit rencontres de chefs d'Etat et de gouvernement ont fait chaque fois l'objet d'une large couverture de la presse. De plus en plus large, d'ailleurs, car il y avait dix fois plus de journalistes l'an dernier que lors de la première réunion !

En revanche, il n'existait pas d'histoire de ces conférences informelles au plus haut niveau disponible en France. L'oubli est réparé avec la sortie, à l'occasion de Williamsburg, du livre de M. Georges de Ménil. Avec un louable souci pédagogique, l'auteur expose la génèse et le développement de ces sommets, esquisse un bilan et formule des vœux.

Il n'y a pas là seulement un document de travail utile à tous ceux qui s'intéressent aux grands enjeux internationaux. M. de Ménil, qui a demandé à être reçu par certains des protagonistes pour accomplir sa tâche, éclaire beaucoup mieux qu'on n'avait pu le faire jusqu'ici certains aspects de ces grandes « messes » économiques.

Lorsque M. Giscard d'Estaing lança à Helsinki fin juillet 1975, en privé, l'idée d'un sommet monétaire qui pourrait avoir lieu dans le courant de l'année entre la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis et le Japon, il avait à l'esprit, en accord avec M. Helmut Schmidt, les réunions informelles et secrètes qui s'étaient tenues entre les ministres des finances des mêmes pays, entre 1973 et 1975, pour examiner des projets de réforme monétaire (1). Ils se baptisaient eux-mêmes « Library Group », par allusion à la bibliothèque de la Maison Blanche où ils tinrent leur première réunion.

Un autre « modèle » avait été proposé en 1977 par le conseil Atlantique, à l'opposé de celui-ci : il se serait agi de coordonner l'élaboration des politiques économiques, d'inviter plus de membres et notamment des représentants de l'O.C.D.E., du F.M.I. et de la Banque mondiale, et de se servir de ces rencontres pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les problèmes économiques internationaux.

La réalité s'est tenue entre les deux conceptions mais la dérive vers les fastes de Versailles a conduit de plus en plus de chefs d'État et de gouvernement à revenir à l'esprit du « Library Group ». M. François Mitterrand ne fut pas le dernier, au reste, à suggérer, dès septembre 1982, un changement de style radical. Il évoqua même devant un journaliste américain (2) l'image d'un conclave de cardinaux qui se réunirent pour délibérer.

Un bilan mitigé

Le bilan des huit premiers sommets n'est pas facile à dresser. Si l'on s'en tient aux réalisations concrètes on peut mettre à leur crédit l'allégement des contingentements d'importation décidé par le gouvernement Wilson à la fin de 1975 ; la relance budgétaire proposée par le chancelier Schmidt et votée par le Bundestag en 1978 ; la décision en 1979 du président Carter de libérer progressivement le prix du pétrole aux Etats-Unis ; enfin l'augmentation de l'aide au tiers-monde décidée par le premier ministre Fukuda et réalisée par lui-même et ses successeurs.

Résultats sans doute assez maigres, mais l'importance de ces sommets se mesure également à leur influence indirecte : des Etats ont une meilleure compréhension des contraintes et des objectifs des autres et les opinions publiques sont sensibilisées aux grands thèmes de politique économique internationale. Ces dialogues ont forcément d'étroites limites. Il n'empêche que Helmut Schmidt déclare à l'auteur au début de 1983 : *« Sans la coopération dont les sommets économiques étaient une des manifestations importantes, nous aurions sombré dans le chacun pour soi. Les taux de chômage auraient approché le double de ce qu'ils sont aujourd'hui. »*

On aurait sûrement recouru davantage au protectionnisme sans cette sorte d'autosurveillance de groupe des pays les plus riches du monde. C'est encore cette menace que les sept devront écarter lors de leur rencontre de Williamsburg. Cent fois sur le métier...

PIERRE DROUIN.

(1) Le Japon ne rejoignait en fait ce groupe qu'en 1974.

(2) John Vinocur, *The New York Times*, 12 octobre 1982.

(*) *Les Sommets économiques : les politiques nationales à l'heure de l'indépendance*, Institut français des relations internationales (IFRI). Editions Economica, 96 pages, 38 F.

Haute-Volta

Le président Ouedraogo annonce le « retour des militaires dans leurs casernes »

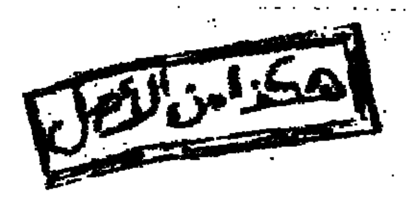
Ouagadougou (A.F.P.). — Le président Ouedraogo a annoncé, le vendredi 27 mai l'avènement d'un régime transitoire, caractérisé par le départ de l'équipe militaire gouvernant le pays, mais dont il reste néanmoins le chef. Dans un discours radio-télévisé, il s'est prononcé pour le *« retour immédiat des militaires dans leurs casernes »*, la libération des militaires et civils détenus pour des *« raisons purement politiques »* et l'élaboration d'un avant-projet de Constitution dans un délai de six mois.

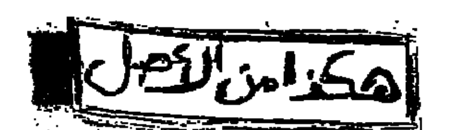
Le commandant Ouedraogo, président du Conseil de salut du peuple (C.S.P.), instance politique suprême depuis le coup d'Etat du 7 novembre 1982, a indiqué que le retrait de militaires de la scène politique passait par la dissolution des instances dirigeantes du C.S.P. Il a toutefois précisé qu'il *« aurait recours, chaque fois que les circonstances le dicteront, à la concertation avec les militaires de tous grades et de toutes conditions dans les formes réglementaires »*.

Pour justifier ces décisions, le chef de l'Etat a estimé que *« la politisation à outrance des forces armées voltaïques »* suscitait *« des querelles intestines à dominante idéologique, en passe de remettre irrémédiablement en cause la cohésion et la discipline qui font la force de toute armée digne de ce nom »*. Le 17 mai, il avait fait arrêter le premier ministre, le capitaine Sankara et le commandant Lingani, secrétaire général du secrétariat permanent du C.S.P., chefs de file des militaires, en désaccord avec lui. Le chef de l'Etat, invoquant sa *« volonté d'apaisement »*, entend faire libérer tous les officiers détenus *« pour des raisons purement politiques »*. En ce qui concerne *« les dignitaires des régimes précédents, d'autres mesures suivront dans un bref délai »*, a-t-il indiqué.

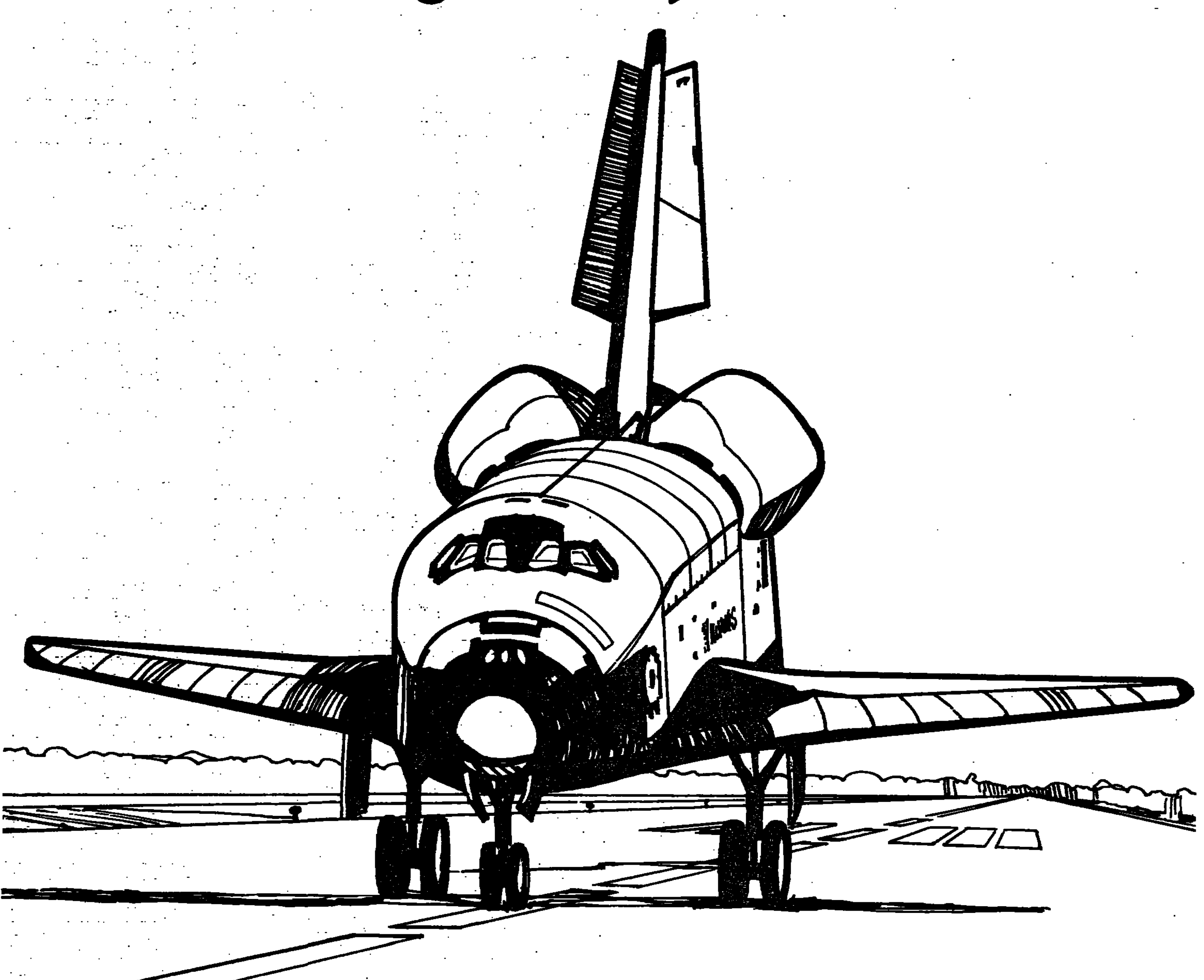
● *Certaines localités du Lac-Tchad*, au nord-ouest de N'Djamena, seraient soumises depuis jeudi à un *« bombardement nourri »* de l'aviation nigériane, a-t-on appris vendredi 27 mai de bonne source, dans la capitale tchadienne. Trois Mig nigérians auraient bombardé à trois reprises la ville de Bagassola, dans la préfecture du lac, faisant *« plusieurs morts et blessés »* dans la population.

La frontière entre le Nigeria et le Tchad, fermée depuis les affrontements ayant opposé des soldats des deux pays sur les îles du lac-Tchad, demeurait toujours close vendredi. — (A.F.P.)





Bonjour, Paris!



Je suis de Rockwell International.



Rockwell International
Space Transportation & Systems Group

Etranger

Pologne

Le B.I.T. va faire une enquête sur la situation syndicale

De notre correspondant

Berne. — Le conseil d'administration du Bureau international du travail (B.I.T.) a décidé, vendredi 27 mai, par 44 voix contre 6 et 5 abstentions, de former une commission d'enquête sur la situation syndicale en Pologne. C'est la première fois qu'un pays d'Europe de l'Est est ainsi mis sur la sellette. De telles enquêtes avaient concerné jusqu'ici surtout le Portugal de Salazar, la Grèce des colonels, le Chili du général Pinochet et, l'an dernier, Haïti.

L'envoi d'une commission d'enquête en Pologne avait été recommandé dans un rapport établi par le comité de la liberté syndicale, celui-ci faisant suite à la plainte déposée contre la Pologne le 16 juin 1982 devant la Conférence internationale du travail par le délégué-travailleur de la France, M. Marc Blondel (F.O.) pour *« violation des conventions relatives à la liberté syndicale »*. Dans son rapport, le comité indique ne pas avoir reçu des autorités polonaises des réponses satisfaisantes sur les questions concernant la situation des travailleurs licenciés, condamnés ou emprisonnés pour activités syndicales, pas plus que sur les mauvais traitements infligés aux détenus.

Depuis l'instauration de l'état de guerre, le 13 décembre 1981, le B.I.T. est la première organisation internationale à constituer une commission d'enquête sur la Pologne. Auparavant, la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) et la Confédération mondiale du travail (C.M.T.) avaient déjà déposé des plaintes au sujet des violations des conventions de l'O.I.T. ratifiées par la Pologne.

Mettant en cause le bien-fondé de ces griefs, le gouvernement polonais fait valoir que les explications qu'il a déjà fournies devraient permettre au B.I.T. *« une meilleure compréhension des problèmes »*. En l'absence d'un représentant de Varsovie au conseil d'administration, le délégué soviétique a qualifié la décision de vendredi de *« farce superflue »*.

La commission d'enquête comprendra trois personnalités indépendantes du B.I.T. Leurs noms seront soumis à l'approbation du conseil d'administration après les travaux de la réunion annuelle de l'Organisation qui s'ouvre le mercredi 1er juin. Au cas où elles ne seraient pas autorisées à se rendre en Pologne, la commission organiserait alors à Genève des auditions de témoins polonais.

J.-C. B.

R.F.A.

APRÈS LES AVEUX DE M. KUJAU ET L'ARRESTATION DE M. HEIDEMANN

« Stern » redoute la sanction de ses lecteurs

De notre correspondant

Bonn. — *« Fantastique et pourtant si simple »* : ces mots, appliqués par Hitler au plan de Rudolf Hess pour circonvenir l'Angleterre, conviennent parfaitement à l'affaire des faux carnets du Führer. L'« intermédiaire », Konrad Kujau, a reconnu devant le juge d'instruction les avoir écrits de sa propre main. Il a également « chargé » Gerd Heidemann, qui a été arrêté dans la soirée du jeudi 26 mai, en même temps qu'il était procédé à une perquisition dans sa somptueuse villa (*le Monde* du 28 mai). On le soupçonne d'avoir été de mèche avec Kujau et, donc, d'avoir livré à *Stern* des cahiers qu'il savait pertinemment être des faux.

Mais quelle imprudence, ou quelle inconscience, de convier la presse mondiale à venir les admirer ! Quelle mise en scène pour protéger, pendant deux ans, l'exclusivité d'une fabrication qui ne pouvait avoir logiquement d'autre débouché que *Stern* ! Et que dire de l'attitude des supérieurs de Heidemann, les rédacteurs en chef d'alors et, au-dessus d'eux, celle d'un vieux routier comme Nannen, ou d'un jeune loup comme ce Schulte-Hillen qui se trouve fort bien à sa place et ne songe pas à démissionner, fût-ce comme Peter Koch et Felix Schmitt, en emportant une « prime de reconversion » dépassant de beaucoup le million de marks ?

Le parquet de Hambourg n'étant pas des plus loquaces, c'est tout ce que l'on sait pour le moment. Heidemann n'est pas encore officiellement inculpé. Il est en détention préventive pour l'empêcher de prendre la fuite ou de détruire des pièces à conviction — ce qu'il a largement eu le temps de faire depuis qu'il a été mis à la porte de *Stern*. Le magazine a remis à la police les notes de frais de Heidemann, ainsi que tous les papiers pouvant le concerner. M. Henri Nannen se sent justifié d'avoir porté plainte contre ce *« fin limier »* qui pourrait bien se révéler n'avoir été qu'un escroc particulièrement effronté.

Entre-temps, *Stern* fait les frais de l'opération. Le numéro sur la « découverte » des carnets de Hitler s'était vendu à deux millions cent mille exemplaires. Le suivant, racontant les préparatifs du vol de Hess en Angleterre, n'avait été tiré qu'à 1,7 million. Ce chiffre aurait encore baissé avec le numéro où s'étalait sa déconfiture. Le dernier numéro n'avait rien à ajouter aux révélations du précédent, se contentant d'une chronologie de la révolte de la rédaction contre l'aventure scabreuse où elle s'est trouvée embarquée malgré elle.

C'est une chronique interne, complète et honnête, et qui ne peut faire palpiter que les gens de la profession. A en juger par les piles qui s'entassent dans les magasins à grande surface, on n'a pas l'impression que le grand public se passionne pour ce genre d'introspection collective. *Stern* va-t-il battre de l'aile ? Ses carnets de publicité sont encore bien remplis, mais s'il descendait à 1,4 millions d'exemplaires, il serait obligé de réviser ses tarifs. On ne lui souhaite pas ce déclin, mais il est certain que l'affaire risque d'avoir désamorcé chez bien des lecteurs l'attente hebdomadaire que faisait naître chaque numéro.

ALAIN CLÉMENT.

Portugal

PLUS D'UN MOIS APRÈS LES ÉLECTIONS

M. Soares va former le nouveau gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République a officiellement invité M. Mario Soares, vendredi 27 mai, à former un gouvernement. Ce retard dans la désignation du premier ministre, un mois après les élections législatives, s'explique par la volonté du leader socialiste de ne pas être nommé avant la conclusion d'un accord politique avec les sociaux-démocrates. L'essentiel de cet accord est acquis.

Socialistes et sociaux-démocrates s'engagent à déposer à la Chambre un projet de loi permettant la constitution de banques privées. D'autres secteurs jusqu'à présent interdits à l'initiative privée, comme celui des cimenteries, lui seront ouverts. La législation du travail sera, elle aussi, modifiée de manière à rendre plus faciles les licenciements. Dans le domaine agricole, l'accord prévoit la distribution des terres des unités collectives de production à des petits et moyens agriculteurs.

Le *Journal officiel* a d'autre part publié jeudi les résultats définitifs des élections législatives du 25 avril. Les socialistes obtiennent 101 sièges, les sociaux-démocrates 74, les communistes et apparentés 44, et les démocrates-chrétiens 30.

J. R.

Les dents de l'apartheid

« Bon voisinage » de gré ou de force



Dessin de ROUIL.

LA République Sud-Africaine projette, de plus en plus crûment, sur la scène internationale, l'image d'une puissance régionale assurant à tout prix la pérennité d'un *« pouvoir pâle »* qui affiche son bon droit et se juge *« encerclé »* par un ensemble de forces hostiles. Face à un *« complot permanent »* visant à la détruire, elle a opté pour ce qu'on appelle, à Pretoria, la *« défense offensive appropriée »*, tactique qui consiste à employer tous les moyens — militaires, subversifs, économiques — pour affaiblir la *« ceinture marxiste »* autour de son territoire et, avant tout, empêcher les *« terroristes »* — les nationalistes noirs sud-africains qui ont opté pour la lutte armée contre l'arpartheid — d'y trouver refuge et, de façon plus générale, d'y constituer des *« sanctuaires »*. Il va de soi que cette *« stratégie dure »* comporte également un volet diplomatique et que Pretoria n'hésite pas à engager le dialogue — le cas actuel, avec l'Angola — quand une position de force est acquise face à l'interlocuteur éventuel.

La « ligne de front »

Cette politique semble sans nuances. Elle est pourtant dans la logique des événements, surtout depuis que la révolution des œillets au Portugal, en avril 1974, a privé l'Afrique du Sud de son glacis, ce « cordon sanitaire » qui s'est disloqué à l'occasion de la décolonisation précipitée du Mozambique et de l'Angola. L'histoire s'est alors accélérée en Afrique australe : une fois les deux grandes colonies portugaises indépendantes, un règlement du conflit rhodésien devait, inévitablement, déboucher sur une indépendance sous la houlette de ceux qui avaient pris les armes contre les dirigeants de l'ancienne colonie rebelle de la Couronne.

Dès 1973, face aux succès croissants de l'insurrection du Frelimo dans la moitié septentrionale du Mozambique colonial, les Sud-Africains avaient commencé à s'interroger sur la solidité de ce glacis prolongé à l'ouest par la Namibie, alors encore gérée comme une *« cinquième province »* sud-africaine au mépris des résolutions des Nations unies mettant un terme à cette tutelle. Du coup d'État de 1974 au Portugal à l'accession en 1980 du Zimbabwe à l'indépendance, soit exactement en l'espace de six ans, l'Afrique du Sud a vu la construction située à sa périphérie se défaire avec la formation d'États africains indépendants, se réclamant souvent du marxisme, proches de Moscou ou de Pékin, compagnons de route des nationalistes noirs sud-africains (notamment ceux de l'A.N.C., Congrès national africain, hors la loi), ne cachant pas que leur objectif final était l'abolition de l'apartheid.

Le réalisme dictait à ces jeunes États faibles, enfantés dans la douleur et le bruit des armes, pour la plupart sous-administrés et généralement dépendants économiquement de Pretoria, de ne pas trop irriter le géant irrascible et arrogant confortablement installé à leurs frontières. Ils n'en avaient pas les moyens et ne les ont toujours pas. Mais ils ne pouvaient pas, pour autant, se renier. Le terme de *« ligne de front »* qui les désigne traduit assez bien leur ambition de libérer leurs frères du Sud dont les droits demeurent bafoués. Depuis l'indépendance du Zimbabwe, ils ont également formé une zone de coopération économique, dans le cadre de la S.A.D.C.C. (1), afin de se désengager de l'emprise économique sud-africaine.

Ces changements, dont les circonstances et la rapidité n'avaient pas été prévues à Pretoria, ont contraint les Sud-Africains à revoir les moyens de leur survie. Dès le départ, sur le plan juridique, la seule position légale, pour la République Sud-Africaine, ne pouvait que porter sur la défense de ses propres frontières, reconnues internationalement. Pour le reste, il lui fallait négocier, biaiser, manier la carotte et le bâton, utiliser les formidables atouts d'un État semi-industriel bien organisé et bien géré, au potentiel colossal et aux moyens de défense — et de coercition — non négligeables. Le *« pouvoir pâle »* devait se faire à l'idée que son environnement, qu'il jugeait peuplé de diables, avait changé. Il devait s'adapter. Pour les Afrikaners, « tribu blanche » souvent divisée, mais de mentalité missionnaire, il ne s'agissait pas de se démettre, encore moins de se suicider. Les acquis de 1948, date à laquelle ils ont accaparé un pouvoir consolidé au fil des décennies, n'étaient pas, à leurs yeux, en cause. Il s'agissait, avant tout, de trouver la riposte *« appropriée »*.

Pendant ces six années, on a vu les gouvernements sud-africains en proie à l'embarras. En 1975, Pretoria a lancé une équipée militaire en Angola pour empêcher le M.P.L.A. de s'emparer du pouvoir. L'ingérence était trop flagrante pour que Soviétiques et Cubains n'y trouvent pas l'occasion d'une intervention militaire massive. La décolonisation de l'Angola a été un échec total ; elle a débouché sur une guerre civile entre trois mouvements de libération qui a fait fuir les quelque quatre cent mille Portugais qui assuraient l'administration et la relative santé économique du territoire. L'intervention militaire sud-africaine — qu'elle ait ou non reçu des encouragements américains — a eu l'effet contraire à son objectif : troupes cubaines et conseillers militaires soviétiques ont fait, durablement, pencher la balance en faveur de leurs alliés locaux, encore au pouvoir aujourd'hui à Luanda.

Une velléité de détente

On pourrait ainsi multiplier les exemples d'erreurs commises par Pretoria. M. Vorster, alors premier ministre, a voulu tendre au reste du continent ce qu'il croyait être la perche de la *« détente »*, initiative sans lendemain. Les Sud-Africains n'ont pas cru que le Mozambique indépendant, pourtant terriblement secoué, en 1975, par le départ de sa population portugaise, serait prêt, dès 1976, à sacrifier ses intérêts économiques au soutien accordé à la guérilla de Rhodésie. Il l'a pourtant fait. En avril 1980 seulement — c'était déjà trop tard, — Pretoria a compris que les urnes porteraient au pouvoir, à Salisbury (rebaptisée depuis Harare), ceux qui avaient combattu, mitraillette à la main, M. Ian Smith, et non pas l'incapable évêque Muzorewa, dont ils avaient fait, secrètement, leur champion.

Faute de les avoir prévus, l'Afrique du Sud a donc subi les événements. Mais, pour Pretoria, le mal n'était pas irréparable. Le géant de l'Afrique australe jouit dans la région d'une telle supériorité qu'il peut se permettre de telles erreurs de calcul. Il a même pu, depuis lors, succomber à l'illusion d'optique qui lui fait croire que certains de ses voisins sont prêts à collaborer officiellement avec lui. On l'a vu avec le débat public de ces dernières années sur une *« constellation australe »* sud-africaine, sorte de couverture diplomatique destinée à *« stabiliser »* la région et à remplacer ainsi le glacis perdu de la période coloniale.

La ligne actuelle, qui revient à porter les difficultés chez le voisin afin de mieux préserver la paix chez soi, constitue donc, beaucoup plus qu'un virage, le correctif apporté aux politiques antérieures. Il n'y aura pas eu de changement de cap, mais plutôt adaptation à de nouvelles données régionales. En outre, Pretoria doit accepter un certain nombre de facteurs, internes et externes, sur lesquels les Sud-Africains ont peu de prise.

Une militarisation progressive

Tout d'abord, les coups de main, au-delà des frontières, contre les « repaires » ou, parfois, les centres de réfugiés de l'A.N.C., ne suffisent plus à prévenir une donnée permanente de la vie sud-africaine : le « terrorisme » existe. On peut le contenir dans des limites raisonnables, on a sans doute les moyens de rassurer suffisamment la communauté blanche. Il reste que l'Afrique du Sud semble condamnée à s'accommoder, depuis deux ou trois ans, d'un certain niveau de terrorisme qui peut, on l'a vu, atteindre des cibles économiques ou militaires.

En deuxième lieu, une politique plus agressive, s'appuyant sur des opérations militaires en dehors des frontières (Namibie, Angola méridional), a considérablement renforcé l'appareil militaro-industriel. Le poids des forces de sécurité s'est accru au même titre que celui du budget qui leur est destiné. Le fait que la communauté blanche sud-africaine ait acquis une mentalité d'assiégé joue dans le même sens. La militarisation progressive de l'Afrique du Sud est surtout sensible depuis que l'Afrique australe est entrée, en 1974-1975, dans le champ de la guerre froide.

Enfin, sur le plan intérieur, la croissance rapide de l'économie — en dépit de vagues de récession — exige une intégration relative des fractions les plus réceptives des communautés non blanches, ne serait-ce que parce qu'elles constituent des réservoirs indispensables d'agents économiques. Sur le plan politique, cela s'est traduit par quelques efforts pour rallier les communautés indienne et métisse. Celles-ci hésitent toujours à se couper des Noirs, qui sont l'immense majorité.

Une clientèle aux abois

La situation internationale a été un peu plus favorable à Pretoria. Avec la récession et le durcissement des rapports Est-Ouest, la montée du conservatisme aux Etats-Unis et en Europe — qui a porté au pouvoir Mme Thatcher ou M. Reagan — a fourni aux Sud-Africains une bouffée d'oxygène. La politique d'*« engagement constructif »* américaine à leur égard leur a permis d'abattre les atouts dont ils disposent en Occident, tout en continuant de poursuivre leurs objectifs propres et de se maintenir sur le marché international, en particulier celui de l'or, sur lequel les Soviétiques se sont trouvés parfois accommodants.

D'un autre côté, la récession internationale a porté de tels coups à la fragile cohésion de l'Afrique noire — très affaiblie politiquement et économiquement — que les avocats, à Pretoria, d'entreprises de « déstabilisation », au-delà des frontières, ont pu aisément faire prévaloir leurs points de vue. Les Sud-Africains ont élargi, ces dernières années, leur clientèle de commerçants et, même, de dirigeants aux abois. En dépit de démentis sans grand écho, ils ne découragent pas les rébellions armées — et souvent efficaces — contre des capitales de pays limitrophes ou proches qu'ils souhaitent tenir en laisse : Maputo, Harare et Luanda. On peut même se demander s'ils accepteront un règlement namibien tant qu'ils n'auront pas mis au pas les gouvernements d'Afrique australe qui refusent encore de rentrer dans leur jeu.

Cette attitude — intransigeante sur le fond et plus subtile dans les formes — comporte, bien évidemment, des risques. Sur le plan intérieur, il y a toujours celui d'un deuxième Soweto puisque, dans l'ensemble, la condition des Noirs sud-africains n'a guère changé depuis l'explosion de 1976. On peut s'interroger également sur les conséquences d'une politique « dure » à l'égard des pays limitrophes. Pretoria espère, certes, leur faire « entendre raison ». Ils peuvent tout aussi bien demander des renforts à leurs alliés ou à leurs protecteurs, quitte à passer des pactes de défense assez contraignants avec Moscou ou, comme certains l'ont déjà fait, à signer des « accords de coopération » avec l'Union soviétique, qui réduisent d'autant leur marge de manœuvre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Conférence de coordination pour le développement de l'Afrique australe.

L'attentat le plus sanglant de l'histoire de la République Sud-Africaine a fait, le 20 mai, dix-huit morts à Pretoria. Dans un raid de représailles « à l'israélienne », les « terroristes et leurs complices » ont été bombardés trois jours plus tard dans leur « sanctuaire » mozambicain. Bilan : soixante-quatre morts selon les Sud-Africains et six seulement si l'on en croit Maputo (le Monde du 26 mai). Au demeurant, selon les journalistes présents sur place, la « base terroriste » visée n'en était pas une.

La situation des États voisins de la puissante République devient intenable face à de nombreux et efficaces moyens de pression politiques, économiques et militaires. Le régime de l'apartheid, menacé par ses guérilleros noirs, a les réactions d'un fauve blessé...

Le soutien aux guérillas et les « missions non autorisées »

De notre correspondant

Johannesburg. — La scène se passait récemment au Zimbabwe. « *Oui Votre Honneur,* — avouait l'accusé — *j'ai été entraîné six mois dans une base sud-africaine (...) Ma mission consistait à recruter, et à saboter des objectifs industriels.* » Pitoyable dans sa trop large défroque, Benson Dube, ancien guérillero contre les Rhodésiens, a été condamné pour haute trahison dans ce pays qu'il a contribué à libérer. Soldat perdu ? A vingt et un ans ? Peut-être, mais ils sont des milliers à partager le fardeau d'amertume, de rage, et d'ignorance de Benson Dube. Des milliers de Matabélés, l'ethnie de M. Nkomo, qui ont perdu les élections en 1980, et ont assisté impuissants à la disgrâce de leur grand homme. Des milliers, ici et ailleurs, dont les déceptions sont aujourd'hui habilement exploitées par l'Afrique du Sud.

Tout est démenti par Pretoria avec une régularité de métronome.

La loi du silence

Les preuves matérielles de la complicité sud-africaine avec les dissidents des pays voisins sont rares. Il existe suffisamment de lois répressives au pays de *l'apartheid* pour prévenir une investigation en profondeur, et plus encore, sa publication. La simple reproduction d'allégations peut conduire devant les tribunaux.

Ici, plus qu'ailleurs, l'armée respecte la loi du silence. Certains « contractuels » prennent pourtant le risque de la briser. Selon un jeune mercenaire belge, enrôlé sous contrat annuel par les « South African Defence Forces » (SADF), « *seuls les soldats les plus sûrs, d'origine afrikaner, rhodésienne ou portugaise sont engagés dans des opérations hors frontière (...) S'ils se font prendre, ils doivent dire qu'ils étaient en mission non autorisée. Tel est le mot d'ordre.* »

De fait, les « *missions non autorisées* » se sont quelque peu multipliées ces derniers temps. Le 2 novembre 1982, un ancien commandant d'une unité matabélé de M. Nkomo est arrêté au Zimbabwe les armes à la main. Yonah Ndlovu Ddeweni reconnaît avoir été entraîné en Afrique du Sud. Son récit a toutes les apparences de la vérité. « *On m'a versé dans un commando entièrement constitué de Zimbabwéens, baptisé Phumo revanhu (la lance du peuple) (...). Ils m'ont équipé d'une AK 47 et entraîné quelque temps au camp de Dsakutsaku, d'où je me suis enfui.* » Blessé au cours de son arrestation, Yonah fut amputé d'un bras et condamné à trois ans de prison. Pretoria assura ne rien savoir de « la lance du peuple », mais, au fil des révélations qui allaient suivre, Harare put reconstituer plus nettement l'étendue de la conspiration ourdie de l'autre côté de la frontière.

Basé « *quelque part dans la bande de Caprivi* », le célèbre « Buffalo batallion », le bataillon 32 selon la terminologie officielle, fut constitué en 1976, au lendemain de la déroute des troupes d'invasion sud-africaines en Angola, et confié à un vétéran des forces portugaises coloniales. L'existence des *buffalos*, fut, « *pour raisons de sécurité* », tenue secrète jusqu'au début de 1981. Elle le serait toujours si un mercenaire britannique, John Edwards, « *dégoûté des crimes* » perpétrés par ses anciens amis contre les populations civiles angolaises, ne s'était confessé à la presse britannique. A en croire ce déserteur anglais, les *buffalos* ont employé, en Angola, les mêmes techniques que les *Selous Scouts* de Rhodésie : terrorisme, destruction d'infrastructures civiles, massacres de villageois, tortures, etc., le tout commis anonymement, de manière à faire peser la responsabilité des atrocités sur l'ennemi, la SWAPO.

Partiellement constitué d'anciens soldats du F.N.L.A. angolais défunt, le bataillon 32, actuellement en repos à la base sud-africaine de Rundu, comprend, au minimum, 1 500 hommes dont plusieurs dizaines de « chiens de guerre » belges, français, britanniques, portugais, rhodésiens et même américains.

Les paysans kangwalis du Kavangoland connaissent parfaitement les pistes utilisées la nuit par les camions sud-africains pour leurs livraisons de l'autre côté de la rivière-frontière des Crocodiles. La complicité de Pretoria avec les anti-marxistes de l'UNITA n'est plus à démontrer. Plusieurs de ses militants, et même certains sympathisants actifs de la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.) ont quasiment pignon sur rue à Windhoek.

Cinq mille anciens Rhodésiens ?

Selon un ancien mercenaire, « *la plupart des candidats zimbabwéens ou mozambicains* » à la déstabilisation de leur patrie, « *passent par une période de mise à l'essai dans le nord namibien* ». Après avoir ainsi été testés, les nouveaux « terroristes » sont infiltrés, soit directement auprès des mouvements insurrectionnels qu'ils encadreront (RNM notamment), soit placés « en attente » dans des camps militaires sud-africains le long de la frontière avec le Zimbabwe et le Mozambique. Ce point particulier n'est pas nié par Pretoria.

« *Ils sont déployés à cet endroit pour contrôler les entrées illégales d'immigrants dont ils parlent souvent la langue* », expliquait le général Viljoen. Pour M. Emmerson Munangagwa, responsable des questions de sécurité au Zimbabwe, « *ils sont là pour passer à l'action le jour venu et « prendre soin » des nouvelles recrues* ». Selon lui, l'Afrique du Sud entraînerait ainsi « *cinq mille anciens Rhodésiens, noirs et blancs, dans quatre bases du Transvaal* ». Tous seraient administrativement regroupés sour le nom évocateur de *Matabele brigade*.

D'après les renseignements fournis par les transfuges aujourd'hui sous les verrous, les bases auraient pour noms Spencer, Gumbo, Letaba et Phaloborwa. La liste n'est pas exhaustive. Les meilleurs éléments seraient ensuite versés, parfois à titre temporaire, dans les fameux commandos sud-africains de reconnaissance, les *Reccees*.

Les opérations de transfert sont d'autant plus difficiles à repérer, à l'entrée comme à la sortie, que les *Reccees* se meuvent hors des structures conventionnelles de l'armée.

Les *Reccees* travaillent essentiellement dans la clandestinité. Pour beaucoup, au Mozambique, les quatre Blancs au visage passé à la suie qui commandaient, « *en anglais* » selon des témoins, la sanglante expédition de Namaacha, le 20 août 1982, appartenaient à ces unités spéciales.

Un rapport accusateur

Officiellement, l'Afrique du Sud ne soutient pas les *combattants de la liberté* de la R.N.M. Aux journalistes qui l'interrogeaient, début février, à propos d'un rapport du département d'État américain concluant à la complicité militaire de Pretoria avec eux, M. Pik Botha déclara que « *certains passages du rapport* » étaient fondés. Pour le reste, la presse fut invitée à « *aller demander des détails à Washington* ». Là-bas, comme ici, il ne subsiste, en effet, plus guère de doute sur l'étroite collaboration entretenue avec les rebelles mozambicains.

La radio-pirate du mouvement Africa libre (ou « *la Voix de la hyène* » selon le camp dans lequel on se trouve) émettait jusqu'à l'indépendance de ce pays, à partir de la Rhodésie. Depuis juin 1980, elle appelle au soulèvement armé à partir du nord Transvaal. Selon Maputo, l'aviation sud-africaine viole impunément le ciel mozambicain pour approvisionner les sept à huit mille rebelles du mouvement et observer les déplacements de troupes gouvernementales. Bien armées et convenablement nourries, les bandes rebelles n'auraient toutefois qu'une faible idée de la stratégie. D'après certains témoignages, l'Afrique du Sud leur indiquerait les cibles industrielles à attaquer en priorité. C'est ainsi que le réseau de transport reliant le port de Beira à la ville frontière zimbabwéenne de Mutare et l'oléoduc parallèle sont constamment mis hors d'usage.

Privé de cet unique débouché sur la mer pour son commerce extérieur, Harare est en effet contraint de se tourner vers Pretoria, lequel cherche bien évidemment à soumettre son aide à certaines exigences d'ordre politique. La même tactique est employée à l'encontre du royaume du Lesotho, accusé, comme les autres, de donner asile aux « terroristes » de l'A.N.C.

PATRICE CLAUDE.

« Le continent a besoin de nous »

De notre correspondant

Johannesburg. — Les exportations sud-africaines à destination du reste du continent se sont élevées à 937 millions de rands (1 rand = 6,50 francs français) en 1982. Selon l'Organisation du commerce extérieur sud-africain (SAFTO), la baisse, par rapport à 1981 (1 038 millions de rands), s'explique essentiellement par des difficultés économiques dans lesquelles se débattent les partenaires. Ces chiffres ne tiennent pas compte des exportations, évaluées à un milliard de rands en 1982 vers le Swaziland, le Botswana et le Lesotho, membres de l'Union douanière sud-africaine. En dehors d'eux, seuls le Malawi, la Zambie, la Côte-d'Ivoire, l'île Maurice, la Réunion, les Seychelles, le Zaïre et le Zimbabwe commercent officiellement avec Pretoria.

Le Zimbabwe est au premier rang des exportateurs africains vers le pays de l'apartheid (environ 200 millions de rands par an).

Mme Sally Gallagher, responsable du « département Afrique » de l'Organisation convient que les gouvernements des pays clients ne sont pas toujours avertis des échanges opérés par des sociétés ou des importateurs privés. « *Vous savez, en Afrique, les licences d'importation sont parfois obtenues en sous-main...* » « *Cependant,* assure-t-elle, *tous les États du monde ont commercé un jour ou l'autre avec nous.* » « *Ici, nous ne faisons pas de politique,* nous déclare-t-elle, *le continent a autant besoin de nous que nous de lui.* »

Des stages de formation à l'administration du commerce extérieur sont offerts « *gratuitement pour les plus pauvres* » à « *tous les Africains du continent* » : « *Nous travaillons à long terme pour la promotion de notre pays, pardon, de nos produits (...) Même les États politiquement hostiles savent que nous sommes là pour délivrer en un temps record des vaccins urgents, des machines agricoles ou n'importe quoi.* » « *L'Afrique est pauvre,* poursuit-elle, *elle veut les produits les moins chers, les plus adaptés à son marché et les plus rapides à obtenir... Qui, mieux que nous, peut répondre à son désir ?* »

Comment expliquer alors la relative faiblesse des échanges avec le reste du continent ? Ces exportations sud-africaines représentent tout juste 8,5 % du total et les importations moins de 2 % des achats extérieurs de l'Afrique du Sud : « *Ajoutez au moins 50 % à ces chiffres, et vous aurez une meilleure idée de la réalité,* rétorque Mme Gallagher, *tout n'est pas comptabilisé.* » L'explication semble encore trop courte au président de la SAFTO. Le docteur Kieser éclate : « *C'est l'égoïsme, le mercantilisme européen qui est responsable !* explose-t-il. *C'est vous qui incitez les Africains à nous boycotter sous de faux prétextes idéologiques.* »

P. C.

Le Conseil national africain (A.N.C.)

Fondé en 1912, trois ans après l'introduction de la première législation imposant aux Noirs un statut inférieur à celui des Blancs, le Congrès national africain n'a eu recours, jusqu'à son interdiction en mars 1960, qu'à des méthodes de protestations non violentes.

La multiplication des lois répressives et ségrégationnistes imposées par les nationalistes afrikaners à partir de 1948 — l'arsenal législatif prit alors le nom d'*Apartheid* — explique l'accroissement considérable de son audience. Acceptant, dès son origine, la permanence de la présence blanche dans le pays, le mouvement s'ouvre bientôt, notamment sous l'influence de ses membres communistes, au non-racialisme et rejette le « *nationalisme étroit* » des partisans d'un africanisme orthodoxe.

Etat d'urgence

Ces derniers feront scission et créeront, en 1959, le Congrès panafricain (PAC), organisateur l'année suivante d'une campagne de défiance contre les « *passes* », véritables fiches de police que doivent encore aujourd'hui porter sur eux tous les Noirs. En 1960, lors d'une manifestation à Sharpeville, la police ouvre le feu sur la foule. Soixante-huit personnes sont tuées et deux cent dix-huit blessées. L'état d'urgence est bientôt décrété et toutes les organisations réputées « *communistes* » (1), dont l'A.N.C., sont interdites.

Début 1961, M. Albert Luthuli, président de l'A.N.C., reçoit le Prix Nobel de la paix. En décembre de la même année, près de deux ans après son interdiction, la direction clandestine de l'A.N.C., reconnaissant l'échec de la non-violence, crée *Umkonto we sizwe*, la « *Lance de la nation* », branche armée du mouvement.

En mai 1964, son commandant en chef, M. Nelson Mandela et sept autres dirigeants sont condamnés à la prison à vie. En tournée à l'étranger, M. Oliver Tambo échappe à la répression et devient président actif de l'organisation. Jusqu'à l'attentat de Pretoria, le 20 mai, *Umkonto we sizwe* s'en prenait essentiellement à des postes de police isolés et à des objectifs industriels.

Soutenue, autant qu'on puisse le savoir, par une majorité d'Africains et une petite partie de la jeunesse blanche, l'A.N.C. est considérée *de facto* comme le plus représentatif des mouvements de libération sud-africains par les Nations unies. Disposant de bureaux officiels de représentation dans plusieurs pays — dont, depuis mai 1981, en France — l'A.N.C. reçoit la majeure partie de son aide de l'Est, des organisations internationales et, plus particulièrement en Europe, des pays nordiques.

(1) Pour les auteurs de la loi de 1950 sur « la suppression du communisme », est communiste « *celui qui cherche à provoquer le changement politique, industriel, économique ou social par des moyens illégaux* ».

L'OPÉRATION ANTIKURDE DE L'ARMÉE TURQUE EN IRAK

Ankara a agi avec l'accord de Bagdad

Les autorités avaient autorisé les forces armées turques à pénétrer « *en cas d'extrême nécessité, et pour une période limitée, sur une profondeur de 5 kilomètres en territoire irakien* », a-t-on indiqué officiellement vendredi soir 27 mai, à Bagdad. Cette déclaration fait suite à l'annonce par Ankara d'une action menée mercredi et jeudi par deux brigades de gendarmerie turque contre des rebelles kurdes en territoire irakien (*le Monde* du 28 mai). Un porte-parole du ministère irakien des affaires étrangères a ajouté que les autorités irakiennes avaient été informées à l'avance des opérations effectuées par les forces armées turques « *dans les régions frontalières turco-irakiennes* ».

Un communiqué du ministère turc des affaires étrangères avait confirmé vendredi « *l'incursion de troupes de choc turques en territoire irakien contre des groupes armés, en totale coopération avec le gouvernement irakien* ». Ce communiqué précisait qu'une « *opération limitée* » avait été préparée par l'armée turque pour « *mettre un terme aux attaques perpétrées par des groupes armés à la frontière turco-irakienne* ». « *Des groupes armés avaient lancé dernièrement des actions dans la région frontalière, menaçant ainsi sa sécurité et tuant plusieurs de nos militaires (...).* » « *Il était évident,* ajoute le communiqué, *que ces groupes étaient décidés à poursuivre leurs actions illégales (...). Des échanges de vue ont eu lieu en ce qui concerne cette action avec nos amis et voisins du gouvernement irakien.* »

La déclaration des autorités turques au sujet de l'opération militaire antikurde en Irak n'a pas été, toutefois, diffusée par les journaux d'Ankara, qui continuent d'observer la consigne de silence donnée par le gouvernement : seuls les correspondants étrangers ont reçu ces précisions officielles. Selon les dernières estimations faites dans la capitale turque, au total sept mille hommes environ auraient pris part à ce « ratissage » de l'autre côté de la frontière irakienne. — *(A.F.P., A.P.)*.

Afghanistan

Le présentateur de Radio-Moscou aurait délibérément dénoncé l'invasion soviétique

Moscou *(A.F.P.)*. — Le présentateur de Radio-Moscou qui a dénoncé, à plusieurs reprises, au micro l'« *envahisseur soviétique* » en Afghanistan, M. Vladimir Danchev (*le Monde* du 26 mai), aurait reconnu avoir délibérément modifié son texte, a-t-on appris, vendredi, de source généralement bien informée à Moscou.

M. Danchev aurait expliqué son geste par sa désapprobation de l'intervention soviétique en Afghanistan, indique la même source, selon laquelle des poursuites judiciaires auraient été engagées contre le présentateur.

A la suite de cet incident, des mesures disciplinaires, dont la nature n'a pas été précisée, ont été prises contre plusieurs responsables du service des émissions en langue anglaise de Radio-Moscou, accusés d'avoir « *manqué de vigilance* », croit-on savoir de même source.

Les 18 et 23 mai, rappelle-t-on, le service d'écoutes de la B.B.C. avait enregistré des commentaires de Radio-Moscou en langue anglaise faisant notamment état de la détermination de rebelles afghans à poursuivre la lutte contre l'« *envahisseur soviétique* ».

[Le correspondant à Moscou du *Washington Post*, qui donne les mêmes informations, relève, en outre, que M. Vladimir Danchev est originaire de Tachkent, capitale de la République soviétique d'Ouzbekistan, frontalière de l'Afghanistan.]

A travers le monde

Chili

- NOUVELLE MANIFESTATION SYNDICALE EN PRÉPARATION. — La confédération des travailleurs du cuivre (C.T.C.), les syndicats modérés et de gauche ont appelé, vendredi 27 mai, à une nouvelle « *journée de protestation* » contre le pouvoir militaire, le 14 juin. Ces organisations, regroupées depuis le 21 mai dans un Commandement national des travailleurs (C.N.T.), précisent que cette « *journée de protestation* » aura le même caractère pacifique que celle du 11 mai, qui avait donné lieu à d'importantes manifestations. — *(A.F.P.)*

Espagne

- VISITE A MOSCOU DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Six mois après son arrivée au pouvoir, le gouvernement socialiste espagnol aura, lundi 30 et mardi 31 mai, son premier contact de haut niveau avec le Kremlin à l'occasion de la visite à Moscou de son ministre des affaires étrangères, M. Fernando Moran. Cette visite, qui coïncide avec le premier anniversaire de l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN, survient alors que les relations entre les deux pays traversent une phase difficile, à la suite de l'alignement progressif de Madrid sur la politique de Washington en matière de rapports Est-Ouest, et notamment en ce qui concerne les négociations de Genève sur les euromissiles. — *(Corresp.)*

Pakistan

- TROIS POLICIERS ONT ÉTÉ BLESSÉS PAR BALLES et cent vingt étudiants ont été arrêtés à l'université de Hyderabad, dans le sud du Pakistan, à la suite de violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre, a-t-on annoncé officiellement le vendredi 27 mai. Selon les autorités de la ville, un petit groupe d'étudiants a ouvert le feu jeudi sur la police, qui tentait de les empêcher d'occuper les bureaux du doyen de l'université de technologie. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

- QUATRE PACIFISTES EST-ALLEMANDS ont été expulsés de leur pays et sont arrivés en R.F.A. vendredi matin 27 mai au poste frontière de Ludwigstatt, près de Kronach (Bavière). Il s'agit de deux femmes et de deux hommes, âgés de vingt à vingt-cinq ans, faisant partie du groupe des « *pacifistes de Iéna* ». Leurs passeports leur avaient été retirés. Les autorités est-allemandes, selon eux, leur reprochaient « *de ne pas servir les intérêts de la R.D.A., leur mouvement n'étant pas reconnu officiellement* ». — *(A.F.P.)*

République Centrafricaine

- NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Le président Kolingba a procédé, vendredi 27 mai, à un « *réaménagement technique* » du gouvernement, en nommant un nouveau ministre des affaires étrangères et de la coopération, le lieutenant Salle Michel, qui remplace le lieutenant-colonel Gervil Yambala, nommé ministre d'Etat chargé du commerce et de l'industrie. — *(A.F.P.)*

[Le lieutenant-colonel Gervil Yambala avait été l'un des artisans du rapprochement avec la Libye, dont les conseillers militaires ont été invités, la semaine dernière, à quitter le Centrafrique, leur « mission ayant pris fin ».]

U.R.S.S.

- M. SKATCHKOV, président du comité d'État pour les relations économiques extérieures, a été libéré de ses fonctions et mis à la retraite, à l'âge de soixante-seize ans. Il est remplacé par M. Yakov Riabov, né en 1928, qui fut, de 1976 à 1979, secrétaire du comité central du parti avant de devenir premier vice-président du comité du plan (Gosplan) de l'U.R.S.S. — *(Tass)*.

- M. YACOV RIABOV devient président du Comité pour les relations économiques avec l'étranger près le conseil des ministres de l'U.R.S.S. Il remplace M. Semion Skatchkov, qui exerçait ces fonctions depuis 1958 et qui prend sa retraite. M. Riabov, après une carrière au sein du parti, était depuis 1979 vice-président du Gosplan. — *(A.F.P.)*

Etranger

Les requins du crédit japonais

En toute légalité, des prêteurs japonais – usuriers avides et sans pitié – acculent leurs clients au désespoir et au suicide. Une loi se propose, enfin, de limiter leurs profits, mais elle est timide et restera sans doute inefficace. Qui limera les dents de ces requins du crédit ?

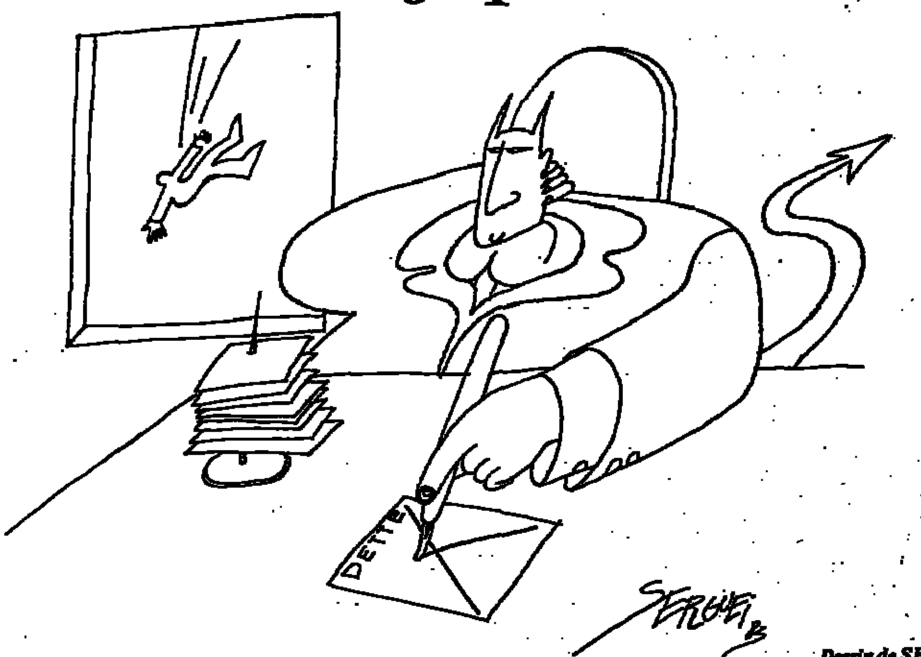
De notre correspondant

Tokyo. « Sept enfants tués au cours de trois meurtres-suicides. » « Suicide familial : quatre enfants tués. » « Un homme tue sa femme et son fils à la hache. » « Suicide d'une famille à Toyama », etc., Ces titres n'ont rien d'exceptionnel : il s'agit de quelques faits divers relevés en mars dernier. Chaque jour, la presse japonaise rapporte de façon brève et routinière, une ou plusieurs tragédies de ce genre. On en a dénombré 185 cette année, du 1er janvier au 15 avril.

Suivant un rituel identique, pudiquement qualifié de suicide familial, et un cheminement psychologique similaire – plutôt la mort ensemble que la honte sociale, – ces drames ont bien souvent un dénominateur commun : le cercle vicieux de l'endettement à cent pour cent, auquel s'ajoutent les menaces et violences des prêteurs et de leurs hommes de main. Ceux-là portent le nom redouté de *sarakin*, contraction de *salaryman kinyu* ou prêteurs pour salariés.

En période de faible croissance, de progression du chômage et des faillites, ce phénomène a pris une telle ampleur que la Chambre des députés, après des années d'inaction et de tergiversations, s'est décidée fin avril à voter deux lois pour limiter ce qu'il est ici convenu d'appeler la *« terreur des requins-prêteurs »*. Le taux d'usure légal (sans équivalent dans les autres pays industrialisés) a été ramené de 109,5 à 73 % par an.

Pour diverses raisons, il n'est pas du tout certain que cette modeste désescalade améliore notablement la situation. L'opposition et les groupements de consommateurs *dénoncent un texte qui*, selon eux, légalise l'usure et favorise la criminalité.



Dessin de SERGUEI

Financés par les banques

C'est l'une des particularités du Japon, *où le financement privé* de la consommation est fort peu réglementé, que de permettre au premier venu de pratiquer en toute impunité des taux d'intérêt que n'oseraient souvent pas imposer les usuriers du tiers-monde. Jusqu'à présent, une loi sur les investissements financiers permettait aux petits boutiquiers et aux grands argentiers du prêt individuel de prélever des taux d'intérêt supérieurs à cent pour cent. Au-delà, les contrevenants – nombreux – étaient théoriquement passibles des tribunaux.

Dans une société qui est plus que toute autre celle de la consommation, et où les banquiers font rarement crédit au salarié moyen, cette remarquable tolérance, jointe aux difficultés croissantes des ménages, pouvait-elle ne pas encourager la prolifération des *sarakin ?* D'autant que la loi n'exigeait aucune qualification, patente ou autorisation préalable à l'ouverture d'un guichet de prêt. Le malheur des uns faisant la fortune des autres, *a fortiori* en temps de crise, aucun autre secteur n'a fait preuve au cours des dernières années de plus de vitalité. Certains estiment le nombre des *sarakin*, petits et grands, à quelque 50 000, d'autres à près de 200 000. Depuis 1981, ils prolifèrent au rythme de 10 000 à 15 000 par an, ce qui permet de se faire une vague idée du nombre des endettés.

Proportionnellement, les suicides ne sont sans doute qu'une goutte de sang dans un océan de papier monnaie. Mais c'est tout de même payer bien cher l'obligation de consommer.

Petits ou grands, scrupuleux ou non, les requins du crédit ne manquent pas d'appuis. D'une part, selon la police, plusieurs milliers d'entre eux seraient directement liés au monde des *yakuzas*, le « milieu » nippon, omniprésent dans les affaires. Ceux-là, ajoute-t-on, sont les plus impitoyables. D'autre part, les plus importants ont recours, pour financer leurs opérations, aux grandes banques commerciales. Le ministère des finances a enjoint à ces dernières de s'abstenir d'alimenter les *sarakin* pour ne pas ternir leur réputation aux yeux du public. Peine perdue : elles leur ont avancé l'an dernier, sans se salir les mains, quelque 200 milliards de yens (environ 7 milliards de francs).

Selon l'hebdomadaire *Shukan Bunshun*, nombre de patrons et d'employés des *sarakin* viennent des grandes banques commerciales et même du ministère des finances. Le directeur de la plus grande entreprise de ce type, la Takefuji, dont les succursales couvrent tout le pays, est un ancien P.-D.G. de la Sumitomo Bank, l'une des plus importantes du Japon. Il n'a sans doute rien perdu au change : en 1982, les profits de *la Takefuji ont été de 19 milliards* de yens (600 millions de francs), soit l'équivalent de ceux des plus grandes banques japonaises. Entre 1972 et 1982, les quatre plus grandes *sarakin* ont multiplié leur chiffre d'affaires par près de 200.

« La raison de cette prolifération, c'est d'abord la récession qui frappe les P.M.E. Ne pouvant pas obtenir de prêts bancaires pour payer les salaires, elles doivent s'adresser aux usuriers », écrit le quotidien *Asahi Shimbun*. Il ajoute : *« La même pratique vaut pour les employés qui s'endettent en achetant à crédit. Les meilleures proies sont les mordus du jeu [...] pour les remboursements, les prêteurs alliés au milieu adoptent les tactiques les plus brutales. Que le mari quitte le foyer pour se cacher, et l'on forcera sa femme à se prostituer. Beaucoup ont préféré le suicide. »*

L'engrenage de la honte

Terrible engrenage que celui des *sarakin* de basse catégorie dans lequel chaque jour des milliers de Japonais mettent la main. C'est d'abord celui de l'endettement, souvent vertigineux et inéluctable, parfois à vie. Par exemple : en octobre dernier, un salarié, soucieux de garder son standing malgré ses difficultés, emprunte 70 000 yens (2 200 F). Rien, apparemment, de dramatique : c'est le tiers ou le quart de son salaire mensuel. Mais le taux d'intérêt est de 10 % à vingt jours. Incapable de payer en temps voulu, sa dette va passer, d'octobre 1982 à mars 1983, à 840 000 yens (26 700 F). Acculé, il fait appel à la police et s'en tirera à meilleur compte, mais avec les risques de rétorsion que peut comporter sa dénonciation. Une ménagère emprunte 27,5 millions à la même firme, au taux d'intérêt illégal de 1,77 % par jour. Deux ans plus tard, elle a payé 13,4 millions d'intérêts. Reste à rembourser le capital. En empruntant...

L'engrenage, c'est aussi, bien souvent, celui de la honte, de la violence et, parfois, de la fuite dans la mort, individuelle ou familiale. A celui qui tarde à payer, les *sarakin* sans scrupules font d'abord perdre la face : en téléphonant à son employeur, en ameutant son quartier la nuit tombée. Viendront ensuite les menaces, le chantage et les violences physiques. N'importe quel Japonais vous racontera, sans remonter *bien loin*, des histoires qui font partie du paysage social. Ainsi, pour fuir ses créanciers, et pour trouver refuge en prison, un homme s'est résolu à tuer, délibérément, une hôtesse de bar le mois dernier.

La nouvelle loi qui fixe désormais le taux d'usure à 73 % envisage de le baisser à nouveau dans trois ans à 54 % et, ultérieurement, à 40 %. Elle oblige également les *sarakin* à se faire enregistrer. Mais, d'une part, les moyens de contrôle et de contrainte sont extrêmement limités. D'autre part, la loi annule au passage un jugement de la Cour suprême selon lequel toute personne peut légalement exiger le remboursement d'intérêts payés au-dessus de 20 %. Bien peu de plaideurs avaient recours à la justice, mais du moins la jurisprudence existait.

Le *Japan Times* écrivait récemment : *« La nouvelle législation est rédigée en termes si généraux qu'elle n'aura aucun effet sur les abus des petits prêteurs. Ces insuffisances paraissent refléter le pouvoir des groupes de pression qui veulent étendre le système de prêts à travers la nation.*

» De toute évidence, les membres du parti libéral démocratique (P.L.D.), qui ont proposé la loi, ont pensé à leurs intérêts. »

La politique, et surtout les élections, coûtent fort cher au Japon. Pour y réussir, il faut s'endetter. Malgré les timides aménagements de la loi, l'âge d'or des *sarakin* ne semble pas près de prendre fin.

R.-P. PARINGAUX.

ETATS-UNIS

La fête des mères dure toute l'année

La fête des mères, célébrée dimanche en France dans une débauche de sentimentalité publicitaire, dure toute l'année aux Etats-Unis. La famille traditionnelle y reçoit un hommage général et un peu hypocrite. Car la vraie famille américaine n'est plus du tout ce qu'elle prétend être...

De notre correspondante

New-York. – De tous les mythes américains, celui de la famille est sans doute le plus sacré, et celui qui a la vie la plus dure. Plusieurs fois par an, mais surtout pour Thanksgiving (le dernier jeudi de novembre) et Noël, les Américains se jettent par millions sur les routes et dans les aéroports pour des retrouvailles familiales. La fête des mères et, à un degré moindre, celle des pères donnent lieu à de frénétiques campagnes publicitaires.

Né d'un besoin bien naturel de chaleur humaine dans une population transplantée, coupée de ses racines et souvent très isolée, ce culte de la famille a pris, avec le temps, des apparences dérisoires : il y a, en effet, pas plus dispersé que les familles américaines. On déménage fréquemment, aux Etats-Unis, ne serait-ce que pour changer d'emploi : des statistiques très sérieuses asssurent que, chaque année, 20 % des Américains changent de résidence. Personne ne songe à acheter une maison sans s'assurer, au préalable, de pouvoir la revendre dans trois, cinq ou dix ans, avec un bénéfice. Il est très rare de rencontrer, même dans « l'Amérique profonde » des gens qui sont nés et ont été élevés là où ils habitent. Assez fréquemment, les enfants d'un couple résident aux quatre coins du pays, et la famille ne se retrouve au complet que tous les trois ou quatre ans.

Il faut y ajouter une « mobilité intérieure », encore inconnue en Europe, née de la multiplication des divorces, de la vogue des modes de vie « alternatifs » et des pressions économiques.

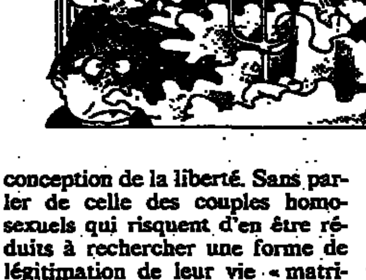
L'avènement des « belles familles »

En 1976, six millions d'Américains âgés de moins de dix-huit ans vivaient avec un beau-père ou une belle-mère. C'était deux fois plus qu'en 1960. Ils sont aujourd'hui huit millions, soit 13 % des enfants américains. A ce rythme-là, estiment les démographes, bientôt la moitié des jeunes Américains expérimenteront à un moment ou à un autre la vie dans une « belle famille ». En attendant, un million deux cent mille divorces sont prononcés chaque *année, trente-cinq millions d'en*fants vivent avec un seul de leurs parents, un adulte sur cinq vit seul.

Les Américains se lancent avec passion dans l'étude des structures familiales les plus compliquées : parents remariés chacun de son côté, avec des enfants de précédentes unions, rapports avec les colatéraux de part et d'autre, droit de visite des grands-parents, etc. S'ajoutent à ces relations, encore relativement traditionnelles, les problèmes posés par les adoptions d'enfants, les naissances par inséminations artificielles, les « commandes d'enfants » à des « mères de remplacement » pas toujours désintéressées, et parfois hésitantes, au dernier moment, à rendre aux parents légitimes le bébé qu'elles ont porté pour eux.

Un petit quotidien californien, le *San Jose Mercury News*, vient de publier la caricature de la photo « officielle » d'un de ces nouveaux mariages à la mode : légendée *« Conseil à une mariée moderne »*, elle montre, aux côtés des heureux époux et dans un ordre respectueux de la nouvelle « étiquette », la fille du premier mariage du mari, l'ami de cœur de la mère de la mariée, le don*neur de sperme* qui a engendré la mariée, ainsi que les parents de celui-ci *« qui ont intenté un procès pour avoir un droit de visite »*, l'amie du père du marié, l'ami de la mère de la mariée à l'époque de la naissance de celle-ci, le petit ami de la mère du marié, la troisième femme du père du marié, la petite amie du grand-père du marié, etc.

La société *« permissive »*, née des tumultueuses années 60, des découvertes sur la contraception et de l'entrée massive des femmes dans la vie économique du pays, accélère la déroute de la famille traditionnelle : il est bien fini le temps où, sur le campus, les appartements pour étudiants étaient strictement réservés aux couples unis par les liens du mariage. Mais l'économie a aussi ses exigences : à New-York, les innombrables couples non mariés qui partagent un appartement viennent d'apprendre avec fureur que leur propriétaire n'a désormais d'obligation qu'à l'égard du signataire du bail. Soucieuses des droits du citoyen, diverses organisations sont parties en guerre contre cette loi qui menace, estiment-elles, une certaine conception de la liberté. Sans parler de celle des couples homosexuels qui risquent d'en être réduits à rechercher une forme de légitimation de leur vie « matrimoniale ». Tout bien pesé, il semble, en fait, que propriétaires et couples de concubins pourront arriver à un compromis, moyennant... une augmentation du loyer.



Dessin de PLANTU

Les bonnes œuvres de Mme Reagan

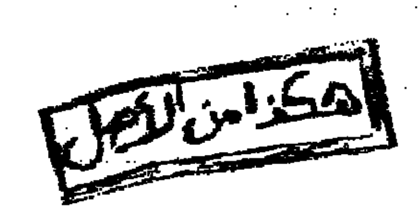
Ces multiples entorses à l'image de la famille idyllique n'empêche pas le mythe de continuer à peser sur la vie officielle. Il n'est pas question qu'un candidat à un poste électif de quelque importance se présente sans une épouse convenable – c'est-à-dire plaisante mais discrète et, par-dessus tout, « dévouée » – à ses côtés. A plus forte raison un candidat à la magistrature suprême. Les mauvaises langues assurent que l'une des raisons pour lesquelles le sénateur Edward Kennedy, grand amateur de jolies femmes, a renoncé à se lancer dans la prochaine course à la Maison Blanche est son récent divorce et le fait qu'il n'est pas ultra-pressé de retrouver une épouse « convenable ».

La présidence de M. Reagan n'a fait qu'approfondir le fossé entre le mythe et la réalité. La famille traditionnelle fait partie, avec l'amour de la patrie, de l'ordre et du travail bien fait, du discours favori d'un président par ailleurs divorcé. Et Mme Nancy Reagan, accusée aux premiers temps du mandat de son époux de présenter une image un peu trop... hollywoodienne, s'est hâtée de se lancer dans les bonnes œuvres. Le couple remarquable formé par le sénateur du Kansas Robert Dole, président de la commission des finances du Sénat, et sa belle et brillante épouse, Elizabeth, ministre des transports, est regardé avec suspicion à Washington où, dans une atmosphère plus tolérante, il pourrait pourtant prétendre aux plus hautes destinées.

Si les Américaines, qui ont, ces dix dernières années, marqué des points importants dans la vie professionnelle, restent plus éloignées du vrai pouvoir politique que la plupart de leurs sœurs européennes, c'est en grande partie parce que, malgré les performances du « womens's lib », (mouvement de libération de la femme), l'image de la femme-épouse-et-mère continue à dominer la vie publique. Dans quel autre pays très développé trouve-t-on des pages entières de magazines et de quotidiens consacrées à la manière dont les femmes qui veulent faire carrière doivent s'habiller « pour être prises au sérieux *sans cesser d'être féminines » ? Il* est vrai que, dans un grand élan d'indépendance, certaines chroniqueuses de mode ont décidé, cet automne, que les femmes cadres, vraiment sûres d'elles, peuvent se risquer à troquer leur tailleur (toujours accompagné d'une *blouse à ruchers) contre une robe* stricte...

Prises entre ces images conflictuelles, les Américaines ne savent plus très bien qui elles sont. Tandis que les Américains, eux, se prennent à rêver de nouveau aux dociles épouses japonaises.

NICOLE BERNHEIM.



Scandales à l'australienne

La plus grande concentration de scandales de la planète se trouve-t-elle en Australie ? On le croirait volontiers à première vue. Mais cette impression tient peut-être à ce que les Australiens sont trop francs pour taire leurs « affaires » et trop honnêtes pour s'en accommoder.

« *Les criminels australiens ont développé une technique de classe internationale.* » C'est ce qu'a révélé à la mi-mai le rapport d'une très officielle commission d'enquête, dirigée par un juriste, M. Costigan, et chargée à l'origine de se pencher sur les activités d'un syndicat noyauté par des malfaiteurs, celui des peintres de bateaux et dockers. Et d'ajouter sur un ton alarmiste : « *Dans cinq ans, il sera peut-être trop tard pour se défendre.* »

Exagération, sans doute, dans l'île-continent où tout est démesuré. Il n'en reste pas moins que, depuis plusieurs années, les scandales se sont succédé dans le pays : policiers corrompus, viande de kangourou vendue comme bœuf aux Etats-Unis, trafic de drogue. Une riche héritière a disparu en 1975 sans laisser de traces alors qu'elle s'en prenait à certains spéculateurs fonciers. Ses amis sont persuadés que, comme en Sicile, son corps a été coulé dans le béton d'une autoroute...

Il y a cinq ans, deux grosses affaires de trafic de drogue avaient défrayé la chronique. La première avait entraîné la saisie d'un yacht transportant plus de 4 tonnes de marijuana. Le grossiste chargé de réceptionner et de redistribuer ce chargement fut arrêté peu après : il s'agissait d'un ancien policier de Sydney, Murray Riley, qui avait obtenu les félicitations de la reine pour « *bravoure* ». Il fut condamné à dix années de prison. La seconde avait mis en cause un homme d'affaires de Sydney, William Sinclair, proche des travaillistes, qui avait organisé l'importation de 8 kilos d'héroïne. Arrêté à Bangkok, il a été libéré pour raisons de santé, mais ses deux complices purgent une peine de détention à perpétuité.

Dans le domaine politique, les services spéciaux sont actuellement sur la sellette. Le 12 mai dernier, le premier ministre travailliste, M. Bob Hawke — qui avait, quand il étudiait à Oxford, eu les honneurs du *Livre Guinness des records* pour avoir bu deux pintes et demie de bière en douze secondes, — a ordonné l'ouverture d'une enquête sur l'activité de l'ASIO (Australian Security Intelligence Organisation), véritable État dans l'État. Il y a dix ans, le gouvernement travailliste avait d'ailleurs dû mettre sur pied un raid sur le quartier général d'une organisation théoriquement sous ses ordres, mais qu'il soupçonnait de lui dissimuler des documents. La raison principale de la chute, en 1975, du cabinet de M. Whitlam pourrait même avoir été la crainte que le premier ministre inspirait aux services spéciaux, très liés aux Etats-Unis, qui disposent, en Australie, d'importantes bases.

Ecoutes téléphoniques

L'enquête désormais ouverte a suivi, notamment, la publication par l'hebdomadaire *The National Times* de documents secrets. Ceux-ci révélaient que l'ASIO avait établi des dossiers sur d'importantes personnalités politiques, dont l'ancien premier ministre conservateur, M. McMahon, et les aurait transmis à la C.I.A. L'ASIO est aussi accusée d'intercepter les communications téléphoniques à Djakarta et à Port-Moresby, capitales que M. Hwake doit visiter prochainement. Devant le risque d'un « *déballage* » encore plus embarrassant, le premier ministre a fait appel aux tribunaux pour obtenir que le *National Times* cesse la publication de ces documents, ou du moins la limite à ceux dont le gouvernement autoriserait la divulgation.

Fraude fiscale

Une autre « affaire » soumise à l'enquête en cours porte sur un ancien secrétaire national du Labour, M. David Combe. Ses anciens amis politiques l'accusent d'avoir eu, en tant que membre de l'Association d'amitié australo-soviétique, des « contacts », où le premier ministre a vu « *un risque sérieux pour la sécurité du pays* », avec le premier secrétaire de l'ambassade d'U.R.S.S., M. Ivanov, expulsé depuis comme agent du K.G.B. Vieil ami du chef du gouvernement, M. Combe avait été mis sur table d'écoute par les services spéciaux, et les ministres avaient reçu du Premier la consigne de l'éviter. L'affaire fit scandale au Parlement, où le « *traître* » reçut le soutien inattendu de membres de l'opposition conservatrice.

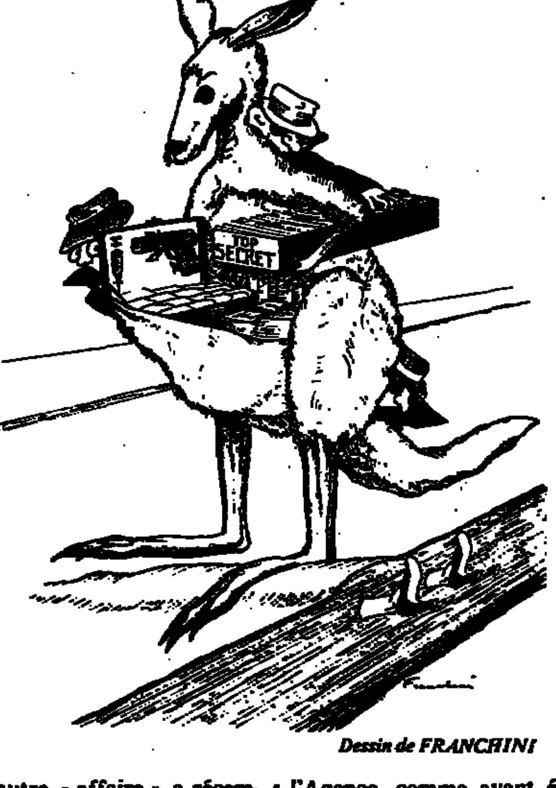
Au même moment, M. Neville Wran, président national du Labour et premier ministre du principal État, la Nouvelle-Galles-du-Sud, était contraint de démissionner en attendant les résultats de l'enquête ouverte par son propre ministre de la justice. M. Wran, en qui beaucoup voyaient un futur premier ministre, a été accusé d'avoir utilisé son influence en faveur d'un ancien président de la Fédération de rugby australienne, soupçonné d'indélicatesse. Il poursuit pour diffamation la chaîne de télévision nationale ABC, qui a dévoilé l'affaire.

L'opposition, accusant les travaillistes de toutes les turpitudes, feint d'oublier que, lorsqu'elle était au pouvoir, le gouvernement de M. Fraser, battu lors des dernières élections, avait collectionné les scandales pendant plus de sept années. Plusieurs ministres accusés d'indélicatesse, et même poursuivis devant les tribunaux, avaient obtenu l'appui du chef du gouvernement. D'autres avaient été contraints à la démission. Ce fut le cas, en avril 1982, des ministres de la santé et du commerce, MM McKellar et Moore. Le premier avait importé en fraude un téléviseur portatif de Hongkong, et son collègue l'avait laissé faire. L'attorney general (ministre de la justice), en personne, M. Durack, avait été frappé par une crise cardiaque alors que la commission Costigan l'avait mis en cause, ainsi que son collègue des finances, M. Howard, pour avoir laissé la fraude fiscale se développer dans les milieux d'affaires.

Les call-girls du magistrat

Dans un pays aussi égalitariste que l'Australie, cette dernière accusation fit grand bruit. Le scandale avait éclaté au cours de l'enquête sur le Syndicat des peintres de bateaux et dockers, qui, entre autres opérations délictueuses, faisait passer de l'argent d'hommes d'affaires à l'étranger et détruisait les dossiers compromettants, jetés — raconte-t-on — dans le bassin du port. Dans cette avalanche de scandales en tous genres, c'est un magistrat qui, l'an dernier, s'est réservé la part la plus croustillante.

Substitut du procureur de Perth, il avait mis sur pied, avec l'aide d'un responsable du Trésor, un système d'évasion fiscale, et animait en outre, de son bureau, un réseau de call-girls utilisant son numéro de téléphone officiel.



Dessin de FRANCHINI

Une autre « affaire » a récemment défrayé la chronique. Celle de la banque Nugan Hand, tombée en déconfiture en 1980 avec un passif de près de 300 millions de francs. M. Nugan fut trouvé mort dans sa voiture, et son associé, en fuite, n'a jamais été retrouvé. Cette banque, ouverte en 1973, avait d'abord servi à collecter l'argent de soldats américains en poste en Extrême-Orient. Elle avait été en cheville avec des trafiquants de drogue et, surtout, elle aurait été utilisée par la C.I.A. dans plusieurs opérations secrètes et dans des trafics d'armes en Asie et en Afrique. Un rapport officiel a cité même une bonne douzaine d'anciens militaires et de personnalités américaines liées à l'Agence, comme ayant été proches de MM. Nugan et Hand.

En proie à tant de scandales, l'Australie serait-elle au bord de l'effondrement moral ? Dans ce pays on ne peut plus bourgeois, on pratique moins qu'en Europe les hiérarchies sociales et l'on n'hésite guère à taper sur l'épaule d'un ministre et à lui offrir une bière. Celui qui la refuserait serait jugé « hautain », comme naguère M. Fraser, et risquerait de voir sa carrière s'en ressentir.

Tenus parfois pour un peu frustes, les Australiens sont du moins trop francs pour taire des « affaires » qui, ailleurs, seraient étouffées, ou ne choqueraient plus grand monde.

PATRICE DE BEER.

Le « bâtard » modéré de la gauche anglaise



Dessin de CHOMEL

S'il était le numéro un des travaillistes, ceux-ci auraient leur chance aux élections du 9 juin. Mais M. Denis Healey n'est que l'adjoint du gauchisant M. Michael Foot. Le parti ne se reconnaît pas dans son « bâtard modéré ». Ce « droitier » [illegible] le mot est sur [illegible] tout l'homme des compromis. Le Labour n'en passera pas...

De notre correspondant

Londres. — Il a les sourcils broussailleux d'un Pompidou ou d'un Brejnev et, avec, le teint rubicond qui trahit son origine terrienne, l'embonpoint du bon vivant. Il a le verbe haut et [illegible]. Il représente tout ce que la gauche du parti travailliste ne peut pas supporter : la modération, le sens des réalités et du compromis inhérent à l'exercice du pouvoir. C'est un « *socio-révisionniste* », disait déjà de lui Aneurin Bevan. Il est la locomotive modérée, d'autres diraient la caution, du parti travailliste.

M. Denis Healey est pourtant entré en politique par le parti communiste. C'était avant la guerre. Il venait à peine d'achever ses études, à Oxford où il avait fréquenté deux futures personnalités du parti travailliste, MM. Anthony Crossland et Roy Jenkins, qui essaiera, plus tard, de l'entraîner dans la scission social-démocrate. A cette époque, les antifascistes britanniques étaient souvent tentés par le marxisme. Mais après la guerre, le major Healey adhère au Labour et s'y installe définitivement à droite ; à trente-huit ans, en 1955, il entre à la Chambre des communes comme député de la circonscription de Leeds-Est, qu'il représente toujours. Il devient ce que le *Times* a appelé « *un technocrate ferme et de droite* ».

M. Denis Healey refuse, évidemment, le dernier qualificatif. Il préfère le pragmatisme : « *La seule démarche correcte pour un socialiste démocrate est celle du jardinier : vous devez respecter la nature du sol.* » Mais la connaissance des dossiers que l'on associe généralement au technocrate et la fermeté lui vont droit au cœur. Il a mis ses qualités au service de plusieurs gouvernements travaillistes, d'abord comme secrétaire d'État à la défense avec M. L. Harold Wilson, puis comme chancelier de l'Échiquier dans les derniers cabinets Wilson et Callaghan.

Une ténacité légendaire

Sa ténacité légendaire ne l'empêche pas de s'adapter aux variations de la politique travailliste et d'en épouser les méandres. En arrivant à la Trésorerie, en 1974, il présentera deux budgets en moins de cinq mois : le premier légèrement déflationniste, le suivant légèrement inflationniste pour préparer les élections prochaines. Il est d'abord opposé à la politique des revenus, il essaie ensuite d'imposer aux syndicats une véritable police des salaires qui ne sera pas étrangère à la victoire de Mme Thatcher, en 1979. « *Vous ne pouvez pas avoir un traitement spécial sans accepter des responsabilités* », disait-il aux syndicalistes constamment reçus au 10 Downing Street et consultés sur la politique économique. Les dirigeants syndicaux ne l'oublieront pas quand M. Healey briguera la succession de M. Callaghan.

Chancelier de l'Échiquier, il avait été surnommé le « chancelier de fer » et, en 1976, le front monétaire international imposant à une Grande-Bretagne exsangue une politique économique stricte, M. Healey l'appliquera sans faire violence à ses convictions. Tout le monde lui reconnaît une forte personnalité, une étonnante puissance de travail, un certain narcissisme qui n'arrive pas à le rendre antipathique.

« *J'ai été bon*, affirme-t-il à son assistant en arrivant au bureau au lendemain d'une émission à la télévision. *J'ai traité Howe* (l'actuel chancelier de l'Échiquier) *de « sado-monétariste.* » Dans une campagne électorale, ses phrases à l'emporte-pièce font souvent mouche, même s'il s'abandonne parfois aux facilités de la polémique, comme quand il accuse Mme Thatcher d'avoir « *causé plus de dégâts à l'économie britannique que les bombardements d'Hitler pendant la guerre* ».

Tous les matins, il lit dix journaux britanniques, un bulletin financier et deux journaux étrangers (il parle italien, allemand et français). Quand il arrive à son bureau, il a découpé tout ce qui peut entrer dans ses dossiers. En s'installant à la Trésorerie en 1974, il ne connaissait pas grand-chose à l'économie, raconte un des meilleurs portraitistes anglais ; il montait à la tribune du Parlement armé de coupures du *Financial Times* : au bout de quelques semaines, il avait maîtrisé le sujet.

Éternel second ?

Serait-il pourtant l'éternel second ? Quand, découragé par les querelles intestines et las de ne pouvoir imposer son autorité, M. Callaghan abandonne, en 1980, la direction du parti travailliste, M. Healey fait figure de dauphin. Il rallie les suffrages du centre et ceux de la droite, mais il est inacceptable pour la gauche. Aussi est-ce M. Michael Foot qui apparaît comme le fédérateur des tendances rivales, et l'ancien chancelier de l'Échiquier doit se contenter du poste d'adjoint.

Cette place lui est contestée dès l'année suivante par M. Tony Benn, le chef de file de toutes les gauches. M. Healey l'emporte au congrès de Brighton. La victoire est étriquée mais elle suffit à remonter le moral des modérés qui avaient perdu l'espoir d'arrêter l'irrésistible ascension de la gauche. L'hémorragie vers le nouveau parti social-démocrate est stoppée ; le centre et la droite, soutenus maintenant par M. Foot, regagnent la majorité au conseil national exécutif au congrès suivant.

M. Healey et ses amis modérés s'apercevront rapidement qu'il ne leur suffit pas de dominer les institutions du parti pour imposer leur politique. Le programme électoral adopté à la hâte en témoigne. Il reprend tous les thèmes de la gauche travailliste, et les membres du « cabinet fantôme » qui sont chargés de le « vendre » au public britannique ont bien du mal à concilier ses propositions radicales avec leurs propres convictions. M. Healey n'échappe pas à la règle ; il lui faut dépenser des trésors de rhétorique pour proposer des interprétations à la fois honnêtes et orthodoxes.

A l'impossible nul n'est tenu. M. Healey peut profiter de son rôle-pivot dans la campagne travailliste pour imposer parfois ses vues. En effet, sans lui, sans son image rassurante, sans sa maîtrise de la télévision, que deviendrait M. Foot ? Les deux hommes sont rivaux. Après la débâcle électorale de Bermondsey, en février dernier, beaucoup de travaillistes — et pas seulement des « droitiers » — pensaient à M. Healey pour remplacer le leader actuel. M. Healey s'est sans doute placé en réserve du parti travailliste mais il est resté d'un parfait loyalisme à l'égard de M. Foot, auquel le lie une ancienne et étroite amitié.

Il n'empêche que les sondages sont formels : avec M. Healey comme leader, les travaillistes seraient aujourd'hui à égalité avec les conservateurs au lieu de se voir distancés d'une quinzaine de points. Fort de cette popularité, le leader adjoint n'est pas prêt à avaler toutes les couleuvres. Il avait dit et répété sur tous les tons qu'il refuserait d'appartenir à un gouvernement prônant le désarmement nucléaire unilatéral de la Grande-Bretagne. C'est déjà assez dur d'accepter le retrait du Marché commun.

Sur la défense, le programme travailliste est pour le moins ambigu. L'interprétation qui en était généralement donnée satisfaisait les « unilatéralistes » : le parti travailliste ne promettait-il pas de se débarrasser des fusées Polaris au cours de la prochaine législature ? M. Healey a compris cette phrase d'une tout autre manière : un éventuel gouvernement travailliste mettrait les Polaris dans la corbeille des négociations de Genève sur les euromissiles et les enverrait à la casse à condition que les Soviétiques acceptent une réduction du nombre des SS-20. C'est l'interprétation multilatérale d'un programme unilatéral.

M. Healey a mis M. Foot au pied du mur : ou bien le leader du parti cautionnait la position de son adjoint, ou bien il se passait de ses éminents services pour les apparitions à la télévision, les conférences de presse quotidiennes qui jouent un rôle essentiel dans une campagne électorale britannique. M. Foot s'est rallié avec une des phrases alambiquées et tordues dont il a le secret. Le parti travailliste peut y regagner quelque crédibilité, même si le prix à payer est une nouvelle fronde de la gauche, toujours hostile à tous les compromis.

Quand s'ouvrira la succession de M. Foot, M. Healey risque d'en faire une nouvelle fois les frais. Mais il veut croire tout de même que la gauche le reconnaîtra comme un véritable travailliste : « *J'espère qu'elle pensera : c'est peut-être un bâtard, mais c'est notre bâtard.* »

DANIEL VERNET.

France

LA POLITIQUE DE L'ÉDREDON

Pressée par le R.P.R., l'U.D.F. s'est finalement engagée lors de la réunion de concertation des deux formations de l'opposition le 19 mai dans la voie de l'élaboration, non pas d'une plate-forme commune — comme l'avait annoncé précipitamment le R.P.R. dès le 12 avril — mais d'un « texte commun ». Bon prince, le R.P.R., se ralliant à cette formulation, a souligné par la voix de son secrétaire général, M. Bernard Pons, qu'il ne fallait pas *« se crisper sur des questions de vocabulaire »*.

Ainsi, *« dans de brefs délais »*, le R.P.R. et l'U.D.F., qui se rencontrent à nouveau le 2 juin, vont mettre au point une sorte de catalogue des *« principes et valeurs »* qui leur sont communs.

La nécessité d'une telle démarche ne semble évidente ni aux yeux de M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., ni à ceux de M. François Léotard, secrétaire général du P.R., ou de M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S.

Dans cette affaire, le plus volontariste semble être M. Didier Bariani, président du parti radical, qui le premier, avait plaidé, *« sans grand succès »* il est vrai, en faveur d'une plate-forme commune de l'opposition. Mais le R.P.R. paraissait tenir à la publication d'une déclaration commune. Alors, pourquoi pas ? Ce *« pourquoi pas »* lancé par l'U.D.F., semble-t-il, avec une certaine lassitude et au terme de quelques atermoiements, doit-il symboliser l'attitude de cette confédération face au R.P.R. ? Si tel était le cas, ne serait-ce pas là la manifestation d'un certain manque de détermination, voire d'audace ? M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F. et à ce titre l'un des trois membres de la délégation qui négocie avec le R.P.R., se satisfait apparemment d'une telle attitude.

***

Le plus important pour l'U.D.F. était, à ses yeux, d'éviter deux pièges : soit *« aller trop loin »* dans la conclusion d'une plate-forme commune, qui dans la perspective des élections européennes, « emprisonnerait » l'U.D.F. dans une alliance étroite avec le R.P.R. ; soit apparaître aux yeux de l'opinion comme le diviseur de l'opposition. L'accord conclu le 19 mai a permis d'écarter ces deux dangers, estime M. Pinton. Mieux encore, précise-t-il, l'U.D.F. peut se féliciter d'avoir su favoriser la mise en place rapide de commissions mixtes R.P.R.-U.D.F.

L'aboutissement des travaux de ces commissions présente, aux yeux de l'U.D.F., davantage de garanties, de sérieux pour l'union de l'opposition que toutes les déclarations de principe un peu vagues parce que trop générales. Voilà où se situe l'essentiel, pour l'U.D.F., et c'est sur ce terrain-là qu'elle entend placer l'union. Et ce, même si pour des raisons tactiques, le R.P.R. préfère déployer des trésors de publicité qui le font apparaître comme le moteur de l'union.

***

Ainsi, l'U.D.F. chercherait à démontrer qu'elle joue le jeu de l'union mais en profondeur, sans manifester de zèle trompeur. Quitte à laisser au R.P.R. le soin d'apporter la preuve qu'au-delà des déclarations publiques, il est prêt sur le terrain à ne pas s'en tenir à un rapport de forces qu'il espère faire jouer en sa faveur.

Il n'en reste pas moins que face à un R.P.R. très volontariste, l'U.D.F. paraît adopter trop souvent *« une politique de l'édredon »*. Faute d'opposer ses propres initiatives au R.P.R., elle peut apparaître comme suiviste, à la remorque en quelque sorte d'un mouvement au service d'un seul leader « présidentiable ».

L'U.D.F. doit d'abord apprendre à additionner la somme des *« dynamismes »* que pense déployer chacune de ses composantes. Il lui faudra aussi choisir entre MM. Giscard d'Estaing et Barre. Le premier ne fait plus mystère que, à l'instar d'autres dirigeants occidentaux, il compte revenir au pouvoir. Le second *« attend son heure »*.

CH. FAUVET-MYCIA.

EN DÉSACCORD AVEC L'U.D.F.

M. Bariani se prononce pour une « opposition totale »

Lassé de jouer les « trouble-fête » au sein du bureau politique de l'U.D.F. et peu désireux de croiser le fer avec l'un ou l'autre de ses membres, M. Didier Bariani a décidé de ne plus assister aux réunions de cette instance. Le président du parti radical manifeste son désaccord avec la stratégie adoptée par l'U.D.F., qui souffre selon lui d'un manque de dynamisme. Il estime notamment que, faute de lui opposer ses propres initiatives, l'U.D.F. laisse au R.P.R. un *« espace politique maximal »*.

M. Bariani, qui, depuis son élection à la mairie du vingtième arrondissement de Paris, est parfois soupçonné d'avoir *« pieds et poings liés »* par M. Jacques Chirac, se défend d'avoir aliéné la moindre parcelle de son indépendance. S'il est *« solidaire du maire de Paris dans son action municipale, il n'a,* affirme-t-il, *aucun engagement avec lui en ce qui concerne son action nationale ». « Au nom de quel règlement de comptes par personne interposée devrais-je briser des lances avec le maire de Paris »*, demande-t-il.

En présentant un texte intitulé « La révolte républicaine », M. Didier Bariani, lors du dernier congrès de son parti, les 28, 29 et 30 janvier, avait esquissé les principes d'une nouvelle méthode d'opposition. Il avait alors affirmé *« l'antinomie du radicalisme et du socialisme »*, ce qui n'a pas toujours été la thèse du parti radical. Aujourd'hui, *« après deux ans de pouvoir socialiste »*, il « constate » qu'il faut *« changer de mode d'opposition »*. *« Contrairement à une idée reçue chez les centristes et même chez les radicaux, l'opposition républicaine,* explique-t-il, *n'implique aucune modération, aucun dosage, aucune concession à l'égard du parti socialiste. Il ne s'agit pas,* insiste-t-il, *de vouloir obtenir un label d'opposition convenable, de modérer notre action politique par peur d'être taxé d'extrémisme. »* Ainsi, l'opposition doit, selon lui, *« réfuter globalement l'expérience en cours »*. Elle ne saurait adopter une *« attitude intermédiaire »*. L'idée qu'il peut exister de *« bons »* socialistes doit être bannie, dit-il.

Le président du parti radical s'élève contre le *« mythe Rocard »* qu'entretient une partie de l'opposition. Pour lui, M. Rocard, *« c'est le socialisme plus l'hypocrisie, le culte d'une espèce de flou savamment entretenu. Personne,* note-t-il, *ne sait ce que M. Rocard conçoit pour l'avenir. Il n'a jamais pris aucun engagement par rapport à ce qu'il serait susceptible de remettre en cause dans le socialisme. »* Ainsi, selon M. Bariani, *« cautionner l'idée d'un accord possible avec M. Rocard, à plus ou moins long terme, c'est échanger un système de société qui dit son nom, le socialisme, contre un autre qui ne veut pas dire le sien »*.

M. Bariani rejette toute idée d'un concensus possible rassemblant 70 % des Français, idée chère à M. Giscard d'Estaing, et que M. Lecanuet, président de l'U.D.F., évoquait récemment dans nos colonnes (*le Monde* du 14 mai). *« On ne peut pas,* souligne-t-il, *doser le socialisme et le libéralisme pour qu'ils vivent ensemble. Il n'existe pas de concept moyen. Le seul consensus est celui qui rassemble les Français dans le respect des règles du jeu démocratique. Mais c'est une erreur de croire qu'un consensus peut porter sur une méthode de gouvernement. »*

Pour M. Bariani, c'est clair : l'opposition se trompe quand elle dose son... opposition. *« M. François Mitterrand lui-même,* dit-il, *nous a appris la loi de la substitution totale d'un système à un autre. Il a introduit la notion de rejet global d'un système de gouvernement. Comme lui par le passé, nous devons exclure l'idée d'être des compagnons de route à temps partiel ou à durée déterminée d'un parti dont les conceptions sont opposées aux nôtres. »*

Il ne s'agit pas, précise le président du parti radical, de dire que *« toutes les mesures ponctuelles prises par le pouvoir sont condamnables »*, mais il faut affirmer que *« leur portée s'annule par la nature même du système qui les supporte »*.

Le front du refus

S'il rejette l'idée d'une opposition républicaine qui se limiterait d'elle-même, M. Bariani reconnaît toutefois qu'une telle opposition, même si elle est totale, ne doit *« pas se tromper de moyens »* : elle ne doit concevoir d'alternative que démocratique. *« Il ne s'agit pas de travailler aux franges de la légalité. »* Mais, une fois clairement énoncée cette limite, M. Bariani estime que *« la démocratie ne court aucun péril si l'U.D.F. et le R.P.R. opposent aux socialistes le front du refus. En revanche,* poursuit-il, *si l'opposition se montre incertaine ou si elle est ressentie comme telle, elle laisse le champ libre à certains extrémistes qui existent tant au R.P.R. qu'à l'U.D.F. »*.

Si M. Bariani conteste les méthodes de l'opposition, mais, semble-t-il, plus sur la forme que sur le fond, il n'en estime pas moins que celle-ci a réussi déjà sur deux plans : *« Elle a, d'une part, compris que l'opinion publique refuserait de se laisser entraîner dans des règlements de comptes* a posteriori *entre des courants qui avaient si mal préparé les échéances de 1981, et elle a su, d'autre part, parfaitement jouer son rôle de révélateur des errements du socialisme. » « Mais,* ajoute-t-il, *elle est encore loin du compte en ce qui concerne une troisième phase, celle de l'élaboration d'une alternative au socialisme. »* M. Bariani n'est pas loin de penser, comme il l'avait déclaré en novembre 1982, (*le Monde* du 19 novembre 1982) que *« l'opposition en est encore dans sa réflexion politique à l'année zéro »*. Il regrette notamment que, *« depuis les élections municipales, l'U.D.F. et le R.P.R. aient davantage cherché à prendre leurs marques les uns par rapport aux autres plutôt que de faire progresser l'opposition dans son ensemble »*. Il juge, par exemple, que l'U.D.F., *« obsédée par l'idée de ne pas apparaître comme relayant les initiatives du R.P.R., a eu l'air de subir l'union et de s'y dérober à la fois »*. *« Le problème,* explique-t-il *n'est pas d'accepter ou non les initiatives du R.P.R., mais de lui en opposer d'autres »*. C'est la raison pour laquelle il aurait souhaité que l'U.D.F. présente son *« plan Orsec »* de ses premiers mois de reprise du pouvoir et rédige, ensuite, avec le R.P.R., un texte *« dense »*, une plate-forme, *« support d'un contrat gouvernemental commun »*.

Il constate que l'U.D.F. n'a pas choisi clairement cette voie et craint, à la suite du communiqué commun publié le 19 mai par le R.P.R. et l'U.D.F., que l'opposition ne se contente d'un *« texte alibi »*.

C. F.-M.

M. GISCARD D'ESTAING :

les Français vont « évacuer » le socialisme, mais l'opposition n'est pas maîtresse du temps

De notre envoyée spéciale

Menton-Saint-Bernard. — Entre Genève où il était jeudi soir l'invité de la télévision suisse romande et Lyon où il devait, samedi 28 mai, tracer le *« bilan des deux années de vie des Français »* depuis l'arrivée de M. Mitterrand au pouvoir et esquisser les grandes lignes d'un projet de société *« juste, libre et paisible »*, M. Valéry Giscard-d'Estaing s'est arrêté une journée en Haute-Savoie, département bien ancré dans l'opposition.

A Thonon, Cluses, Bonneville, Annecy-le-Vieux, et Menton-Saint-Bernard, il est allé, comme lors de ses précédentes « tournées » — en Alsace au mois de novembre 1982 et dans les Bouches-du-Rhône au mois de février 1983, — *« à la rencontre »* des Français. Circuit classique qui, dans chaque commune, passe par le « verre amical » avec les élus locaux, la promenade dans les rues ou sur un marché, et qui se termine par une réunion plus importante et un bref discours. Celui-ci a été prononcé vendredi en fin d'après-midi à Menton-Saint-Bernard devant quelque deux mille personnes réunies à l'initiative du mensuel *Savoie liberté*, créé il y a dix-huit mois par M. Jean Brocard, député U.D.F.-P.R. de Haute-Savoie.

L'ancien président de la République, qui, après avoir perçu la *« déception »* d'une majorité de Français, enregistre aujourd'hui leur *« inquiétude »*, a tenu à affirmer à plusieurs reprises : *« Je souhaite vous apporter et je souhaite recevoir de vous la confiance et l'espoir. Ne croyez pas que la France dans laquelle vous voulez vivre est perdue. Elle est seulement cachée. »*

A la révélation de cette France cachée, l'ancien président de la République propose son concours. Ne prépare-t-il pas *« un projet de société juste, libre et paisible »* ? Il l'avait souligné déjà la veille, dans la cour de l'Élysée, au terme de son entretien avec M. François Mitterrand. Il l'a rappelé en Haute-Savoie. Mais c'est à Lyon qu'il devait en tracer les grandes lignes avant de dévoiler l'ensemble lors de la publication, en automne, du livre qu'il prépare.

M. Giscard d'Estaing a tenu, d'autre part, à manifester une certitude : *« Les Fançais vont évacuer le socialisme. Ils savent qu'il y aura une alternance, mais nous ne sommes pas maîtres du temps. Il est entre les mains du pouvoir. »* Si l'opposition ne peut maîtriser le temps, elle n'en doit pas moins travailler dès maintenent *« au succès de la prochaine alternance »*. La question est de savoir *« Quelle alternance et pour quoi faire ? »*, a souligné M. Giscard d'Estaing. Il a précisé : *« Il faut que l'opposition, dès le lendemain de son retour au pouvoir, soit prête à mener dans l'enthousiasme un travail de redressement qui mettra le pays dans la direction du progrès, de la liberté et de la dignité de la France. »* L'ancien président de la République a ajouté : *« Le redressement de la France montera comme chaque fois de la base. C'est le peuple qui reprendra la conduite de son destin national par la voie des élections. Nous ne sommes plus un peuple qui accepte d'être conduit par quelques-uns. »*

Auparavant, à Annecy-le-Vieux, M. Giscard d'Estaing avait parlé de la décentralisation. Il a notamment souhaité que les responsables des collectivités locales de l'opposition s'efforcent d'*« amortir le choc des évolutions économiques et sociales qui sont trop dures. Les collectivités locales de l'opposition peuvent être des sortes de laboratoires du pouvoir. Dans une période d'incertitude en France, il est bon qu'ici et là s'allument des lumières, et les collectivités locales peuvent constituer autant de jalons, de phares sur la voie du futur redressement de la France »*.

C. F.-M.

Selon une enquête de la Sofres

UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS ESTIMENT QUE M. BARRE NE FERAIT PAS UN BON PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les résultats de l'enquête effectuée par la Sofres, du 6 au 11 mai (1), sur la façon dont les Français perçoivent M. Barre indiquent que l'ancien premier ministre ne les laisse pas indifférents. Le pourcentage de ceux qui ne se prononcent pas est toujours faible.

M. Barre bénéficie d'un bon indice de popularité : 41 % des personnes interrogées éprouvent pour lui une *« assez grande »* ou *« beaucoup de sympathie »*, contre 49 % qui en ont *« peu »* ou *« pas »*. Si les Français lui reconnaissent volontiers des qualités (il est jugé compétent par 47 % d'entre eux, franc par 32 % et énergique par 25 %), ils lui reprochent en revanche d'être *« content de lui »* (36 %) et *« entêté »* (28 %). Ils sont nombreux à lui faire confiance pour *« redresser l'économie française »* (53 % contre 34 % qui ne lui font pas confiance) ; *« renforcer l'autorité de l'État »* (48 % contre 35 %) ; *« assurer la sécurité des Français »* (46 % contre 34 %) et *« accroître le rôle de la France dans le monde »* (44 % contre 37 %). Toutefois, M. Raymond Barre *« ne ferait pas un bon président de la République »* pour 53 % des personnes interrogées (31 % émettent un avis contraire).

(1) Ce sondage de la Sofres a été réalisé auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes en âge de voter, pour un groupe de journaux de province.

● *L'élection municipale de Lachapelle-sous-Rougemont* (Territoire-de-Belfort) a été annulée par le tribunal administratif de Besançon. Élue dès le premier tour, la liste conduite par M. André Beaudroit (P.S.) avait obtenu 54,02 % des suffrages exprimés, ne laissant aucun siège à la liste de M. Pierre Antoine, maire R.P.R. de la commune depuis vingt années. Le tribunal a estimé que la distribution tardive des tracts a été, *« compte tenu du faible écart de voix séparant les derniers élus de la liste proclamée des premiers candidats de la liste adverse n'ayant pas atteint le seuil de la majorité absolue, de nature à influencer une partie des électeurs »*.

D'autre part, les électeurs du canton de Fontaine (Territoire-de-Belfort) sont invités à retourner aux urnes les 19 et 26 juin, le Conseil d'État ayant annulé les élections cantonales de mars 1982 : M. [illegible] Damidau (P.S.) l'avait emporté contre M. Roger Nic[illegible] (R.P.R.) avec deux voix d'avance. — (Corresp.)

M. Mauroy invite le P.S. à l'enthousiasme

(Suite de la première page.)

Elle risque pourtant de reprendre force, de l'avis du premier ministre, si la notion d'*« expérience »* de gauche pénètre le parti socialiste lui-même. M. Mauroy estime en effet que certains socialistes, en défendant une politique économique et sociale radicalement différente de la sienne, c'est-à-dire éloignée des réalités et des *« nécessités de la gestion »*, se soumettent à un fatalisme historique de l'échec.

Pour lui, aucune autre politique que la sienne n'est possible. Conforté sur ce terrain par l'engagement personnel du président de la République, M. Mauroy invite ses amis à le soutenir sans restriction et avec *« enthousiasme »*. Cette adhésion suppose que les socialistes fassent taire leurs impatiences, puisque l'assainissement de l'économie entrepris occupera la gauche pendant au moins dix-huit mois. Elle suppose qu'ils renoncent provisoirement à leurs espoirs d'un changement de cap, puisque M. Mauroy n'a pas, dit-il, l'intention d'appliquer sa politique à moitié et de *« marier artificiellement des politiques contradictoires »*. Il n'y a pas, remarque-t-il, de *« motion nègre-blanc qui tienne en économie »*. Il n'y en a pas davantage qui tienne en politique, si l'on veut se maintenir au pouvoir.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La majorité veut éviter l'enlisement

« Nous utilisons la pédagogie de la répétition », a reconnu vendredi 27 mai à l'Assemblée nationale M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) à l'occasion du débat sur l'enseignement supérieur. La stratégie de l'opposition n'a pas effectivement changé : poser dix fois les mêmes questions, multiplier les amendements et les sous-amendements, même si le R.P.R. donne parfois l'impression de se lasser. M. Galley (R.P.R., Aube) commence ainsi à retirer quelques-unes des propositions de modification du projet gouvernemental déposées par son groupe. Cette évolution n'est, toutefois pas assez nette pour empêcher le débat de s'enliser.

C'est d'autant plus regettable que le texte défendu par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, justifie une discussion sérieuse ; sa rédaction appelle souvent des précisions, des rectifications. Or le climat qui règne à l'Assemblée nationale n'a permis jusqu'ici qu'à deux amendements de l'opposition d'être adoptés. Bien d'autres auraient pu – auraient dû – l'être. Mais les textes « utiles » du R.P.R. et de l'U.D.F. sont étouffés sous le nombre de ceux, R.P.R. et U.D.F., qui ne cherchent qu'à ralentir le débat.

La majorité n'a guère de moyens pour s'opposer à cette bataille de tranchées. M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste quand il demande une *« discussion sérieuse »* sur *« les vrais amendements concernant les vraies améliorations que l'on peut apporter à ce texte »* n'émet qu'un souhait... qui n'a pas été exaucé.

Le président de séance peut, certes, appliquer strictement le règlement de l'Assemblée — c'est ce qu'a fait M. Guy Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) le jeudi 26 mai — en limitant à cinq minutes le temps de parole du député qui a déposé un amendement et en empêchant de répliquer au gouvernement et à la commission. Mais le temps ainsi gagné n'est pas suffisant. Le parti socialiste peut aussi menacer ; c'est ce qu'a fait M. Joxe en annonçant que son groupe dénoncerait publiquement *« les manœuvres d'obstruction »* et *« le sabotage du débat parlementaire »*.

Le gouvernement ne peut laisser indéfiniment l'opposition empêcher la discussion des nombreux projets d'importance (IXe Plan, suite de la décentralisation, fonction publique des collectivités locales, budget social de la nation...) qui devraient encore être débattus avant la fin (le 3 juillet normalement) de cette session parlementaire. N'est-ce pas ce qu'a voulu laisser entendre le ministre de l'éducation nationale lorsqu'il a déclaré vendredi : *« Nous continuerons jusqu'au moment où, politiquement, un fait nouveau interviendra. »*

Mais la Constitution, malgré la prééminence qu'elle reconnaît au pouvoir exécutif, ne lui accorde pas grand moyen d'action en la matière. Le recours au vote bloqué que peut demander le gouvernement, s'il supprime le vote des amendements, maintient leur présentation et leur discussion ; le temps gagné ne serait pas considérable.

L'engagement de sa responsabilité par le gouvernement permettrait de faire adopter sans discussion l'ensemble du projet. Le recours à une telle procédure nécessite une sérieuse réflexion politique et un accord du conseil des ministres. Le principe d'une telle décision ne pourra de toute façon être pris que lundi, après le retour en France du président de la République. Pour se décider il pourra alors tenir compte de la façon dont se sera déroulé le long week-end de travail qui attend les députés.

THIERRY BRÉHIER.

Quatre articles adoptés

L'Assemblée nationale, le vendredi 27 mai, continue la discussion du projet de loi sur l'enseignement supérieur (*le Monde* des 26, 27 et 28 mai). A l'alinéa 3 de l'article 3, il est précisé que les stages en entreprises ne sont qu'une possibilité pour les étudiants.

A propos de la *« commission des titres »*, qui donne son avis sur l'habilitation accordée à certains établissements de délivrer un diplôme d'ingénieur, l'Assemblée refuse, par 319 voix (P.S., P.C.) contre 160 (R.P.R., U.D.F.) de maintenir celle mise en place par une loi de 1934. En revanche, elle adopte, contre l'avis de la commission, mais avec l'accord du gouvernement, un amendement de M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) prévoyant que la composition de cette commission sera précisée par un décret en Conseil d'État. Après cinq heures quarante-cinq minutes de discussion, l'article 3 est adopté.

A l'article 4, sur le rôle du service public dans le développement et la valorisation de la recherche, la commission fait préciser que cela vise *« notamment les sciences humaines et sociales »*.

A l'article 5, qui définit la mission de diffusion de la culture et d'information scientifique et technique, sur proposition de la commission, il est précisé que le service public assure le développement des *« formations »* se rapportant à l'activité physique et sportive. A l'initiative de M. Colonna (P.S., Alpes-Maritimes), l'Assemblée indique que *« le service public veille non seulement à l'enrichissement de la langue française mais aussi à celui des langues régionales »*. Elle adopte ensuite un amendement précisant que les établissements d'enseignement supérieur peuvent être *« prestataires de services pour contribuer au développement de leur environnement »*. En revanche, ils ne pourront plus assurer la création de *« boutiques de sciences »*.

L'article 6 qui définit la mission internationale du service public est adopté.

MAITRISE de L'ENERGIE



LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

Maitrise de l'Energie est réalisé sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

MICHEL ROLANT, PRÉSIDENT DE L'AFME

Pour une sortie de la crise

Parfois les choses s'arrangent bien. Ainsi, ce premier numéro coïncide avec l'anniversaire de la création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Ce n'est évidemment pas tout à fait par hasard et *Maîtrise de l'énergie*, par faveur très spéciale, a décidé d'offrir une petite tribune au président de l'AFME.

Notre société est en crise. Une crise profonde, durable, structurelle et internationale. Une des caractéristiques de cette crise, c'est la mise en cause d'un type de développement fondé sur le pillage et le gaspillage des ressources humaines et matérielles et sur l'inégalité.

Or, l'énergie est un des terrains sur lequel les phénomènes d'inégalités, de pillage et de gaspillage ont été les plus significatifs, les plus importants. Les aspects pétroliers de la crise ne sont, d'une certaine manière, que les conséquences marginales de la mise en cause des termes de l'échange entre les pays producteurs et les pays consommateurs.

Partir des besoins et des usages...

Du même coup, un des problèmes fondamentaux auxquels nous sommes affrontés par rapport au type de développement, c'est de changer, le rapport entre croissance économique et croissance énergétique. Une des responsabilités de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, c'est de contribuer à une modification de ce rapport.

Notre projet est bien d'innover dans les rapports entre les citoyens et l'Etat, ceux des usagers et des producteurs. L'allocation optimale des ressources aux besoins, la reconquête d'un certain pouvoir des groupes de bases que sont la famille, l'entreprise, l'usine, l'établissement, les collectivités locales et régionales... par rapport aux producteurs, est un enjeu considérable. De ce point de vue, l'AFME souhaite devenir, au moins en grande partie, l'expression de la demande sociale.

Mais, il faut remettre également en cause le rapport entre la croissance et la satisfaction. Le modèle de développement, qui est aujourd'hui le nôtre, établit une relation a priori et suppose que le degré de satisfaction des citoyens et des usagers est proportionnel à la croissance économique mesurée en terme de produit national brut. Tant que l'on mesurera le progrès d'une nation de cette façon, on restera enfermé dans ce modèle productiviste qui est précisément à l'origine de la crise actuelle. Il convient donc - et c'est cela l'enjeu - de se poser la question : peut-on ou ne peut-on pas, améliorer la satisfaction des usagers et des citoyens, tout en réduisant la progression de la consommation énergétique ?

L'innovation doit aussi intervenir quant aux rapports entre entreprises et services publics. Nous avons choisi de concilier l'efficacité de l'entreprise et une nouvelle conception du service public. Nous voulons, en effet, négocier avec le public pour lui fournir le service qu'il attend.

Les enjeux sont également pour nous politiques et économiques. Car le gouvernement nous a fixé des objectifs quantitatifs, dont on trouvera le détail page IV de *Maîtrise de l'énergie*. Il s'agit d'un programme qui, du point de vue de l'investissement, devra être équivalent à celui actuellement accordé à la production énergétique ; c'est-à-dire 60 milliards de francs par an. C'est un objectif économique d'une ampleur considérable.

Or, investir dans les économies d'énergie, c'est créer des emplois. La nouvelle politique de maîtrise de l'énergie que nous allons développer, permettra de créer ou de consolider des emplois socialement utiles, fortement insérés dans la réalité économique et susceptibles d'être défendus, non seulement par les intéressés, mais par l'environnement social dans lequel ils s'insèrent.

... pour consommer mieux

Notre ambition vise également à modifier le type de consommation par une action qui porte à la fois sur les comportements, les investissements des ménages, des entreprises... en révélant à l'utilisateur la nature de ses dépenses, de ses consommations, de telle sorte qu'il acquiert une plus grande marge de responsabilité. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Prenons l'exemple de l'utilisation de l'électricité pour chauffer les logements. On reconnaît que c'est une absurdité, une ineptie économique, mais cela n'empêche pas le parc des logements nouveaux d'être équipé en chauffage électrique à 65%. Or, il n'y a pas de réactions des utilisateurs, car ceux-ci sont dépendants des producteurs d'énergie et de tous ceux qui ont la maîtrise de la décision économique ; y compris la construction.

Cet exemple me permet d'aborder un autre aspect : celui de l'inégalité. S'il fallait en effet faire payer à l'usager l'investissement de production et de distribution nécessaire, on devrait lui facturer entre 10 000 et 12 000 F pour 1 kWh installé. Cela changerait la base de comparaison avec d'autres installations ; comme le chauffe-eau solaire. Il y a des sources d'énergies diffuses, nouvelles, renouvelables, parfaitement maîtrisées aujourd'hui, auxquelles une grande partie de la population n'a pas accès pour des raisons financières. Le rôle de l'Agence, c'est aussi de lutter contre cela.

En conclusion, je dirai que nous voulons être porteurs d'un projet positif pour la France et contribuer au changement du type de développement, afin de permettre à notre pays de participer à une sortie non productiviste de la crise. Nous ne sommes qu'un élément, mais dans un secteur clé de l'avenir économique et politique de ce pays. Nous avons une grande ambition, et si l'on nous en donne les moyens, nous risquons même de réussir.

M.R.



DANS LA PRESSE

• **Une expérience pour économiser l'énergie à Meaux.** Prise de conscience, mais réticences à investir. Les trois-quarts des logements à chauffage individuel (3 059 sur 4 000) ont été diagnostiqués.
« Le Monde » du 3 mai 1983.

• **Elf-Aquitaine cherche du pétrole en méditerranée.** Forages en eaux profondes : trois innovations françaises. Le record mondial de profondeur a été battu par Total avec 1 714 mètres d'eau.
« Le Figaro » du 3 mai 1983.

• **Pétroliers : leur procès fleuve s'est ouvert à Marseille.** Les présidents des plus grandes firmes pétrolières à la barre du tribunal pour y répondre « d'entente illicite » et « d'entrave aux enchères ».
« Le Quotidien de Paris » du 4 mai 1983.

• **Le chauffage au maïs.** A ne pas manquer cette année au Salon des énergies : le générateur au gaz. Un appareil qui transforme le bois ou les déchets végétaux en gaz, comme son nom l'indique.
« Le Figaro » du 2 mai 1983.

• **Centrales nucléaires.** Rien n'est acquis. Quatre réacteurs nucléaires, deux centrales au total : la cueillette chinoise de François Mitterrand serait-elle miraculeuse ? Mieux vaut garder les pieds sur terre, nous ne construirons qu'une partie des réacteurs.
« Le Matin de Paris » du 6 mai 1983.

• **Politique charbonnière : le gouvernement miné.** Le 25 avril, à Lens, Mitterrand parlait de la nécessité de fermer les mines de charbon les moins rentables. Face à l'opposition croissante des partisans de la relance charbonnière, le gouvernement est tenté de faire marche-arrière. En attendant, il se hâte lentement.
« Libération » du 9 mai 1983.

• **Printemps pourri :** factures de chauffage en hausse. Dans un immeuble de 135 appartements, la note supplémentaire s'élèvera selon le syndic à 100 000 F, soit plus de 1 000 F par foyer.
Le Figaro du 18 mai 1983

• **Un rapport officiel** souligne le suréquipement de la France en centrales nucléaires. Ce rapport démontre aussi que la place faite à l'électricité va provoquer inévitablement le déclin du gaz et du charbon.
Le Monde du 14 mai 1983.

EDITORIAL

Informer

L'Agence française pour la Maîtrise de l'énergie (AFME) n'est pas un producteur d'énergie. Elle n'a pas à convaincre pour vendre. Son rôle est de fournir aux citoyens les moyens nécessaires pour que, de consommateurs passifs, ils deviennent acteurs de la maîtrise de l'énergie. C'est-à-dire d'une nouvelle façon d'être qui, partant des besoins, des usages, consiste à trouver les réponses les plus rationnelles possibles.

Informer donc, le plus largement et Maîtrise de l'énergie *sera le moyen de cette information. Chaque mois, on trouvera dans ces quatre pages : informations pratiques, expériences, bilans d'opérations, réflexions scientifiques, techniques, économiques, politiques, incluant, la libre expression de personnalités extérieures à l'AFME. Car la maîtrise de l'énergie n'est pas affaire de dogme, mais de débats.*

Est-ce à dire que Maîtrise de l'énergie *entend se substituer aux supports de presse ? Evidemment non. Rien ne peut remplacer une couverture journalistique éclairant l'événement de toute la diversité des approches. Rien ne peut se substituer à la fonction critique d'appréciations contradictoires. Et* Maîtrise de l'énergie *compte bien se faire l'écho des nouvelles qu'elle glanera dans les journaux français et étrangers.*

Reste qu'un support a été choisi pour porter ce complément d'information que l'AFME s'est fixée pour ambition de produire régulièrement. Peut-on réellement s'étonner que Le Monde *ait été retenu ? La place qu'il occupe dans l'éventail de la presse française ne le désignait-il pas « tout naturellement » ?*

Mais la diffusion sera plus large encore que ce que permet la déjà forte vente de ce quotidien. Des exemplaires en grand nombre seront tirés à part, et mis à disposition dans les antennes régionales de l'AFME.

Ainsi aidera-t-on encore plus à la lente migration que doivent suivre idées et connaissances, pour traverser les cercles multiples qui, partant du savoir de quelques initiés, mènent à la science acquise de tout un peuple.

La question n'est plus de savoir si l'on doit choisir ou non de s'engager sur la voie de la maîtrise de l'énergie, mais d'atteindre les objectifs fixés ; il faut en prendre tout de suite les moyens !

Roger-Pierre Bonneau, Hugues Sibille

PRÉVISIONS À LONG TERME DU PLAN

PLUS QUE JAMAIS MAITRISER L'ÉNERGIE

L'évolution des travaux du groupe Long terme sur l'énergie du IX[e] Plan permet aujourd'hui d'y voir plus clair sur les enjeux de la politique énergétique. En effet, alors que la croissance économique annuelle envisagée dépasserait les 2% d'ici à 1990 et se situerait autour de 4,5% entre 1990 et 2000 — ce qui est loin d'être une hypothèse basse — la consommation d'énergie primaire serait de 190 M tep en 1990 et 220 M tep en 2000, contre 183 en 1982. Ce résultat d'une analyse détaillée de l'évolution des besoins secteur par secteur a une importance considérable car il montre que la relance économique peut être en grande partie dégagée de la contrainte énergétique.

Dans cette situation (le cas le plus flagrant étant le nucléaire, visible déjà depuis plusieurs années) apparaissent des investissements inutiles et une certaine abondance de l'offre. Certains posent donc la question d'un ralentissement de l'effort de maîtrise de l'énergie. C'est à cette question qu'il faut répondre sans ambiguïté.

La politique de maîtrise de l'énergie doit être poursuivie et amplifiée parce que l'énergie est et restera chère ; pour éviter le retour d'une crise énergétique et préparer l'avenir ; parce qu'elle est un soutien indiscutable à la relance économique et à l'emploi et l'un des facteurs du développement régional ; parce qu'elle est un facteur de modernisation et de restauration de la compétition de l'appareil productif.

Entre 1973 et 1982, le prix du pétrole brut a été multiplié par six en francs constants et par plus de deux entre 1979 et 1982. Les baisses récentes sur le marché international ont été absorbées par l'augmentation du dollar. La facture énergétique de la France a été en 1982 de 178 millions de francs dont 140 pour la facture pétrolière ; les importations énergétiques ont représenté en 1982, 27% des importations totales.

Conforter l'indépendance

Même si le prix du pétrole et des autres énergies importées se stabilisait, le poids de la facture énergétique sur la balance extérieure resterait insupportable. Tout doit être fait pour la réduire par une action d'envergure d'économie et de substitution d'énergie (une économie de 1 million de tonnes de pétrole représente un gain de 1,5 milliard de francs en devises).

Les investissements de production d'énergie sont également très onéreux : le coût de construction d'une « tranche » électronucléaire de 1 300 mégawatts avoisine aujourd'hui les dix milliards. Le coût du programme électronucléaire des centrales qui devraient fonctionner en 1990 approche les quatre cents milliards de francs de 1983. Le suréquipement en centrales nucléaires ne doit entraîner à aucun prix le gaspil-

suite page II

Chiche !

Catastrophe,
le prix du pétrole grimpe !
Calamité,
le prix du pétrole baisse !
Ah, si seulement il pouvait rester stable, entendons-nous de tous côtés.
Chiche !
On régule à l'aide d'une taxe parafiscale. Avec le produit de celle-ci, on investit dans la diversification énergétique et la réduction des consommations. On a ainsi une nouvelle politique et, pendant qu'on y est, on l'appelle « maîtrise de l'énergie ».

MINI-HYDRAULIQUE

Produire et consommer sur place

Pas nouvelle, mais renouvelable : la mini-hydraulique. Les milliers de machines qui brassaient autrefois nos cours d'eau en témoignent et il faut remonter parfois aux édits royaux pour trouver l'origine de certaines concessions.

Les petites centrales hydrauliques, reléguées, oubliées lors de la ruée sur l'or noir du milieu de ce siècle, refont aujourd'hui surface, affichant une compétitivité économique parfois excellente, après dix ans de crise énergétique.

On a toujours le droit de consommer sur place l'énergie produite. Et c'est en général une bonne chose. Mais on n'en a pas toujours l'opportunité. Electricité de France ayant le monopole du transport de l'électricité, celle que l'on produit ainsi doit souvent lui être revendue. En contrepartie, et à condition de respecter le cahier des charges pour la « production autonome », EDF a l'obligation de racheter cette production à un tarif qui se réfère aux conditions de production et de transport de l'électricité dans le réseau national.

La loi du 15 juillet 1980 relative à la chaleur et aux économies d'énergie a entraîné à cet égard deux changements importants :

— les collectivités locales, généralement exclues des opérations commerciales, *ont désormais le droit de* vendre de l'électricité à EDF ;

— les préfets ont le pouvoir d'autoriser la créaton de mini-centrales jusqu'à une puissance de 4 500 kW par site ; en contrepartie, une étude approfondie d'impact sur l'environnement est exigée.

De fait, ces conditions nouvelles ont entraîné un mouvement de demandes d'autorisation, en particulier de la part des collectivités locales. Ce *mouvement a inquiété*, non sans raisons : certaines réalisations trop exclusivement tournées vers une rentabilité maximum au mépris de l'équilibre hydrologique, biologique et esthétique des lieux, constituaient des contre-références qu'il n'est pas souhaitable de voir se multiplier. Les cours d'eau déjà éprouvés par les déversements chimiques risquaient-ils de subir une nouvelle agression ?

C'est en prenant en compte l'ensemble de ces aspects que l'AFME entend remplir la mission qui lui a été confiée, de promouvoir la petite hydraulique. En s'intéressant en priorité aux ouvrages existants : barrages, écluses, moulins, retenues diverses dont la maintenance même pose parfois des problèmes sur le plan de l'environnement — exception faite de certaines réalisations répondant spécifiquement aux besoins de l'habitat isolé, ou encore du maintien ou du développement de l'artisanat ou de la petite industrie, en particulier dans les zones de montagne.

Pour cela, deux approches complémentaires sont prévues pour aider à la réalisation de projets soignés :

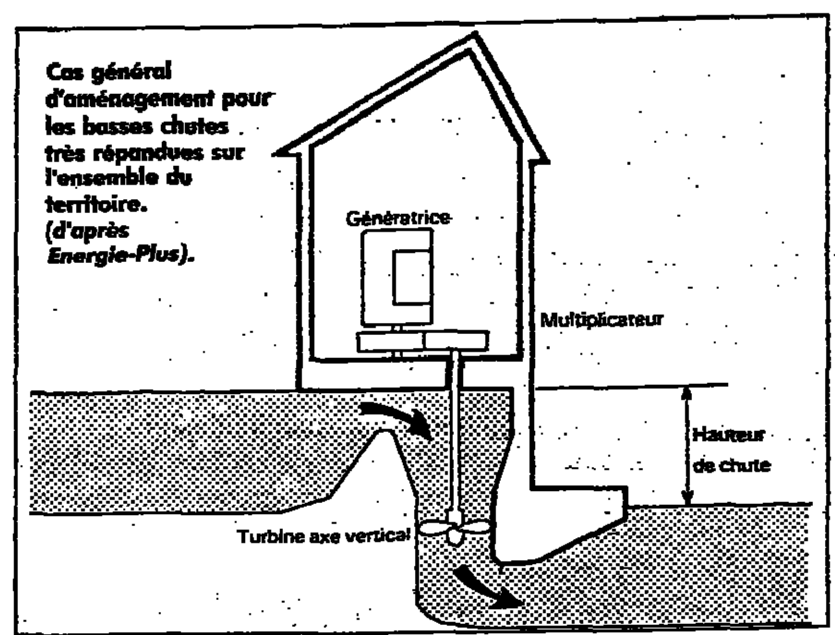
— une participation aux études générales concernant l'environnement des mini-centrales : hydrologie et hydrobiologie, moyens et mesures de protection de la faune, esthétique des mini-centrales... Il s'agit d'arriver, en collaboration avec les services de l'environnement, à améliorer l'approche de ces problèmes par les candidats à l'exploitation de l'énergie hydraulique,

— une aide aux études d'avant-projets d'installation qui comportent donc une étude d'impact sur l'environnement, dont le poids est aujourd'hui prépondérant.

Une action tendant à regrouper les inventaires de sites possibles effectués par des organismes divers, et à en situer les principales caractéristiques est également lancée. Cette action pourrait, donner lieu ultérieurement à l'établissement de bases de données d'environnement sur les cours d'eau concernés.

Maîtrise de l'eau sous tous ses aspects : *irrigation, pisciculture, loisirs*, industrie, énergie ; plans d'aménagement prenant en compte, au niveau des regroupements appropriés de collectivités locales, le problème dans sa complexité mais aussi dans sa richesse ; voilà qui est susceptible de justifier un effort dans lequel l'AFME souhaite être un partenaire actif ; et qui nous éloigne de la sécheresse des chiffres faibles (0,5 à 0,75 million de Tep à équiper) mais non négligeables qu'un bilan « raisonnable » mais strictement énergétique permet d'escompter.

André Marquet



Cas général d'aménagement pour les basses chutes très répandues sur l'ensemble du territoire. *(d'après Energie-Plus).*

Jaussiers : les micro-centrales du succès

● Situé dans le département des Hautes-Alpes, Jausiers était, comme beaucoup de villages montagnards, *en plein déclin. Arrive un maire* dynamique qui décide, pour résoudre le problème d'alimentation en eau potable, de créer une retenue en altitude. Avec, comme première retombée, l'irrigation d'une centaine d'hectares de terre.

Cette eau, qui descend sur six cents mètres, pourquoi *ne* pas en faire de l'électricité ?

On le fait. Une première microcentrale, *puis une seconde,* dont la conduite permet d'irriguer encore trois cents hectares. Avec l'énergie produite, on décide de faire tourner une usine, créée de toute pièce et qui fabrique des emballages à partir de bois disponible sur place mais non utilisé jusqu'alors car considéré *comme étant sans intérêt.*

Résultats ? Des chiffres éloquents. En 1971, la commune comptait six cent quinze habitants, son budget était de trois cent cinquante mille francs. En 1982 ; une population de mille cinquante personnes et une escarcelle municipale de dix millions de francs. La production agricole a été multipliée par 2,5 ce qui a permis de stopper la désaffection des agriculteurs. Cinquante emplois directs — et autant d'induits — ont été créés. Le nombre des enfants scolarisés est passé de vingt-cinq à cinquante.

Plus que jamais maîtriser l'énergie

(suite)

lage de cette électricité qui coûtera cher. Par contre, les usages performants de l'électricité dans l'industrie et les transports doivent être fortement encouragés : c'est un objectif prioritaire de la maîtrise de l'énergie.

La politique énergétique française ne suffira pas à prémunir totalement notre pays contre les crises internationales mais notre degré de dépendance est tributaire en grande partie de la politique énergétique que nous déciderons nous-mêmes. Quelle que soit la situation extérieure ce n'est pas la même chose d'avoir à importer 120 (situation de 1974) ou 60 (situation prévisible en 1990) millions de tonnes de pétrole. Il ne s'agit pas de « compter » sur un bouleversement au Moyen-Orient pour changer les données énergétiques mais il faut pouvoir y pallier si cela se produit, c'est-à-dire ne pas rester béats devant l'accalmie actuelle du marché pétrolier.

Préparer le XXIe siècle

Il faut au contraire en profiter pour affermir notre degré de résistance à *une crise énergétique toujours possible* d'ici la fin du siècle et surtout pour préparer dès maintenant le XXIe siècle.

Tout en prenant garde à respecter les critères économiques tant au niveau national qu'à celui de l'usager, nous devons développer les énergies renouvelables, garantes du maximum d'indépendance énergétique, en parallèle à l'utilisation rationelle *de l'énergie.*

Cela demande non seulement des investissements immédiats pour modifier durablement une situation qui reste fragile et vulnérable mais aussi un effort de recherche et développement continu, très diversifié ayant les moyens de viser le long terme et de mobiliser tous les acteurs économiques, en premier lieu les industriels. L'utilisation *rationelle* de l'énergie et les énergies renouvelables offrent un champ considérable aux technologies de pointe, aux grandes entreprises comme à la petite industrie locale (pompes à chaleur, systèmes de régulation, électricité photovoltaïque, échangeurs et chaudières performantes...). C'est un secteur où notre pays jouit d'une avance certaine qui doit être préservée, car il sera vital dans les échanges internationaux des années à venir et jouera en particulier un rôle déterminant dans la coopération avec les pays en développement.

Ce n'est pas le moment de se priver *d'un tel atout pour la France : la politique* de maîtrise de l'énergie doit être poursuivie avec vigueur.

Bernard Laponche

ÉNERGIES NOUVELLES

Le pari industriel des éoliennes

Selon un très sérieux rapport établi pour la Communauté européenne par *Peter Musgrove* (novembre 1982, réf. n° XV11/AR/82/255), en Europe les systèmes d'énergie éolienne « pourraient » procurer en l'An 2000, 10 % des besoins en électricité de la Communauté européenne ; auxquelles il faut ajouter des utilisations de l'énergie éolienne non liée au réseau électrique (chauffage, économie de diesel, etc.). Un potentiel colossal oui, encore faut-il le transformer !

Premier problème à résoudre, celui de la vitesse du vent et son irrégularité. La puissance du vent est proportionnelle au cube de sa vitesse ; quand cette vitesse double, la puissance du vent est multipliée par un facteur 8. On considère généralement que la vitesse nécessaire pour rendre l'énergie éolienne performante tourne autour de 7 mètres par seconde. En France métropolitaine, cela limite les possibilités aux zones côtières.

Deuxième question à étudier, celle de la rentabilité de l'électricité produite par les « aérogénérateurs ». Une rentabilité qui se mesure bien sûr à l'aune du capital investi dans la machine, mais aussi aux coûts de fonctionnement et de maintenance. A l'heure actuelle, dans l'état des sciences et des techniques éoliennes et pour la production d'électricité, sur un site venté à 6 ou 7 mètres par seconde (type Bretagne), on devrait arriver à un prix de revient de 40 à 50 centimes le kWh. En face le prix de revient du kWh nucléaire tourne autour des 17 centimes. EDF le revend, sur son réseau, à un prix public de 40 centimes. Elle est prête, le cas échéant, à racheter des kWh, en prenant comme référence son prix de revient.

Première conséquence, la rentabilité des petits aérogénérateurs individuels connectés au réseau est beaucoup moins évidente qu'au Danemark, aux USA ou en Hollande. Seconde conséquence, ce qui n'est pas intéressant pour la Métropole peut l'être pour les DOM-TOM. EDF y fournit le kWh au prix Métropole ; par contre, *le* prix de revient des générateurs diesel est d'environ 1 F le kWh ; pourtant, ces régions sont bien exposées aux vents. Le couplage turbines éoliennes/alternateurs diesel devient alors tout à fait intéressant. Le même raisonnement vaut pour la Corse qui « *importe son pétrole pour produire son électricité* ».



Une politique industrielle des éoliennes

Troisième interrogation : Quels types de machines promouvoir ? Il existe deux catégories de matériel. D'un côté, les aérogénérateurs de petite puissance : certains ont une vocation professionnelle, dans laquelle prédominent les notions de fiabilité et de service rendu sur le plan industriel (sites professionnels isolés, phares, balises, réémetteurs etc.) ; les autres sont des aérogénérateurs de grande diffusion, à vocation domestique, dans laquelle prédomine la notion de prix de revient pour la conception. Le grand développement de l'énergie éolienne dans les pays du Nord et aux USA se fait principalement sur ce type de machines. En France, une quinzaine de sociétés travaillent sur ce créneau. La plus importante est Aerowatt qui fabrique des turbines variant de 1 mètre de diamètre pour une sortie de 24 Watts jusqu'à *18 mètres de diamètre pour une sortie* de 120 kWh.

De l'autre côté, les aérogénérateurs de moyenne puissance, susceptibles d'intéresser les distributeurs d'électricité. Les notions de fiabilité et de service rendu doivent être assorties d'un prix de revient du kWh compétitif. En France, la plus grosse turbine mesure aujourd'hui 18 mètres *de diamètre ; elle est conçue pour* travailler en parallèle avec le réseau. Le premier prototype a été installé à Ouessant en 1979.

De son côté, l'AFME a décidé de faire porter son effort sur l'élaboration d'une politique industrielle pour ce secteur. Sceptique sur le rôle à moyen terme de l'énergie éolienne dans la production énergétique métropolitaine (1 % de la production *nationale en 1995), elle considère* en revanche que l'industrie française peut avoir une carte à jouer dans le domaine des aérogénérateurs de petite et moyenne puissance.

Objectif : travailler bien sûr pour les Dom-Tom, mais aussi pour l'exportation, notamment vers les pays en voie de développement. Le budget qu'elle consacre à cette activité passe de 2,5 millions de francs en 1981 à 7,5 millions de francs en 1982 et 14 millions de francs en 1983. Pour quoi faire ? Aider les constructeurs à sélectionner les machines les plus performantes par des essais, et définir une politique de composants (pales des hélices et systèmes). Lancer, en collaboration avec EDF, la construction d'une super-machine de 40 mètres de diamètre capable de produire 250 kWh ! et d'être performante sur le réseau. Créer et développer le Centre national d'essais éoliens (CNEEL) à Lannion, en vue d'obtenir d'un organisme indépendant des constructeurs, un avis technique *et un procès-verbal de* performance.

Alors, on pourrait créer des emplois nouveaux sur du vent ? Ce n'est pas une plaisanterie. La preuve : les gros constructeurs de l'aéronautique, qui ont l'habitude de faire tourner des hélices, s'y intéressent beaucoup ! ■

Le solaire pour résister aux cyclones

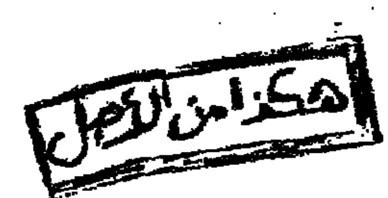
● Entre le 11 décembre 1982 et le 14 mars 1983, une dépression tropicale : Lisa, et trois cyclones : Nano, Orema et Reva, ont dévasté la Polynésie française. *Les dégâts ont été* considérables et nombre d'habitants ont tout perdu. Il faut dire que, bien souvent, les toitures ne sont fixées à la charpente que par des clous lisses *et s'envolent de ce fait facilement.*

Mais, que l'on équipe lesdites toitures de panneaux de photopiles, destinés à fournir l'électricité *domestique par conversion photovoltaïque* du rayonnement solaire, ou de capteurs alimentant un chauffe-eau solaire, il faut alors visser soigneusement, accrocher solidement l'installation. Résultat : un ensemble toiture-charpente qui à Puka-Puka, Fangatau, Napuka..., a très bien résisté aux assauts du vent ravageur.

A tel point qu'une étude est actuelle*ment en cours avec le service de* l'Equipement pour coupler aux actions d'électrification solaire, une opération de renforcement des toitures. L'idée étant naturellement de *trouver un nouveau modèle intégrant* les capteurs solaires et résistant aux cyclones.

Et les aérogénérateurs, ces « éoliennes » dont il est question dans l'article ci-dessus et qui avaient laissé un triste souvenir à Ouessant dans le Finistère ? Ils ont tenu, mais oui ! Ils ont pourtant été soumis à rude épreuve. Ainsi la machine installée à Bora-Bora a continué de fonctionner normalement sous Lisa, malgré des vents soufflant à 140 km/h. Puis, elle a subi Reva avec des rafales arrivant à 160 km/h, tournant toujours vaillamment. On a quand même noté — mais qui s'en offusquerait ? — des usures anormales. Deux autres machines, installées à Rangiroa, ont survécu sans encombre à *Orema et ses vents supérieurs* à 120 km/h. *Mieux*, l'une d'elles, à la suite d'une légère avarie, a continué de s'orienter normalement bien que *disposant d'une surface de gouvernail réduite.*

Ils ont donc tenu bon les « petits moulins » français d'Aerowatt, et l'on serait presque tenté de se laisser aller à un cocorico, d'autant plus retentissant, que les trois machines de fabrication australienne installées à Anha, Makemo et Napuka, ont été détruites. Sachant qu'outre une plus grande indépendance énergétique des départements et territoires concernés, le but recherché, par le programme DOM-TOM de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, est d'ouvrir une vitrine à destination des pays à environnement géographique et climatique comparable ; la démonstration est d'importance. ■



FONDS SPECIAL GRANDS TRAVAUX

Les réhabilitations de La Rochelle

Conforter l'indépendance énergétique de la France, relancer l'activité du bâtiment, améliorer la qualité de la vie par la rénovation thermique : tels étaient les objectifs fixés à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, par le décret du 13 août 1982, relatif au « volet énergie » du Fonds spécial de grands travaux, créé par la loi du 3 août 1982. Deux milliards de subventions pour promouvoir des travaux dans les logements sociaux, les bâtiments des collectivités locales, les hôpitaux publics, les établissements scolaires du second degré ; pour aider à la réalisation de réseaux de chaleur. Mais s'engager dans ce type de travaux peut être l'occasion, par-delà la diminution des consommations, d'une rénovation pour un habitat vétuste. Ainsi ce qui a été réalisé dans les HLM de La Rochelle.

Grises, mornes, construites très vite, à une époque de pénurie de logements, les habitations à loyer modéré des années cinquante sont devenues synonymes de logements au rabais. Arrive la crise, l'augmentation du prix du fuel, et les charges de chauffage grimpent de façon inquiétante. Ces bâtiments sont des « passoires », il faut les isoler. Seule possibilité : l'isolation extérieure. Celle-là n'a pas que des partisans. Non que l'on mette en doute son efficacité, mais elle coûte cher. D'où un « temps de retour » sur investissements forcément longs.

« *Mais, dans le cas de HLM déjà vétustes, raisonner en termes d'économies d'énergie uniquement est une erreur, car il s'agit de véritables opérations de réhabilitation* », explique André Dubosc, président de l'Office public d'HLM de La Rochelle. Planté devant trois immeubles en barre, l'un dans l'état originel, l'autre en travaux, le troisième terminé, il montre et cela suffit. Car, recouvert de sa carapace isolante, le bâtiment a pris des couleurs gaies. Repensé par un architecte, il s'est orné d'un toit de tuile, dans l'esprit traditionnel des constructions locales. Les escaliers extérieurs recouverts d'auvents ont une toute autre allure. Des portiques, des massifs, un chemin dessiné au milieu des immeubles, le tout a maintenant un aspect pimpant, plaisant, accueillant.

« *On touche là à un aspect social extrêmement important*, commente André Dubosc, qui affirme, *on en était parfois arrivé à une véritable ségrégation, se traduisant par des aspects pénibles pour les habitants. Ainsi, dans un quartier de la ville, des immeubles — c'était la vogue à une époque — sont recouverts de méchantes plaques de couleurs. Rouge en l'occurence. Baptisés "Peaux-Rouges", avec tout ce que l'on peut imaginer d'arrière-pensées racistes, les gosses de ces immeubles essuyaient des quolibets continuels de la part de leurs camarades d'école. Avec l'isolation extérieure et le changement total d'aspect, ce sera fini.* »

Solution miracle alors le Fonds spécial de grands travaux ! Evidemment non, mais quand, comme c'est le cas pour l'OPHLM de La Rochelle, on s'est lancé, en 1981, dans l'isolation thermique, ça aide et ça permet de donner à l'opération une autre dimension.

Mais la Rochelle ne s'est pas contenté d'utiliser le seul volet "logement social" de ce fond. Son maire, Michel Crépeau (alors ministre de l'Environnement) a signé avec Michel Rolant, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, une convention engageant la ville à entreprendre un programme de travaux dans les bâtiments communaux, ce qui, ramené au nombre d'habitants, en fait, de loin, la plus importante convention passée avec une collectivité locale.

Cinquante-sept bâtiments — dont neuf administratifs — vingt et un groupes scolaires, six établissements sociaux, six établissements culturels et cinq centres sportifs sont concernés. Les travaux consistent en isolation en pose de survitrage, en réfection de chaufferie et d'éclairage mais aussi en informatisation pour un contrôle centralisé des chaufferies.

Si, pour les opérations menées en HLM, les prêts complémentaires viennent du Palulos (1), c'est ici la Caisse des dépôts qui assure le relais par un prêt à taux préférentiel.

Du soleil pour les malades

On a, chez les Rochelais, de la suite dans les idées et aux deux conventions déjà citées est venue s'en ajouter une autre concernant le centre hospitalier. But : s'équiper de 2 100 m² de capteurs solaires, destinés à la production d'eau chaude sanitaire.

Et puis, encore une autre engageant cette fois le Sivom (2), regroupant huit communes périphériques. Au menu : des travaux dans une caserne de pompiers, quatre lycées, huit collèges.

Dans la foulée, le conseil général de la Charente-Maritime a, lui-aussi, signé une convention.

Au total, et du point de vue de la relance de l'activité économique, l'affaire est d'importance puisque l'on chiffre les travaux pour la ville à 24 millions de francs ; ceux pour le Sivom à 7,88 millions de francs ; pour l'hôpital 18 millions de francs et pour le département 7 millions de francs, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie apportant 23,8 millions de francs de subvention.

A titre indicatif quant au volume apporté au secteur du bâtiment, signalons que le seul programme HLM évoqué plus haut représente environ trente mille heures de travail.

Soucieuse de garder pour les entreprises locales, y compris les plus petites, le bénéfice de cette manne, la municipalité pratique des morcellements en « petits lots » qui permettent à toutes de soumissionner et créent le cadre nécessaire pour apporter un « ballon d'oxygène » dont la ville et le département, déjà peu industrialisés et frappés durement par la crise, ont grand besoin.

Et les économies d'énergie dans tout cela ? Elles y trouveront leur compte et les Rochelais aussi. Les services de la ville ont en effet calculé que les seuls travaux municipaux permettront un gain de 11 000 Tep (3) par an. Et, dès 1985, c'est un million de centimes par jour qui seront économisés sur le poste énergie du budget municipal.

(1) Palulos : Programme d'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale.
(2) Sivom : Syndicat intercommunal à vocation multiple.
(3) Tep : tonne équivalent pétrole.

Dans le peloton de tête

• Si toutes les villes de Poitou-Charentes n'ont pas établi le score de La Rochelle, le mouvement y a été important.

Pour ce qui est du montant des travaux décidés dans le cadre de la procédure Fonds spécial de grands travaux, la région arrive en quatrième position nationale, juste derrière les très grosses régions que sont l'Ile-de-France, la Lorraine et Rhône-Alpes.

On recommence en 1983

• Si l'on n'a pas partout réagi avec autant de promptitude et d'ampleur que dans l'exemple que nous détaillons dans l'article ci-contre, l'opération Fonds spécial de grands travaux a rencontré un succès considérable. En cinq mois, la totalité des 2 milliards de francs de subventions ont été engagés. Ils entraîneront 6,6 milliards de travaux. On escompte 540 000 Tep d'économie ou de substitutions d'énergie. Et le maintien ou la création de 35 000 emplois.

A titre de comparaison, signalons que ces chiffres sont équivalents à ceux obtenus par l'ensemble des investissements réalisés au cours des cinq dernières années dans les secteurs concernés.

L'opération est donc largement justifiée par ses résultats et le Conseil des ministres du 9 mars a décidé de la renouveler en 1983.

INTERNATIONAL

LES MELANGES EAU-CHARBON

Pour rendre le charbon plus facilement utilisable par l'industrie, des firmes cherchent à le rendre le plus proche du pétrole possible. La dernière idée, expérimentée aux Etats-Unis, est un mélange de charbon pulvérisé et d'eau, qui peut être stocké, pompé et brûlé plus ou moins comme le pétrole, mais qui coûte cinq fois moins cher. Les chaudières nécessaires coûtent une fois et demie plus cher que celles destinées au pétrole et au gaz. L'investissement de départ est vite rentabilisé, mais les problèmes techniques (cendres de charbon) demeurent. Aussi ce procédé connaît-il des difficultés de commercialisation.

« The Economist » du 2 avril 1983

LES PAYS-BAS REDECOUVRENT L'UTILITE DES MOULINS A VENT

Pour assécher les terres conquises sur la mer, une version modernisées de ces engins a été inaugurée près de Bergum, dans le nord du pays, pour rejeter à la mer l'eau d'un polder de près de 1 500 hectares. Bien que les Pays-Bas exportent autant de gaz qu'ils importent d'énergie fossile, les sources alternatives (vent et soleil) devraient fournir environ 5% des besoins de l'an 2000. Deux éoliennes à générateurs électriques ont été inaugurées à Camperduin, au nord d'Amsterdam pour alimenter 28 habitations. Plusieurs petites entreprises agricoles et artisanales ont été alimentées de cette manière.

« La lettre de l'énergie » du 22 mars 1983.

REGION

CE QUE LE LÉGISLATEUR ATTEND DE L'AFME

La régionalisation de l'AFME est inscrite dans son « acte de naissance » : l'existence de délégués régionaux « ordonnateurs secondaires des recettes et des dépenses » est prévue dans le décret du 13 mai 1982. Les délégués régionaux mènent en liaison avec les collectivités locales des actions d'évaluation scientifique et technique, d'animation, d'information et de conseil. Le décret précise les relations entre l'AFME et les collectivités locales ainsi :

Art. 28. — L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie peut passer avec les communes, les départements et les régions, des conventions qui définissent les actions que ceux-ci entreprennent avec son concours. Ces conventions sont signées au nom de l'agence, après consultation du représentant de l'État dans la région, par le directeur général ou le délégué régional dans la limite de leurs compétences.

Art. 29. — L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie rassemble et analyse les résultats des actions menées sur le plan local de manière à réaliser des synthèses et des comparaisons. Ces éléments sont, en tant que besoin, portés à la connaissance des communes, des départements et des régions et de tout organisme public ou privé intéressé, ou tenus à leur disposition.

RÉGIONALISATION

Une convention pour le Nord-Pas-de-Calais

Les besoins énergétiques en chauffage, transports, productions industrielles ou agricoles s'expriment à un niveau local : c'est donc localement qu'il faut définir des systèmes d'offres différenciés et adaptés à des demandes précises. C'est ce principe qu'affirme aujourd'hui l'AFME

Par souci d'efficacité l'AFME rapproche le service public des acteurs locaux. Et de fait, comment accorderait-elle utilement des enveloppes financières à partir d'un guichet national unique ? Lorsqu'on est une Agence publique créée à l'heure de la décentralisation, cela confère des responsabilités particulières. L'AFME met donc en place des délégations régionales, onze aujourd'hui — vingt-deux début 1984 — qui ont une fonction pleine et entière de représentation régionale, et sont ordonnateurs secondaires des dépenses de l'Agence. Dans le même temps, elle propose aux régions de signer des conventions, avec un engagement réciproque sur des programmes d'action pour la maîtrise de l'énergie. Deux conventions sont signées avec le Nord-Pas-de-Calais, et Poitou-Charentes, d'autres sont en cours de signature comme avec Rhône-Alpes et Provence Côte-d'Azur. Les actions entreprises pourront varier selon la nature des situations et l'imagination des acteurs locaux : animation des milieux professionnels, formation, information, aide au diagnostic, études préalables, inventaire énergétique et plans énergétiques régionaux.

La région Nord-Pas-de-Calais illustre ce mouvement de contractualisation, avec une convention entre la région et l'AFME signée le 25 février 1983 en présence de Pierre Mauroy. Cette convention, dans son article 4, indique que l'AFME apporte sa contribution technique et financière à la réalisation d'un plan énergétique régional. Ensemble, l'AFME et la région définiront un programme d'actions pour les énergies nouvelles et renouvelables, les économies de matières premières, les économies d'énergie par la réalisation de diagnostics, le développement des opérations de récupération de chaleur.

Chargée de représenter l'AFME et installée à Arras, la délégation régionale est animée par Pierre Radanne. Régionaliste, il défend fermement « *le remplacement d'une politique de prêt-à-porter que représentaient les saupoudrages financiers à partir de Paris, par une politique du sur-mesure, qui tienne compte de la personnalité des interlocuteurs et de la situation locale* ». Exemple : dans le Nord, on chauffe davantage qu'ailleurs aux inter-saisons, en avril ou en octobre, ce qui, contrairement à une idée reçue, en fait une région particulièrement adaptée au chauffage solaire bio-climatique.

Pour remplir sa mission, la délégation régionale a recruté sur place quatorze personnes : ingénieurs, techniciens, administratifs. Moyenne d'âge trente ans. « *Une goutte d'eau* sourit le délégué *face aux deux cents personnes de la direction de l'industrie, ou aux deux mille de celle de l'équipement. Mais nous fonctionnons comme des chevaux légers, pour lancer des impulsions* ». Trois rôles à tenir en priorité : faire de l'animation pour motiver les partenaires ; orienter les études en fonction des spécialités régionales ; monter et subventionner des projets. C'est ainsi que la délégation régionale s'emploie aujourd'hui à coordonner les quatorze écoles d'ingénieurs et les deux universités, sur un programme de recherche et de formation adapté aux nécessités régionales. Cette collaboration doit se concrétiser par la création d'un Groupement d'intérêt public (GIP) qui travaillerait avec les entreprises du Nord - Pas-de-Calais. Autre illustration, dans le domaine des économies et du recyclage : à Usinor-Dunkerque, les gaz produits étaient jusqu'à présent brûlés. On étudie aujourd'hui leur revente comme matière première dans l'industrie chimique.



Une croissance énergétique régionale

Pour mettre en œuvre cette politique l'AFME et la région ont créé un Fonds régional pour la maîtrise de l'énergie avec une dotation initiale de 16,4 millions de francs, dont 8,8 pour l'AFME et 7,6 pour la région. Déjà 3 millions sont engagés pour un soutien à l'utilisation du charbon. De son côté, le Conseil régional met en place un service pour la maîtrise de l'énergie qui doit être la cellule de suivi et de mise en œuvre du plan énergétique régional. Les risques de petite guerre de compétences entre la délégation de l'AFME et le service du Conseil régional existent. « *Mais, s'ils se concrétisent, conclut Pierre Radanne, ce serait une mauvaise application de la régionalisation. Il y a mieux à faire ensemble. A part la maîtrise de l'énergie, connaissez-vous beaucoup d'activité déflationniste, créatrice d'emplois, et rééquilibrante de notre balance commerciale !* »

Hugues Sibille

LIVRE

Chartier-Tazieff : Les conclusions d'une mission

Le 20 juillet 1982, Philippe Chartier et Haroun Tazieff rendaient compte des missions « utilisation rationnelle de l'énergie, énergies renouvelables et géothermie » que leur avait confié le 28 septembre 1981 Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Recherche. « Le rapport définitif de nos missions s'étend beaucoup moins que le rapport remis en janvier sur les problèmes institutionnels. Cette évolution traduit la satisfaction d'avoir vu se créer, depuis lors, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, qui répond en très grande partie aux recommandations que nous formulions alors. Cette création manifeste l'attachement du gouvernement et le vôtre, Monsieur le Ministre, à la cause que nous défendons. » *précisaient-ils.*

C'est ce rapport de mission que, sous le titre « Maîtriser l'énergie », publie La Documentation française. Quelques trois cent pages au long desquelles, sans fioriture ni recherche de style, est dressé l'état de la recherche, du développement technologique et de l'innovation ; sont passées en revue les propositions émanant des consultations.

Car, ce n'est pas une réflexion en chambre qui a été menée, mais au contraire une très large concertation. Six cent personnes, venant des administrations, des laboratoires universitaires, représentant les grands producteurs d'énergie ou les industriels, les associations régionales ou les professions libérales, ont participé aux différents groupes de travail. On l'aura compris : il s'agit là d'une somme qui, débordant les seuls aspects relatifs au passage du laboratoire au prototype puis à l'industrialisation, aborde les questions économiques aussi bien que la coopération avec les pays en développement : la planification et la régionalisation ; l'environnement et la normalisation ; les conditions de travail et la formation ; la prospective et la programmation.

• Philippe Chartier et Haroun Tazieff ; « Maîtriser l'Energie » ; rapport au ministre de la Recherche et de l'Industrie. La Documentation française. Prix : 80 F.

D O S S I E R

L'AFME a soufflé sa première bougie le 13 mai. Bonne occasion pour se présenter et dresser un bilan

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR L'AFME sans jamais oser le demander

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de l'autonomie financière et placé sous la tutelle du ministre chargé de la Recherche et du ministre chargé de l'Energie. Elle a été créée par un décret du 13 mai 1982, et regroupe les ex-Commissariat à l'énergie solaire (COMES), Agence pour les économies d'énergie, Comité géothermie, Mission nationale pour la valorisation de la chaleur.

L'AFME a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de maîtrise des consommations qui a été adoptée par le Parlement en octobre 1981. Les objectifs fixés par le gouvernement à horizon 1990 sont de 40 millions de Tep (tonne équivalent pétrole) d'économie d'énergie ; réduction de la part du pétrole dans notre bilan énergétique de 50% aujourd'hui à 30% en 1990 ; triplement de la part des énergies nouvelles et renouvelables qui passent de 3,4 millions de Tep en 1981 à 10 à 14 millions de Tep en 1990 ; diminution du déficit de notre balance des échanges de matières premières de dix milliards en réduisant notre consommation de 25%. La nouvelle politique énergétique traduit la double volonté d'associer l'ensemble des acteurs et de partir de l'analyse des besoins des usagers.

Pour atteindre ces objectifs, l'AFME est habilitée à conduire des actions de recherche, de démonstration, de développement dans les domaines : de l'utilisation rationnelle de l'énergie ; des énergies nouvelles et renouvelables (rayonnement solaire, biomasse, vent, géothermie, déchets) ; des économies de matières premières et recherche de produits de substitution.

Le champ d'intervention de l'AFME est vaste puisqu'il concerne l'ensemble des secteurs (industrie, agriculture, tertiaire, transports, résidentiel), et touche tous les acteurs économiques (particuliers, collectivités, entreprises). Elle peut être amenée à suivre des projets, de la recherche fondamentale jusqu'à l'industrialisation.

L'AFME n'a pas perdu de temps depuis le décret constitutif du 13 mai 1982 et de la publication au J.O. du 14 mai 1982.

- *19 juillet 1982 : première réunion du conseil d'administration ;*
- *13 août 1982 : l'AFME se voit confier le volet énergie du FSGT (deux milliards) ;*
- *25 novembre 1982 : inauguration des nouveaux locaux à Paris ;*
- *1er décembre 1982 : désignation de onze délégués régionaux ;*
- *Janvier 1983 : désignation de onze chargés de mission régionale.*

Les activités de l'Agence se déployent selon deux grands axes : la conduite d'un important programme de recherche et développement, et la diffusion des méthodes et techniques de maîtrise de l'énergie par une action d'aide sectorielle à la décision et d'aide à l'investissement. Entre ces deux axes la conduite de huit grands programmes prioritaires, intersectoriels, définissent une politique industrielle : automatismes, électronique, régulation ; réseaux de chaleur et géothermie ; utilisation du charbon ; filière bois ; promotion des énergies nouvelles et renouvelables ; utilisation rationnelle de l'électricité ; carburants et combustibles de synthèse ; matériaux.

QUE FAIT L'AFME ?

Les interventions de l'AFME vont de la recherche à la diffusion, et peuvent être regroupées autour de quatre pôles.

En matière de **recherche**, ses axes prioritaires sont la production et l'utilisation rationnelle de la chaleur, qui représente les deux tiers de notre consommation d'énergie ; les économies d'énergie dans les transports et la production des carburants de substitution à partir de la biomasse ; la production décentralisée et l'utilisation rationnelle de l'électricité ; les économies de matières premières. Pour atteindre ces objectifs, l'AFME crée des Groupements d'intérêts public (GIP) et lance des appels d'offres dans certains secteurs clefs.

En matière de **politique industrielle**, l'AFME favorise le passage du prototype à l'industrialisation. Pour ce faire, elle contribue à la réalisation d'opérations exemplaires chez les utilisateurs, et va jusqu'à prendre en charge une partie des risques industriels par des subventions ou des prises de participation. Elle agit pour adapter les réglementations au progrès technologique.

En matière de **diffusion** des techniques et équipements de maîtrise de l'énergie, l'AFME a un rôle de promotion d'aides à la démonstration (télégestion), à l'investissement (FSGT), à la décision (diagnostics thermiques).

En matière de **programmation**, l'AFME traduit les objectifs du gouvernement et collabore à la planification énergétique à la fois au niveau national et au niveau des plans énergétiques régionaux.

D'un point de vue sectoriel, l'AFME organise ses interventions dans quatre directions. **Dans l'habitat et le tertiaire**, il s'agit de conduire un effort de rénovation thermique pour 23 millions de logements et 3 millions de locaux tertiaires représentant 40% de la consommation énergétique nationale. Par ailleurs, l'action porte sur les constructions neuves et les matériels de chauffage (réseaux de chaleur, chaudières polycombustibles, pompes à chaleur...) **Dans les entreprises industrielles et agricoles**, l'AFME agit pour mettre en place des procédés nouveaux de production, des appareils de service plus performants, une gestion plus rationnelle de l'énergie. **Dans les transports**, la maîtrise des consommations passe autant par un effort exceptionnel d'innovation et de diffusion des matériels économes que par des actions visant à améliorer la conduite et l'entretien des véhicules. **Dans le secteur des matières premières**, il s'agit d'alléger notre facture extérieure : les thèmes prioritaires sont les substances minérales, la filière bois et l'industrie textile.

COMMENT L'AFME FONCTIONNE T-ELLE ?

L'AFME est administrée par un conseil d'administration. Son président, Michel Rolant, est assisté d'un directeur général, Pierre Cubaud, et d'un directeur scientifique, Philippe Chartier.

- **L'Agence combine une structure regroupant plusieurs directions.**

Direction de la recherche et du développement : solaire et géothermie ; biomasse ; innovation dans l'habitat ; innovation dans l'industrie et les transports ; essai et métrologie.

Direction des plans et programmes : programmes prioritaires ; économies de matières premières ; études et recherches technico-économiques ; politique industrielle ; documentation ; service d'action internationale.

Direction de la diffusion et action sectorielle : agriculture et forêts ; industrie ; transports ; habitat et tertiaire ; renseignements.

Direction des actions de soutien : Communication-Relations publiques, information, renseignements, formation, animation régionale, Dom-Tom.

- **Une structure régionalisée** que représentent les onze délégations régionales et les onze missions ayant vocation à se transformer rapidement en délégations.

DELEGATIONS REGIONALES

• **Alsace** : L. Kommerer, 8 rue Adolphe Seyboth, 67000 Strasbourg. • **Auvergne** : G. Sematin, 9 avenue de Royat, 63400 Chamalières. • **Aquitaine** : J. Verlet, 7/9 rue de Condé 33000 Bordeaux. • **Bretagne** : G. Siroy, 12 rue de Crimée BP 41136, 35041 Rennes Cedex. • **Ile-de-France** : P. Paraye, 9 rue Georges Enesco, 94000 Créteil. • **Midi-Pyrénées** : G. Berut, 219 avenue de Muret, 31300 Toulouse. • **Nord-Pas-de-Calais** : P. Rodonne, avenue Winston Churchill, Rond-Point Montovani, BP 291 62005 Arras Cedex. • **Poitou-Charentes** : J.-P. Morissel, 6 rue Jacques de Grailly BP 452, 86011 Poitiers Cedex. • **PACA** : Burzynski Claude, Tour Méditerranée, 65 avenue Cantini 13298 Marseille Cedex 06. • **Rhône-Alpes** : J.-P. Petrangari, 50 cours de la République 69100 Villeurbanne. • **Corse** : T. Santucci.

MISSIONS REGIONALES

• **Bourgogne** : D. Jacopin, 14 rue Vauban 21000 Dijon. • **Champagne-Ardennes** : C. Billhot, 2 rue Grenet Tellier 51000 Châlons-sur-Marne. • **Centre** : C. Boafils, 10, rue Etienne Dolet, 45100 Orléans. • **Franche-Comté** : P. Bravelli, 15 avenue Droz, 25 000 Besançon. • **Languedoc-Roussillon** : H. Truc, 12 rue du Carré-du-Roi, 34000 Montpellier. • **Limousin** : J.-P. Escribe, 10 rue de Mauvendière, 87000 Limoges. • **Lorraine** : P. Verdeaux, 27 place Saint-Thiébault BP 1091, 57036 Metz. • **Basse-Normandie** : B. Bosquet, 149 avenue de la Délivrande, BP 5131, 14040 Caen Cedex. • **Haute-Normandie** : G. Mariodeau, CETE, chemin de la Poudrière, 76120 Grand-Quevilly, BP 245 bis et 247. • **Pays de Loire** : L. Marice, SIGMA 2000, 5 bd Vincent Gâche, 44200 Nantes. • **Picardie** : M. Jiollent, 46 avenue du Viviers, 80000 Amiens. • **Antilles-Guyane** : B. Lucien-Brun, Cité SIG Dugazon Abymes, BP 448, 97164 Pointe-à-Pitre Cedex. • **Pacifique-Sud** : R. Denni, BP 465 Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

POUR QUI TRAVAILLE L'AFME

Faire ensemble

• L'AFME n'est pas un producteur d'énergie qui vend un produit à des consommateurs. Elle assure la mise en œuvre de la maîtrise des consommations voulue par le gouvernement. *Le mot* clef de sa politique est « faire ensemble » : faire, car il faut qu'un organisme impulse, anime, coordonne. *Mais faire ensemble,* car cette politique ne peut réussir que si les acteurs sont intéressés *au succès et non simples* spectateurs. Les partenaires français de l'Agence sont donc très nombreux, avec lesquels elle traite de façon contractuelle et décentralisée : particuliers, collectivités locales, industriels, centres de recherche, professionnels du bâtiment, écoles, associations, organismes publics, organismes *financiers, producteurs d'énergie...* L'AFME a également la volonté d'intervenir au niveau international. Les Communautés européennes restent le partenaire privilégié sur le plan institutionnel et réglementaire. *Mais l'Agence a la volonté de travailler avec les* pays en voie de développement, afin que l'utilisation rationnelle de l'énergie ne reste pas un luxe des pays riches.

Les particuliers

• La maîtrise de l'énergie nécessite un profond changement des habitudes et des comportements à la maison, en matière de chauffage, d'isolation, ou dans *les modes de transport.* L'AFME conduit donc des actions d'information, de sensibilisation de tous les publics. Ainsi, la campagne météo-chauffage permet-elle de retarder de huit jours la date de mise en service des installations *de chauffage (économie annuelle* 600 000 Tep). De même, le nombre de diagnostics thermiques subventionnés à 70% par l'AFME, et réalisés *par des professionnels* avec lesquels elle signe des conventions, devrait s'élever à un million dès 1983. Dans le secteur des transports, l'usage de la voiture particulière représente près de 50% de la consommation. L'AFME se tourne du côté des constructeurs avec le programme « véhicule 3 litres » visant à une production en grande série d'un véhicule consommant 3 litres au 100 kilomètres en 1990. *Mais aussi du côté des particuliers en* offrant par des centres de conseils subventionnés et labelisés (1 700 en 1982) un service de diagnostic-réglage approprié.

Les collectivités

• *Le rôle des élus locaux dans le* succès d'une politique de maîtrise de l'énergie est essentiel à plusieurs titres : pour lancer des politiques exemplaires par des réalisations sur les équipements (le poste énergie représente 7 à *10% du budget de fonctionne*ment des communes) ; pour sensibiliser l'opinion grâce à leur position de relais d'information à l'égard des habitants ; pour élaborer un plan énergétique de référence, au niveau régional. L'AFME signe des conventions avec les régions. Elle apporte son soutien technique et financier :

— *dans le cadre du FSGT,* pour les travaux visant à économiser l'énergie dans les bâtiments publics ;

— dans le cadre des réseaux de chaleur qui donnent les moyens aux collectivités locales d'utiliser *rationnellement l'énergie* ;

— dans le cadre d'opérations pilotes de rénovation thermique, comme cela a déjà été le cas à *Meaux, Blois, Conflans-Sainte-Honorine* ;

— dans le cadre d'opérations de promotion : d'architecture : programme solaire des villes nouvelles, piscines solaires...

Les entreprises

• *L'industrie* représente plus de 30% de la consommation d'énergie primaire du pays. Aux PMI, l'Agence offre la mise à disposition de réseaux professionnels qualifiés et une aide de 20% à la mise en service de matériels performants ou innovants (28 000 Tep économisés en 1982). Aux grandes entreprises, elle propose la signature de contrats pluri-annuels qui comportent, en échange d'un soutien à l'investissement, la définition d'une véritable politique d'entreprise pour l'énergie : formation, comptabilité énergétique, études et investissements. Quatorze contrats ont été signés en 1982, représentant 40 millions de francs d'aide pour un investissement total de 350 millions de francs. Au total, l'économie ou la substitution d'énergie s'élève à 300 000 Tep environ.

Parallèlement, l'AFME a poursuivi un soutien très large à la pénétration du charbon dans l'industrie : par exemple, le passage au charbon de la première sucrerie française a déjà convaincu deux autres établissements de s'équiper de chaufferies au charbon.

POUR EN SAVOIR PLUS

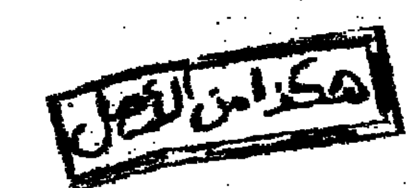
Journal officiel du 14 mai 1982, décret n° 82 404 portant sur la création de l'AFME.

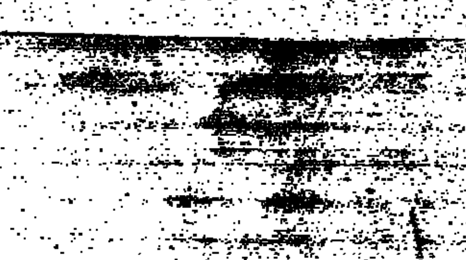
- *Le Programme à moyen terme de l'AFME,* novembre 1982.
- *Un dossier de presse.* Conférence de presse du 24 mai 1982.
- *Chez vous, la maîtrise de l'énergie est entre vos mains. Aides financières à l'habitat.* (Une plaquette pour les particuliers.)

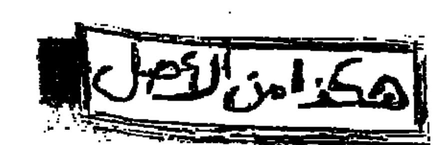
Par ailleurs, l'AFME édite des dossiers sur le solaire, l'habitat, les transports, ainsi que des brochures et fiches techniques pour l'industrie.

Pour tout contact : AFME, Service renseignements, 27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris.

« Maîtrise de l'énergie » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis Vicat — 75015 Paris.
Rédaction et communication : Hugues Sibille, TEN & Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
Composition, montage, photogravure : Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.







Société

Violence et violences à l'école

Faut-il que le proviseur d'un lycée meure poignardé par un élève pour que la violence à l'école soit à l'ordre du jour ? La violence, pourtant, l'école en est le lieu ordinaire. Deux rapports de l'inspection générale de l'éducation nationale publiés en 1979 et 1980 en font foi. Dans 82,4 % des lycées d'enseignement professionnel (LEP) des bagarres sont signalées et dans 39 % des collèges. Les bagarres à la porte ? On les signale dans trois LEP sur quatre et un collège sur deux. Les agressions contre les adultes de l'établissement ? On les trouve dans 43,9 % des collèges et dans 41,2 % des LEP. On pourrait continuer le détail, non sans avoir observé que le phénomène n'est pas tout à fait récent, même s'il s'est amplifié, généralisé, diversifié. Dans les Désarrois de l'élève Törless, *publié en 1906, Robert Musil décrivait* « la vie d'internat *[qui]* oblige à avoir toujours le poing prêt à la réplique, à la bagarre ».

Violence entre les élèves. Violence intériorisée ou projetée. Dans 46,3 % des collèges (relisez : dans presque un collège sur deux) des tentatives de suicides d'élèves ont été rapportées. Violence née à l'école mais aussi violence née par *l'école, parce que la communauté éducative demeure un mythe, un paradis introuvable. Le « chahut », vieux comme l'institution scolaire ou presque, est mort. Le désordre, l'agressivité ou l'indifférence ont occupé la place laissée libre par l'inefficacité de l'autorité traditionnelle et l'échec de l'autodiscipline.*

Il arrive que l'acte violent change de nature. Il y a quinze jours, un homme est mort. Un autre, professeur de collège près de Cherbourg, a été blessé par un de ses anciens élèves. L'angoisse, la peur de l'enseignant dans son face-à-face avec ses élèves et le désespoir d'un adolescent qui demande des comptes l'arme à la main se répondent-ils ? Nul ne peut prétendre le savoir. Mais l'angoisse, parfois, s'exprime : une jeune enseignante qui a l'intention de démissionner de l'éducation nationale nous a adressé le témoignage suivant, qu'elle signe d'un pseudonyme. Nous publions aussi le point de vue de M. Edmond Benayoun, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction des établissements secondaires (S.N.P.D.E.S.-FEN), après la mort du proviseur du lycée Jean-Bart de Grenoble, qui a succombé à ses blessures après avoir été poignardé par un élève.

« Comprenne qui pourra », avait conclu un chef d'Etat à l'évocation de l'issue tragique d'une relation entre un professeur et l'un de ses élèves. Quand un jeune meurt ou tue, les jeunes n'ont pas toujours raison. Mais les adultes ont toujours tort.

CHARLES VIAL.

TÉMOIGNAGE

Une envie folle de frapper

Octobre 1982.

Dans une banlieue ouvrière de la région parisienne, c'est un collège comme les autres. Un espace fonctionnel, rigide, transparent. Un établissement sans passé et sans avenir.

J'avais été prévenue : ici, les élèves sont particulièrement durs. Plusieurs professeurs avaient craqué au cours des années précédentes. Je connaissais ce milieu social extrêmement défavorisé, j'avais lu les dossiers — accablants — qui désignaient les élèves comme des victimes, comme des enfants de l'échec.

Au cours de divers remplacements, tout au long d'une pratique professionnelle qui durait depuis cinq ans, j'avais eu l'occasion de côtoyer ce qu'il est convenu d'appeler la « zone ». Expériences approchées, déjouées, refoulées et oubliées. Je savais et ne voulais pas savoir.

De ce nouveau lieu, des rumeurs inquiétantes circulaient : à la banalité des problèmes de racket, de vol, de vandalisme, succédaient des récits de trafics de drogue, de dangereuses agressions.

Le chahut organisé

J'allais découvrir la violence organisée.

Dénoncer la violence, c'est prendre le risque de la renforcer, d'entrer dans le discours qui la conditionne.

Et comment rendre compte de la violence ? Comment la dire ? La violence se laisse-t-elle raconter ?

On ne peut pas prélever le réel pour le distribuer sur du papier. On ne peut pas dire le quotidien, on ne peut pas dire la journée, on ne peut pas raconter ce qui n'est pas racontable. Il est impossible de rassembler cette violence sans faire acte de trahison. Je me trouve aujourd'hui dans un autre temps, dans l'impossibilité de gommer ma subjectivité qui fait croire qu'un souvenir est une perception. Je ne retrouve que des lambeaux, que des scènes incomplètes, des scènes creusées d'oublis et de manques.

Ils sont là, devant moi. Une vingtaine de visage chiffonnés, mal lavés, aux cheveux négligés. Des garçons et des filles âgés de quinze à dix-sept ans. Quelques élèves entrent en classe en criant : « *On s'en fiche du français !* » Une partie des garçons se regroupe avec l'intention d'organiser un chahut. Les filles sont en général plus calmes, plus attentives, toujours en situation de défense face à l'agressivité des garçons.

J'aborde cette première heure avec un texte de Butor tiré d'*Illustrations III*, qui a pour titre (ô ironie !) *Missive mi-vie avec archipel effacé*. J'écris moi-même ce court passage au tableau : « *Nous voici donc pour quelques semaines dans ces hespérides. La mer brille, les voiles ponctuent les barres. La mouette et la dorade échangent leurs frémissements. La lumière du phare éveille les maisons lointaines, basses et blanches. Cécile nage, Agnès court, Irène s'évente, Mathilde galope sous la direction de Marie-Jo. Ce qui nous manque, c'est votre sourire. Quant à moi, c'est toujours l'attente et l'incertitude...* »

J'ai envie de leur donner le désir de jouer sur la musicalité des mots. Je demande qui veut lire ce texte à voix haute. J'explique les consonnes qui musclent, les voyelles qui colorent, la nécessité de la lecture, sa répétition qui permet au son de la parole de résonner au fond de l'être plus que la signification qu'elle véhicule. Mais que le langage soit fluctuant, mouvant, imprévisible, qu'il soit une fonction créative, une fonction libérative d'angoisse, qu'il soit le plus aidant à vivre, ne les intéresse absolument pas.

Ils continuent à s'agiter de plus belle. L'un frappe frénétiquement sa table avec un plumier. Un autre se lève et fait coulisser les volets dans un vacarme assourdissant. Celui-là me dessine nue, échevelée, semblable à Barbarella. Deux garçons se précipitent pour battre une fille en lui reprochant d'être trop grosse. Mes appels au calme ne servent à rien — et, par ailleurs, je n'ai plus de voix.

Je les observe, médusée : je lance en l'air quelques vagues menaces de punition, sans trop y croire moi-même. Ils savent bien que, par lassitude, j'abandonnerai vite la partie. Ils m'insultent pour m'obliger à réagir. « *Je vais te claquer la gueule, tu es une pute !* » Toutes leurs injures sont sexuées, au féminin, bien sûr. J'ai une envie folle de les frapper. J'assiste, impuissante, à leurs méthodes d'intimidation, de persécution à l'égard des plus faibles, des garçons fragiles et des filles. Je tentais alors de les chasser du regard, de n'être plus là tout en étant là, et je pensais : mais c'est la guerre, c'est le retour à l'origine.

Tout au long de ces derniers mois, les incidents, à l'intérieur des classes, dans les cours de récréation, se sont multipliés. La violence s'est exacerbée. Un exemple parmi tant d'autres : un garçon de quatorze ans a reçu un coup de couteau. Il n'a pas révélé le nom du coupable par peur de représailles.

Pendant les cours, je me sentais constamment en danger physique. S'apercevaient-ils de ma peur ? Quitter ma place derrière le bureau pour traverser la classe, c'était comme si je m'aventurais en chemin ennemi.

Je pouvais accepter que la violence soit, chez ces enfants qui sont la mauvaise conscience de notre société, une réaction d'opposition, l'expression du « non » de la révolte contre l'adulte, une sorte de vertige de la provocation. Mais je me heurtais à leur politique de la loi du plus fort, à leur respect de la force, à leur fascination de la hiérarchie, de la délation instituée. A leur passivité aussi.

Ils ne sont pas les enfants du refus.

J'ai essayé d'apporter quelques éléments de réflexion et il n'est pas de mon ressort de conclure. Les raisons ne manqueront pas aux spécialistes : la déshumanisation des grandes cités, la démission des parents, le laxisme des dirigeants d'établissement, la féminisation du corps enseignant, l'influence des médias, la dévalorisation de l'écrit, la pauvreté du langage, la perte des modèles, leur avenir barré.

Ne pas conclure, donc. Et, m'adressant plutôt à mes propres doutes, je reste encore dans cette interrogation : ai-je su les comprendre ? Nous étions, eux et moi, dans deux mondes différents, dans deux histoires incompatibles.

C'était peut-être l'autre discours qu'il fallait entendre. Mais ces regards, ces regards du vide et de l'absence, je ne les oublierai jamais.

MARION LEBRUN.



Dessin de PESSIN.

POINT DE VUE

La mort d'un proviseur

par EDMOND BENAYOUN (*)

André Argouges, proviseur du lycée Jean-Bart de Grenoble, agressé par l'un de ses élèves, est mort des suites de ses blessures. C'est la consternation et la stupeur parmi tous ses camarades, chefs d'établissement et censeurs de France.

Loin de nous l'idée de situer les responsabilités du malheur qui nous frappe, et que l'on sache bien que nous dénonçons par avance toutes les récupérations ou les exploitations politiques d'un tel événement.

Mais à son poste, dans l'exercice d'une fonction qu'il occupait avec un dévouement et un sens du service public dignes de tous les éloges, André Argouges témoigne, et nous tous avec lui, dans la solidarité la plus totale, des difficultés grandissantes du métier de chef d'établissement.

Nous n'avons cessé de le dire ces dernières années, nos établissements scolaires répondent de moins en moins aux aspirations de notre jeunesse et à la mission éducative que le pays est en droit d'attendre d'eux. Dans notre responsabilité d'animateurs des communautés que représentent lycées et collèges, nous sommes consternés par la persistance de l'échec scolaire, la difficulté de faire vivre la communication et l'esprit de tolérance, et notre inquiétude grandit au spectacle de la désespérance qui gagne même les moins déshérités sur le plan scolaire et social. Et chacun sait qu'il n'y a pas loin de la désespérance à la violence. Nombre de nos collègues en ont déjà fait la triste expérience.

Des solutions existent-elles dans la France d'aujourd'hui ?

Il serait vain d'imaginer que l'école reste un domaine protégé dans une société en mutation et gagnée par une crise tout autant morale qu'économique, et, s'il en était ainsi, ce serait la preuve que l'école serait coupée de la vie, ce qui n'est souhaitable pour personne.

(*) Secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction des établissements secondaires (S.N.P.D.E.S.-FEN).

Aéronautique

M. MITTERRAND AU SALON DU BOURGET

« Pour avoir les moyens de notre défense il faut avoir accès aux marchés étrangers » *déclare le chef de l'Etat*

M. François Mitterrand a inauguré, vendredi 27 mai, le trente-cinquième Salon international de l'aéronautique et de l'espace, au Bourget, près de Paris (nos dernières éditions du 28 mai).

Interrogé sur le fait que, contrairement au salon de 1981 où, préalablement à sa visite, toutes les armes avaient été retirées des avions et hélicoptères exposés, le salon de 1983 présente, lui, des armements, M. Mitterrand a répliqué : « *Depuis 1981, j'ai pris en compte la nation française dans sa réalité. Nous avons un effort d'indépendance nationale soutenu par une armée et une défense qui doivent avoir les moyens ; et, pour avoir les moyens, il faut avoir accès à des marchés étrangers.* »

Dans un discours prononcé quelques instants auparavant, le chef de l'Etat avait notamment déclaré : « *La France est au deuxième rang des pays qui s'affirment dans le monde occidental comme une grande puissance aérospatiale. Mais elle est talonnée. Cela exige de la part de tous un effort cohérent que les pouvoirs publics ont le devoir d'aider au maximum. Ce sera mon souci de contribuer, là où je suis, à la réussite de cet effort collectif pour améliorer notre présence sur le marché international.* »

Récusant l'idée que ce salon soit le « *salon de la crise* », M. Mitterrand a toutefois admis qu'il existait « *des avertissements qu'il faut percevoir* ». Appelant à la « *vigilance* » et non au découragement pour que l'effort réussisse, il a invité les pouvoirs publics, les entreprises privées et les sociétés nationales à s'entendre. Comme il faut le faire, a-t-il précisé, dans d'autres secteurs que l'industrie aéronautique.

« *La France fait la preuve*, a ajouté le chef de l'Etat, *qu'elle peut gagner les grandes batailles économiques modernes* », pour continuer à préserver son rang, et même tout faire pour l'améliorer.

Trente Mirage-2000 pour l'armée de l'air

D'autre part, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a signé jeudi 26 mai le contrat de commande pour le compte de l'armée française à la société Dassault-Breguet de trente avions de combat Mirage-2000. Cette commande se répartit en quinze Mirage-2000 N (la version de pénétration à basse altitude pour le tir d'un missile air-sol à moyenne portée et à tête nucléaire) et quinze Mirage-2000 destinés à la défense aérienne.

Depuis l'été 1981, date à laquelle les commandes de Mirage-2000 avaient été annulées pour des raisons de restrictions financières, c'est le premier marché d'avions de ce modèle passé par la France au titre de son budget 1983. L'annulation des précédents contrats en 1981 et 1982 avait fait l'objet à l'Assemblée nationale d'une vive controverse entre le gouvernement et l'opposition, qui avait accusé M. Hernu de « *vouloir baisser la garde de la France* » pour ce qui concerne son effort national de défense.

Médecine

La mort d'une malade après la grève des médecins

M. Christian Albert, de Romans (Ain), vient de déposer une plainte contre X après le décès de son épouse survenu le 6 mai (*le Monde* du 28 mai). M. Albert estime que la grève des internes et chefs de clinique est, d'une manière ou d'une autre, à l'origine de la mort de son épouse.

Agée de trente-huit ans, Christiane Albert souffrait d'importantes lésions cardiaques (1). Elle était suivie depuis plusieurs années par le corps médical spécialisé et, notamment, par le docteur Badoux, médecin du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse. En 1981, Christiane Albert était entrée à l'hopital cardiologique de Lyon. On envisageait, un moment, une intervention chirurgicale. En définitive, celle-ci n'était pas pratiquée.

Pourtant l'aggravation de son état était telle que, fin janvier 1983, les médecins décidaient de pratiquer une intervention sur l'une des lésions (l'insuffisance mitrale) afin de mettre en place une prothèse valvulaire. Un rendez-vous était pris, le 22 mars, pour l'admission dans le service de cardiologie du professeur Jean-Pierre Delahaye (hôpital cardiologique de Lyon). L'intervention devait être pratiquée par le docteur Jacques Villard.

Elle avait été prévue pour le 25 mars. La grève des internes et des chefs de clinique du C.H.U. amenait ce médecin (non gréviste) à reporter son intervention. Il devait agir de même, au cours de la grève, pour une trentaine d'opérations.

Christiane Albert était prévenue le 21 mars par téléphone. Dans les semaines qui suivirent, elle fut hospitalisée à deux reprises à l'hôpital de Bourg-en-Bresse (du 4 au 20 avril et du 22 au 29 avril). Le docteur Badoux explique néanmoins, aujourd'hui, que le motif de son hospitalisation ne correspondait pas à ceux qui avaient amené à décider l'intervention. En substance, il s'agissait, selon lui, de « palpitations » (troubles du rythme) et non d'une décompensation cardiaque de l'insuffisance mitrale. Dès lors, aucun contact n'était pris avec les praticiens lyonnais, ces derniers apprenant, il y a quelques jours, par voie de presse, le décès de leur patiente.

Alors qu'elle sortait le 29 avril, « *plutôt bien* », de l'hôpital de Bourg-en-Bresse, Christiane Albert décédait subitement le 6 mai. « *Aucune autopsie n'ayant été pratiquée*, souligne le docteur Badoux, *on ne peut pas véritablement conclure quant à la cause de cette mort subite.* » Où situer, dans ces conditions le niveau exact de responsabilité ? En d'autres termes, peut-on véritablement démontrer un rapport de cause à effet entre la décision du report de l'intervention et la mort de la malade ?

Pour le docteur Villard, « *la grève n'a fait que mettre en lumière un problème chronique dû notamment à des effectifs insuffisants dans un hôpital qui a le monopole des interventions de chirurgie cardiovasculaire dans la région* ». De la même manière, certains praticiens expliquent, aujourd'hui, que ce décès n'est pas le premier survenu au cours de la période — parfois trop longue — qui sépare la décision d'intervenir chirurgicalement de l'intervention elle-même. Le procureur de la République qui a ouvert une enquête indique « *qu'il est prématuré de se faire une opinion* ». La direction générale des hospices civils de Lyon a, pour sa part, ouvert une enquête. — J.-Y. N.

(1) Notamment d'une affection dégénérative du muscle (cardiomyopathie), d'une insuffisance mitrale et de troubles du rythme.

● *M. Pierre Guillaumat a été réélu à la présidence de la Ligue française contre le cancer*, le 27 mai, au cours de l'assemblée générale de cette organisation. En 1982, la ligue a collecté près de 110 millions de francs, dont plus de 80 millions par des dons, et legs et des campagnes nationales.

● *Les Ateliers de la santé publique victimes des inondations.* — Cette manifestation, confrontation entre professionnels de la santé élus et usagers, qui devait avoir lieu à Mâcon (Saône-et-Loire) les 31 mai et 1er juin, a été annulée à cause des inondations. Plus de mille participants étaient attendus et M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, devait y assister. Ces Ateliers sont reportés à l'automne prochain.

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE ROLAND-GARROS

Effervescence à Roland-Garros, vendredi 27 mai, pour la cinquième journée des Internationaux de France de tennis. Dans la coulisse : mesures de sécurité exceptionnelles pour protéger les joueurs suédois d'un éventuel attentat arménien ; explications de Fibak sur ses relations avec la Pologne et Solidarité ; enquête sur l'attitude de McEnroe et de Nastase lors de leurs parties tumultueuses. Sur le court : Connors, Lendl, Noah accrochés ; Roger-Vasselin accrocheur.

Tempête sous les crânes

Un jeune professeur de tennis de Draguignan déambulait hier dans les allées de Roland-Garros, un énorme manuscrit sur la psychologie du champion sous le bras. Il a noirci des centaines de feuillets pour expliquer quelle disposition d'esprit doit avoir un champion pour imposer son jeu sur le carré magique. « *Le meilleur bras du monde ne peut rien sans une tronche en béton* ».

Faute d'éditeur, l'auteur aura au moins trouvé, vendredi, matière à alimenter ses analyses. Une matière de premier choix avec Jimmy Connors et Ivan Lendl. L'Américain et le Tchécoslovaque qui jouaient respectivement contre le Chilien Hans Gildemeister et le Bolivien Martinez, solides sur terre battue, eurent le contrôle absolu de la partie pendant deux manches. Une issue en trois sets ne semblait pas faire de doute lorsque l'un et l'autre donnèrent l'occasion à leur adversaire de se remettre en selle. Connors et Lendl réagirent alors violemment dans le quatrième set en ne laissant faire pratiquement aucun point au Chilien (6-3, 6-1, 5-7, 6-1) et au Bolivien (6-0, 6-2, 3-6, 6-0). « *J'ai un peu perdu ma concentration à 3-3 dans la troisième manche* », a expliqué Connors. Même son de cloche chez Lendl qui a reconnu avoir « *manqué des coups faciles* ».

Douze balles de set

A la perte de ce troisième set, un signal d'alarme a semblé retentir dans leur tête pour qu'ils stopppent aussitôt les velléités des pyromanes. Les champions de cette trempe ont en effet la capacité d'étouffer dans l'œuf ce genre d'incendie. C'est à cela qu'on mesure la différence entre un excellent joueur comme le Suisse Gunthardt et les champions comme Connors et Lendl. Le Zurichois, au tennis étincelant et fragile comme le cristal, ne devait pas, *a priori*, avoir de mal pour prendre le meilleur sur Christophe Roger-Vasselin. Il paraissait prêt à l'éliminer en trois sets secs, comme l'année dernière, lorsque le Français, qui mange toujours de la vache enragée au cent-trentième rang mondial, le saigna à blanc, petit à petit.

Il lui fallut, au Boulonnais, douze balles de set pour prendre la troisième manche au *tie-break*, mais il ne céda qu'un jeu dans le cinquième set (3-6, 4-6, 7-6, 6-3, 6-1). « *J'ai senti qu'il avait craqué* », constata Roger-Vasselin.

On crut aussi que Yannick Noah avait craqué lorsqu'il se trouva mené 5 à 1 au premier set contre l'Américain Pat Dupré. Ce n'était plus le joueur étincelant qui, la veille, avait éclipsé le Paraguayen Victor Pecci. C'était un joueur aussi fébrile que l'avait été Henri Leconte face à l'Espagnol José Higueras. Puis, alors que Dupré avait une balle de set sur le service du numéro un français, celui-ci tira un *passing* au cordeau et « *les mouches changèrent d'ane* », comme dit joliment un confrère. Noah gagna la manche et aligna neuf jeux pour mener 3-0 dans le deuxième set.

Feroce volleyeur, Dupré revint alors à la charge faisant fuser encore plus ses balles, si bien qu'il fallut recourir au *tie-break* après que chacun eut pris deux fois le service de l'autre. Noah le gagna. Il devint alors le patron sur le court, la troisième manche n'étant plus qu'une formalité (7-5, 7-6, 6-2). « *Je m'en sors bien* », reconnut Noah.

Les cinq sets d'Alexander

L'Australien John Alexander que le Français doit affronter en seizième de finale a pu faire le même commentaire après sa victoire en cinq sets (4-6, 6-1, 6-3, 6-7, 6-3) sur l'Americain Mel Purcell. Ce prototype parfait de l'école des antipodes, adepte du service-volée, avait déjà enduré la veille cette epreuve de vérité contre le Suédois Hans Simonsson, le tombeur de l'Américain Vitas Gerulaitis. Sur le court n° 2, Alexander et Purcell ont offert au public un des plus beaux moments de tennis qu'il ait été donné de voir depuis le debut du tournoi. Un tennis de hussard chargeant sabre au clair. En réchapper après avoir échappé à Simonsson a révélé une inconscience et une prodigalité folles.

Bref, c'est un coriace que va rencontrer Noah. Il aura besoin de disposer à cent pour cent de ses moyens techniques et psychiques. A cet égard, la défaite qu'il a enregistrée, associé à Henri Leconte, au premier tour du double, contre la paire sud-américaine Damiani-Ycaza aura peut-être de lourdes conséquences pour la suite du tournoi, alors qu'on avait pu se réjouir de voir l'équipe de coupe Davis nationale tenter sa chance dans un tournoi du grand chelem. Prévisions météo donc pour les seizièmes de finale : Gamberge avec risques de tempête sous les crânes.

ALAIN GIRAUDO.

A LA TÉLÉVISION

SAMEDI 28 MAI

TF 1

– En direct : 14 h à 17 h.

DIMANCHE 29 MAI

TF 1

– En direct : 14 h 15 à 18 h.
– Résumé : 23 h 25.

LUNDI 30 MAI

TF 1

– En direct : 11 h à 12 h ; 14 h à 18 h 20
– Résumé : 23 h 10.

LES RÉSULTATS DU VENDREDI 27 MAI

SIMPLE MESSIEURS

Seizièmes de finale

PREMIER QUART DU TABLEAU

Connors (E.-U., 1) b. Gildemeister (Chili, 38), 6-3, 6-1, 5-7, 6-1 ; Fromm (E.-U., 57) b. Arraya (Pérou, 51), 3-6, 6-4, 6-4, 6-1 ; Roger-Vasselin (Fr., 130) b. Gunthardt (Suisse, 44), 3-6, 4-6, 7-6, 6-3, 6-1 ; Luna (Esp., 58) b. De Palmer (E.-U., 42), 6-1, 4-6, 7-5, 6-0.

DEUXIÈME QUART DU TABLEAU

Lendl (Tch., 3) b. Martinez (Bol., 64), 6-0, 6-2, 3-6, 6-0 ; Gottfried (E.-U., 10) b. Tideman (Suède, 108), 3-6, 6-3, 6-0, 6-0 ; Noah (Fr., 6) b. Dupré (E.-U., 71), 7-5, 7-6, 6-2 ; Alexander (Aust., 30) b. Purcell (E.-U., 32), 4-6, 6-1, 6-3, 6-7, 6-3

SIMPLE DAMES

Seizièmes de finale

TROISIÈME QUART DU TABLEAU

G. Rush (E.-U., n.c.) b. M. Maleeva (Bulg., 35), 2-6, 6-2, 6-2 ; Madruga-Osses (Arg., 31) b. L. Bonder (E.-U., 53), 6-3, 6-4 ; A. Hobbs (G.-B., 69) b. A. Holton (E.-U., 80), 6-2, 6-2 ; A. Jaeger, (E.-U., 3) b. B. Mould (Afr. S.), 6-0, 3-6, 6-2.

QUATRIÈME QUART DU TABLEAU

H. Mandlikova (Tch., 9) b. A. White (E.-U., 40), 6-0, 6-1 ; A. Temesvari (Hong., 14) b. Y. Brazkova (Tch., 130), 6-0, 6-3 ; H. Sukova (Tch., 20) b. N. Herreman (Fr., n.c.), 6-4, 6-2 ; C. Evert-Lloyd (E.-U., 2) b. E. Cawley-Goolagong (Aust., 21), 6-2, 6-2.

★ **Entre parenthèses figurent les classements A.T.P. des joueurs et W.T.A. des joueuses.**

Les très riches heures du tournoi

(Suite de la première page.)

Jamais nos qualités de varappeurs ou d'acrobates ne furent mises à l'épreuve comme pendant l'extraordinaire tournoi de 1950. Le lot des engagés comprenait au départ huit champions titrés, ou qui seraient appelés à l'être, à Roland-Garros, à Wimbledon, à Forest-Hills : Patty (le gagnant), Drobny (le finaliste), Sedgman, Rose, Seixas, Trabert, Larsen, sans parler des champions d'Australie Bromwich, Quist, McGregor, ni des demi-finalistes William Talbert et Eric Sturgess. On retrouvait également parmi les étrangers de marque Harry Hopman, le vieux sorcier des Antipodes, qui allait passer deux tours, Lennart Bergelin, futur entraîneur de Borg. Enfin, les Français se regroupaient autour de leurs aînés : Christian Boussus, spécialiste virtuose des concertos pour la main gauche. Daviscupman de l'avant-guerre ; du chef de file Bernard Destremeau, qui battrait Adrian Quist et livrerait un combat homérique à Larsen ; Robert Abdesselam, qui jouait encore le double avec Jean Borotra ; Henri Pellizza, sans doute le plus doué des nôtres ; enfin le tout jeune et fringant représentant de première série, appelé à de brillantes destinées présidentielles, Philippe Chatrier.

Il n'y avait pas seulement des champions hors série parmi ces « grandes raquettes », il y avait des tempéraments.

La libération n'était pas si loin, et l'on avait soif de s'étourdir. Jamais depuis la guerre la vie parisienne n'avait été aussi brillante. Sous l'aimable autorité du président Vincent Auriol, la IVe changeait de ministre comme de chemise, mais personne n'y attachait d'importance. Les partis s'estimaient sans haine, et le sourire retrouvé des Français flottait sur toutes les lèvres. Nos belles avaient été rarement aussi coquettes et jolies. Les caves de Saint-Germain-des-Prés retentissaient des rythmes échevelés du be-bop, on dansait à 10 mètres les uns des autres, et la Rose rouge brûlait ses planches tous les soirs.

En ces temps de distraction à tout va, Roland-Garros commençait tout de même à intéresser les « happy few » à l'orée de la deuxième semaine. La publicité se faisait seulement de bouche à oreille. Aucun placard, sinon toujours le même badigeonné à la sauvette sur quelques palissades de quartier, aucune propagande en dehors des radioreportages et des comptes rendus de la presse sportive ne conviaient les fervents du tennis à la grande fête des finales. On imagine les commentaires que le « direct » de la télévision et les formidables moyens de diffusion déployés aujourd'hui auraient consacrés à une affiche comme celle de ces Internationaux de légende.

Des huit derniers que nous retrouvâmes en quarts de finale le lundi 30 mai, un Australien et deux Américains, authentiques champions, étaient peu connus du public parisien.

John Bromwich avait été numéro 1 australien avant que les hostilités ne viennent interrompre sa carrière. Sous ses cheveux de lin, avec son air accablé quand le sport lui était contraire, le grand ambidextre à caboche de marsouin était encore un lutteur fantastique qui remettait tout en jeu de sa balle feutrée. William Dalbert était un miraculé de la médecine. Diabétique, il devait ingurgiter des tablettes mystérieuses entre chaque set. Mais son courage était digne d'un shérif de western – dont il avait le masque, – le même que manifesta une vingtaine d'années plus tard en finale de la coupe Davis à Bucarest son grand compatriote Stan Smith. Le phénomène était Art Larsen. Dans la poitrine chétive de ce petit génie couvait un souffle inépuisable, et ses mollets de coq ne l'empêchaient pas de galoper en toute occasion au filet, où il faisait admirer un jeu de contre-pied qui n'appartenait qu'à lui.

Follement superstitieux, exhibant sur un court des tics étranges, il menait à Paris une existence tout à fait en marge de l'équipe américaine. Il « courait » à sa manière le soir, fumait comme un sapeur, buvait sec, hantait les cabarets de Montmartre jusqu'à l'aube. Mais Roland-Garros le retrouvait identique le lendemain avec son teint blême et ses yeux creux d'ange à figure sale.

Six ans plus tôt, cet ancien « marine » aurait dû périr noyé quand son bateau fut torpillé par les Japonais dans le Pacifique, où il eut la chance prodigieuse d'être sauvé. Mais, quelques années après, les Internationaux de 1950 où il avait brillamment tenu son rang – il fut couronné champion des Etats-Unis cette même saison, – l'implacable légende de Samarcande s'appliqua à lui : « Rien ne sert de courir, la Faucheuse vous rattrape toujours. » Victime d'un terrible accident de moto, il resta paralysé, tenta longtemps de ressusciter, y parvint presque, retomba.

Patty et Drobny

La finale de Roland-Garros, cette année, reste gravée sur notre rétine. Patty et Drobny s'étaient déjà rencontrés avec des fortunes diverses et allaient entamer cette série de combats singuliers, dignes de la guerre de Troie entre Ajax et Hector. Budge Patty, le vainqueur, volleyeur aérien baptisé l'Américain de Paris, était le chouchou de la tribune D, où sa sportivité élégante faisait des ravages parmi les J 3. L'autre, Jaroslav Drobny, Tchèque de naissance, néo-Egyptien par protection, qui deviendra champion de Wimbledon à trente-trois ans, en même temps que citoyen britannique, était le spécialiste des finales perdues. Mais son visage indéchiffrable sous les lunettes noires, son torse massif, je ne sais quelle virilité bourrue – une sorte de charme à la Gabin, – le rendaient non moins séduisant au beau sexe. Dans son bagage tennistique, Drobny possédait un arsenal de coups peu commun : un grand drive de gaucher frappé avec une vigueur exceptionnelle, un revers slicé, une volée basse... supérieure et un smash imparable qu'il délivrait dans toutes les positions.

« Bêtes de théâtre » comme peu d'artistes se donnèrent en spectacle sur le Central, Patty et Drobny refusèrent toujours de passer professionnels à l'époque où Jack Kramer, flanqué de « Pancho » Gonzalès, jouait les sirènes. Pensez à la fortune qu'ils auraient amassée de nos jours ! Ces « purs » préféraient cependant se travailler les côtes pour leur plaisir : « *For fun, just for fun* », m'a dit un jour Drobny.

Des amateurs « marrons » ? Jetons un voile sur les dessous de table « au noir » dont bénéficient nos tennismen cousus d'or sur la curieuse alchimie qui précède certains de leurs combats « à la loyale »...

OLIVIER MERLIN.

FOOTBALL

Nantes et Paris S.G. : au rendez-vous de la Coupe

La saison 1982-1983 devrait se terminer le 11 juin sur un feu d'artifice pour le football français, avec l'opposition, en finale de la Coupe de France, du Football-club de Nantes, le nouveau champion national, et du Paris-Saint-Germain, tenant du trophée. Nantais et Parisiens n'ont laissé que peu d'espoirs à leurs adversaires lillois et tourangeaux, vendredi 27 mai, en matches aller des demi-finales.

Au Parc des Princes, dix minutes ne s'étaient pas écoulées que Fernandez et Susic avaient déjà marqué deux buts. A la mi-temps, la cause était entendue après un troisième but de Pilorget (33e minute). Se contentant alors de contrôler le jeu face à une équipe de Tours réduite à dix éléments après l'expulsion sévère de Devillechabrolle (47e minute), les Parisiens ont porté le coup de grâce à six minutes de la fin du match par un quatrième but, signé Susic.

La rencontre a été beaucoup plus heurtée et indécise à Lille. Trois joueurs nantais (Bossis, Amisse et Tusseau) devront probablement déclarer forfait pour le match Belgique-France du 31 mai, à Luxembourg. Avant que la partie ne dégénère en deuxième mi-temps, Amisse avait donné aux champions de France un avantage qui devrait être décisif pour le match retour du mardi 7 juin.

M. Busnel, saint patron du basket

Douze pays participent jusqu'au 4 juin au championnat d'Europe de basket-ball. Le grand patron de ce championnat s'appelle Robert Busnel. C'est le père du basket-ball français. Il tire les ficelles d'un sport qui cherche en France sa voie entre amateurisme et professionnalisme.

De notre envoyé spécial

Limoges. – Les années ne semblent pas avoir de prise sur lui. A soixante-huit printemps, Robert Busnel est toujours un amoureux du basket-ball. Sa silhouette, qu'il promène depuis cinquante ans sur tous les stades du monde, ne s'est pas modifiée. Le cheveu se fait à peine plus rare que naguère, les tempes sont toujours grisonnantes, le nez, telle une fraise plantée au milieu du visage, est resté le même.

L'homme n'a pas changé non plus. Il a le langage direct des gens qui n'ont rien à cacher. Et pourtant, dans un pays où les questions d'argent sont considérées comme tabou, lui, « Bus », dans une fédération essentiellement amateur, fait savoir qu'il a été le premier professionnel français. Des journalistes, à l'époque, avaient traduit : « *Un mercenaire* » qui « *a gagné de l'argent et continue d'en gagner beaucoup* ». « Bus » a effectivement roulé sa bosse. Il a répondu aux appels d'offres de l'Afrique francophone. Il a même entraîné le Real Madrid. Le patron de la firme d'articles de sports Adidas, M. Horst Dassler, ne s'y est pas trompé qui lui a confié la représentation de sa maison pour l'Afrique.

Au fil des années, Busnel s'est fait un nom. Joueur de l'équipe de France en 1934, il en devient le manager. Son titre de gloire : une deuxième place, en 1948, aux Jeux olympiques de Londres. Le monde du basket-ball s'ouvre alors pour lui.

Elu à la présidence de la Fédération française, il n'a de cesse que d'imposer ses choix : « *Le basket stagnait en France ; Villeurbanne dominait le championnat. La France manquait de joueurs de valeur internationale. J'ai décidé de la sortir de l'ornière.* »

Entre deux chaises

Sa démarche est simple. « *Le sport*, dit-il, *n'est que de haut niveau* », même s'il lance alors le jeu de mini-basket, qui permettra, en vingt-cinq ans, à des centaines de milliers d'enfants de s'y initier. Ce basket-là se fait avec des bons joueurs. Ouvrons, dit Busnel, nos frontières aux professionnels américains. La différence de statuts entre les deux baskets importe peu, on finira par fermer les yeux.

Mais, si la présence des joueurs américains dans les grands clubs contribue à l'amélioration du spectacle, à remplir les salles et à faire progresser le jeu au plus haut niveau, le basket dépérit à la base parce que « *les entraîneurs sont tombés dans la facilité* ». Busnel le reconnaît : « *Il était plus facile de payer des Américains que de former des jeunes.* »

Pourtant, le vice-président de la Fédération internationale estime que le mal trouve ses racines ailleurs. Avec un statut amateur, dit Robert Busnel, « *le basket est assis entre deux chaises* ». On ne peut en effet réussir au niveau international qu'en s'y consacrant à temps complet. Pas question, dans ces conditions, d'échapper aux dessous-de-table. « *Nous attendons*, affirme Busnel, *que l'État définisse une fois pour toutes la situation de l'athlète de haut niveau, dont l'avenir n'est pas assuré.* »

Pour en avoir été artisan, Robert Busnel sait bien que le professionnalisme est entré dans les mœurs. Le basket, au demeurant, traite convenablement ses meilleurs athlètes. Ne dit-on pas que le contrat annuel de l'Américain Murphy, équipier du Cercle laïc de Limoges, s'élève à près de 70 000 dollars ? Ne dit-on pas aussi que le salaire moyen d'un joueur de division nationale 1 se monte à 8 500 francs par mois environ ? Ne dit-on pas encore que les transferts des internationaux d'un club à un autre des internationaux sont de l'ordre de 300 000 à 600 000 francs, que celui d'un bon joueur français se situe entre 50 000 et 200 000 francs ? Robert Busnel ne ferme pas les yeux sur ces questions-là. Il voudrait seulement corriger les excès.

GILLES MARTINEAU.

Redressement français au championnat d'Europe

L'équipe de France qui dispute à Limoges le championnat d'Europe de basket-ball a gagné, vendredi 27 mai, son match contre la Grèce (79-77). Deux points acquis à la dernière seconde de la partie par le joueur français le plus talentueux, Philippe Szaniel, qui a marqué au total 29 points.

Dominés (45-39) au terme de la première période de jeu par une équipe grecque qui avait déjà provoqué une surprise en battant l'Espagne la veille, les Français ont éprouvé de grosses difficultés avant de s'imposer. Contrairement à ce qui s'était passé jeudi devant la Yougoslavie, ils réussirent à prendre le match en main au début de la deuxième période. Beugnot et Dubuisson, très adroits, à mi-distance, Apollo Faye au rebond, furent les artisans de leur domination. Les Français faillirent néanmoins être les victimes du Grec Nicos Gallis – réalisateur à lui seul de 38 points, – un feu follet expérimenté et adroit qui eut le tort de rater dans la dernière minute de jeu une balle de match. Les Français, avec bonheur, ont montré qu'ils avaient plus de nerf que leurs adversaires.

RÉSULTATS :

Groupe A (Limoges)

Italie b. Suède 89-74 ; France b. Grèce 79-77 ; Espagne b. Yougoslavie 91-90.

Classement. – 1. Italie, 4 points ; 2. Yougoslavie, Grèce, Espagne et France ; 6. Suède, 0 point.

Groupe B (à Caen)

Pays-Bas b. R.F.A. 79-67 ; Pologne b. Tchécoslovaquie 75-72 ; U.R.S.S. b. Israël 92-87.

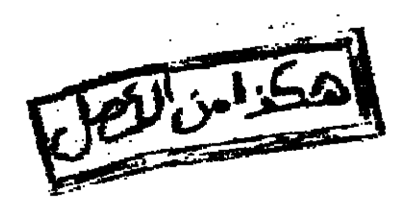
Faits et jugements

Les déclarations des inculpés après l'attentat de Marseille

Lors d'une confrontation générale, vendredi 27 mai, dans le cabinet de Mlle Bernadette Augé, juge d'instruction au tribunal de Marseille, les quatre inculpés dans l'affaire de l'explosion d'une bombe, le 8 mars, près de la grande synagogue à Marseille, MM. Marc Monge, Robert Marcel et Mmes Michèle Pantalacci et Annick Pillaert, ont affirmé qu'il s'agissait d'un règlement de comptes entre truands (*le Monde* du 5 mai). L'explosion de la bombe avait provoqué la mort de Daniel Scotti et Jean Chicin à la suite d'une erreur de manipulation.

Cet attentat manqué, survenu entre les deux tours des élections municipales avait fait l'objet d'une vive polémique entre la majorité et l'opposition à Marseille.

● *Pour diffamation envers M. Jacques Lafleur*, député (app. R.P.R.) de la Nouvelle-Calédonie, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris a infligé, le 27 mai, 5 000 F d'amende à M. Jean Guiart, directeur du laboratoire d'ethnologie au Musée de l'homme, et l'a, en outre, condamné à verser 10 000 F de dommages et intérêts au député. Dans une lettre circulaire que M. Guiart avait adressée, le 8 septembre 1982 aux parlementaires, l'ethnologue accusait M. Lafleur de fraude et de trucage électoraux et estimait que ses amis politiques n'hésitaient pas à recourir au meurtre (*le Monde* daté 8-9 mai). Le tribunal a estimé que M. Guiart n'a pas rapporté la preuve de ses accusations.



LA VINGT-QUATRIÈME SESSION DES ENTRETIENS DE BAYONNE

Lueurs sur le secret

Pour la vingt-quatrième fois, les Entretiens de Bayonne viennent de se réunir du 24 au 29 avril, sur le thème « Ce qui reste secret », qui fait un pendant avec celui de 1980, « L'homme et sa parole ». Le Dr Henri Genet, maire de la ville, a présidé l'ouverture des travaux, dont M. Georges Hahn est l'ensemblier et qui représentent un modèle de collaboration culturelle aux niveaux régional et national.

De notre envoyé spécial

Les Entretiens de Bayonne font penser à l'exemple facétieux de la bicyclette : ils ne trouvent leur équilibre qu'en avançant. On les disait fragiles car ils aiment le danger, et leur visée est ambitieuse. Ils se sont gardés sur leur droite et sur leur gauche en utilisant le plus sûr des moyens : la confrontation directe et courtoise (1). Ils s'intéressent à des thèmes originaux, voire énigmatiques, qui forcent l'attention, comblant les uns, agaçant les autres et laissant rêveurs ceux qui restent... En tout cas, à Bayonne, cité fière et cultivée, personne ne somnole parmi les rangs d'un public fourni.

Par tradition, ces entretiens font appel à un surnombre d'orateurs qui essaient de communiquer dans un temps minimal leur expérience, quitte à être elliptiques. On est servi en quantité et en qualité. Peut-être trop. Quinze conférenciers à raison de soixante-dix minutes par personne et par jour en deux temps, telle est, *grosso modo*, la semaine des vingt-quatre heures de Bayonne ! Le circuit est rude, même si nombre d'intervenants font preuve d'un certain sens pédagogique. Il arrive que l'on soit frustré parce que les Entretiens de Bayonne se veulent « apéritifs » et se gardent de fouiller un sujet déterminé. Débordé aussi parce que, à force d'aller d'obstacle en obstacle, on risque de perdre les étriers ou d'attraper le tournis.

Resserrer l'éventail

Cette surconsommation — qui est un mal de notre siècle — est quelque peu compensée par la très large place faite aux « questions » posées par le public aux orateurs. Ceux-ci se trouvent ainsi contraints de refaire leur parcours d'une autre manière. On peut se demander si les Entretiens de Bayonne n'auraient pas intérêt à resserrer leur éventail. La réflexion y gagnerait en profondeur et les fruits en seraient plus durables.

Les différentes approches de secrets dont il a été question cette année n'ont donné lieu à aucune synthèse d'ordre philosophique, moral ou spirituel. La leçon qui se dégage des multiples facettes des exposés serait plutôt la complexité de la notion de secret, omniprésente et diversifiée. Le secret est tantôt insignifiant, tantôt tragique ou émouvant, tantôt débilitant ou constructif. Il réside dans la nature ou dans les cœurs. Il est public ou intime, sublime ou cynique. Qu'il le crée ou le subisse, l'homme s'en sert pour le meilleur ou pour le pire.

Le secret est l'aiguillon de la science ou de la pensée, la bête noire de l'historien. Matière première pour l'artiste, il en nourrit ses rêves et les nôtres ; enfoui dans l'inconscient, il permet au psychanalyste de l'exhumer et à ses patients de retrouver plus ou moins leur équilibre. Quant au mystique, il en fait son pain blanc dans un dialogue avec ce Dieu caché dont le nom est au-dessus de tous les noms.

Il est des secrets que l'on constate sans pouvoir les cerner. Pendant des décennies, le chercheur échoue jusqu'au jour où, par hasard ou par intuition, la lumière se fait, la maladie est par exemple vaincue, l'invisible livre une partie de son mystère (2).

L'intelligence a percé une nouvelle énigme en pressentant du même coup qu'elle est peu de chose par rapport à celles qui restent à élucider. Ces secrets-là sont exaltants et fondent la dignité des savants. Ils ne dépendent pas de l'homme, c'est l'homme qui dépend d'eux et, par ricochet, le progrès. Il est des secrets vastes comme l'univers ; on les appelait autrefois les « secrets de Dieu », et il ne faisait pas toujours bon les dérober (Prométhée).

Un mal nécessaire ?

Tels sont les secrets de la nature. Les secrets des hommes sont plus prosaïques et plus mesquins. En politique, dit-on, le secret est toujours un mal mais parfois un mal nécessaire. Un mal parce que la confiscation par l'autorité de telle ou telle information peut vicier le fonctionnement de la démocratie et enlever au peuple le contrôle de son destin. Le secret de l'homme d'argent facilite les coups bas. Mais un mal nécessaire lorsqu'il s'agit par exemple de tromper un adversaire en temps de guerre ou de déjouer l'espionnage. Il est des mensonges de salut public, ou du moins des restrictions mentales dont il serait bien téméraire de se plaindre. La morale sociale ne peut pas toujours épouser celle du Décalogue. L'homme torturé qui se refuse à livrer son secret ne passe-t-il pas pour un héros ?

Il arrive aussi dans les relations interpersonnelles que le secret soit gardé par respect pour autrui ou même par amitié. Cacher à un malade la nature de son mal n'est certes pas idéal, mais peut être commandé par le bon sens. Révéler, garder le secret est une arme redoutable. Rien n'est pire que de mépriser les circonstances au nom d'idéologies sans entrailles. Heureusement, même des théologiens ont inventé la « morale de situation » sans rencontrer de sérieuses difficultés.

Reconnaissons au secret son caractère subtil. La transparence totale à autrui est une utopie dangereuse, même et surtout dans les relations amoureuses. Ce n'est pas aimer l'autre que de lui donner à supporter inconsidérément des poids écrasants. L'amour avive la perception de l'autre sans entamer la zone obscure propre à tout être. Exiger de tout savoir ou succomber à la tentation de tout dire, ce n'est ni perspicace ni délicat. L'amour sécrète un certain mystère que le temps déplace, colore différemment, mais qu'il n'oblitère jamais. Il n'est pas d'amour sans secret, on peut même dire qu'il est constitutif du mystère.

Une des lacunes des entretiens de Bayonne est d'avoir sauté à pieds joints sur le secret religieux, mis à part deux remarquables exposés, l'un sur les oracles du monde antique et l'autre sur l'initiation en Afrique noire. Il fut question aussi du livre *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, de René Girard, mais pratiquement pas des mystères de la foi chrétienne et de ceux qui les ont approchés, les mystiques. C'est dommage, parce que notre civilisation demeure chrétienne et que les plus grands saints de l'Occident nourrissent son subconscient. Le Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testament reste le paradigme indépassable de la spiritualité. Il est le secret des secrets, l'innommable. Me Eckart est le plus moderne des théologiens. Nous vivons une époque d'irrationnel ; l'homme d'aujourd'hui se tourne vers le mystère parce qu'il est saturé d'explications étriquées et vaniteuses. Pour peu qu'ils échappent à la bimbeloterie et à la bondieuserie, les sanctuaires de la foi ne chôment pas. Le gnosticisme est devenu l'asymptote du secret. Si les Eglises périclitent, le mystère tient bon.

Du « détecteur de mensonge » au voyant

Les Entretiens de Bayonne se sont plus à présenter et à faire fonctionner pour de vrai un « polygraphe » (détecteur de mensonges) qui mesure les variations du cœur, de la respiration et de la transpiration. Les États-Unis l'utilisent sous une version plus moderne et dans divers buts. Pourquoi pas ? Le polygraphe sert à découvrir le mensonge, mais non la vérité.

Dans un tout autre ordre d'idée, les entretiens n'ont pas craint de porter atteinte à leur réputation de rigueur intellectuelle en invitant dès le premier jour un voyant, il est vrai choisi et ami du *Padre Pio*. Les voyants sont, dit-on, quelque 25 000 en France, dans leur immense majorité des charlatans ou des illuminés qui disent posséder un sixième sens leur permettant de lire dans l'avenir. Nombre de personnes en mal de vie sentimentale, de puissance politique ou d'argent n'hésitent pas à dépenser des sommes disproportionnées pour apaiser leur anxiété. On ne saurait les ignorer.

Les superstitions aident à comprendre — *a contrario* — le véritable instinct religieux. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil : pourquoi rire des pythies que s'invente le monde moderne ? Les secrets de l'avenir n'appartiennent pas aux hommes, mais dans une large mesure au libre arbitre, qui est, par définition, imprévisible. C'est bien connu, l'interprétation des prophéties ne se fait qu'après coup. Cela vaut mieux car, si l'avenir était écrit d'avance, la vie perdrait son charme, la prière authentique son sens, et l'homme sa créativité.

L'incommunicabilité est une part essentielle de la vie intérieure. Dieu en est le garant et le pivot. Peut-être faut-il avoir fait le tour des ersatz de la superstition et de leur vanité pour comprendre que rien ne saurait remplacer la liberté des enfants de Dieu et leur soif d'absolu...

HENRI FESQUET.

(1) Parmi les orateurs des Entretiens de Bayonne antérieurs, citons en vrac : MM. François Mitterrand, René Andrieu, Jacques Delors, Pierre Emmanuel, Maurice Couve de Murville, Roger Garaudy, l'abbé Marc Oraison, Georges Bedel, André Berge, André Chouraqui, Jean-Marie Domenach, le pasteur André Dumas, Mgr Gabriel Matagrin.

(2) Le laboratoire de recherche du Louvre a découvert grâce aux rayons X un fœtus de trois mois qui était caché à l'intérieur d'un obélisque égyptien.

TRANSPORT AÉRIEN ET DÉVELOPPEMENT

L'avion avant le beurre ?

Le trente-cinquième Salon international de l'aéronautique et de l'espace va servir de cadre, les 31 mai et 1er juin, à un colloque organisé par l'Institut de formation universitaire et de recherche du transport aérien (IFURTA), en collaboration avec l'Institut du transport aérien (ITA), et sous le patronage du « Monde », sur le thème « transport aérien et développement ».

Coopération technique, aide économique, échanges humains, transferts technologiques : sur quels constats débouchent des années de relations parfois ambiguës entre les pays industrialisés, producteurs de machines, détenteurs du savoir-faire, et accessoirement, pour certains d'entre eux, anciens colonisateurs, et les autres, propulsés d'un seul bond dans des activités de pointe qu'ils ne dominent pas nécessairement, animés d'ambitions disproportionnées avec leurs possibilités. Question qui en introduit une autre : quelle aide l'avion peut-il apporter — et à quel prix — aux pays en développement ?

L'exportation de haricots verts et l'importation de touristes justifient-elles, de la part d'un pays africain, les centaines de millions de dollars d'investissements nécessaires pour faire voler quelques avions frappés de l'emblème national ? A l'inverse, se passer d'un aussi puissant outil d'échanges ne conduit-il pas à creuser encore davantage le fossé économique, technologique, culturel, qui sépare les pays en voie de développement des pays développés ? S'en remettre à des transporteurs étrangers pour assurer une telle mission n'est-il pas contraire aux intérêts nationaux ? Comme le souligne M. Raymond Nivet, directeur adjoint honoraire d'Air France, dans l'un des rapports — intitulé « Problèmes financiers et retombées économiques » — qui seront discutés au colloque, « *il se trouvera toujours quelque transporteur international ou régional pour desservir, même dans des conditions marginales, l'aéroport d'accès principal. Mais qui s'intéressera au système circulatoire essentiel, celui de l'intérieur, ou de la région, vers les voisins immédiats ?...* »

L'avion consomme du P.N.B.

Cependant, l'avion est-il le moyen le mieux adapté à cette fonction de désenclavement ? Pour les nations industrielles le transport aérien a effectivement joué un rôle important non seulement dans des pays étendus tels que les États-Unis, le Canada ou l'Union soviétique, mais aussi dans beaucoup d'autres aux dimensions plus modestes mais tributaires de réseaux de transports de surface trop centralisateurs, la France par exemple. Industrie de pointe, le transport aérien a, en Europe ou en Amérique du Nord, une influence importante sur l'activité économique générale : ainsi que l'indique un rapport de M. Emile Quinet, chef du département économie à l'Ecole nationale des ponts et chaussées, qui tente de répondre à la question « *Quel transport aérien pour quel développement ?* » Ainsi, en France, le transport aérien employait, en 1981, 0,3 % de la population active, mais sa valeur ajoutée représentait 0,45 % du PIB et ses investissements 0,6 % des investissements bruts du pays.

Pour autant, dire que le transport aérien est nécessaire au développement est un raisonnement de « développé ». La croissance générale d'un pays, ou mieux d'un groupe de pays, entraîne celle du transport aérien, mais, remarque M. Nivet, « *le transport aérien se nourrit de P.N.B.* ». Construire un réseau de transport, aérien ou autre, suppose des ressources — au moins en hommes et en expérience, sinon en capitaux, — donc un certain niveau de développement. On peut donc se demander, comme M. Nivet, « *si, d'un point de vue strictement économique, il est plus nécessaire à une nation de disposer d'un transport aérien international — prospère et efficace si possible, pour qu'il ne dévore pas gloutonnement le P.N.B. disponible — que de pouvoir développer une infrastructure industrielle rentable, dans l'agro-alimentaire par exemple* ».

D'autant que les retombées bénéfiques éventuelles du recours à l'avion peuvent, au moins partiellement, être compensées par des « effets pervers », que relève M. Quinet : la dépendance technologique à l'égard des pays développés, le coût d'exploitation en général plus élevé qu'ailleurs, ou, plus grave, le « *risque de déphasage avec la réalité locale* ». « *Dans un pays moins avancé*, note M. Quinet, *le transport aérien, si son développement est mal contrôlé, peut susciter un accroissement du dualisme souvent regretté entre le secteur d'économie traditionnelle et le secteur d'économie moderne.* » Ce déséquilibre interne s'ajoute à l'autre, planétaire celui-là, dont parle à propos de l'Afrique M. Claude Postel, directeur général adjoint d'Air France. « *On a pu remarquer*, écrit-il, *que la structure des réseaux et des trafics aériens d'Afrique est essentiellement une structure nord-sud et que les liaisons est-ouest sont très insuffisantes tant en quantité qu'en qualité.* » Et encore : « *Doit-on s'étonner de ce que le déséquilibre soit total entre le trafic de marchandises de sens nord-sud, qui représente plus des trois-quarts des recettes de fret, et le sens sud-nord, dont le trafic n'est généralement constitué que de produits de faible valeur.* »

Le prestige contre l'économie

Des facteurs politiques estompent, dans plus d'un pays à l'indépendance récente, les raisonnements économiques et sociaux. On a coutume de dire qu'un transporteur aérien est le « porte-drapeau » du pays qu'il représente. M. Postel insiste sur cette volonté, dans la création d'une compagnie, « *d'affirmer la présence de la jeune nation sur la scène internationale* », et sur le fait « *qu'il y a évidemment un lien étroit entre les objectifs économiques et diplomatiques poursuivis par l'Etat et l'action de la compagnie elle-même* ». Ce n'est certainement jamais aussi vrai qu'avec les compagnies du tiers-monde — et les gouvernements qui les soutiennent, — qui n'hésitent souvent pas à se suréquiper et à s'endetter inconsidérément pour assouvir une soif de prestige. D'où une floraison d'entreprises, certaines complètement folkloriques et parfaitement anti-économiques, contribuant davantage à la ruine du pays qu'à son développement. Avec le risque que les plus pauvres se retrouvent tôt ou tard éliminés d'une compétition dont le moteur est trop souvent l'amour-propre.

Il est vrai que le vendeur de matériel aéronautique gagne peut-être de l'argent sur le dos du pêcheur ou du planteur de riz qui ne s'assoiront jamais dans un avion. Mais il prend aussi des risques : risques économiques — le pays débiteur n'offrant pas toujours les meilleures garanties de solvabilité, — et risques politiques liés à l'instabilité de biens des jeunes régimes politiques. Quant à l'acheteur, certains diront qu'il se ruine dans des investissements importanrs, mais qu'il attend aussi en retirer des compensations économiques. Celles-ci seront directement aéronautiques pour les pays possédant déjà un embryon d'industrie, ou s'appliqueront à d'autres secteurs d'activité : on a vu des Douglas payés en jambons à l'os et en huile d'olive, et un constructeur américain s'est retrouvé provisoirement propriétaire d'une fabrique européenne de papier hygiénique...

Savoir, savoir-faire et faire savoir

Au demeurant, cette forme d'échange, strictement marchande, a-t-elle véritablement un avenir, ou bien la coopération en matière aéronautique doit-elle s'orienter vers une transmission du savoir, voire du savoir-faire ? Ici encore, on peut se demander à qui profitent les transferts de technologie. Vaste sujet de polémique. L'un des rapporteurs du colloque du Bourget, M. Jean Delacroix, ingénieur en chef de l'armement, s'appuie sur son expérience en matière de coopération (il a participé au projet franco-anglais Concorde et à celui du réacteur franco-américain CFM-56) pour écarter toute réponse tranchée : « *Il n'y a pas*, dit-il, *de transferts de technologie gratuits. Et il n'y a pas de plus forte motivation que l'intérêt commun. Reconnaître ce fait n'est pas avouer un nouvel impérialisme, mais au contraire l'exclure.* » M. Delacroix pense que la rivalité entre « pôles de technologie » dans les pays industriels limite le risque de contrainte du « *fort* » sur le « *faible* ». A moins de considérer comme un danger la tendance à la concentration entre des groupes de plus en plus puissants des capacités mondiales de conception et de construction d'avions, auquel cas les P.V.D. ne seraient pas les seuls menacés par une telle évolution monopolistique.

En revanche, la « transfusion » de connaissance comporte d'autres risques que résumait bien, dernièrement, M. Thomas Dakati-Kamga, ministre de l'équipement du Cameroun : « *Une technologie développée pour un environnement physique ou socio-économique donné ne saurait être transplantée dans un autre, sans que des phénomènes de rejet plus ou moins graves ou des effets secondaires néfastes se manifestent.* » Tandis que M. Djibril Diallo, secrétaire politique de l'Union démocratique du peuple malien, en montre les limites : « *Tout transfert pose le problème d'une double adaptation, celle de l'entité transférée et celle du milieu d'accueil.* »

Vouloir étudier les influences réciproques entre le développement et le transport aérien, c'est donc d'abord poser beaucoup de questions. Si le colloque du Bourget permet de répondre à une seule d'entre elles, il n'aura pa été inutile.

JAMES SARAZIN.

Communication

TÉLÉVISION ET RADIO

La répartition du temps de parole entre partis politiques et syndicats

Le Service d'observation des programmes (SOP), dépendant du service juridique et technique de l'information (premier ministre), a rendu public, pour la seconde fois (1), le jeudi 26 mai, les temps de parole des intervenants politiques et sociaux sur les chaînes de radio-télévision entre le 1er janvier et le 31 mars 1983.

Hormis la période du 18 février au 11 mars correspondant à la *campagne électorale des élections municipales* – qui a donné lieu à un décompte particulier, – ces temps de parole se répartissent de la manière suivante :

	Présidence	Gouvernement	P.S., P.C., M.R.G.	U.D.F., R.P.R.
TF1	2 h 10 min. 07 sec.	5 h 26 min. 07 sec.	3 h 08 min. 09 sec.	3 h 58 min. 02 sec.
A2	2 h 58 min. 25 sec.	5 h 34 min. 39 sec.	3 h 55 min. 21 sec.	4 h 45 min. 05 sec.
FR3	47 min. 48 sec.	1 h 39 min. 31 sec.	50 min. 28 sec.	44 min. 17 sec.
France-Inter ...	47 min. 50 sec.	5 h 37 min. 45 sec.	8 h 00 min. 30 sec.	8 h 21 min. 55 sec.
Total	6 h 44 min. 10 sec.	18 h 17 min. 52 sec.	15 h 54 min. 28 sec.	17 h 50 min. 19 sec.

Les interventions des organisations syndicales et professionnelles sur les trois chaînes de télévision durant ce premier trimestre s'élèvent à un total de 2 h 50 min. 56 sec. pour la C.G.T., 1 h 44 min. 08 sec. pour la C.F.D.T., 26 min. 50 sec. pour F.O., 6 min. pour la C.F.T.C., 11 h 45 min. pour la C.G.C., 5 min. 47 sec. pour la FEN, 1 h 25 min. 35 sec. pour le C.N.P.F. et 18 min. 58 sec. pour la F.N.S.E.A. Sur France-Inter : 46 min. 10 sec. pour la C.G.T., 29 min. 50 sec. pour la C.F.D.T., 1 h 04 min. 35 sec. pour F.O., 1 h 11 min. 50 sec. pour « *les autres organisations syndicales* » et 24 min. 50 sec. pour les « *organisations professionnelles* ».

Durant la campagne électorale, la répartition des temps de parole, selon les relevés du SOP se décompose comme suit :

Membres du gouvernement intervenant en qualité de candidats		P.S., P.C. M.R.G.	U.D.F. R.P.R.
TF 1	20 min. 22 sec.	1 h 30 m 46 s	1 h 44 m 34 s
A 2	29 min. 12 sec.	1 h 3 m 36 s	1 h 26 m 16 s
FR 3	4 min. 7 sec.	14 m 32 s	21 m 32 s
TOTAL	53 min. 41 sec	2 h 48 m 54 s	3 h 32 m 22 s

Pendant cette même période électorale, la présidence a bénéficié sur l'antene de France-Inter de 1 h 20 min., le gouvernement de 14 min. 55 sec., le P.S., le P.C. et le M.R.G. de 2 h 41 min. 50 sec., l'U.D.F. et le R.P.R. de 3 h 12 min. 10 sec.

(1) *Le Monde* du 12 février 1983.

● *La C.F.T.C* s'élève, pour sa part, dans un communiqué publié vendredi 27 mai, contre « *le scandale de l'information sociale. La C.G.T. s'est exprimée durant deux heures cinquante minutes, soit vingt-huit fois plus que la C.F.T.C. ; la C.F.D.T. durant une heure quarante-quatre minutes, soit dix-sept fois plus que la C.F.T.C. La C.F.T.C. constate la partialité injustifiable de l'information sociale dans notre pays. Au moment où sont annoncées les élections à la Sécurité sociale, qui auront lieu le 19 octobre, la C.F.T.C. demande solennellement à la Haute Autorité et aux responsables de radio et télévision comment ils entendent faire respecter le pluralisme syndical dans l'information* ».

Pour apprécier cette réaction, rappelons qu'aux dernières élections prud'homales les résultats obtenus montraient que la C.F.T.C. faisait à peu près le quart des voix obtenues par la C.G.T. et le tiers des voix obtenues par la C.F.D.T.

UN DÉCRET SUR LE DROIT DE RÉPONSE A LA RADIO-TÉLÉVISION

Le décret précisant les modalités du droit de réponse à la radio et à la télévision, prévu par la loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982 est paru, vendredi 27 mai, au *Journal officiel*. Ce texte prévoit, notamment, que la réponse adressée au plus tard huit jours après l'émission incriminée doit être diffusée dans un délai de trente jours après l'émission. La durée totale du message ne pourra excéder trente lignes dactylographiées ou deux minutes. Il devra être lu par un collaborateur de « *l'entreprise de communication audiovisuelle* ».

Le décret précise que la Haute Autorité devra être tenue informée par les organismes de radio et de télévision des demandes qu'ils auront reçues. Rappelons que bénéficient du droit de réponse, toutes les personnes physiques ou morales, y compris les sociétés commerciales et qu'il s'applique également aux stations « périphériques ».

TENSIONS A FR 3

Après les arrêts de travail qui ont marqué la semaine à Radio-France et Antenne-2, la tension dans le secteur public de l'audiovisuel semble gagner maintenant FR 3. En effet, l'ensemble des représentants du personnel a adressé une déclaration commune à M. André Holleaux, président de la chaîne, dans laquelle ils estiment que « *la confiance n'existe plus* » au sein de F.R. 3.

Les représentants du personnel reprochent à la direction son manque de cohérence dans la mise en place des structures régionales, la politique des investissements et la politique des programmes. Ils s'inquiètent d'autre part du retard dans la publication du budget 1983 et de l'absence de débats au sein des instances représentatives du personnel. Ils estiment enfin de leur devoir « *de prévenir les personnels et les autorités compétentes (ministère de tutelle et Haute Autorité) des menaces que font courir une telle situation et de tels comportements sur l'avenir même de FR 3 dans le cadre du service public* ».

M. JEAN GARETTO DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE FRANCE-INTER

M. Jean Garetto, qui était chargé depuis octobre dernier d'étudier la réforme de France-Inter, a été nommé, vendredi 27 mai, directeur des programmes de cette chaîne par M. Jean-Noël Jeanneney, P.-D.G. de Radio-France. Il aura pour adjoint M. Olivier Nanteau.

La nouvelle équipe de direction de France-Inter entrera en fonction le 1er juillet, mais la nouvelle grille de programmes ne sera lancée que le 12 septembre.

[Né le 20 février 1930, à Rome, Jean Garetto après des débuts à la RAI, entre à la radiodiffusion française dès 1953. En équipe avec Pierre Codou, décédé, il est notamment l'inventeur de FIP et de la célèbre émission « L'oreille en coin ».

Agé de trente-quatre ans, Olivier Nanteau a fait toute sa carrière à Radio-France. Il a collaboré à diverses émissions avec Jean Garetto, Claude Villers, Anne Gaillard et Thierry le Luron.]

Culture

VENTE RECORD A NEW-YORK

Les beaux débris de la collection Havemeyer

Dans la nuit de New-York, chez Sotheby's, le 18 mai dernier, la mondanité se mêlait au snobisme, l'excitation de l'amateur contredisait celle de l'argent et l'appétit des musées américains ou des innombrables fondations de ce pays parsemées de l'Atlantique au Pacifique, une fois de plus n'a guère trouvé de contre-points parmi les musées ou les amateurs européens. Le dollar triomphant au change fait désormais monter la valeur réelle des enchères, à tel point qu'il est inutile de songer à enchérir en se sentant battu d'avance. Mais quel est le nom qui a fait surgir tant de remous et tant d'envies.

Un nom déjà célèbre : Havemeyer, de son prénom Henry, qui, avec son épouse, dota le Metropolitan Museum de New-York de 1 972 œuvres d'art choisies en différents domaines, de l'Extrême-Orient, spécialité d'Henry aux tableaux anciens, Bronzino, Rembrandt, Goya, Greco et contemporains d'alors, autrement dit les impressionnistes, coqueluche et amour de Louisine, épouse à la main heureuse, conseillée par Mary Cassatt, peintre avec qui elle entretint une amitié de jeunesse et de toujours.

Ce n'était pas le pétrole ou les produits alimentaires, ou encore des automobiles et quelque autre industrie qui alimentaient les fonds nécessaires à l'acquisition de ce qui fait aujourd'hui l'admiration des visiteurs du Met. Non, Mr and Mrs Henry Havemeyer possédaient, pour se sucrer et sucrer les regards de ceux qui se promènent à travers les immenses salles (aujourd'hui agrandies) du musée new-yorkais, tout simplement le sucre. Par-là, grâce à l'ingrédient interdit à ceux qui se serrent la ceinture pour acquérir l'œuvre d'art, voici le triomphe des Manet, Renoir, Monet, Pissarro, *Sisley projetant leur nouvelle* manière de peindre, la distribution d'une lumière claire et enivrante contrastant avec la lumière sombre et mystérieuse de leurs prédécesseurs de l'école de Barbizon. Cependant, ces surcriers mécènes s'étaient « emballés » auparavant aussi bien sur les figures de Corot que sur celles de Courbet.

Si Mary Cassatt est toujours restée la fidèle conseillère de Mrs Havemeyer, il ne faut point oublier l'importance considérable, bien que plus secrète, du marchand de tableaux Paul Durand-Ruel. On ne peut prendre connaissance de l'histoire de l'art du dernier quart du dix-neuvième siècle, dans mettre en valeur l'action fertile de cet homme qui eut l'au*dace et la passion de faire connaî*tre ce mouvement de jeunes peintre que la critique d'alors insultait aisément en les traitant d'« impressionnistes », parce que Monet avait titré l'un de ses tableaux *Impression*, superbe peinture aujourd'hui au musée Marmottan. Paul Durand-Ruel n'eut de cesse de lutter pour faire connaître et diffuser ce qui lui paraissait comme une ouverture nouvelle pour une peinture qui ne se contentait pas d'un froid académisme mal hérité d'un Ingres. Nul *n'est prophète en son pays* – ce n'est pas en France que l'on se rua sur la jeune peinture : l'on sait que le Legs Caillebotte eut du mal à passer entre les mailles des conservateurs du Musée français (aujourd'hui au musée de Jeu de paume, tôt ou tard au musée d'Orsay). L'Allemagne, elle, – avec von Tschudi, conservateur à l'époque de la National galerie à Berlin – sut épauler le mouvement naissant. Paul Durand-Ruel, auparavant, avait foncé à travers l'Atlantique et, dès 1886, il exposait à New-York trois cent, tableaux brillant de tous les feux chatoyants de la peinture impressionniste. Il ne cessa, tout en présentant des œuvres majeures des anciens Van Dyck, Rembrandt, Reynolds de poursuivre ce coup de maître d'un homme de cinquante-cinq anset c'est précisément en 1886 qu'il vendit aux Havemeyer une *nature morte* de Manet, probablement *le Saumon*, pour la somme de 15 000 francs (1). Le franc or était alors de l'argent ! Il y a un siècle, ces tableaux furent la risée de la critique et le sujet de quolibets de la part du public. Paul Durand-Ruel tint bon, lui qui avait acheté en 1881 vingt-trois toiles au maître du *Balcon*, le tout pour 35 000 francs. Le *Balcon* figure magnifiquement au Jeu de paume mais se vit refusé lors du scandale provoqué par les legs de Caillebotte, décédé en 1894. On le voit aujourd'hui à l'exposition Manet du Grand Palais en compagnie du *Bal masqué de l'Opéra*, prêté par la National Galery de Washington.

La morale de l'impressionnisme ? Eh oui, quand il s'agit de la passion et de la ténacité amoureuse de deux figures liées l'une à l'autre : l'amateur et le marchand envers lesquelles la vente de ce 18 mai 1983 prend l'allure d'une sorte d'hommage. Diable ! Près d'un siècle après les achats de Mrs. Havemeyer, leur souvenir se perpétue non pas seulement par ce qu'ils ont donné au Metropolitan de New-York mais encore plus par le ruissellement d'une cataracte de dollars dont le total s'élève 1 16 800 000 dollars pour seize tableaux (124 320 000 francs français) (2). Malgré l'excitation, la mondanité, les robes du soir et les habits, l'audience électrisée par la montée des enchères, et peut-être aussi le whisky... les estimations déjà lourdes culbutent.

Laissons de côté ces valses dollarisées, leur sens échappant à toute analyse et perdant de ce fait une signification de valeur réelle. Attacher un prix à ces œuvres d'art devient non-sens ou *nonsense*.

Il souriait, Renoir

Les rois du pétrole ou de je ne sais quelle autre industrie peuvent bien se disputer un pastel de Degas, *l'Attente* (48 cm × 60 cm), ils se réconcilient en fin de compte à 3 740 000 dollars (27 676 000 francs), qu'importe l'enchère finale puisque les deux compères s'entendront pour présenter l'œuvre au public dans leurs propres musées ou fondations. Dès ce moment l'objet devient sans prix et en principe - du moins ce serait le cas en France – non commercialisable. Le musée apparaît comme accordant la valeur la plus haute à une œuvre d'art parce que précisément le commerce est hors de ses frontières. On ne peut que souhaiter que cette règle d'or des musées de France devienne une réalité aux U.S.A.

Sotheby's exhibe, ça et là les prix records mondiaux sur tel Degas (3), tel Corot – *l'Italienne* de 1870 (47 cm × 37 cm), – dont les figures n'étaient guère prisées jusqu'il y a peu et dont se révèle une sorte de candeur qui doit tant soit peu à l'esthétique de la première Renaissance italienne. Record mondial pour un Corot, nous dit-on. Au milieu de tous ces records il n'y a que les primes d'assurance qui en seront bouleversées. Mais si vous aviez véritablement envie de cohabiter avec quelqu'une des œuvres que Mrs Havemeyer a abandonnées en trésor d'amour à ses petits-enfants, il faudrait subjectivement choisir. Et pourquoi ne pas mettre la main sur les *Roses dans un vase de verre*, avant-dernier tableau de Manet de 1883, qui sont, au-delà d'une figuration de fleurs, une chair vivante et déjà mortelle à travers une transparence : nous sommes là dans un monde où la représentation florale est généralement décorative (Monnoyer) ou trop fignolée (Fantin-Latour). Le laisser-aller dans la vie est le plus difficile à rendre, Manet le dépasse et va presque en mourir (1 540 000 dollars = 11 396 000 Francs).

Une autre peinture qu'on élirait *spontanément*, parce qu'elle semble vouloir ouvrir la voie à une peinture proche d'aujourd'hui, les *Glaçons à Bennecourt*, de Claude Monet (65 cm × 100 cm) est à nos yeux une réussite éblouissante de lumière irisée, une sorte de féerie prismatique. Curieusement, les enchères de ce chef-d'œuvre ont été trois fois moins élevées que celles accordées à la *Zaan à Zaandam* (46 cm × 66 cm) : 605 000 dollars contre 1 540 000 dollars. Ce dernier tableau, un peu bouché par sa composition, datant de 1871, aurait pu servir de « repoussoir » à celui des *Glaçons de Bennecourt*, c'est le contraire qui eut lieu. Comprenne qui pourra. Il y a toujours des trous dans les ventes publiques, même si le trou est déjà un entonnoir.

Deux œuvres de Degas – *le Café-Concert : la chanson du chien et l'Attente*, déjà citée, ont réalisé le sommet de la pyramide : un total de 53 millions de francs actuels. Bien sûr une exécution remarquable, un sens du rendu de la lumière fantasque des becs de gaz. Mais ne faut-il pas noter que ces prix ahurissants sont dus pour une bonne part à l'optique de l'anecdote et à la mode dite rétro. ces *Glaçons de Bennecourt*, bien que plus froids, sont beaucoup plus enchanteurs.

Ne peut-on s'interroger sur l'effet qu'aurait produit un tel Niagara argenté sur les auteurs des œuvres ? Pour certains, l'abasourdissement *peut-être*, un éclat de rire pour Degas, un sourire béat pour Renoir, une mélancholie pour Sisley, mais pour Monet, qui avait tenté de se suicider par désespoir d'incompréhension de sa peinture à moins de trente ans, ne serait-ce pas, pour celui qui représente au plus haut une active conscience picturale, une seconde tentative de suicide ? Car, que faire de tous ces dollars, sinon agrandir démesurément l'admirable jardin de Giverny ? Si l'acte négatif du suicide peut provenir d'un *manque d'argent*, il peut aussi s'abattre grâce à la surpuissance illusoire de l'argent... Autre défaite.

PIERRE GRANVILLE.

(1) Cf. *La thèse de France*, Weitzenhoffer éclaire sur la formation de la Collection Havemeyer.

(2) Les frais, se montant à 10 %, sont compris dans les chiffres énoncés, calculés sur la base de 7,40 F le dollar, déjà dépassée...

(3) Voir *le Monde* du 25 mai.

CINÉMA

« ROCK AND TORAH » de Marc-André Grynbaum

A chacun sa chance

Rock and Torah **marque la timide entrée dans le cinéma français d'un humour juif s'assumant sans remords, un peu dans la postérité de son cousin germain new-yorkais. Mais nous restons encore prochesdes rives de la Méditerranée, tout finit en chansons, l'impertinence ne ferait pas de mal à une mouche. Parfois le cinéaste tape dans le mille, au plus drôle, comme ce bougnat mis en boîte pour sa ladrerie, qui prouverait s'il en était besoin que les enfants d'Abraham ont dû un jour s'égarer du côté de Saint-Flour et d'Aurillac.**

De rock, il est à peine question, simple introduction au show biz, dont l'obsession a envahi toutes les consciences. Les anciens marchands de tissu américains ayant créé le grand Hollywood, pourquoi, de la rue du Sentier, un nouveau David O'Selznick ne partirait-il pas un jour à la conquête de la fortune ? Le ministère de la culture a financé cet apologue qui tendrait à prouver, avec entrain et bonasserie, que l'argent ne fait nullement le malheur.

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le musée du Louvre, fermé depuis le 25 mai à la suite d'une grève des gardiens, est à nouveau ouvert. En revanche, le Grand Palais est fermé pour une durée indéterminée à la suite d'une grève déclenchée le 27 mai à l'appel du syndicat FO des personnels de surveillance. Ainsi que le Centre Georges Pompidou fermé depuis le 27 mai, après un conflit entre les sociétés de nettoiement et leurs personnels.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DEUIL ÉCLATANT DU BONHEUR – Artistic Athévains (355-27-10), sam., 20 h 30, dim., 17 h.

ROMAN ROCK A L'HEURE DU THÉ – Centre culturel du Marais (272-73-52), sam., 20 h 30.

L'AMOUR FOU – Madeleine (265-06-28), sam., 20 h 45, dim., 15 h.

UN CANAPÉ-LIT – Daunou (261-69-14), sam.-dim., 21 h.

JOURNÉES DU THÉATRE TCHÉCOSLOVAQUE – Lucernaire (544-57-34) dim., 15 h à 21 h 30.

HORS PARIS

BAGNOLET – Théâtre des Malassis (364-77-18), sam., 21 h 30 : De la cave au grenier ; Un corps entier de songes.

CERGY-PONTOISE (032-79-00), IIIe Biennale des théâtres de marionnettes.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), sam., 19 h 30 : la Belle Hélène.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim., 20 h 30 : le Médecin volant-Amphitryon ; sam., 20 h 30 et dim., 14 h 30 (dernière) : la Seconde Surprise de l'amour, la Colonie ;

TEP (797-96-06), sam., 20 h 30 : Erendira.

BEAUBOURG (277-12-33) Débats : sam., 18 h 30 : sixième Festival franco-anglais de poésie.

Cinéma vidéo : sam.-dim., 13 h : nouveaux films Bpi ; Robots industriels-IV. Atelier flexible ; 16 h : Introduction à la musique contemporaine nº 2 « Nécessité et hasard » ; 19 h : Le temps des cathédrales : Dieu est lumière ; sam.-dim., 14 h à 22 h : Media de Yann Nguyen Minh.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), sam., 20 h 30 : les Indes galantes.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 : Ballet Rambert ; sam., 18 h 30 : Orchestre Franz Liszt de Budapest.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) théâtre : relâche ; sam.-dim., 20 h 30 : voir concerts.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42), sam., dim., 16 h et 20 h 30 : Bunyanin Gyn.

ANTOINE (208-77-71), sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), sam., 20 h 30, dim., 17 h : le Deuil éclatant du bonheur, prélude à K. Mansfield.

ATELIER (606-49-24), sam., 21 h, dim., 15 h : le Neveu de Rameau.

ATHÉNÉE (742-67-27), sam., 16 h : Kean.

BASTILLE (357-42-14), sam., 21 h, dim., 17 h : Description d'un combat.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam., 15 h et 20 h 30 : la Cerisaie.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), sam., 20 h 30, dim., 16 h : Patience... patience dans l'azur. – Tempête (328-36-36), sam., 21 h, dim., 16 h : les Amis de M. Gazon.

CENTRE CULTUREL VAVIN (278-01-90), sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 et 17 h 30 : l'Assemblée des femmes.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), sam., 20 h 30 : Lit vers Lethe.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), sam., 21 h : Monsieur Milord.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, sam., 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre, sam., 20 h 30 : la Musica. – Grand Théâtre, sam., 20 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam., 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 21 h : Commissaire Nicole Bouton.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam., 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; sam., 20 h 30 : Lune et l'autre.

CONSTANCE (258-97-62), sam., 20 h 45 : Chronique de deux filles et d'un escadron.

DECHARGEURS (236-00-02), sam., 20 h 30 : Mourir à Colone.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam., 21 h, dim., 15 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42), sam., 20 h 30, dim., 15 h 30 : Théâtre de Bouvard.

EPICERIE (272-23-41), I. sam., dim., (dern.). 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret. – II. sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Retour du Condor.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam., 20 h 30 : Abraham et Samuel.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam., 18 h 30 : les Gros.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam., 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim., 17 h 30 : la Mouette.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (797-33-05), sam., dim., 21 h : les Noces de Figaro.

FONTAINE (874-74-40), sam., 20 h 30, dim., 15 h : S. Joly ; dim., 21 h : Triutom.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) sam., 20 h 30, dim., 15 h : Des jours et des nuits.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., 21 h : Play it again, Sam.

GRAND HALL MONTORGUEIL (535-78-37), sam., 20 h 30. les Troyennes (dern.).

HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30. Théâtre d'ombres, 22 h 30 : les Amours de Nell.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam., 16 h et 21 h : Transat.

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), sam., 21 h. Crépuscule (dern.)

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam., 21 h, dim., 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Archéologie. – II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : les Enfants du béton.

MATHURINS (265-90-00), sam., 20 h 45, dim., 15 h : l'Avantage d'être constant.

MARAIS (278-50-27), sam., 20 h 30 : le Plaisir berlinois.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam., 20 h 30, dim., 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam., 21 h, dim., 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam., 21 h., dim., 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam., 20 h 30, dim., 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste (dern.).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam., 18 h 45 et 22 h, dim., 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAISANCE (320-00-06), sam., 20 h 30 : le Musée noir de Valia Angel.

POCHE (548-92-97), sam., 21 h : Vera Baxter.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam., 20 h 45, dim., 15 h : Six heures au plus tard.

SALLE MARTIN-L.-KING (372-79-16), sam., dim., 20 h 30 : Vous vivrez comme des porcs.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam., 20 h 45, dim., 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), sam., dim., 20 h : Et nos amours ; sam., 21 h 30 : les Burlingueurs (dern.).

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), sam. 22 h, dim., 15 h : l'Ecume des jours. – II. sam., 20 h 30 : Huis clos ; sam., dim., 17 h : Fin de partie.

TEMPLIERS (272-94-56), sam., 20 h 30 : Robinson Crusoé.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61), sam., 20 h 30 : Toul Avec Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.

THEATRE NOIR (346-91-93), sam., dim., 20 h 30 : l'Ivrogne dans la brousse.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Piège de Méduse.

THÉATRE 18 (226-47-47), sam., 22 h, dim., 18 h : Fissure compacte (dern.).

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam., 20 h 30, dim., 17 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Petite salle, sam., 20 h 30, dim., 15 h : les Exilés.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), sam., 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline ; 22 h 15, J. Charby : Pour de rire.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam., 21 h, dim., 15 h : les Dix Petits Nègres.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam., 18 h 45 et 22 h, dim., 15 h 30 : l'Etiquette.

Les comédies musicales

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 14 h 30 et 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), sam. 20 h 45 : le Cirque imaginaire.

CASINO DE PARIS (285-00-39), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Drôles de femmes.

CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13), sam. 21 h, dim. 17 h : Ch. Camerlynck.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h 45 : F. Montaner.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15). dim. 14 h : Farid.

FORUM (297-53-47), sam. 21 h : S. Alaoui, S. Mahassen.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam. 20 h 30 : P. Beretti.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 22 h 30 : J. Florence (dern).

MARIGNY (256-04-41), sam. 21 h, dim. 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 21 h, dim. 14 h 30 : les Compagnons de la chanson.

MOGADOR (285-45-30), sam. et dim., 15 h et 20 h 30 : Dancin'.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03). sam. 20 h 30, sam., dim. 15 h : Opéra de Pékin.

PALAIS DES GLACES (607-49-93). sam. 20 h : Superbiton.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
«LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES»
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 28 – Dimanche 29 mai

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam., dim. 20 h 30 : Cl. Nougaro.

TH. DU JARDIN (745-23-72), sam. 20 h 45 : J. Douai.

TH. DE PARIS (280-09-30), sam. 20 h 30 : M. Bernard (der.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam., dim. 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30 ; dim. 18 h 30 : G. Martinez.

BASTILLE (357-42-14), sam. 20 h : G. Tazartes.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam. 20 h 45 : Kathakali.

CENTRE MATHIS (241-50-80), sam. 21 h : M. Harmel.

TH. 18 (226-47-47), sam. 20 h ; dim., 16 h : Cie Danse Consort.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 20 h 30 : Ecole de danse G. Rivière.

TH. DE PARIS (280-09-30), sam. 20 h 30, sam. et dim. 15 h : Ballet A. Gades.

Festivals

VIIes SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN (354-96-60)

A 21 heures :

Sam. : L. Colladant, C. Laporte (Haydn, Mozart, Beethoven) ;

Dim. : R. Andia (Sor, Aguado, Albeniz...) ;

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Épinay-sur-Seine, Église Saint-Patrice, sam. 21 h : Orchestre des mandolinistes de Busto Arsizio.

Bouffémont, Église, sam. 15 h 30 : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. : P.-R. Chouteau.

Royaumont, Abbaye, dim. 15 h 30 : I. Poulenard, M. Verschaeve, N. Spitch.

Les concerts

SAMEDI 28

FIAP, 20 h 30 : A.-L. Musso (Brahms, Albeniz, Villa-Lobos).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : D. Barenboim, solistes de l'Orchestre de Paris.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 14 h 30 : Perspectives du XXe siècle. Grand Auditorium, 18 h : Orchestre national de France, dir. : J. Mercier (Taira, Saguer, Ohana...).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ch. Schmidt (Chostakovitch, Schnberet, Prokofiev) ; 21 h : voir le 25.

EGLISE ST-MERRI, 21 h : Chorale, Maîtrise et ensemble Cantus Firmus, dir. : M.-Th. Doury (Orff).

NOTRE-DAME DE PARIS, 15 h : Viterbo concert Choir (Monteverdi, Hassler, Byrd...)

ESPACE JAPON, 19 h : Musique du Japon et de la Chine.

CARRE SILVIA MONFORT, 20 h 30 : Flamenco (chants et danses de Jerez).

DIMANCHE 29

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : V. Radu (Bach, Franck, Duruflé).

CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : Chœur et orchestre de Wurzburg (Bach, Pachelbel, Mozart...)

EGLISE ST-MERRI, 16 h : G. et B. Picavet (Mozart, Poulenc, Milhaud...)

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ch. Schmidt (Mozart, Berg, Scriabine).

EGLISE ST-LOUIS EN L'ILE, 19 h : Ensemble vocal A sei voci (Gesualdo).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : D. Gourdon.

CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Fontanarosa (Bach).

THEATRE DE LA BRUYERE, 11 h : Ensemble La Bruyère (Stamitz, Danzi, Hummel...)

SALLE CORTOT, 20 h 30 : H. Metcalfe (Chopin, Daveluy).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h : Ensemble 12 (Haendel, Marcello, Vitali...)

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Chœur mixte de Hulst, dir. : Ivens.

CARRE SILVIA MONFORT, 20 h 30 : Flamenco (chants et danses de Jerez).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 28 MAI

15 h, la Route enchantée, de P. Caron : 17 h, Panorama du cinéma australien (1919-1982) : Don's party, de B. Beresford ; 19 h, The Getting of Wisdom, de B. Beresford ; 21 h, Festival de Cannes 1983, Semaine de la critique : la Princesse, de P. Erdoss.

DIMANCHE 29 MAI

Panorama du cinéma australien (1919-1982) ; 15 h, The Killing of Angel Street, de D. Crombie ; 17 h, The Irishman, de D. Crombie ; Festival de Cannes 1983, Semaine de la critique ; 19 h, Faux-fuyants, de A. Bergala et J.-P. Limosin ; 21 h, le Destin de Juliette, de A. Issermann.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 28 MAI

Florilège de la quinzaine des réalisateurs (1969-1982) · 15 h, Carny, de R. Kaylor ; 17 h, Conversa acabada, de J. Botelho ; Panorama du cinéma indien : 19 h, Bhuvan Shome, de M. Sen ; 21 h, le Héros, de S. Ray.

DIMANCHE 29 MAI

15 h, Florilège de la quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : Francisca, de M. de Oliveira ; Panorama du cinéma indien : 19 h, Calcutta 71, de M. Sen ; 21 h, la Chasse royale, de M. Sen.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.). Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA BALANCE (Fr.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix Nivert (H. sp.), 15e (374-95-04) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6e (326-80-25) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FILLE DE TRIESTE (It., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GAIJIN (Bre., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19), (v.f.) Richelieu, 2e (233-56-70), Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (590-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'INDIC (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Forum, 1er (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES FILMS NOUVEAUX

EN CAS DE GUERRE MONDIALE, JE FILE A L'ÉTRANGER..., film français de Jacques Ardouin : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'HOMME BLESSÉ (**), film français de Patrice Chéreau : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA MORT DE MARIO RICCI, film franco-suisse de Claude Goretta : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-48-01).

PIÈGE MORTEL, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ROCK AND TORAH, film français de Marc-André Grynbaum : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

REVIENS JIMMY DEAN REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

SARAH (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

T'ES FOU JERRY (A., v.f.) : Secrétan, 19e (241-77-99).

THE VERDICT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85 ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

VIE PRIVEE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ZOMBIE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-72-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BANDE A BONNOT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) (H. sp).

BEN HUR (A., v.o.) (70 mm) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DEEP END (Ang.). Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; (v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert. 14e (321-41-01).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LENNY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-47-62) ; Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LES RUELLES DU MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

TROIS CAMARADES (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

LE VIOLENT (A., v.o.). Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

YOL (Tur., v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).

GUSTAVE EIFFEL

L'homme qui y croyait dur comme fer

Gustave Eiffel gardait tout, hommages et caricatures. Ses archives, données par sa famille à l'Etat, sont présentées au palais de Tokyo.

« *Vertigineusement ridicule* », la tour Eiffel ? C'est plutôt la protestation des trois cents écrivains, peintres, sculpteurs, architectes et « *amateurs passionnés de la beauté jusqu'ici intacte de Paris* » qui a rapidement connu les vertiges du ridicule et un universel désaveu.

Ceux qui demandaient à M. Alphand si « *la Ville de Paris allait s'associer plus longtemps aux baroques, aux mercantiles imaginations d'un constructeur de machines* », ceux qui décrivaient cette « *noire et gigantesque cheminée d'usine, écrasant de sa masse barbare tous nos monuments humiliés, toutes nos architectures rapetissées* », et « *pendant vingt ans, allongée sur la ville, l'ombre odieuse de l'odieuse colonne de tôle boulonnée* », en furent pour leurs frais.

La décision était prise depuis un an ; le chantier commencé depuis un mois. Le ministre Lockroy ne se démonta pas : trop tard, fit-il répondre, digne et ironique, demandant qu'on fasse figurer « *une si belle et si noble prose dans les vitrines de l'exposition où elle ne pourra manquer d'attirer la foule et peut-être de l'étonner !* »

L'« *odieuse colonne de tôle boulonnée* » est bientôt centenaire. Construite en moins de deux ans pour l'Expo de 1889, elle a été aussi le clou des suivantes (1900 et 1937). Et l'on envisage si peu, pour 1989, de s'éloigner d'elle qu'on imagine les pires contorsions urbanistiques (quais flottants, esplanade enjambant le boulevard périphérique) pour créer les terrains « libres » qui n'existent plus dans les parages.

Paris a changé, la tour est restée et les ailes amples du palais de Chaillot, construit en 1937 à la place de l' exotisme petit-bourgeois du Trocadéro, n'auraient pas cette ouverture s'il ne s'agissait de mieux montrer... la tour.

L'« *odieuse colonne* » plaît toujours. Et on peut lire la réponse de Gustave Eiffel aux insultes, tracée sur les pages d'un cahier d'écolier dans l'exposition qui vient d'ouvrir au palais de Tokyo. Le musée d'Orsay (en cours de construction) y présente une partie du fonds donné à l'État en 1981 par les descendants de l'ingénieur et notamment par son arrière-petite-fille, Solange Granet.

Ce sont les archives personnelles, celles de l'entreprise de Levallois-Perret ayant été dispersées et partiellement perdues. Leur intérêt tient à la personnalité de Gustave Eiffel et à la conscience très ordonnée qu'il



Musées nationaux

avait de l'importance de son œuvre, à un goût un peu maniaque de sa propre gloire dont témoigne la collection de portraits, de bustes, d'effigies et de *caricatures*.

Ou encore cet amas de cartes de visites, bottin contemporain où l'on rencontre Charles Garnier, Formigé (l'homme du métro aérien) et Polonceau (celui de la ferme métallique du même nom), Édouard Detaille (le peintre des batailles) et un certain Alfred Dreyfus, capitaine d'artillerie, Nadar et Bartholdi, le sculpteur du lion de Belfort et de la statue de la Liberté, qui ne tiendrait pas haut la flamme dans les vents océaniques si Eiffel n'en avait tracé et calculé la charpente.

La visite de M. Buffalo Bill

L'exposition ne prétend pas offrir une monographie sur Eiffel, ni même sur la tour (on nous dira tout à l'occasion du centenaire). Elle ouvre simplement les malles du grenier familial et présente quelques aspects de la personnalité et de l'œuvre de Gustave Eiffel, continuée par les siens puisque c'est son gendre, l'architecte André Granet, qui aménagea le nouveau restaurant du premier étage en 1937 (il vient d'être détruit) et qui organisa les jeux d'eau et de lumière de la féerie.

On y mesure les relations d'affection passionnée qui unissaient l'ingénieur à sa fille aînée Claire et la condition qu'il mit à son mariage : que le ménage partageât l'hôtel particulier de la rue Rabelais, comme l'admiration de ses contemporains (la plupart des signataires célèbres de la protestation le regrettèrent ensuite).

Dans le livre d'or de la tour, ouvert par le paraphe du futur Edouard VII, voisinent Buffalo Bill et Hiro Hito, des princes russes et des poèmes en sanscrit, et l'hommage enthousiaste d'Edison, dont on pourra entendre des enregistrements sur cylindres, offerts par l'Américain au Français. Plus loin, les débordements graphiques et lyriques inspirés par la tour : calligramme en caractères cyrilliques, ou cette *Ode en 300 vers à la tour de 300 mètres*, et le recueil de chansons et de danses inspirées par la ballerine de fer où l'on trouve même une symphonie : « *les travailleurs du fer* » (allégro) ; « *tumulte et trouble chez les ouvriers* » (allegro mouvementé)...

Des objets en forme de tour (lanternes, ciseaux, jeux, flacons) complètent les documents « sérieux » : projets successifs, journaux de chantier, et ce livre de bord en images, véritable reportage de la construction, dont un certain nombre de photos inédites, des colossales fondations aux voltiges des ouvriers.

On ne verra pas les quinze mille pièces dessinées une à une, dont la position était cotée au dixième de millimètre près, les deux millions cinq cent mille rivets, les sept mille tonnes de fer assemblées en dentelle, belle comme une équation ; un chantier si bien prévu qu'il n'y eut aucun mort, comme le raconte François Poncetton dans un des rares livres un peu complets sur « *Eiffel, magicien du fer* » (1939).

Car il est curieux de constater qu'un édifice aussi célèbre ait donné lieu à si peu d'ouvrages, qu'il n'y ait pas déjà un musée Eiffel. La tour n'était que le coup de bravoure d'un « *petit homme de cinquante-quatre ans, tassé sur des jambes courtes, les épaules à peine voûtées sous le poids d'une méditation fabuleuse* », comme le dépeint Poncetton, qui reprenait « *le vieux rêve, dépasser la nature par l'artifice de l'intelligence* ».

Le bonhomme Eiffel avait derrière lui d'autres prouesses : des ponts, à Bordeaux, puis en Espagne, au Portugal, en Amérique du Sud, des kilomètres de chemins de fer, la traversée du Massif Central, le fameux viaduc de Garabit, plus grand, plus beau que celui de Maria-Pia, sur le Douro.

On dit que les Français s'intéressent peu à la culture technique. C'est vrai, et même quand elle exalte les canons de la beauté pure. Qui rend visite au pont-canal de Briare, sorti plus tard des ateliers de Levallois-Perret, sinon les marins d'eau douce britanniques ?

Et ce ne sont pas les indigentes et confuses vitrines proposées aux visiteurs de la tour (moyennant un droit d'entrée supplémentaire) dans le nouvel aménagement du premier étage, ni le film prétentieux et insipide (muet et musical pour ne franchir la barrière des langues) qui combleront le vide ou attiseront la curiosité sur l'épopée des ingénieurs du fer.

L'art est supposé être dans les musées ; la tour Eiffel reste un objet, à la fois grandiose et pittoresque. Elle réunit pourtant les éléments d'une pédagogie de la construction qui manque cruellement.

« *Est-ce que les véritables conditions de la force ne sont pas toujours conformes aux conditions secrètes de l'harmonie ?* », demandait Eiffel dans un entretien accordé au *Temps*, en réponse aux protestations. « *Le premier principe de l'esthétique architecturale est que les lignes essentielles d'un monument soient déterminées par la parfaite appropriation à sa destination* », affirmait-il cinquante ans avant le mouvement moderne. « *Or, de quelle condition ai-je eu à tenir compte ? De la résistance au vent.* » Et il expliquait le calcul des courbes, les vides ménagés dans les éléments avec le « *constant souci de ne pas livrer inutilement aux violences des ouragans des surfaces dangereuses pour la stabilité de l'édifice...* » Le défi lancé aux vents et à la pesanteur a résisté aussi aux calomnies...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

★ Musée d'art et d'essai. Palais de Tokyo, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Fermé le mardi, gratuit le mercredi. Jusqu'à la fin octobre.

MÉTÉO

Les oracles sont fatigués

Bulletin de 6 heures : « *Comme hier et avant-hier, comme demain et après-demain, hallebardes sur l'ensemble du territoire...* » Il est un endroit au Paraguay, à la frontière du Brésil, là où le rio Paraña se disperse en plus d'une vingtaine de bras, où il pleut sans arrêt. Depuis toujours...

Heureux pays qui vit dans la certitude de son climat ; où les parties de campagne et les meetings politiques, les mariages et les processions des corps constitués sont inexorablement détrempés. « *Jamais un poil de sec* », la devise. Les services de la Météo mènent une existence tranquille et n'ont d'autres occupations que de remplacer les pluviomètres qui, sous ces latitudes, rouillent rapidement.

En but à des précipitations et à des températures hors d'échelle avec ce que nos paysages à éclosion tempérée peuvent supporter, nos oracles parisiens ne savent plus dans quel sens retourner *la peau du ciel* pour inciter les populations à la patience. Leur crédibilité a été acquise de haute lutte, mais l'homme mouillé, ou frileux, est souvent injuste et prompt à faire un sort au messager alarmant. Prudence, ne pas trop s'engager dans des prévisions sauce désastre, rassurer plutôt, rigoler un coup pour faire passer la pilule.

Les gens de la terre ou de la mer, ceux sur qui se plaquent ce genre de contrariété — de désastre — ont appris à entendre et à lire des prévisions : elles leur sont servies comme une bénédiction ou un coup de poignard. Le citadin, qui ne renifle rien, qui mange son confort au jour le jour et se croit protégé sous l'arc magique de la cité, est un personnage plus ombrageux avec le mauvais temps, un client plus difficile. Il convient de dire qu'on s'est longtemps moqué de *lui* et qu'il est encore jeûne dans l'art de prendre au sérieux des informations qui, pourtant, vont lui coller au corps durant toute la journée.

Les premières véritables « approximations » sur le temps futur, celui du lendemain, seront mises en équations durant la première guerre mondiale, au cours de ces réjouissantes passes d'armes dans lesquelles les états-majors faisaient donner du gaz pour en terminer plus rapidement avec l'adversaire. Il ne s'agissait pas qu'un vent rabattant aille vous occire vos propres premières lignes. On s'était mis à étudier sérieusement les pérégrinations des nuages. On ne s'arrêtera plus.

Aujourd'hui, une formidable mécanique s'agite partout dans le monde pour traduire et désosser les courants d'air qui nous défrisent. Les résultats sont de plus en plus fins ; les améliorations seront lentes et minimes. *Le grand public saura tout*, informé heure après heure s'il le souhaite. Il avait pourtant fallu attendre longtemps avant qu'on le mette dans la confidence, et condescende à lui faire savoir ce qui se passait exactement au-dessus de sa tête.

Aux alentours des années 60, la Météorologie nationale avait laissé ce soin aux chroniqueurs de radios périphériques dont l'un, Albert Simon, amusera beaucoup le monde en servant de faire-valoir à la gouaille de présentateurs qui faisaient semblant de ne pas croire un traître mot aux prévisions avancées par le mage. Le bon peuple suivait, misant sur le contraire de ce qui avait été annoncé... Ce n'est que beaucoup plus tard que l'O.R.T.F. se rendra compte du ridicule à ne pas informer ses ouailles, et admettra à l'antenne des professionnels tout exprès dépêchés du sanctuaire de l'avenue Rapp (1).

Aujourd'hui, les journalistes — sans honte — se sont emparés de la rubrique et s'expliquent sur le sujet avec application, même si traîne parfois dans leurs commentaires ce ton goguenard que seuls les Britanniques (« *L'été, l'année dernière en Angleterre, a eu lieu un mercredi, ou un jeudi...* ») savent porter au rang du sacré.

Broutille. On sait aujourd'hui, en France, traiter sérieusement du temps et poser les bonnes questions, comme ce M. Alain Gillot-Pétré, qui, dans son billet « *Merci monsieur Météo* » du journal *Libération*, en rappelant que le 10 mai 1981 il faisait 18 à 20° avec des orages, le 10 mai 1982, 9° maximum à Paris, et le 10 mai 1983, 3 à 5° selon les régions, se demandait récemment : « *L'inquiétude me ronge, le spleen me gagne, ma dépression permanente s'accentue : et si le 10 mai 1981 avait correspondu à un changement drastique d'atmosphère ?* »

« ...Atmosphère ? »

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

(1) Siège de la Météorologie nationale.

Week-end d'un chineur

Portes ouvertes au Carré-Rive gauche pour les « Cinq jours de l'objet extraordinaire » : un musée vivant où l'on peut tout acheter chez les meilleurs spécialistes, du quai Voltaire à la rue de l'Université, entre les rues du Bac et des Saints-Pères, en flânant par les rues de Lille, de Beaune et de Verneuil. Etonnante promenade à travers les siècles, où l'objet mis en vedette est, cette année, valorisé par un effort de décoration. De l'archéologie aux curiosités des année 50, on s'émerveille à chaque vitrine. Les meubles classiques, les faïences, les étains, les œuvres d'art d'Extrême-Orient, sont fortement représentés, sans oublier la statuaire Haute-Époque, les objets d'art populaire et le mobilier Charles X, qui connaît actuellement une grande vogue. (Jusqu'au lundi 30 mai de 11 h à 22 h.)

La brocante tend à s'ennoblir à la Bastille où elle tient salon jusqu'au 5 juin (de 12 h à 20 h tous les jours de 10 h à 20 h samedi-dimanche). Meubles et objets authentifiés par expert.

A Senlis, sous les voûtes romanes de l'église Saint-Pierre, récemment restaurées, trente antiquaires présentent une « marchandise » sous contrôle d'expert, et les visiteurs peuvent demander une estimation de leurs propres antiquités, formule originale qui peut favoriser les transactions. (*Jusqu'au 5 juin.*)

Parmi les ventes aux enchères de ce dimanche 29 mai : tableaux modernes et barbizonniers à Barbizon, bien sûr, ainsi qu'à Honfleur où prédominent les peintres de l'estuaire (de la Seine). Ventes de mobiliers classiques et d'objets d'art à Fontainebleau, Orléans et Versailles (Palais des congrès).

LOTO

TIRAGE N°21 DU 26 MAI 1983

6 – 8 – 11 – 32 – 35 – 38

NUMERO COMPLEMENTAIRE 12

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	12	1 097 047,80 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	52	126 582,40 F
5 BONS NUMEROS	2 170	9 099,90 F
4 BONS NUMEROS	125 833	156,90 F
3 BONS NUMEROS	2 580 688	11,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 1er JUIN 1983

VALIDATION JUSQU'AU 31 MAI 1983 APRES-MIDI

PARIS EN VISITES

LUNDI 30 MAI

« Quartier de Saint-Germain-des-Prés », 18 h, façade de l'église (Caisse nationale des monuments historiques).

« Chez un réparateur de cristal », 15 h, 84, quai de Jemmapes (Approche de l'art).

« Cœur de Paris », 14 h 30, 65, rue de Rivoli (Paris autrefois).

MARDI 31 MAI

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Caisse nationale des monuments historiques).

« *Hôtel du Marais* », *15 h, métro* Pont-Marie (Les Flaneries).

« Palais de justice », 15 h, grille du Palais (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

LUNDI 30 MAI

14 h 45, 23, quai de Conti, H. Guitton : « Tendances actuelles de l'économie » (Académie des sciences morales et politiques).

MARDI 31 MAI

14 h 30, 2, place du Palais-Royal, J.E. Perrin : « Les faïences fines » (Louvre des antiquaires).

19 h 30, 5, Largillière, P. Poulain : « Art et civilisation de la Grèce » (Nouvelle Acropole).

19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, Bachelard, H. Biondi : « Chaire Teilhard de Chardin » (Université populaire de Paris).

CARNET

Décès

M. Jean LHOSPIED

Nous apprenons le décès de
M. Jean LHOSPIED,
ancien sénateur de la Nièvre, survenu le mercredi 25 mai, au centre hospitalier de Nevers.

[Né le 11 février 1900 à Pougues-les-Eaux (Nièvre), Jean Lhospied, instituteur, puis directeur d'école, fut mobilisé en 1939 comme pilote de chasse. Résistant actif au sein du mouvement Libération-nord, il avait été désigné en 1942 comme directeur et rédacteur en chef de l'organe de la résistance nivernaise, « la Nièvre libre ».

En 1944, membre du comité de libération, il s'était vu confier la direction du « Journal du Centre » — destiné à remplacer « Paris-Centre », — responsabilité qu'il occupa jusqu'en 1971. Elu sénateur le 11 juin 1967, à l'occasion d'une partielle rendue nécessaire par l'élection de l'Assemblée nationale, en mars de la même année, de M. Daniel Benoist, actuel secrétaire d'Etat, Jean Lhospied (P.S.) n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat en septembre 1974.]

— Mme Roger Taieb,
M. et Mme Jacques Ulmann,
M. et Mme Maurice Brull,
Mme Sonia Rebillon, ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa sœur Mme S. Benmussa,
Les familles Brull et Smadja,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Samuel BRULL,
née Idette Smadja,
croix de guerre 1939-1945,
le 26 mai 1983 dans sa quatre-vingt-huitième année. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marcel Mehl,
Les familles Mehl, Andrieux, Morath et Appia,
Ses enfants, petits-enfants et nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel MEHL,
géographe honoraire
du ministère des relations extérieures,
chevalier de la Légion d'honneur,
palmes académiques,

survenu le 22 mai 1983 à l'âge de soixante-neuf ans.
Une cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 mai 1983, à 10 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.
53, rue Berzelius,
75017 Paris.

— Mme Louis Michel,
Mme Yvon Michel et Frédéric,
M. et Mme Michel Durand
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont le pénible devoir de faire part du décès de
M. Louis MICHEL,
administrateur en chef de la F.O.M.,
membre libre
de l'Académie des sciences d'outre-mer,
membre correspondant
de l'Académie malgache,
officier des palmes académiques,
survenu à Marseille le 22 mai 1983, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mont-de-Marsan. Dax. Poitiers.
M. et Mme Philippe Renaud
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Jouanno
et leurs enfants,
Mme veuve Armand Chartier, sa sœur.
Mme Anne Capela,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André RENAUD,
ingénieur d'agronomie,
licencié ès sciences,
ancien directeur
des services agricoles des Landes,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
officier dans l'ordre
des palmes académiques,
survenu le 26 mai 1983.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 mai 1983, à 16 h 15, en l'église de la Madeleine de Mont-de-Marsan, où l'on se réunira.
Condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.
L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.
Mme Chartier,
22, rue Condorcet, 86000 Poitiers.

— Le docteur Michel Sempé,
Véronique et Jacques Taveau-Sempé,
Christine et Christian Lamolinerie,
Bénédicte Sempé,
Mme Gildas Bardinet,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Pierre Sempé,
leurs enfants et petits-enfants,
Tous ceux qui l'ont entourée,
ont la profonde peine d'annoncer le départ vers l'Espérance de
Maïté SEMPÉ,
née Bardinet,
le 17 mai 1983, dans sa quarante-neuvième année.
La cérémonie religieuse d'adieu a eu lieu en l'église Sainte-Foy, le 19 mai 1983.
27, boulevard de l'Europe,
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jacques Weiss,
Mlle Claude Weiss,
Francis et Robin Evans,
Mme le docteur Jenny Aubry
et ses enfants,
M. et Mme Roudier
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Roudinesco,
Mme Elizabeth Roudinesco,
Mme Jacques Bursaux
et ses enfants,
Le docteur et Mme Dominique Bursaux et leurs enfants,
Le docteur et Mme Barritault
et leurs enfants,
M. et Mme François Bursaux
et leur fille,
M. André Bursaux,
M. et Mme Daniel Bursaux,
M. et Mme Choay
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Michel Weiss
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Weiss
et leurs enfants,
Ses frères et sœurs, neveux et nièces,
Et sa fidèle servante Lucienne Stanislas,
ont le chagrin de faire part du décès de
Mme Louise WEISS,
agrégée de lettres,
grand officier de la Légion d'honneur,
doyen du Parlement européen,

survenu à son domicile le 26 mai 1983.
Les obsèques auront lieu le mercredi 1er juin, à 10 h 30, à l'Eglise réformée, 19, rue Cortambert, 75116 Paris.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et les membres de la fondation Louise-Weiss,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Mme Louise WEISS,
agrégée de lettres,
grand officier de la Légion d'honneur,
doyen du Parlement européen,
survenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 26 mai 1983, à son domicile, 15, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris.
Les obsèques auront lieu le mercredi 1er juin, à 10 h 30, à l'Eglise réformée, 19, rue Cortambert, 75116 Paris.

Anniversaires

— Aujourd'hui
Yves MAUVAIS
aurait fêté ses trente-cinq ans.

— Tous ceux qui ont connu
Pierre PARISELLE
et qui étaient ses amis auront une pensée pour lui en ce jour qui marque le troisième anniversaire de sa mort.

Services religieux

— A l'occasion du douzième anniversaire de la mort de l'ingénieur général Louis BONTE, un service religieux sera célébré en l'église Saint-Pierre de-Brétigny, le mardi 7 juin 1983, à 8 h 30.

MÉTÉO

Évolution probable du temps en France entre le samedi 28 mai à 0 heure et le dimanche 29 mai à minuit.

La dépression de la mer du Nord dirige toujours sur le nord-est de la France des masses d'air frais, humide et instable. Cette dépression se déplace très lentement vers le nord-est ; de l'air instable et humide se dirige également vers le sud-ouest du pays. Dimanche matin, de la Manche orientale à la Bourgogne, au Jura et à l'Alsace, le ciel sera très nuageux à couvert avec quelques petites ondées locales, mais dans la journée le soleil fera quelques petites apparitions et les précipitations ne seront plus significatives. Sur les autres régions, après la dissipation rapide de bancs de brume ou de brouillard, les périodes ensoleillées prédomineront ; cependant, quelques développements nuageux diurnes pourront être accompagnés localement d'averses à caractère orageux, des Pyrénées-Orientales au sud du Massif Central. Les nuages seront également plus développés l'après-midi près des côtes atlantiques et sur les Alpes. Les vents d'ouest dominants seront faibles, et les températures maximales, en hausse de 2 à à 3 degrés, avoisineront 14 à 22 du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 28 mai, à 8 heures, de 1013,1 millibars, soit 759,9 millimètres de mercure.

Ajaccio, 19 et 12 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 20 et 6 ; Bourges, 15 et 3 ; Brest, 17 et 7 ; Caen, 16 et 8 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 14 et 2 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble, 12 et 1 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille-Marignane, 19 et 7 ; Nancy, 10 et 1 ; Nantes, 19 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 12 ; Paris-Le Bourget, 14 et 9 ; Pau, 21 et 8 ; Perpignan, 24 et 13 ; Rennes, 17 et 7 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Tours, 15 et 9 ; Toulouse, 21 et 8 ; Pointe-à-Pitre 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 9 degrés ; Amsterdam, 12 et 7 ; Athènes, 24 et 18 ; Berlin, 17 et 10 ; Bonn, 12 et 4 ; Bruxelles, 11 et 7 ; Le Caire, 30 et 18 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 15 et 8 ; Dakar, 26 et 22 ; Djerba, 22 et 18 ; Genève, 12 et 3 ; Jérusalem, 23 et 12 ; Lisbonne, 23 et 10 ; Londres, 15 et 8 ; Luxembourg, 8 et 4 ; Madrid, 26 et 8 ; Moscou, 23 et 14 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 15 et 11 ; Palma-de-Majorque, 24 et 10 ; Rome, 22 et 11 ; Stockholm, 16 et 11 ; Tozeur, 30 et 18 ; Tunis, 24 et 14.

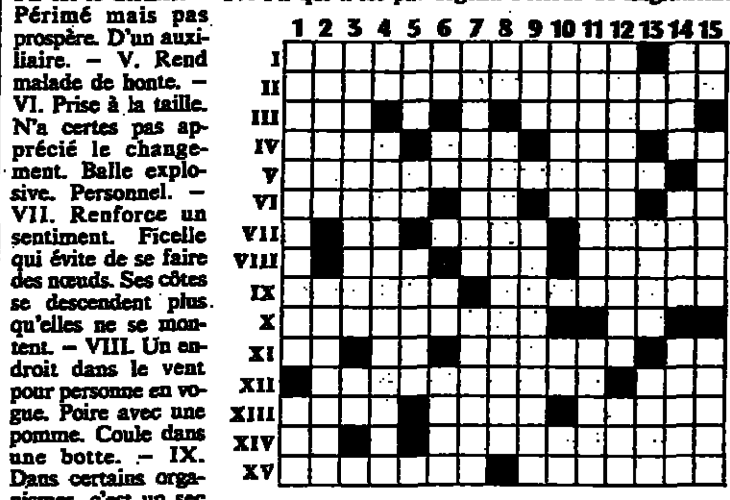
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3459

HORIZONTALEMENT

I. Feu d'artifices. Symbole de richesse. — II. Disparitions complètes ou absences provisoires. — III. Degré avancé de noirceur. On mise sur lui même s'il est le dernier. — IV. Pli qui n'est pas urgent. Période de migrations. Périmé mais pas prospère. D'un auxiliaire. — V. Rend malade de honte. — VI. Prise à la taille. N'a certes pas apprécié le changement. Balle explosive. Personnel. — VII. Renforce un sentiment. Ficelle qui évite de se faire des nœuds. Ses côtes se descendent plus qu'elles ne se montent. — VIII. Un endroit dans le vent pour personne en vogue. Poire avec une pomme. Coule dans une botte. — IX. Dans certains organismes, c'est un secteur à développer. Un Italien pour le « Français ». — X. Son gros intérêt, c'est sa faible usure. Héritage à conserver. — XI. En instance. Mis sur la touche. Ferme. Possessif. — XII. La différence ne le laisse pas indifférent. N'est pas à l'abri d'une prise de bec. — XIII. S'étend pour réfléchir. A une mine à attirer les dragueurs. Se prend en montant. — XIV. A donc été répété. Attribution de pouvoir. — XV. Peut donc être rencontré. Evoque une loi dont les textes ne sont pas publiés.



VERTICALEMENT

1. Peuvent intervenir de manière juste ou horripilante. Se répète pour endormir. — 2. Détient dans ses cellules des innocents en puissance. Extrémités d'une maîtresse branche. — 3. Ont leurs agitateurs dans toutes les manifestations. Arme étrangère. — 4. Adverbe. Sont adoptés par les partisans de la détente. — 5. C'est une pièce lorsqu'il est sans sujets. Personnel employé dans le privé. On y trouve une certaine détente en période de tension. — 6. Mot amical ou méprisant. Sert à l'appel. Abréviation. Tel un air bien connu des marins. — 7. A ses licenciés ainsi que ses licencieuses. Ont toutes les faveurs des soupirants éblouis. — 8. Tient au corps. N'incite pas à croquer le fruit défendu. — 9. Est donc luisant ou éteint. Mot qui indique évasivement ou qui affirme avec conviction. — 10. Poète français contemporain. Symbole chimique. Corps étranger. — 11. Fait partie des choses que le temps efface. Peut-être discutable mais pas contestable. — 12. Période où les tailleurs ont commencé à faire des ronds. Route en voie de construction. — 13. Adverbe. S'annonce le plus souvent avec pertes et fracas. Avec lequel il serait inutile d'insister. — 14. Ne peut ronfler rideau fermé. Signes de croix. Un girondin qui a dû faire trinquer pas mal de jacobins. — 15. Pratiques. Cafard qui ne dit rien de bon. Les animaux y étaient mieux traités jadis que de nos jours.

Solution du problème n° 3458

Horizontalement

I. Impératif. — II. Nautilus. — III. Super. Se. — IV. Psi. Egaux. — V. Isly. Unes. — VI. Ralenti. — VII. Adénite. — VIII. Te. Fur. — IX. Iriser. Ou. — X. Oint. Acné. — XI. Néo. Clous.

Verticalement

1. Inspiration. — 2. Maussaderie. — 3. Pupille. Ino. — 4. Eté. Yen. St. — 5. Rire. Nife. — 6. Al. Guttural. — 7. Tu. Anier. Co. — 8. Isue. ONU. — 9. Exsangues.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 28 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Série : Dallas.
Enquête sur un drôle d'accident d'hélicoptère.

21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Revue de presse, avec des rédacteurs en chef de la presse quotidienne.

22 h 50 Etoiles et toiles : érotisme - cinéma - histoire.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Seize réflexions autour de ce thème avec autant d'exemples. Les provocations du surréalisme (le Chien andalou), *la montée du nazisme* (l'Ange bleu) ; *la bombe Bardot, l'homme sex-symbole, etc. Quoiqu'un peu maladroit, un magazine toujours passionnant !*

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Sports : Rugby.
Finale du championnat de France : Béziers-Nice, au Parc des Princes.

22 h 05 Téléfilm : L'hôpital de Leningrad.
D'après la nouvelle de V. Serge, réalisation : S. Maldoror. Avec R. Blin, R. Vogler, V. Garrivier, A. Wiaziemski.
Une ballade dans un hôpital psychiatrique glacial, à l'heure où la Guépéou y interne les dissidents soviétiques. Ses images esthétisantes, dialogues littéraires gauchement mis en scène, jeu morne des acteurs... où se cache le drame ?

23 h 05 Journal.

23 h 25 Gymnastique : championnat d'Europe. A Varna (Bulgarie).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble ou... à chacun son programme.

- **Festival de Nancy :** Diffusé en Lorraine, Champagne, Ardennes.
Les troupes de théâtre universitaires.
- **A deux heures du matin.**
Dif. en Alsace.
Une pièce en alsacien.
- **Dossiers noirs : Al Capone, star du crime.** Diffusé dans les autres régions.
A travers l'histoire du petit tueur napolitain devenu l'empereur du crime aux U.S.A. et d'Elliot Ness et sa brigade d'incorruptibles, l'épopée de la prohibition.

21 h 20 Journal.

21 h 40 Court métrage : Nature Bassari.
Approche de la vie quotidienne d'une famille Bassari au Sénégal oriental.

22 h 10 Match de basket.
Championnat d'Europe : France-Espagne à Limoges.

23 h 43 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

23 h 45 Musi-Club.
Mélodies *de Liszt interprétées par Mady Mesplé et Cyprien Katsaris (au piano).*

FRANCE-CULTURE

20 h 30, **L'Emberlificoteur,** de C. Goldoni avec J. Rochefort, M. Teynac, R. Clermont. Réal. A. Lemaître.
22 h 00, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi :** Jazz Averty ; le théâtre en marge du théâtre.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (donné le 1er juillet 1982 au Grand Théâtre de Genève) : « la Traviata » de Verdi par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand Théâtre, dir. G. Patane, chef des chœurs : P.-A. Gaillard, sol. K. Ricciarelli, S. Arzoni, W. Borelli, L. Nucci, D. Rendall.
23 h, **La nuit sur France-Musique :** le club des archives.

Dimanche 29 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.

20 h Journal.

20 h 35 Film : les Quatre Fils de Katie Elder.
Film américain de H. Hathaway (1965), avec J. Wayne, D. Martin, E. Holliman, M. Anderson jr., M. Hyer.
Après la mort de leur mère, quatre frères (trois aventuriers et un collégien) décident de s'amender. Il leur faut d'abord punir celui qui a ruiné et assassiné leur père. Le souffle de l'aventure dans les paysages habituels du western. John Wayne en tête des justiciers.

22 h 40 Bravos.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.

23 h 30 Internationaux de tennis.
A Roland-Garros. Résumé.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2



18 h Dimanche magazine.
Les enfants-soldats iraniens.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.

21 h 40 Série documentaire : Métiers dangereux et spectaculaires : Chasseurs de cyclones. (2e partie).
Les divers moyens de combattre les cyclones : un ancien médaillé olympique affronte les grandes tempêtes du globe : un documentaire allègre commenté avec humour par A. Gillot-Pétré.

22 h 30 Chefs-d'œuvre en péril.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Série : Merci Bernard.
Le magazine fondu et déchaîné de Jean-Michel Ribes.

20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Avec François Nourissier ; un portrait de Nathalie Sarraute et de Mario Prassinos ; les rubriques habituelles.

21 h 35 Aspects du court métrage français.
Fin de soirée ou nocturne, de L. Gavron, *Un sanglant symbole,* de G. Courant.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : les Neiges du Kilimandjaro.
Film américain de H. King (1952). Avec G. Peck, S. Hayward, A. Gardner, H. Neff, L.G. Carroll, T. Thatcher (v.o. sous-titrée. Rediffusion).
Un écrivain américain, qui se croit sur le point de mourir, sur un plateau du Kilimandjaro, fait le bilan de son passé, de la recherche qu'il a menée pour donner un sens à sa vie. Excellente adaptation d'un récit plus ou moins autobiographique d'Ernest Hewingway, l'un des grands romanciers de la « génération perdue ». On va des années 20 à la guerre d'Espagne et le film, très bien joué, prend une dimension philosophique.

0 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

0 h 30 Prélude à la nuit.
Festival de Castres : « Deux sonates » de Scarlatti, « Corta Jaca » de R. Gnatalli, par S. et O. Assad (guitare).

FRANCE-CULTURE

19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros.**
20 h 40, **Atelier de création radiophonique.**

FRANCE-MUSIQUE

19 h, **Jazz vivant :** Jazz brésilien.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné le 9 septembre 1978 au Royal Albert Hall) : « Symphonie n° 32 », de Mozart ; « Diversions on a theme », de Britten ; « Symphonie n° 4 », de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. G. Rojdestvenski, sol. V. Postnikova, piano.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique :** Les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; à 0 h 5, Les mots de F. Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 28 MAI

— *M. Lionel Jospin,* premier secrétaire du P.S., est invité au journal de 20 h sur antenne 2.

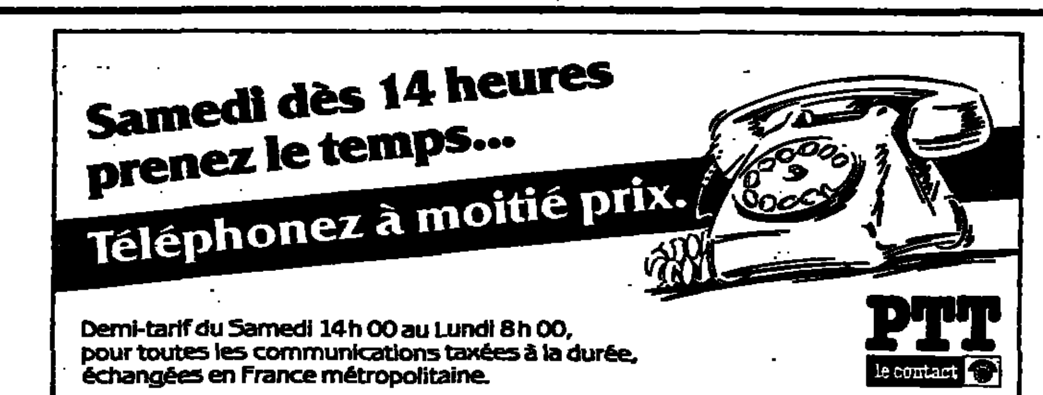
DIMANCHE 29 MAI

— *M. Edmond Maire,* secrétaire général de la C.F.D.T., participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 30 MAI

M. Michel Jobert, ancien ministre du commerce extérieur, est invité à l'émission « Expliquez-vous » sur Europe 1 à 8 h 30.

M. Philippe Seguin, député R.P.R. des Vosges, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 20.



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Attentisme sur les euro-émissions

La perspective de voir les taux d'intérêt baisser aux Etats-Unis devenant, à nouveau, très problématique, et le déplacement en masse cette semaine, à La Haye, des *placeurs et courtiers en euro-obligations*, qui cette année ont choisi la Hollande pour tenir leur assemblée générale annuelle, ont singulièrement réduit l'activité du marché international des capitaux.

Le secteur des euro-émissions dotées d'un taux d'intérêt fixe et libellé *en dollars est resté très incertain*. La seule opération nouvelle qui a vu le jour pour le compte d'une banque japonaise s'est immédiatement heurtée à la résistance des investisseurs. Le marché libellé en deutschemarks, déprimé par la fermeté persistante du dollar sur le marché des changes, n'a guère été plus heureux et ne risque pas de s'améliorer aussi longtemps que cette situation se perpétuera.

La Régie Renault, qui offrait au pair pour 150 millions de deutschemarks d'obligations sur une durée de sept ans, *n'a* réussi à placer son *papier* qu'au prix d'un très rude effort. Malgré un coupon très élevé, puisque de 8 % par an, il a enregistré rapidement une forte décote, de plus de deux points. Le Crédit foncier de France qui, sous la garantie de la République française, drainait en même temps 100 millions de deutschemarks sur une durée de huit ans, avec un coupon annuel également de 8 %, s'en est moins mal sorti, puisque la transaction s'est réalisée dans le cadre d'un placement privé, technique qui évite de laisser apparaître au grand jour les cicatrices éventuelles.

En fin de compte, seuls les euro-emprunts convertibles en actions et ceux libellés en ECU sont parvenus à susciter l'intérêt des investisseurs internationaux. La reprise dont a bénéficié Wall Street a permis à la société américaine I.C. Industries de placer aisément 100 millions de dollars d'euro-obligations à huit ans, qui, au travers de nombreux *warrants*, permettront aux porteurs d'acquérir des actions de ce groupe, dont la diversification s'étend de la production de biens de consommation au transport.

De son côté, Rank Xerox a été chaleureusement accueilli en proposant au pair *50 millions d'ECU sur* une durée de sept ans, avec un coupon annuel de 11,375 %. Enfin le Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (CEPME) a pu augmenter de 5 millions de livres sterling, pour le porter à 35 millions, son emprunt euro-obligataire à *douze ans*, qui, pendant les cinq premières années, peut être converti en obligations à taux variables libellées en dollars *(voir les détails dans la rubrique précédente)*.

Les eurobanquiers conservent les yeux braqués sur la ligne grise sans horizon précis des taux d'intérêt *américains*. S'il devient évident qu'ils ont plus de chance de se tendre que de baisser au cours des mois à venir, on pourra alors assister à une ruée des emprunteurs américains sur l'euromarché, qui est moins cher et moins encombré que le marché New-York.

Des crédits trop courts sur le Brésil

Lorsqu'on voit les difficultés que rencontre le Brésil pour restructurer et rééchelonner une partie de sa formidable dette extérieure, largement supérieure à 80 milliards de dollars, on peut douter des principes qui président à toutes les opérations du même type. Le Fonds monétaire international n'a pas encore autorisé les Brésiliens à tirer la deuxième tranche (411 millions de dollars) de la facilité de 4,9 milliards de dollars qu'il leur a consentie, et a repoussé ce tirage au 10 juillet, parce qu'un certain nombre de préalables n'ont pas été remplis, à savoir l'insuffisance des mesures prises pour réduire l'inflation et le déficit budgétaire.

Du coup, les eurobanques se refusent à libérer les capitaux supplémentaires promis parce que leur versement est précisément soumis au tirage préalable (635 millions de dollars) de la tranche du F.M.I.

Les Brésiliens étant les plus conscients et les mieux organisés de tous les Latino-Américains, on imagine ce que peut être le problème avec les Argentins, les Vénézuéliens, les Péruviens et autres débiteurs du continent sud-américain. L'erreur à l'égard des pays en voie de développement surendettés paraît avant tout de n'avoir envisagé que des rééchelonnements d'échéances *trop limités* sur des périodes trop courtes. Ce ne sont pas deux, trois, cinq, voire sept ans, dont la plupart de ces pays ont besoin pour retrouver leur souffle épuisé par une expansion économique trop rapide ou mal dirigée, mais au moins dix ou quinze ans, si ce n'est parfois davantage. En poussant les banques internationales à s'engager en Amérique latine dans des restructurations trop restreintes, le F.M.I. n'a servi ni celles-ci ni les emprunteurs en difficulté.

Il est évident que ce ne sont pas les banques commerciales qui peuvent *supporter le fardeau des reports* de paiement trop étendus dans le temps. Le F.M.I. n'a, lui, ni les moyens suffisants pour avancer les sommes requises ni la mentalité nécessaire pour traiter avec des pays en voie de développement.

Il serait vraisemblablement plus efficace d'agir à partir d'une entité entièrement nouvelle, capable d'échanger les créances à moyen terme des banques commerciales contre du papier à longue échéance porteur d'un taux d'intérêt relativement faible. Les organismes financiers de ce type regroupant les principales eurobanques et les grandes banques centrales du monde entier devraient pouvoir disposer d'une marge de manœuvre de l'ordre de 200 milliards de dollars. C'est à ce niveau seulement que l'on pourra éviter des cascades de moratoires et apporter les solutions à long terme qui s'imposent.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Montée inexorable du dollar : 7,53 F
Grande fermeté de la livre sterling

Par une ironie du sort, la montée du dollar sur les marchés des changes s'est accélérée à la veille du sommet de Williamsburg, véritable « pied de nez » aux chefs d'Etat et aux experts qui vont y discuter gravement de la nécessité de faire baisser ses cours. La monnaie américaine a même battu tous ses records à Paris, dépassant, pour la première fois, 7,50 F. Mais, cette semaine, le champion de la hausse toutes catégories a été la livre sterling, gagnant près de 5 % à la faveur de sondages qui donnent Mme Thatcher vainqueur haut la main aux élections législatives britanniques, le 9 juin prochain.

Dès le début de la semaine, le ton était donné à Londres et aux Etats-Unis, les marchés européens étant fermés pour la plupart. L'annonce d'une forte augmentation de la masse monétaire aux Etats-Unis, plus forte que prévue et à un rythme annuel de près de 14 % au lieu des 8 % fixés par les autorités monétaires, faisait craindre aux milieux financiers internationaux au mieux le maintien des taux actuels, au pire un regain de tension. Sur le marché des changes, l'effet était immédiat, le dollar bondissant, à Francfort, de 2,4550 DM à plus de 2,49 DM et, à Paris, de 7,4350 F à 7,47 F.

Mardi, après une accalmie, une nouvelle poussée de fièvre se produisait, le cours du « billet vert » repassant à 2,49 DM et battant son record historique à Paris à 7,4750 F. Vendredi, une poussée des taux d'intérêt américains (voir en rubrique « Marché monétaire et obligataire ») entraînait le cours du dollar, qui dépassait 2,50 DM pour la première fois depuis six mois et battait à noveau son record historique à Paris, franchissant la barre des 7,50 F pour atteindre 7,53 F et même 7,54 F pendant l'après-midi du vendredi. *« Catastrophe nationale »*, a pu dire récemment M. Michel Rocard à propos de cette envolée, et qui nous fait perdre tout le bénéfice de la baisse du prix du pétrole décidée par l'OPEP en février dernier. Mais, en Europe même, il y a des pays pour qui cette envolée est beaucoup moins catastrophique et ne les empêche pas de dégager d'appréciables excédents de leur balance commerciale et de leur balance des paiements. C'est le cas de l'Allemagne, où le cours du dollar est monté de 47 % seulement depuis trois ans (2,50 DM contre 1,72 DM), alors qu'il a bondi de 87 % à Paris dans le même laps de temps. C'est que, dans l'intervalle, le franc a « décroché » trois fois par rapport au mark, dont le cours, en francs, s'est apprécié d'un peu moins de 30 % (de 2,35 F à 3 F). Comme le cours du dollar à Francfort constitue la référence au sein du Système monétaire européen, toute dérive par rapport à la monnaie allemande ne fait qu'amplifier les effets ravageurs de la hausse du dollar. En clair, si le franc n'avait pas été dévalué au sein du S.M.E., le cours du dollar à *Paris* serait *un peu inférieur* à 6 F.

De l'autre côté du Channel, la livre caracole, prenant même de l'avance par rapport à la monnaie américaine. En pleine remontée, elle s'est élevée à plus de 1,60 dollar contre 1,56 dollar la semaine précédente, ce qui, profitant de l'élan américain, l'a catapultée à Paris de 11,57 F à plus de 12 F (12,08 F dans l'après-midi de vendredi). Faire du shopping à Londres ou, mieux, à Jersey va devenir hors de prix... La raison de cette envolée ? Les sondages d'opinion, qui donnent à Mme Thatcher une large majorité aux élections législatives du 9 juin prochain. En cas de succès des Tories, les experts vont jusqu'à prévoir 1,75 dollar pour une livre, ce qui nous *ramènerait à la parité de l'été 1981*, mais à une époque où le dollar ne valait que 6 F.

Quant au franc, fort de la faiblesse du mark, il se comporte fort bien, au sein du S.M.E. du moins : la monnaie allemande est retombée au voisinage de son cours plancher à Paris (2,9985 F) et cote tous les jours environ 3 F. Pour l'instant, la spéculation ne s'occupe pas du franc, renforcé par le futur emprunt communautaire de 28 milliards de francs, et lui trouve même des avantages, dans la mesure où les taux de l'eurofranc sont deux fois et demie supérieurs à ceux de l'euromark. Les non-résidents ont donc avantage à quitter la devise allemande et à placer leurs liquidités en francs, à court terme, toutefois : pas plus de trois mois. A six mois, les taux de l'eurofranc passent brutalement de 13 % à près de 16 %, cette légère tension reflétant une certaine inquiétude : *c'est que, à l'automne, il peut se passer bien des choses.*

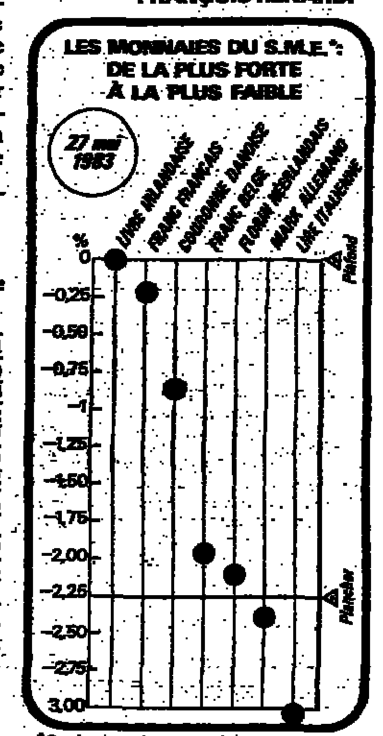
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 20 AU 27 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5980	–	13,2890	48,1347	39,8724	1,9968	35,4735	0,0671
	1,5575	–	13,4544	48,2392	40,4040	2,0242	35,9453	0,0680
Paris	12,0249	7,5250	–	362,21	300,83	15,0259	266,93	5,0564
	11,5761	7,4325	–	358,53	300,30	15,0455	267,16	5,0552
Zurich	3,3198	2,0775	27,6082	–	82,8349	4,1483	73,6963	1,3989
	3,2286	2,0730	27,8910	–	83,7575	4,1963	74,5147	1,4099
Francfort	4,0077	2,5080	33,3300	120,72	–	5,0079	88,9677	1,6852
	3,8548	2,4750	33,2996	119,39	–	5,0101	88,9647	1,6833
Bruxelles	80,0278	50,08	6,6551	24,1058	19,9681	–	17,7651	3,3651
	76,9405	49,40	6,6464	23,8301	19,9595	–	17,7570	3,3599
Amsterdam	4,5047	2,8190	37,4638	135,69	112,40	5,6289	–	1,8942
	4,3329	2,7820	37,4302	134,20	112,40	5,6315	–	1,8921
Milan	2378,14	1488,20	197,76	716,34	593,38	29,7164	527,91	–
	2289,91	1470,25	197,81	709,23	594,04	29,7621	528,48	–
Tokyo	379,52	237,58	31,5616	114,32	94,6969	4,7424	84,2497	0,1595
	364,06	233,75	31,4497	112,75	94,444	4,7317	84,0222	0,1589

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 mai, 3,1684 F contre 3,1796 F le vendredi 20 mai.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Baisse des métaux, hausse du sucre et du cacao

Détente des cours des métaux pour la première fois depuis plusieurs semaines et nouvelle avance des prix des denrées, telles sont les caractéristiques essentielles de la semaine sur les places commerciales.

Les remous monétaires, nouvelle ascension du dollar et raffermissement du sterling, la perspective assez lointaine maintenant d'une baisse sensible des taux d'intérêt aux Etats-Unis et une reprise de l'activité économique en attente d'extension à d'autres pays, sont autant de facteurs ayant contribué à freiner l'évolution des différents marchés.

MÉTAUX. – *Les cours du cuivre ont fléchi au Metal Exchange de Londres, déprimé par le gonflement persistant des stocks britanniques de métal. L'évolution de la situation politique au Pérou et le manque de main-d'œuvre dans les mines zambiennes semblent avoir laissé le marché indifférent. Il a été plus sensible au raffermissement du sterling et à l'arrêt des achats de métal pour compte chinois. Il est prévu un surplus mondial de production de 150 000 tonnes cette année. Si la reprise de l'activité économique s'emballe, la situation statique se renverserait l'an prochain et un léger déficit pourrait apparaître.*

Baisse des cours du plomb à Londres. Aucune amélioration de la demande n'est perceptible dans plusieurs pays. Aussi est-il toujours prévu une surproduction de métal pour 1983.

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une détente s'est produite sur les cours de l'aluminium à Londres. Pourtant la production mondiale de métal a fléchi de 4 % en avril par rapport au mois correspondant de 1982 et de 8 % durant les quatre premiers mois de l'année. Les stocks mondiaux restent toutefois suffisants pour faire face à tout accroissement subit de la demande, d'autant que les capacités de production sont loin d'être utilisées à plein.

L'argent a consolidé sa hausse sur le marché de Londres.

DENRÉES. – *Nouvelle flambée des cours du sucre sur les différents marchés qui retrouvent pratiquement leurs niveaux les plus élevés depuis deux ans. Le mauvais temps persistant en Europe, risque de réduire dans des proportions, peut-être sensiblement supérieures aux premières estimations, la prochaine récolte européenne de betteraves. Déjà, les superficies consacrées à la culture de la betterave en Grande-Bretagne auraient diminué de près de 10 %. La République Dominicaine a cessé ses expéditions sur le marché libre pour pouvoir remplir ses obligations d'exportateur à l'égard des Etats-Unis dans le cadre du quota sucrier que ce pays lui a alloué. La production mondiale de la campagne 1983-1984 serait, selon les premières estimations, inférieure de 5 millions de tonnes à la précédente, n'atteignant que 94 millions de tonnes. Il faut s'attendre à des récoltes moins abondantes à Cuba, en Afrique du Sud, Inde et Thaïlande. Quant à la consommation mondiale, elle est estimée à 96 millions de tonnes, soit 2 millions de tonnes de plus. Les stocks mondiaux devraient se dégonfler pour la première fois depuis quelques années.*

La reprise, non seulement se confirme, mais s'accentue sur les cours du cacao qui atteignent leurs plus hauts niveaux depuis trois ans. Des rumeurs relatives à une suspension des expéditions de la part du Ghana et de la Côte d'Ivoire ont stimulé le marché. Autre facteur favorable, le déficit de la récolte mondiale de fèves de la saison 1982-1983 serait plus élevé : il est évalué par une firme britannique à 60 000 tonnes au lieu de 54 000 tonnes, et les stocks sont revenus à 614 000 tonnes.

Nouvelle progression des cours du café. Des rumeurs faisant état d'une chute de la température au Brésil ont relancé la spéculation traditionnelle à cette époque de l'année. La pénurie momentanée de disponible a joué aussi en faveur de la hausse.

LES COURS DU 27 mai 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 087 (1 143,50) ; à trois mois, 1 114 (1 171,50) ; étain comptant, 8 450 (8 594) ; à trois mois, 8 530 (8 731) ; plomb, 270,50 (278,50) ; zinc, 452,50 (477) ; aluminium, 950 (962) ; nickel, 3 080 (3 220) ; argent (en pence par once troy), 829 (848,50). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 77,65 (80) ; argent (en dollars par once), 13,41 (13,30) ; platine (en dollars par once), 460 (445,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inchangé (66,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 300-320 (310-325). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 31,16 (30,76).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, juillet, 73,60 (75,20) ; octobre, 75,40 (76,60). – Londres (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 451 (450) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (400). – Roubaix (en francs par kilo), laine, 43,80 (43,85).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 737-750 (752-765). – Penang (en cents des Détroits par kilo) : 242,50-243,50 (237-238).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 090 (2 029) ; septembre, 2 150 (2 063) ; sucre, juillet, 12,05 (10,04) ; septembre, 12,40 (10,43) ; café, juillet, 133,35 (129,42) ; septembre, 139,90 (126,99). – Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 191,50 (161,50) ; octobre, 197,50 (171,75) ; café, juillet, 1 665 (1 682) ; septembre, 1 647 (1 652) ; cacao, juillet, 1 440 (1 411) ; septembre, 1 464 (1 432). – Paris (en francs par quintal) : cacao, juillet, 1 730 (1 600)) ; septembre, 1 791 (1 679) ; café, juillet, 2 010 (1 925) ; septembre, 1 999 (1 930) ; sucre (en francs par tonne), juillet, 2 460 (2 110) ; août, 2 455 (2 144) : tourteaux de soja. – Chicago (en dollars par tonne), juillet, 179,30 (181,40) ; août, 183,05 (182,30). – Londres (en livres par tonne), juin, 141,50 (142,80) ; août, 140,30 (141,70).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, juillet, 350 1/4 (351 1/2) ; septembre, 360 1/4 (361 1/4) ; maïs, juillet, 305 3/4 (304) ; septembre, 293 1/4 (293).

INDICES. – Moody's, 1 060,30 (1 062,30) ; Reuter, 1 830,50 (1 816,70).

Marché monétaire et obligataire

Des taux désespérément élevés

Sur le front des taux d'intérêt, la situation est la même que celle du dollar : c'est la hausse, plus légère certes (1/4 de point sur l'euro-dollar *à six mois, à 9,5 %*) *que sur la devise* américaine, mais la hausse tout de même. Véritable défi aux éminentes personnalités réunies à Williamsburg, cette montée des taux est due à un phénomène mécanique, la reprise brutale des appels de fonds du Trésor des États-Unis, qui les avait stoppés dans l'attente du vote, par le Congrès, du relèvement du plafond de la dette publique américaine. Sitôt acquis ce vote, dans la journée de mercredi, le Trésor s'est précipité aux guichets, levant jeudi, 7,75 milliards de dollars en bons à deux ans, vendredi, 6 milliards en « papier » à quinze jours, en attendant 5,75 milliards de bons à cinq ans mercredi prochain, sans oublier l'émission hebdomadaire de bons à trois et six mois, pour plus de 12 milliards de dollars. Devant cette avalanche, indispensable pour combler un déficit budgétaire grandissant, les taux ont fait mouvement vers le haut, en attendant la publication, vendredi soir, des chiffres de la masse monétaire, qui, la semaine dernière, avaient accusé une forte augmentation : 4,2 milliards de dollars, et ont récidivé cette semaine avec une progression de 2,1 milliards de dollars, plus forte que prévu.

Bien que l'on n'ait aucune indication sur les délibérations de la commission fédérale de l'Open Market, tenue mardi dernier, on présume qu'au mieux aucune décision ne sera prise. D'après M. Henry Kaufman, notre « gourou » new-yorkais habituel, *« selon toute probabilité, la commission s'abstiendra d'abaisser ses objectifs relatifs aux taux souhaitables du marché monétaire »*. Comme ces objectifs sont déjà inférieurs de moitié au rythme actuel de croissance de la masse monétaire, on *conviendra que ce serait une maigre* consolation. A vrai dire, les experts demeurent perplexes sur la nature réelle du gonflement récent de la masse monétaire, l'attribuant, pour une bonne part, à l'accumulation, sur les comptes à vue des particuliers, des remboursements d'impôts par le Trésor.

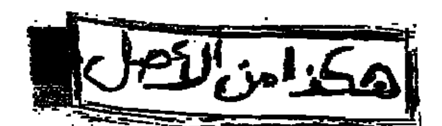
A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour est revenu à 12,25 %, en raison d'une abondance temporaire de liquidités en fin de mois, le versement du deuxième tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu ayant été décalé de quinze jours. La Banque de France, qui avait, la veille du week-end dernier, alimenté le marché au taux inchangé de 12,5 %, n'est pas intervenue, sauf pour reprendre des liquidités au niveau de 12,25 % afin d'éviter une baisse plus accentuée. En cette période de tension générale du loyer de l'argent, il ne s'agit pas de laisser faire des folies... A cette occasion, il convient de saluer le départ en retraite de M. Edmond Joffre, successeur depuis cinq ans de MM. Casson et de Labussière à la tête de la direction des interventions monétaires de la Banque de France. Bien connu des trésoriers de banques, des maisons de réescompte et des courtiers, pour lesquels il était la loi et les prophètes, distribuant ou retenant la manne sur les instructions du gouverneur. M. Joffre est remplacé par son adjoint, M. Jean Truquet, également bien connu des interlocuteurs précités et, lui aussi, dispensateur avisé de ladite manne.

En raison de l'incertitude qui règne toujours sur le front des taux d'intérêt, l'attentisme continue à affecter le marché obligataire français, où les investisseurs institutionnels manifestent une certaine *réserve, tandis que les ménages* préparent leurs munitions pour les échéances fiscales de fin mai et de juin. Les rendements sont restés stables, comme l'indiquent les indices Paribas : 13,77 % contre 13,78 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans, 13,62 % contre 13,64 % pour ceux à moins de sept ans, 14,62 % contre 14,60 % pour les emprunts du secteur public et 15,35 % contre 15,30 % pour ceux du secteur privé.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'un « gros » emprunt (3 milliards de francs) de la classe de celui du Crédit Foncier se place plus lentement que d'habitude. Est-ce dû aux facteurs évoqués plus haut ou aux conditions de l'emprunt jugées un peu moins avantageuses, malgré la formule à « fenêtres » de remboursement, si prisée d'habitude ? C'est difficile à dire.

Parmi les autres emprunteurs, figurent la Banque fédérative du Crédit mutuel (500 millions de francs en deux tranches, l'une en T.M.O., l'autre en taux fixe de 15 %) et la Banque Morin Pons (100 millions de francs en T.M.O.) Sur le marché secondaire, un net regain d'intérêt continue de se manifester pour les émissions à taux variables (toujours l'incertitude), les emprunts indemnitaires (C.N.B. et C.N.I.) se maintenant au-dessus des frais. Enfin, le Trésor va émettre, à titre expérimental, des obligations « renouvelables » à trois et six ans, à un taux qui pourrait avoisiner 12,50 %.

F. R.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 27 mai 1983

Courte mais bonne

ÉCOURTÉE d'une séance par les fêtes de la Pentecôte, la semaine boursière n'en a pas été moins bonne, l'indice moyen des valeurs françaises progressant de près de 3 % et regagnant donc, même au-delà, le 1,8 % perdu la semaine précédente.

Il est vrai que Wall Street, un peu secouée auparavant, s'était vigoureusement ressaisie, remontant même au voisinage de son plus haut niveau historique du 6 mai dernier.

Dans ces conditions, insensibles à la tension sur les taux d'intérêt mondiaux, à la hausse du dollar et au fléchissement de l'économie française, les opérateurs ont continué à observer leur règle d'or : la sélectivité.

Car en Bourse, aujourd'hui, on n'achète pas tout, loin de là. Pour l'instant, le secteur de la distribution sur lequel plane le spectre d'une éventuelle diminution de la consommation courante, nullement acquise, est toujours frappé d'ostracisme. Dans la mécanique, les graves difficultés de Creusot-Loire (*le Monde* du 27 mai) rappellent à tout un chacun que le carnage dû à la crise sidérurgique n'est pas terminé, loin de là, et, dans les pneumatiques, Michelin continue à cuver les résultats les plus catastrophiques de son histoire.

Mais ailleurs, sapristi, les prospecteurs de nouveaux gisements s'en donnent à cœur joie. Parmi les valeurs des sociétés opérant, pour une bonne part, à l'étranger, qui ont brillé de tous leurs feux à la cote ces derniers mois, certaines plafonnent un peu, comme Moet-Hennessy ou L'Oréal, après une très forte progression il est vrai. Mais d'autres se réveillent, comme Lafarge, deuxième producteur de ciment des Etats-Unis, ou la Générale Occidentale, avec ses chaînes de supermarchés américains. Ajoutons-y des « découvertes », comme la Lyonnaise des eaux, elle aussi installée outre-Atlantique, et qui tisse patiemment sa toile de spécialiste en distribution d'eau de par le monde.

Cette semaine, toutefois, deux secteurs ont retenu l'attention : l'alimentation et la distribution. A l'alimentation, la Générale Biscuit a donné le *la* en bondissant de 17 % : il est vrai qu'elle aussi *(voir d'autre part)*, pousse son implantation aux Etats-Unis. Pernod-Ricard, installé également de l'autre côté de l'Océan, a repris sa progression de même que Bongrain.

La reprise des cours mondiaux du sucre a favorisé les valeurs du secteur, Beghin-Say et Saint-Louis-Bouchon. Celle du cours du pétrole, encore très lente mais perceptible dès maintenant aux Etats-Unis, a « dopé » le compartiment, où Esso, la Française des Pétroles, les Pétroles B.P. ont fait un bond véritable.

C'est dire qu'autour de la corbeille on n'a pas chômé, passant d'un cheval à l'autre lorsque le poulain précédent semblait avoir fait son temps de galop. Conséquence : l'indice des valeurs françaises s'inscrit au plus haut depuis le début de l'année, près de 30 % de hausse.

FRANÇOIS RENARD.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

L'emprunt 4 1/2 % 1973 a progressé de 4 % cette semaine, dans un marché nettement plus actif, tandis que le 8,80 % 1977 était bien disposé.

	27-5-83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 090	+ 84
7 % 1973	8 940	+ 15
10,30 % 1975	89,40	+ 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	89,60	+ 0,10
8,80 % 1977 (1)	109,30	+ 1,40
10 % 1978 (2)	87,50	+ 0,15
9,80 % 1978	86,30	+ 0,30
8,80 % 1978	88,35	Inchangé
9 % 1979	83,40	+ 0,05
10,80 % 1979	89,95	+ 0,05
12 % 1980	97,70	+ 0,20
13,80 % 1980	100,75	+ 0,10
16,75 % 1981	108,25	+ 0,10
16,20 % 1982	108,10	+ 0,11
16 % 1982	106,80	− 0,10
15,75 % 1982	105,85	Inchangé
C.N.E. 3 %	3 235	− 2
C.N.B. bq. 5 000 F.	101	+ 0,10
C.N.B. Paribas 5 000 F	100,80	+ 0,05
C.N.B. Suez 5 000 F	100,85	− 0,05
C.N.I. 5 000 F	100,75	− 0,15

(1) Compte tenu d'un coupon de 88 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 100 F.

Bâtiment, travaux publics

Porcher enregistre une baisse de 29,1 % de son bénéfice net pour 1982 : 23,46 millions de francs contre 33,09 millions de francs. Le dividende est fixé à 15,60 francs contre 18 francs.

	27-5-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	920	− 6
Bouygues	704	− 1
Ciment Français	192,50	Inchangé
Dumez	715	− 15
J. Lefebvre	150	Inchangé
G.T.M.	348	+ 8
Lafarge	294	+ 17
Maisons Phénix	410	− 15,10
Poliet et Chausson	335	+ 6
S.C.R.E.G.	128	− 0,50
S.G.E.S.B.	125	− 4

Alimentation

Les *Brasseries et Glacières internationales* verseront un dividende net de 30,65 francs (contre 30 francs) pour 1982.

L'Air Liquide, après de longues négociations, a fini par racheter au groupe fromager Bel sa participation de 50 % dans Cofigaz dont le principal atout est le contrôle à 92 % de la société Carboxyque française, premier producteur de gaz carbonique. L'Air Liquide, qui détenait déjà 50 % de Cofigaz, a payé 208,5 millions de francs pour l'autre moitié.

	27-5-83	Diff.
Beghin-Say	278	+ 30
Bongrain	1 551	+ 66
B.S.N. G.-Danone	1 800	+ 15
Carrefour	1 319	− 4
Casino	978	+ 48
Cédis	539	+ 24
Euromarché	734	− 25
Guyenne et Gasc.	315	+ 8,80
Lesieur	1 040	Inchangé
Martell	959	+ 61
Moët-Hennessy	1 202	+ 28
Mumm	384,80	+ 49,80
Occidentale (Gale)	570	+ 49
Olida-Caby	199,50	+ 38,50
Pernod-Ricard	573	+ 43
Promodès	908	− 18
Source Perrier	301	+ 2
St-Louis-Bouchon	205	+ 26
C.S. Saupiquet	253	+ 3
Veuve Clicquot	1 353	+ 14
Viniprix	665	+ 27
Nestlé	18820	+ 40

Banques, assurances sociétés d'investissement

Le bénéfice net du *C.C.F.* a baissé de plus de 20 % en 1982 (80,5 millions de francs contre 101,5 millions de francs). Le résultat net du groupe revient à 170,6 millions de francs.

Cette détérioration est principalement due à la constitution d'importantes provisions pour risques. Pour le premier trimestre, les résultats bruts d'exploitation progressent de plus de 13 %.

Le résultat net du Crédit général industriel pour 1982 est en progression de 29 % à 26,1 millions de francs, celui des filiales passant de 7 millions de francs à 18,6 millions de francs. Le dividende global passe de 30 francs à 36 francs. Les financements délivrés par le groupe ont augmenté de 28 % au premier trimestre 1983.

	27-5-83	Diff.
Bail Equipement	212	+ 4,20
B.C.T.	166,90	+ 2,90
Cetelem (2)	199	+ 4,50
Chargeurs S.A.	194	+ 7,50
Bancaire (Cie) (1)	269	+ 16,50
C.F.F.	561	+ 22
C.F.I.	195	− 28,50
Eurafrance	425	− 1
Hénin (La)	273	− 28
Imm. Pl-Monceau.	237	+ 2
Locafrance (3)	239	+ 6,50
Locindus	535	+ 18
Midi	838	− 2
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	857	+ 27
Parisienne de résc. (4) (4 bis)	506	+ 29,50
Prétabail	724	+ 19
Révillon	540	Inchangé
Schneider	107	− 0,50
U.C.B. (5)	149	− 3

(1) Compte tenu d'un droit de 68 F.
(2) Compte tenu d'un droit de 45,50 F.
(3) Compte tenu d'un droit de 12,50 F.
(4) Attribution de 51,50 F.
(4 bis) Souscription de 15 F.
(5) Compte tenu d'un droit de 46 F.

Métallurgie construction mécanique

M. André Boisson, président de *Valéo*, table sur une forte progression des résultats consolidés du groupe pour 1983 (70 millions de francs pour l'exercice écoulé). Déjà, pour les cinq premiers mois, l'activité en volume s'est accrue de 1,7 %. Mais pour l'essentiel, l'amélioration viendra de l'étranger, le P.-D.G. du groupe craignant un ralentissement en France.

	27-5-83	Diff.
Alspi	60	+ 6,50
Amrep	721	+ 11
Avions Dassault-B.	434	− 4
Chant. Fce Dunk	9,40	+ 0,35
Chiers-Châtillon	13,60	+ 1,30
Creusot-Loire	39	− 4,50
De Dietrich	325	+ 12
FACOM	700	+ 5
Fives-Lille	157,10	− 1,70
Fonderie (Générale)	19,80	+ 0,80
Marine-Wendel	59	+ 2,70
Penhoët	390	+ 5
Peugeot S.A.	184	+ 3
Poclain	88	+ 4
Pompey	117,50	+ 1
Sacilor	19	+ 9
Sagem	1 217	Inchangé
Saulnes	17	+ 2,10
Saunier-Duval	26	+ 0,50
Usinor	1	− 0,38
Valéo	311	+ 13,50
Vallourec	81	− 3,90

Matériel électrique services publics

	27-5-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	160	+ 7
C.E.M.	32,50	− 0,60
CIT-Alcatel	1 120	+ 5
Crouzet	140	+ 4,90
Générale des Eaux	299	+ 18,90
Intertechnique	1 150	Inchangé
Legrand	2 030	− 41
Lyonnaise des Eaux	533	+ 29
Machines Bull	39,10	− 1,70
Matra	1 290	− 65
Merlin-Gérin	850	− 30
Mot. Leroy-Somer (1)	515	+ 29
Moulinex	91,40	+ 2,40
P.M. Labinal	279	+ 7
Radiotechnique	380	+ 37,50
S.E.B.	348	+ 2
Signaux	663	+ 9
Téléméc. Electrique	1 018	+ 21
Thomson-C.S.F.	182	+ 1,50
I.B.M.	1 079	+ 54
I.T.T.	379,50	+ 14,50
Schlumberger	445,50	+ 24
Siemens	1 257	− 38

(1) Compte tenu d'un droit de 19 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Les actions « A » *Salins du Midi* ouvrent droit pour 1982 à un dividende global de 21,42 F contre 21 F. Les actions « B » rapportent chacune globalement 5,35 F contre 5,25 F. Le bénéfice net de la société pour 1982 s'élève, après moins-values (10,83 millions), à 28,65 millions de francs contre 44,05 millions dont 5,94 millions de moins-values.

L'année écoulée a été un bon cru pour le groupe *Talcs de Luzenac* dont le bénéfice net comptable a augmenté de 55,7 % pour atteindre 12,3 millions de francs. Le dividende global est majoré : 26,25 F contre 24 F.

Dunlop, le fabricant britannique de pneus, affirme que son principal actionnaire, la société malaisienne *Pegi Malaysian Berhad* n'a fait aucune démarche auprès de lui pour l'informer d'une éventuelle O.P.A. La rumeur d'une telle opération avait circulé à la suite d'une hausse de 50 % des actions *Dunlop* à la Bourse de Londres, d'autant que *Pegi* avait récemment fortement accru sa participation dans le capital de la firme en la portant de 17 % à 29,6 %, soit le maximum autorisé par la loi en Grande-Bretagne sans procéder à une offre d'achat.

Outre-Atlantique, on affirme que la montée de l'action *Dunlop* serait due à d'importants achats faits pour le compte d'une société américaine dont les intérêts dans *Dunlop* atteindraient maintenant 10 % et qui projeterait de racheter la participation de *Pegi*.

	27-5-83	Diff.
Géophysique	1 027	+ 42
Imétal	53,60	+ 0,50
Michelin	720	− 1
M.M. Penarroya	43,10	+ 0,50
Charter	40,30	+ 3,70
INCO	148	+ 7,50
R.T.Z.	86	+ 0,30
Z.C.I.	3,35	+ 0,02

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 1973	15 200	37 685 000
Schlumberger	113 275	50 976 980
Matra	30 445	40 093 000
Fr. pétroles	121 975	23 200 000
Elf-Aquitaine	133 625	22 557 000
Moët-Hennessy (*)	13 000	15 775 000

(*) Trois séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 20 mai	Cours 27 mai
Or fin (kilo en barre)	106 200	105 800
— (kilo en lingot)	104 950	105 450
Pièce française (20 fr.)	688	687
Pièce française (10 fr.)	410	420
Pièce suisse (20 fr.)	678	677
Pièce latine (20 fr.)	650	650
● Pièce tunisienne (20 fr.)	615	620
Souverain	811	815
Souverain Elizabeth II	805	810
● Demi-souverain	390	400
Pièce de 20 dollars	3 905	3 965
— 10 dollars	1 972	1 920
● — 5 dollars	1 085	1 100
— 50 pesos	4 380	4 375
● — 20 marks	780	795
— 10 florins	681	684
● — 5 roubles	420	425

Pétroles

Plus-values incluses, le résultat net de *Primagaz* pour 1982 s'établit à 22,43 millions de francs (+ 98,3 %). Hors plus-values, il est de 7,78 millions (− 19,45 %). Le dividende global est maintenu à 14,25 F.

Norsk Hydro enregistre pour 1982 une baisse de 19,5 % de son bénéfice après impôts (avant ajustements), dont le montant revient de 984à 794 millions de couronnes pour un chiffre d'affaires de 20,55 milliards de couronnes, en augmentation de 17 %. Pour l'essentiel, ce résultat provient des profits réalisés dans l'industrie pétrolière, jugée en bonne santé. L'année écoulée a, en revanche, été très difficile pour les métaux légers (aluminium, magnésium), et la division pétrochimie a généré d'importantes pertes (248 millions de couronnes). Le retour à l'équilibre financier de cette branche n'est pas prévu pour cette année. Le dividende est maintenu à 14 %, soit 14 couronnes par action (11,90 couronnes en net).

	27 mai	Diff.
Elf-Aquitaine	169	+ 1
Esso	297	+ 40
Francarep	338	+ 18
Pétroles française	197	+ 14,20
Pétroles B.P.	130	+ 14
Primagaz	249	+ 1
Raffinage	106	+ 8,70
Sogerap	365	+ 56
Exxon	325,50	+ 19,50
Petrofina	998	+ 6 (1)
Royal Dutch	394	+ 18

(1) Compte tenu d'un coupon de 44 F.

Produits chimiques

Le bénéfice net consolidé de *Rousselot* (filiale d'*ATO-chimie*) pour 1982 baisse de 12,77 % à 39,6 millions de francs pour un chiffre d'affaires accru de 13,1 % à 2,35 milliards de francs. Ce recul est imputable aux amortissements exceptionnels supérieurs à 10 milliards de francs faits par la filiale américaine *Peter Cooper*.

Le résultat de la société-mère augmente de 25 % (32,9 millions de francs contre 26,3 millions). Le dividende global est maintenu à 30 F.

Chute du bénéfice net de la *Compagnie française de produits chimiques et industriels du Sud-Est* pour 1982 dont le montant revient à 2,4 millions de francs contre 11,9 millions (comprenant, il est vrai, 4,8 millions de plus-values). De 16,50 F, le dividende global est ramené à 3,75 F.

	27 mai	Diff.
Institut Mérieux	668	+ 1
Laboratoire Bellon	315	+ 3
Nobel-Bozel	10,30	− 0,60
Roussel-Uclaf	290	+ 2,10
B.A.S.F.	560	inchangé
Bayer	520	+ 3
Hoechst	551	+ 8
I.C.I.	71,50	+ 3,50
Norsk-Hydro	508	+ 12

Mines d'or, diamants

Les ventes d'or de l'U.R.S.S. ont diminué de 26 % en 1982 pour revenir à 207 tonnes. Elles restent néanmoins très supérieures au niveau atteint en 1980 (90 tonnes), mais inférieures de moitié à celles record de 412 tonnes (1976).

En onze ans, c'est-à-dire depuis 1972 (inclus), l'Union soviétique a au total vendu 2 856 tonnes de métal jaune.

Selon la *Consolidated Goldfiels*, qui fournit ces chiffres, la baisse des ventes d'or russe en 1982 est essentiellement due à l'amélioration de la récolte céréalière, encore mauvaise, surtout en qualité, mais plus abondante que celle de l'année précédente, la plus mauvaise depuis les années 60.

	27-5-83	Diff.
Amgold	1 149	+ 4
Anglo-American	209	− 12,50
Buffelsfontein	589	− 22
De Beers	82,20	− 2,20
Driefontein	327	− 9
Free State	473	− 2
Goldfields	86,90	+ 5,80
Gencor	248	− 0,50
Harmony	216,20	− 5,80
Président Brand	460	− 11
Randfontein	1 530	− 79
Saint-Helena	412	− 9
Western Deep	579	− 11
Western Holding	505	− 18

Valeurs diverses

Darblay rentre dans l'ère des bénéfices. Pour 1982 son résultat est positif : 4,17 millions de francs contre un déficit de 673 150 -. La distribution du dividende est reprise. Les actionnaires toucheront 10 F net par titre (contre 2,40 F pour 1978-1979).

La *Financière Delmas-Vieljeux* va incorporer à son capital une partie importante de sa réserve de réévaluation et tripler, de ce fait, la valeur nominale de ses actions (300 F au lieu de 100 F).

Affecté par le blocage des magnétoscopes à Poitiers, *Locatel* n'a pas atteint son objectif de résultat pour le premier semestre de l'exercice 1982-1983. Son bénéfice provisoire atteint 4,45 millions de francs contre 4,71.

La *FNAC* a souffert de la loi instaurant un prix imposé sur les livres et les mesures prises pour limiter les importations de mangnétoscopes. Néanmoins, malgré une progression indexée de son chiffre d'affaires (+ 9 %), son bénéfice avant impôts pour le premier semestre de l'exercice, qui s'achèvera le 31 août prochain, progresse de 12,4 % à 48,8 millions de francs.

	27 mai	Diff.
Agence Havas	735	+ 55
A.D.G.	285	− 0,50
L'Air Liquide	465	+ 1
Arjomari	244	+ 22,50
Bic	560	+ 15
Bis	259	+ 8
Club Méditerranée	790	− 20
Essilor	1 390	+ 70
Europe 1	679	+ 24
Gle Ind. Part.	300	− 17
Hachette	1 070	+ 18
J. Borel Int.	156	+ 8
L'Oréal	1 679	+ 82
Navigation Mixte	195	+ 6
Nord-Est	52	− 2,10
Presses de la Cité	1 070	+ 15
Skis Rossignol	860	+ 56
Sanofi	343	+ 11,80
U.T.A.	194	− 8

Filatures, textiles, magasins

	27-5-83	Diff.
André Roudière	50	+ 5,50
F.F. Agache-Willot	65,50	− 10,50
B.H.V.	112	+ 1,50
C.F.A.O.	452	+ 1,90
Damart-Serviposte	937	+ 37
Darty	652	+ 47
D.M.C.	44,50	+ 1,50
Galeries Lafayette	154	+ 3
La Redoute	954	+ 4
Nouvelles Galeries	70	− 3,80
Printemps	116	+ 2
S.C.O.A.	28	− 0,50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	23 mai	24 mai	25 mai	26 mai	27 mai
Terme	–	213 180 656	282 063 581	286 374 641	305 475 407
Comptant					
R. et obl.	–	765 088 354	869 272 168	1 726 625 746	921 751 789
Actions	–	123 221 980	138 019 793	180 316 696	189 736 930
Total	–	1 101 490 990	1 289 356 542	2 193 317 083	1 416 924 126
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	–	124,4	126,9	127,7	–
Étrang.	–	131,9	133,6	134,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	–	127,7	129,5	130,2	129,6
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	–	124,3	125,8	126,8	126,1

Passe de trois pour LU

Mercredi 25 mai, l'action Générale Biscuit n'a pu être cotée en Bourse de Paris en raison de l'afflux des demandes. La raison ? La veille, le président de la société, M. Claude-Noël Martin, avait annoncé une troisième acquisition aux Etats-Unis, Mother's Cake and Cookie, deuxième producteur californien de biscuits après Nabisco. Le groupe avait acheté, en 1981, pour 12 millions de dollars, Burry, division de Quaker Oats sur la côte Est des Etats-Unis, et, en 1982, pour 10 millions de dollars, Salerno, filiale de Général Biscuit. Avec Mothers (24 millions de dollars), la Generale Biscuit aura consacré 50 millions de dollars à son implantation aux Etats-Unis, pour y réaliser un chiffre d'affaires de 235 millions de dollars en 1983, avec l'ambition de devenir le quatrième, ou même le troisième biscuitier outre-Atlantique. Ces opérations, financées moitié par emprunt, moitié par apports de capitaux, n'auront coûté au groupe français que 90 millions de francs, récupérés d'ici 1987. Les exportations françaises vers les Etats-Unis devraient engendrer, d'ici cinq ans, un excédent commercial de 200 millions de francs, la marque LU servant de « porte-drapeau » dans le monde. Apprenant cette nouvelle, et réalisant que la Générale Biscuit réalisait 53 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, dont 25 % aux Etats-Unis, les investisseurs se sont rués sur cette « belle américaine », et le lendemain jeudi, à la reprise de la cotation, le cours du titre a bondi de 17 %.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nette reprise

En repli la semaine précédente, Wall Street a progressé cette semaine, malgré un léger repli à la veille du week-end, l'indice Dow Jones gagnant 26,12 points à 1216,13 : il s'était même hissé au voisinage immédiat de son record absolu, établi le 6 mai dernier à 1232,69.

Initialement en baisse, à l'annonce d'un important gonflement de la masse monétaire, le marché étonnait les observateurs en se reprenant brusquement lundi en fin de séance, puis poursuivait sur sa lancée les deux jours suivants, l'indice gagnant 40 points. Les prévisions faisant état d'une reprise forte et durable et l'afflux de capitaux dans les fonds mutuels de placement (3,5 milliards de dollars en avril) ont stimulé le marché. A partir du jeudi, la réapparition d'une tension sur les taux d'intérêt et l'approche d'un long week-end (la journée de lundi prochain est chômée) faisaient naître une hésitation croissante, avec un ralentissement des transactions. Ces dernières ont, toutefois, porté sur 486 millions de titres contre 412 millions la semaine précédente.

Au chapitre des hausses, figurent des valeurs de matières premières (Alcoa), de produits chimiques (Dupont et Union Carbide), d'automobiles (General Motors, Goodyear), et, par ailleurs, Boeing, A.T.T. et Schlumberger. Parmi les baisses, on relève celles de General Electric.

	Cours 20 mai	Cours 27 mai
Alcoa	35	38 3/8
A.T.T.	65 3/4	66 7/8
Boeing	36 3/4	40 7/8
Chase Man. Bank	57	59 3/4
Du Pont de Nem	45 3/8	48 1/4
Eastman Kodak	74 3/8	73
Exxon	33 1/2	34 1/4
Ford	48 7/8	48 1/2
General Electric	105 3/8	104 1/8
General Foods	44 1/8	42 7/8
General Motors	65 3/8	66 5/8
Goodyear	32 3/4	34 1/4
I.B.M.	111 1/4	111 3/8
I.T.T.	39	39 5/8
Mobil Oil	29 3/4	29 3/4
Pfizer	79 3/8	79 5/8
Schlumberger	46 3/4	48 3/8
Texaco	34 3/8	34 5/8
U.A.L. Inc.	34 3/4	34 3/8
Union Carbide	68 5/8	72
U.S. Steel	24 7/8	27 1/8
Westinghouse	47	48 1/4
Xerox Corp	45 1/8	46 5/8

LONDRES

Nouveau record

Stimulée par la perspective d'une victoire électorale de Mme Thatcher, que tous les sondages donnent gagnante, et par la fermeté de la livre sterling, la Bourse de Londres a battu, jeudi et vendredi, tous ses records, l'indice du *Financial Times* s'élevant au niveau historique de 710,2. Les valeurs industrielles ont progressé sur un large front, tandis que les pétroles, initialement déprimés, se raffermissaient en fin de semaine, sur des rumeurs d'O.P.A. touchant Tricentrol, notamment. Hausse, également, du fonds d'Etat, mais recul des mines d'or en liaison avec celui du métal.

	Cours 20 mai	Cours 27 mai
Beecham	388	398
Bowater	184	190
Brit. Petroleum	380	384
Charter	260	276
Courtaulds	95	92
De Beers (*)	9,17	8,90
Dunlop	68	66
Free State Geduld (*)	50	49 1/2
Glaxo	865	860
Gt. Univ. Stores	550	548
Imp. Chemical	470	470
Shell	504	518
Unilever	700	700
Vickers	120	112
War Loan	34 1/2	35 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Déprimé

Les marchés allemands se sont montrés déprimés et léthargiques cette semaine, en raison de la montée des taux d'intérêt et du dollar, qui a touché, également, le marché obligataire. Ont fléchis les grands magasins, Siemens et Mannesmann (sur ses résultats médiocres).

	Cours 20 mai	Cours 27 mai
A.E.G.	76	73,70
B.A.S.F.	146,10	146,30
Bayer	137,90	137,70
Commerzbank	174,80	178,80
Deutschebank	327	322
Hoechst	143,90	143,90
Karstadt	268	256
Mannesmann	162,60	153,80
Siemens	336,80	331
Volkswagen	174	172

TOKYO

Hausse modérée

Les cours ont progressé modérément cette semaine à Tokyo, l'indice Dow Jones reprenant 31,45 yens après en avoir perdu 65,66 la semaine précédente, et s'établissant à 8 592,90 yens.

	Cours 20 mai.	Cours 27 mai.
Akai	555	530
Bridgestone	505	505
Canon	1 370	1 380
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	837	831
Matsushita Electric	1 460	1 500
Mitsubishi Heavy	214	215
Sony Corp	3 610	3 600
Toyota Motors	1 140	1 150

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE T.G.V. ATLANTIQUE

L'enquête publique relative au projet de T.G.V. Atlantique a été ouverte le 25 mai, les dossiers ayant été au préalable déposés dans les mairies des communes intéressées (*le Monde* du 17 mai).

Le ministre des transports indique dans un communiqué qu'il a pris *« connaissance de l'attitude adoptée par certains maires du Loir-et-Cher de refuser d'ouvrir les dossiers d'enquête et de les présenter aux personnes qui en feraient la demande ».*

« Par cette initiative, est-il précisé, ces élus font obstacle à la concertation, privent les intéressés de l'information nécessaire et tentent de les empêcher de donner leur avis. Ils prennent la responsabilité de toute non-prise en compte des observations susceptibles d'améliorer le projet. »

« Cette conception du débat politique apparaît contraire aux règles élémentaires de la démocratie, parce que les observations des uns et des autres sont indispensables à la mise au point d'un bon projet et à la sauvegarde des intérêts légitimes des intéressés », conclut le communiqué de M. Charles Fiterman.

LES INONDATIONS EN FRANCE

- **Plan ORSEC dans le Rhône**
- **Décrue dans les Vosges**

Le préfet du Rhône a déclenché, le vendredi 27 mai, le plan ORSEC afin de disposer des moyens voulus pour faire face à la montée des eaux de la Saône qui atteindra, dans le département, son niveau maximum, le mardi 31 mai. D'ores et déjà, la situation est considérée comme critique dans vingt-cinq communes.

Le plan ORSEC mobilisera mille cinq cents pompiers et secouristes auxquels s'ajouteront quatre-vingt-dix appelés de l'unité spéciale de la protection civile de Brignoles (Var). L'armée mettra à la disposition de la préfecture hommes et matériels. Les trente-cinq embarcations de plaisance du parc de la Tête d'or à Lyon ont été réquisitionnées.

Dans le nord-est, la décrue s'est amorcée. Elle se fait sentir notamment dans le Haut-Rhin et dans le Doubs. En revanche, un millier de personnes ont dû être évacuées, dans la nuit du 27 au 28 mai, en Lorraine et plus particulièrement à Nancy. De nombreuses entreprises ont été contraintes au chômage technique, les eaux ayant envahi leurs locaux : les aciéries de Pompey.

A B C D E F G

LA HAUSSE DES SALAIRES DU PREMIER TRIMESTRE

« Il n'y a pas lieu de s'affoler »

estime le ministre des finances

La hausse probable du salaire horaire de 3 % au cours du premier trimestre, annoncée par *le Monde* dans son édition du 27 mai, a suscité de nombreuses réactions. En premier lieu celle du ministre de l'économie et des finances, qui précise que le chiffre officiel de l'enquête trimestrielle du ministère du travail ne doit paraître que le 30 ou le 31 mai. On doute, Rue de Rivoli, que les salaires aient pu progresser au rythme de 3 % au cours des trois premiers mois de l'année. Mais, si ce taux d'augmentation était le bon, *« il ne remettrait pas en cause la ligne actuelle »*, à savoir le maintien de la hausse des prix en deçà de 8 % pour 1983.

« Il n'y a aucune raison pour un tour de vis supplémentaire, et il n'y a pas lieu de s'affoler », conclut-on au ministère de l'économie et des finances.

Pour le C.N.P.F. en revanche, il ne fait pas de doute qu'il y ait eu une poussée sur les salaires du fait d'une augmentation de 38,2 % du SMIC en deux ans, augmentation qui *« a fait craquer la grille des salaires »*. Toutefois, l'organisation patronale considère qu'une hausse de 3 % des salaires — encore qu'il ne s'agisse ici que du salaire horaire — ne condamnerait pas nécessairement la politique de lutte contre l'inflation, les accords de salaire ayant souvent prévu une progression forte en début d'année.

Du côté des syndicats, enfin, on reste prudent, dans l'attente d'une confirmation officielle. *« Si ces chiffres se confirmaient*, indique M. Jean-Paul Jacquier, secrétaire national de la C.F.D.T., *ils ne doivent pas être isolés de la politique salariale globale prônée par le gouvernement, qui prévoyait une hausse de 18 % en niveau pour 1982 et 1983 (...). » « Une bonne politique salariale, c'est-à-dire réductrice des inégalités, et ne répercutant pas à l'ensemble de la hiérarchie les opérations bas salaires, ne se conçoit que négociée dans les branches et les entreprises »*, ajoute-il.

Tandis que la C.G.T. annonce un communiqué sur ce sujet dans les jours qui viennent, M. Bergeron, secrétaire général de F.O., considère que les statistiques ne doivent pas faire illusion. Elles révèlent que, *« depuis la politique de revalorisation du SMIC, le pourvoir d'achat en bas a été maintenu, et même amélioré ». « Cela veut dire*, a-t-il indiqué, *que l'on ne peut pas pratiquer une politique salariale exclusivement à partir du salaire minimum ».*

LA J.O.C. PROPOSE UN « MINIMUM JEUNESSE » POUR LES CHOMEURS

Les représentants de la J.O.C. ont proposé le 27 mai à M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, l'instauration d'un *« minimum jeunesse »* d'un montant de 2 000 F par mois qui permettrait aux jeunes chômeurs *« d'avoir des ressources pour vivre »* avant de retrouver un emploi. Les responsables de la J.O.C. ont indiqué qu'ils n'avaient pas obtenu d'*« assurances précises »* de la part de M. Bérégovoy, qui a proposé la mise en place d'un groupe de travail pour étudier leur projet. Ils ont jugé *« positif »* l'entretien avec le ministre, à qui ils ont fait part *« d'une certaine désillusion de la jeunesse face au changement ».*

Les professionnels de l'automobile s'inquiètent de la détérioration du marché

De notre correspondant

Bayonne. — Sur le thème « Survivre aujourd'hui pour être prêt demain », *mille quatre cents adhérents* de la Chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.) ont participé cette semaine à *Biarritz* à leur congrès annuel présidé par M. René Bernasconi. La C.S.N.C.R.A. rassemble concessionnaires de marques, mécaniciens, carrossiers, électriciens, démolisseurs, moniteurs d'auto-école et distributeurs de carburants.

Si, en 1982, on avait enregistré une progression du marché, notamment de la vente de véhicules neufs (+ 12 %), les premiers mois de 1983 font apparaître, en revanche, une baisse de plus de deux points. Et ce sur l'ensemble des marques, françaises et étrangères. Une diminution des achats qui n'est pas compensée, comme on aurait pu le penser, par un accroissement des réparations, secteur également en recul.

Dans leur motion de clôture, les délégués rendent le gouvernement responsable de cette déterioration : les *prélèvements fiscaux* et *sociaux « qui amènent les entreprises à travailler un jour sur deux pour l'État »* ; le blocage des prix, avec pour conséquence des taux horaires hors taxes les moins chers d'Europe (compenséds par une T.V.A. la plus lourde), qui décourage tout investissement dans l'équipement des ateliers ; les lois sociales ; la réduction des crédits bancaires et la surtaxe des produits pétroliers qui ont un effet dissuasif sur l'achat et l'utilisation des moyens de transport privé.

Les congressistes réclament que soit rapidement mis fin à cette *« situation catastrophique »*, afin de sauver les entreprises, au nombre de cinquante-neuf mille, et de maintenir les emplois, évalués à trois cent quarante-cinq mille.

Ph. E.

LE DÉFICIT DE RENAULT EN 1982 EST ARTIFICIEL affirme la C.G.T.

La fédération de la métallurgie C.G.T. a *affirmé*, au cours d'une conférence de presse, le 27 mai, à Paris, que le déficit de 1,28 milliard de francs de la régie Renault en *1982 provient* des *choix de gestion* de la direction, qui a privilégié les investissements à l'étranger, et non des acquis sociaux, puisque les frais de personnel sont en *diminution* de 0,6 % par rapport à 1981.

La fédération a estimé que l'activité industrielle et commerciale de la régie a été bonne, puisque la baisse de la valeur ajoutée a été stoppée. La C.G.T. a considéré que *« tout le fruit du travail du personnel s'est trouvé volatilisé »* par l'accroissement des frais financiers, des amortissements et des provisions.

En avril

LES PRIX ONT AUGMENTÉ EN FRANCE DE 1,3 %

Le calcul définitif de l'indice des prix du mois d'avril fait apparaître une hausse de 1,3 % (alors que l'estimation provisoire était de 1,4 %) contre 0,9 % en mars.

Les calculs de l'INSEE confirment, selon le communiqué du ministère des finances, que *« les hausses des tarifs publics et la mise en place de la vignette sur les alcools expliquent environ 0,5 % de hausse sur le total de 1,3 % observé ».*

Somme toute, considère-t-on au ministère, *« le niveau élevé de l'indice d'avril ne fait que refléter la programmation établie à la fois pour les tarifs publics et pour les prix faisant l'objet d'un accord ou engagement dans le cadre global d'un objectif de 8 % pour l'évolution des prix en 1983. Cette programmation repose ainsi sur une sensible décélération au cours du second semestre ».*

Droit à l'expression des salariés

PLUS DE MILLE ACCORDS ONT ÉTÉ SIGNÉS

Selon le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, 1 036 accords sur le droit à l'expression des salariés auraient été conclus, fin avril, dans les quelque 6000 entreprises de plus de 200 salariés à qui les lois Auroux font obligation de négocier sur ce thème. Ces accords ont été signés à 57 % par la C.G.T., 50 % par la C.G.C., 45 % par la C.F.D.T., 37 % par F.O. et 16 % par la C.F.T.C. Les banques, la santé, les constructions mécaniques, le bâtiment, les industries alimentaires, les fonderies, le textile et l'habillement en comptent le plus grand nombre. Dans le secteur public, ces accords font souvent place à une plus large initiative des salariés, les négociateurs ayant anticipé, en quelque sorte, sur les dispositions du projet de loi sur la démocratisation du secteur public, actuellement en discussion au Parlement.

En Union soviétique

UNE GRÈVE APPROUVÉE PAR LES AUTORITÉS...

Moscou *(A.F.P.)*. — Les quelque cinq cents Soviétiques employés sur le chantier de la nouvelle ambassade des Etats-Unis à Moscou se sont mis en grève jeudi 26 mai, après qu'une équipe de spécialistes américains eut entrepris de *« tester »* le bâtiment aux rayons X, a-t-on appris de bonne source.

Officiellement, cette opération est destinée à vérifier la bonne exécution des travaux de construction de l'immeuble. On croit savoir, cependant, qu'elle a surtout pour but de dépister d'éventuelles installations d'écoutes soviétiques à l'intérieur du bâtiment.

Faisant valoir que leur contrat ne prévoit pas de telles *« conditions de travail »*, les ouvriers soviétiques, — fournis par l'U.P.D.K., organisme qui recrute l'ensemble du personnel soviétique travaillant pour le compte des étrangers, — ont décidé un arrêt de travail de quatre semaines.

Située dans le secteur ouest de Moscou, la nouvelle ambassade des Etats-Unis devrait être achevée au printemps 1984. Elle occupe un vaste terrain, à proximité de l'actuelle chancellerie, qui sera ultérieurement restitué aux Soviétiques.

En juin 1978, Washington avait révélé la découverte par les services américains de détection d'un souterrain conduisant de l'ambassade à un immeuble voisin, où était installé un centre d'écoutes. Auparavant, les autorités américaines s'étaient plaintes à plusieurs reprises du *« bombardement »* de leur ambassade par des *« micro-ondes »* apparemment destinées à espionner les communications de la chancellerie.

Le numéro du « Monde » daté 28 mai 1983 a été tiré à 490 686 exemplaires

Le plan de sauvetage de la Chapelle-Darblay

- ***600 suppressions d'emplois en cinq ans***
- ***L'État investira 1,2 milliard de francs***

Après des mois de discussions, le gouvernement a *défini* son plan de sauvetage de la Société papetière de la Chapelle-Darblay. Il passe par la suppression, à terme, des *trois quarts des 2100 emplois de* l'entreprise.

Voilà des années que la Chapelle-Darblay, comme tant d'autres sociétés du secteur bois-papier, connaît de sérieuses difficultés. Premier producteur de papier de presse, la société a été amenée à déposer son bilan en décembre 1980, ses deux actionnaires, Paribas et l'IDI, estiment ne plus pouvoir suivre les besoins en capitaux de l'entreprise. Toutefois, l'exploitation de la Chapelle-Darblay continuait. Depuis, on cherche une solution, les pouvoirs publics assurant, au mois le mois, la survie des trois usines.

La solution choisie pour la Chapelle-Darblay s'inscrit dans le cadre du énième plan bois-papier que le gouvernement a mis en chantier au début de l'année. Elle comporte trois volets.

Le volet social, tel qu'il a été présenté à l'intersyndicale de l'entreprise vendredi 27 mai, prévoit dès 1983 la suppression de 608 emplois dans les deux usines de production de la région rouennaise, Saint-Étienne-du-Rouvray et Grand-Couronne. En 1987-1988, 435 autres postes seront supprimés et 1988 verra la fermeture de l'unité de Grand-Couronne qui devrait employer alors 505 personnes. En 1989, il ne restera plus que 585 personnes travaillant dans l'unique unité de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Le volet industriel prévoit que la Chapelle-Darblay sera dotée de moyens plus performants, dont une machine nouvelle produisant 160 000 tonnes de papier journal par an et une autre d'une capacité de production de 112 000 tonnes de papier normal destinée aux annuaires. Ces machines seront alimentées par du bois français et par une station de désencrage.

L'État investira 1,2 milliard de francs dans la Chapelle-d'Arblay, et Parenco, premier producteur néerlandais de papier journal, aura en charge l'exploitation de la société.

Les syndicats de l'entreprise ont manifesté leur inquiétude quant aux conséquences sociales de ce plan, la Fédération C.G.T. du papier-carton le trouvant pour sa part, *« inacceptable ».*

LE VENEZUELA VA DEMANDER AU F.M.I. PRÈS DE 3 MILLIARDS DE DOLLARS.

Caracas *(A.F.P.)*. — Le Venezuela va demander au Fonds monétaire international (F.M.I.) une aide de 2,8 milliards de dollars pour faire face à sa dette extérieure, a indiqué, le 27 mars, M. Arturo Sosa, ministre des finances.

Ce sera la première demande de crédits du Venezuela au F.M.I. Selon M. Sosa, la dette extérieure vénézuélienne a atteint 27 milliards de dollars. 16,4 milliards correspondent à la dette du gouvernement central et 10,6 milliards, celles des institutions décentralisées ou privées. La dette à court terme représente 10 milliards de dollars ; celle envers les banques privées, 25 milliards de dollars (dont 47 % à des banques américaines). Le montant de la dette à rééchelonner s'élève à 13 milliards de dollars, dont 2 milliards viennent à échéance en 1983.

En R.F.A.

LES EXPORTATIONS ONT BAISSÉ DE 16 % EN AVRIL

Wiesbaden *(A.F.P., Reuter)*. — *La balance commerciale ouest-allemande a enregistré en avril un excédent de 2,7 milliards de DM (en chiffres bruts), en baisse par rapport à celui de mars (5,5 milliards de DM). Les exportations ont diminué de 15,7 % pour se situer à 33,8 milliards de DM, ce qui est attribué aux effets de la réévaluation du mark. Pour leur part, les importations ont reculé de 10,1 %, s'établissant à 31,1 milliards de DM. La balance des paiements courants, qui comprend la balance commerciale, celle des services et celle des transferts, a, quant à elle, été excédentaire de 300 millions de DM (données brutes), au lieu de 3,2 milliards en mars. Cependant, pour les quatre premiers mois de 1982, les exportations ouest-allemandes ont atteint 139,4 milliards de DM et les importations 124,8 milliards de DM, soit un surplus de 14,6 milliards de DM.*

Aux États-Unis

AGGRAVATION DU DÉFICIT COMMERCIAL

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — Le déficit commercial des États-Unis s'est fortement aggravé en avril, atteignant 4,6 milliards de dollars, soit le *plus important depuis* octobre 1982. Les exportations ont baissé de 4 % pour revenir à 16,1 milliards, alors que les importations ont augmenté de 1,4 % pour représenter 20,7 milliards de dollars. En mars, le déficit avait été de 3,6 milliards.

Selon un responsable du département du commerce, le déficit pourrait, cette année, atteindre 60 milliards de dollars, bien au-delà des 42,7 milliards enregistrés l'an dernier. Pour les quatre premiers mois de 1983, le déficit mensuel moyen a été de près de 3,9 milliards de dollars.

